83373
401

« L'Economie » : l'éclaircie américaine

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14881 – 7 F

MARDI 1er DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le tournant irlandais

LES élections législatives du 25 novembre en Irlande ont réservé une fort mauvaise surprise aux deux grands partis créés au lendemain de la guerre civile, il y a plus de soixante-dix ans, et qui dominaient, historiquement et confortablement, la scène politique du pays. Pour le Fianna Fail (« Guerriers du destin ») au pouvoir, et le Fine Gael (« Combattants de l'Irlande »), qui a longtemps représenté la seule alternance possible, ce scrutin, dont on vient de connaître les résultats définitifs, est en effet une catastrophe : le premier réalise son plus mauvais score depuis 1932, et le deuxième n'avait jamais recueilli aussi peu de suffrages depuis 1948 !

Cette défaite, dans l'un des pays les plus pauvres de la Communauté européenne, s'explique, bien sûr, par le mauvais climat économique ambiant : le chômage s'aggrave et touche environ 20 % de la main-d'œuvre active, une nouvelle récession menace, et les scandales *politico-financiers s'amoncellent*. Mais elle s'explique sans doute aussi par une lassitude des électeurs à l'égard de ces vieilles formations bien établies, conservatrices, et finalement si proches l'une de l'autre.

POUR le Fianna Fail du premier ministre, M. Albert Reynolds, l'échec est double puisqu'il a également été désavoué au référendum sur l'avortement : l'IVG sera autorisée en dehors des frontières du pays, mais non en Irlande, même si la vie de la mère est en danger, comme les « Guerriers du destin » l'avaient proposé.

Les Irlandais ont ainsi choisi de déranger leur « establishment ». Le Parti travailliste, avec près de 20 % des voix, apparaît comme le grand vainqueur de ces élections, et son leader, M. Dick Spring, pourrait fort bien succéder à M. Reynolds au poste de « taoiseach ». Ce serait à la tête d'une coalition « arc-en-ciel » majoritaire, avec les démocrates-progressistes et les « Combattants de l'Irlande ». L'idée en a d'ailleurs déjà été lancée par une personnalité... du Fine Gael, M. Austin Currie, immédiatement accusé de trahison par ses amis.

TOUTEFOIS, ce scénario ne semble pas enchanter tous les travaillistes. Certains membres du Labour *sont* apparemment peu enclins à prendre les affaires en main alors que des mesures d'austérité semblent inévitables. D'autres rappellent que l'alliance avec le Fine Gael, dans les années 80, avait laminé le parti. De l'avis général, les négociations sur la formation du nouveau gouvernement seront ardues et pourraient durer plusieurs semaines.

Quel que soit le choix de cet ancien international de rugby qu'est le leader du Labour, la consultation du 25 novembre aura marqué la victoire, en Irlande, de la gauche modérée. M. Dick Spring a en effet réussi à « moderniser » son parti travailliste, en éliminant petit à petit ses éléments les plus radicaux – un peu à la manière de M. Neil Kinnock en Grande-Bretagne. Et pour les autres formations de ce bord – la Gauche démocratique et le Parti des ouvriers, proche du Sinn Fein d'Irlande du Nord – c'est une véritable déroute.

Lire page 3 l'article de JOE MULHOLLAND

M0147 - 1201 0 - 7,00 F

En envisageant sa candidature à l'élection présidentielle en Serbie

Le premier ministre yougoslave défie M. Slobodan Milosevic

M. Milan Panic envisage de se porter candidat à l'élection pour la présidence de la République serbe, qui doit avoir lieu le 20 décembre. Si cette candidature est validée, le chef du gouvernement fédéral de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) s'opposera au président serbe Slobodan Milosevic. Sa candidature a notamment été proposée par les étudiants de Belgrade, qui avaient recueilli, dimanche soir 29 novembre, les 10 000 signatures requises. Depuis plusieurs mois, M. Panic tente de s'opposer à la politique menée en Croatie et en Bosnie-Herzégovine par le dirigeant nationaliste serbe. Le conflit entre les deux hommes s'était aggravé, à la fin de la semaine dernière, avec la démission de deux ministres du gouvernement fédéral proches de M. Milosevic.

Le désarroi des « casques bleus » français

BIHAC
(Bosnie-Herzégovine)
de notre envoyé spécial

« Plein pot ! » Obéissant à l'ordre du colonel Robert Bresse, le « patron » du bataillon de Bosnie-Herzégovine, le chauffeur du véhicule blindé léger dans lequel a pris place le *secrétaire d'Etat à la* défense, M. Jacques Mellick, a franchi à vive allure le *« boulevard des artichauts »*. Les « casques bleus » français ont surnommé ainsi les 2,5 kilomètres de ligne droite qui longent la voie ferrée, avant d'entrer à Bihac, et sur lesquels les artilleurs serbes font pleuvoir des obus.

Dix kilomètres avant la ville dévastée, à forte densité de Musulmans bosniaques, M. Mellick avait déjà eu droit, en bordure de la vallée de l'Una, à des tirs à la mitrailleuse lourde et au lance-roquettes entre, d'une part, les villages serbes de Seröjani et Grmusa et, de l'autre, les villages bosniaques de Sphici et Jezir. Des coups sourds et répétés qui avaient failli faire rebrousser chemin au convoi. Plus tard, dans la soirée, le secrétaire d'Etat a rencontré, sur la route qui le ramenait à Velika-Kladusa, le PC principal du bataillon, une patrouille de « casques bleus » français qui venait de recueillir le témoignage de villageois, à Velik-Radic, selon lesquels les Serbes auraient utilisé les services d'un hélicoptère armé Gazelle, en dépit des interdictions de l'ONU.

JACQUES ISNARD

Lire la suite et nos informations page 4

La manifestation de Strasbourg

Les paysans confortent la position de la France

Plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs européens – qui devraient être rejoints par des délégations japonaise et canadienne – étaient attendus, mardi 1er décembre à Strasbourg, à la manifestation organisée par la FNSEA et le CNJA. Les paysans veulent faire pression sur Paris et la CEE pour rejeter l'accord agricole du GATT entre la Commission européenne et les Etats-Unis. M. Pierre Bérégovoy a mis en garde les organisations professionnelles contre d'éventuels débordements, « estimant qu'il ne faut pas jouer avec le feu ».

par François Grosrichard

A l'inverse des cheminots, des sidérurgistes ou des employés de banque, les paysans ne peuvent, ne veulent, ne savent pas faire grève. Les *« fournisseurs de nourriture »* se croisant les bras : quel scandale déclencherait une pareille attitude !

Pour se faire entendre, ils manifestent, brûlent des pneus, *réveillent les sous-préfets*, entretiennent le mythe inquiétant de la jacquerie, écrasent avec leurs tracteurs des tonnes de tomates, ou lancent des « opérations charme » de grande envergure médiatique, en plantant du blé sur les Champs-Elysées ou en défilant, comme le 29 septembre 1991 sur le pavé parisien au chant de *« Pas de pays sans paysans... »*.

Le grand rassemblement de Strasbourg, mardi 1er décembre, prend place dans la longue saga des coups de colère qui ponctuent depuis des décennies l'inéluctable déclin quantitatif du monde rural. La capitale de l'Europe a d'ailleurs déjà été dans le passé (comme Bruxelles) le théâtre de manifestations de ce genre.

Lire la suite page 18

Israël face au néo-nazisme

Jérusalem s'inquiète des agressions racistes qui persistent en Allemagne

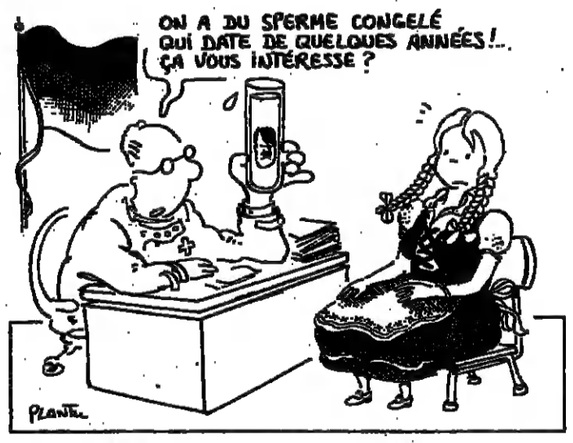

De nouvelles agressions racistes et des manifestations de soutien à la communauté turque ont marqué le week-end en Allemagne. La police a procédé à des arrestations dans les milieux néo-nazis à la suite de l'interdiction du mouvement Front nationaliste. La persistance des exactions xénophobes et antisémites provoque l'inquiétude en Israël, où M. Itzhak Rabin a « exigé » que Bonn y mette fin.

Lire nos informations et l'article de PATRICE CLAUDE page 3

Venezuela : 170 morts après la tentative de coup d'Etat

Selon le premier bilan officiel publié dimanche 29 novembre, la tentative de coup d'Etat de vendredi, dirigée contre le président Carlos Andres Perez, a fait quelque 170 morts, des civils en majorité. Par ailleurs, 93 militaires putschistes, qui avaient fui au Pérou, se sont vu accorder l'asile politique par ce pays.

Lire page 5 l'article de notre envoyé spécial JEAN-MICHEL CAROIT

M. Eltsine souhaite la création d'un parti réformateur

A la veille de l'ouverture, mardi 1er décembre, du Congrès des députés, instance dominée par les conservateurs, le président Boris Eltsine s'est prononcé en faveur de la création d'un parti réformateur, dont il serait membre.

Lundi matin, par ailleurs, le Tribunal constitutionnel a rendu un verdict ambigu dans le procès du PCUS, confirmant l'interdiction des organes dirigeants du PC, mais invalidant celle des organisations de base.

Lire page 3 l'article de JOSÉ-ALAIN FRALON

Visite d'Etat du roi Baudouin

Le roi Baudouin et la reine Fabiola ont commencé, lundi 30 novembre, une visite d'Etat de trois jours en France. C'est la seconde visite dans notre pays du souverain belge depuis son accession au trône, en 1951. Au cours de ce séjour, le roi Baudouin s'entretiendra notamment avec le président François Mitterrand, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et sera reçu à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Jacques Chirac.

Lire page 4 l'article de JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le PS a désigné ses candidats aux législatives

La convention nationale du Parti socialiste, réunie samedi 28 et dimanche 29 novembre à Paris, a désigné les candidats présentés ou soutenus par ce parti aux élections législatives pour la plupart des circonscriptions. Les députés sortants qui souhaitent se représenter ont obtenu l'aval de leur parti, à l'exception de quatre d'entre eux, battus par le vote des militants, dont un proche de M. Chevènement.

Cependant, outre lui-même, huit partisans de l'ancien ministre de la défense ont sollicité et obtenu l'investiture du PS. M. Fabius a renouvelé une *« offre permanente de partenariat »* à l'adresse des écologistes, qui l'ont laissée sans réponse.

Lire pages 7 et 8 nos informations et les articles de PATRICK JARREAU et de JEAN-LOUIS SAUX

L'ÉCONOMIE

Le monde viticole ramené à la raison

Les prix des vins, y compris les meilleurs, baissent. Dans toutes les régions, les viticulteurs, victimes de leurs excès passés, sont contraints aujourd'hui de réduire leurs tarifs pour écouler leurs stocks et séduire les consommateurs, découragés par l'envolée des prix des années précédentes.

Lire aussi les pages Actualité (les dix ans du chèque-vacances), Mode d'emploi, Conjoncture, Opinions (la crise du GATT) et la chronique de Paul Fabra pages 25 à 36

« L'Indien » et « le Tatoué »

Didier Gentil et Richard Roman aux assises de l'Isère quatre ans après le meurtre de Céline Jourdan

par Maurice Peyrot

Sur l'échelle des crimes, le meurtre d'un enfant occupe assurément les degrés suprêmes. Il provoque la colère, voire la fureur accompagnée d'un dégoût profond, et, enfin, à l'effarement succède la stupeur devant un acte incompréhensible. Le meurtre de la petite Céline n'a pas échappé à la règle. Il est à l'origine d'un procès figurant déjà, avant son ouverture, parmi les grandes affaires criminelles. Au-delà des curiosités, au-delà des récupérations de toutes sortes, il y a la situation d'un homme qui nie farouchement un crime odieux.

A partir du lundi 30 novembre, il faudra donc, surmontant la vision de l'inacceptable, que douze personnes, dont neuf jurés du département de l'Isère, examinent sereinement, calmement, pendant près de trois semaines, comment Céline Jourdan est morte à l'âge de sept ans, le 26 juillet 1988, à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence).

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

Un entretien avec Claude Hagège

L'Europe devra se construire en restant fidèle à sa tradition de multilinguisme

« Le lien entre langue et nation est attesté par l'Histoire. Mais comment expliquer qu'il soit particulièrement fort en Europe ?

– Le lien entre langue et nation s'explique aisément : l'idée de nation n'est pas seulement porteuse de valeurs politiques et culturelles, elle renvoie aussi à l'organe d'expression de ces valeurs, qui est la langue. De sorte que l'attachement des nationalistes à leur langue est une donnée quasi permanente. Elle n'est toutefois pas universelle, car une nation peut trouver des symboles, des étendards, des signes de ralliement ailleurs que dans sa langue. Si en Europe le lien a été particulièrement étroit entre les deux réalités, c'est que la fidélité aux langues s'y est affirmée contre la pression de trois grands empires, qui ont exercé, à différentes époques, une domination sans partage sur des minorités soumises à leur autorité.

» Cette domination a pris des formes variables : elle s'est exprimée avec un peu plus de tolérance dans l'Europe des Habsbourg et dans les terres ottomanes, avec plus de rigueur dans l'empire des tsars, puis dans l'empire soviétique, à l'exception notable des débuts du bolchevisme, qui ont permis une étonnante floraison. Mais d'une façon générale, lorsque ces puissances dominantes ont pris pour cibles les nations minoritaires, elles ont d'abord porté atteinte à leur instrument d'expression. La particularité de l'Europe est donc d'avoir défendu ses langues avec d'autant plus de force qu'elles étaient plus fortement récusées.

– Cette donnée, dites-vous, n'est pas universelle. Le cas de l'ex-Yougoslavie, qui est aujourd'hui le plus dramatique, n'apparaît-il pas comme le contre-exemple le plus éclatant ?

– L'ex-Yougoslavie est en effet un contre-exemple caractéristique. Même s'il existe des variantes lexicales entre l'usage des Serbes et celui des Croates, qui tient au fait que les premiers ont emprunté une partie de leur vocabulaire à la liturgie romaine et les seconds au slavon des Eglises d'Orient, il reste qu'il s'agit, du point de vue de la morphosyntaxe, qui est aux yeux des linguistes le principal discriminant, d'une seule et même langue. Or cette communauté d'idiome n'a pas empêché que se creuse un énorme fossé culturel. Les différences de religion et de civilisation, ainsi que les mille années de séparation, ont été plus fortes que l'identité de langue.

– A-t-on mené alors une politique linguistique volontariste pour tenter de surmonter ce fossé culturel en s'appuyant sur l'idiome commun ?

– Cette politique a été tentée. C'est même ce qui a permis que l'Etat yougoslave, qui s'est d'abord appelé le Royaume des Serbes, des Croates, et des Slovènes, se constitue sans trop de difficultés ni de récriminations, en dépit des échanges de propos assez vifs qui sont apparus comme des signes prémonitoires. Bien avant, dès 1850, les élites des deux communautés, conscientes de mener une seule et même lutte, les unes contre la tutelle ottomane, les autres contre la domination hongroise, mais conscientes aussi de la distance culturelle qui, avec le temps, s'était créée entre elles, avaient voulu donner, par le choix d'une langue commune, une justification solide à leur rêve d'union. Elles sentaient qu'elles pouvaient ainsi assurer une meilleure assise à cette construction politique.

» Les intellectuels de l'époque – une époque où on pouvait être à la fois lexicographe, patriote et soldat – ont donc tout fait pour rapprocher, par le moyen de la langue, les peuples slaves du Sud. Le dialecte commun à la Serbie occidentale et à une partie de la Croatie et de la Bosnie est ainsi devenu dominant. Les patriotes ont forgé ensemble, d'une façon qui n'était nullement artificielle, un idiome unifié, qu'ils sont parvenus à dégager des variantes dialectales. Mais la suite des événements a montré que cet effort n'était pas suffisant pour surmonter les antagonismes nés de l'Histoire.

– On peut penser à un autre contre-exemple, celui des Etats-Unis qui, malgré leur communauté de langue, se sont séparés de la Grande-Bretagne.

– Le cas est très différent. Un océan séparait les deux nations, alors que les Serbes et les Croates n'étaient séparés par aucune discontinuité de territoire. Mais on pourrait se demander, à l'inverse, comment il se fait que les grandes langues européennes transplantées en Amérique – car ce qui est vrai des citoyens des Etats-Unis l'est aussi des Portugais du Brésil, des Espagnols de tout le reste de l'Amérique latine et des Français du Québec – soient restées si semblables aux langues des mères-patries. La réponse est claire : dès la découverte de l'Amérique, l'océan Atlantique, véritable lac intérieur, a été constamment traversé, dans tous les sens, par les bateaux, c'est-à-dire par les idées et par les marchandises, de sorte que jamais les quatre grandes langues du Nouveau Continent n'ont vraiment divergé des matrices européennes.

– Pour en revenir aux nationalismes linguistiques, la question est de savoir si plusieurs langues peuvent vraiment coexister dans une nation. En Europe, la Belgique et la Suisse sont aussi, de ce point de vue, des contre-exemples puisqu'elles reconnaissent le multilinguisme. Faut-il les considérer comme des fausses nations ?

– Les deux situations sont assez différentes. En Belgique, la violence des querelles a pu faire craindre que l'identité nationale ne s'y dissolve. Elle ne s'est pas dissoute. Si vous m'interrogez dans trente ou quarante ans, peut-être vous ferai-je une autre réponse, mais aujourd'hui, en dépit de graves tensions qui peuvent un jour aboutir à une certaine forme de confédération, je constate que le modèle belge résiste encore. Le modèle suisse est encore plus intéressant. Voilà un pays où les intellectuels, les artistes, les écrivains se tournent vers Paris quand ils sont vaudois, genevois ou valaisans et vers l'Allemagne quand ils sont de Zurich, de Berne ou de Bâle. Pourtant le sentiment national est très puissant. La raison en est sans doute l'ancienneté de la Confédération helvétique, ainsi que le sentiment d'appartenance à une nation qui a une place bien à part en Europe et qui, tout en se voulant européenne, mène son chemin d'une manière indépendante.

– Que penser du cas de l'Alsace, qui, bien que germanophone, a revendiqué haut et fort son rattachement à la France ?

– Il faut d'abord se rappeler que les Alsaciens sont pour la plupart bilingues, que rares sont parmi eux les unilingues. Comme les Luxembourgeois, les Alsaciens ont un parler maternel germanique ; ils ont en outre une grande langue nationale. Leur exemple montre qu'il n'est pas nécessaire de parler exclusivement la langue d'un pays – en l'occurrence la France – pour se sentir solidaire de sa culture. En réalité, l'attachement de l'Alsace à la France n'est pas uniquement d'ordre linguistique. La façon dont l'administration prussienne, puis allemande, s'est comportée à l'égard des Alsaciens n'a pas contribué, pour parler modérément, à leur inspirer des sentiments proallemands.

« La position dominante de l'anglais n'est pas assurée de se perpétuer »

– A l'arrière-plan de ces questions sur le rapport langue-nation se pose celle de la construction européenne. Mais l'Europe peut-elle se développer sans un idiome commun, qui, à l'heure actuelle, serait évidemment l'anglais ?

– Mon rôle de linguiste n'est pas de dire que l'anglais se répand dans de nombreux domaines, qu'il rend des services et que, par conséquent, il faut s'en tenir là. Je crois qu'il appartient au chercheur, même dans les sciences exactes, *a fortiori* dans les sciences humaines, de tracer les linéaments du futur en fonction de ce qu'il observe dans le passé. Or le passé de l'Europe est un passé multilingue. Plusieurs générations d'Européens, à différentes époques, ont été polyglottes. Les juifs d'Europe centrale, qui, à Cracovie, Prague ou Budapest, parlaient, outre la langue du pays, le yiddish, l'allemand et, dans bien des cas, le russe, en sont la plus brillante et la plus tragique illustration. Ce n'est pas un hasard si l'inventeur de l'espéranto, Zamenhof, qui vivait en Pologne dans le ghetto de Bialystok, ville sous administration tsariste, était un juif parlant beaucoup de langues.

» Il est vrai que cette tradition de multilinguisme appartient plus à l'Europe centrale et orientale qu'à l'Europe occidentale, dont les langues, essaimant partout dans le monde, ont acquis une dimension internationale, de sorte que leurs usagers n'étaient pas pressés d'apprendre une autre langue. Mais si l'Europe se fait en s'étendant vers l'Est, elle devra rester fidèle à cette vocation polyglotte. Elle le devra d'autant plus que l'Europe se construit autrement que les Etats-Unis, où l'acquisition d'une nouvelle langue coïncidait avec celle d'une nouvelle citoyenneté et apparaissait comme le sceau même de l'identité. Cette démarche typiquement américaine est étrangère à l'histoire de l'Europe.

» J'ajoute que la position dominante de l'anglais n'est pas assurée de se perpétuer. Nous n'avons nul lieu de nous réjouir des déboires politiques et économiques des Etats-Unis, mais ils connaissent incontestablement une phase de déclin et, si l'on considère la tendance selon laquelle l'expansion d'une langue est liée à la puissance d'un pays, rien ne garantit qu'à l'avenir, et même à moyenne échéance, l'anglais ne soit pas appelé aussi à décliner. Au demeurant, à trop répéter que l'anglais est partout dominant, on finit par majorer la réalité même de cette domination et par rendre sa diffusion plus importante encore qu'elle ne l'est. Le rôle du linguiste est certes de dresser un état des lieux, mais aussi de résister au terrorisme de la répétition.

» A mon avis, on devrait exiger que tout Européen soit au moins bilingue, c'est-à-dire qu'il parle sa langue nationale et une importante langue d'Europe, qui peut être l'anglais pour ceux qui y ont intérêt, mais aussi une autre langue pour ceux auxquels il ne rendra pas les mêmes services.

– Même si chacun parle deux langues, voire trois, la communication entre les Européens restera problématique. Peut-on croire, dans ces conditions, à l'existence d'une culture européenne ?

– La culture européenne est constituée de cultures diverses et c'est cette diversité qui a fait l'Europe. Qu'on le veuille ou non, en dépit de la différence des cultures et des langues qui les expriment, il existe ce qu'on peut appeler un *homo europaeus*, qui est probablement en partie mythique mais qui est perçu comme réel par les intellectuels d'autres continents. Il incarne ce que certains désignent du nom d' « esprit européen » ou de « mentalité européenne », ou encore de « psychologie européenne ».

» Comprendre les gens, c'est précisément comprendre leur culture à travers leur langue. Il est important qu'un étudiant français qui se rend en Italie puisse s'entretenir avec un étudiant italien dans la langue de son interlocuteur, qui est par ses origines si proche de la sienne. Il est assez choquant que ces deux usagers d'une langue néo-latine s'expriment dans une langue germanique, l'anglais. Cela arrive trop fréquemment.

– Vous êtes un ardent défenseur de la langue française. N'est-il pas contradictoire de plaider pour la diversité tout en se faisant le champion de sa propre langue ?

– La défense de la langue française n'empêche pas l'ouverture aux autres langues. Cette défense est une vieille tradition en France, où la langue fait partie des attributs de l'Etat. La volonté de défendre la langue du roi, puis celle de la République, est profondément ancrée dans les esprits. J'ajoute que le français présente la particularité d'avoir connu de grandes époques de rayonnement européen, au XIIIe et au XVIIIe siècle, de sorte que la diffusion de l'anglais est souvent vécue en France comme un détrônement, ce qui ne peut pas être le cas à Rome, à Stockholm ou à Berlin.

» Cela dit, il faut distinguer un aspect interne et un aspect externe. L'aspect interne concerne la pénétration de l'anglais dans la langue française, produisant ce qu'Etiemble a appelé jadis le « franglais ». Autrement dit, dans quelle mesure le français est-il, ou non, envahi, pour le dire en termes polémiques, par des anglicismes ? A cette question je réponds que ni la syntaxe ni la morphologie, qui définissent une langue, ne sont, dans le cas présent, profondément pénétrées. Il s'agit, pour l'essentiel, d'emprunts lexicaux. Or une langue vit d'emprunts. Je n'ai rien contre les mots interview, parking ou football, dès le moment où ils sont entrés dans l'usage. Certes, si le terme de *mercatique*, qui n'a pas jusqu'ici réussi, avait remplacé celui de *marketing*, cela ne me chagrinerait pas, mais puisque *marketing* est utilisé par une majorité, il sécrète un besoin.

» En revanche, lorsque, chez la plupart des usagers, les mots utilisés ne sont pas compris du fait qu'ils appartiennent à une autre langue, il est normal qu'on cherche à les écarter. Il n'y a pas de raison de laisser une langue en remplacer une autre sur le propre territoire de cette dernière. Autant il est illusoire de prétendre mettre fin aux emprunts lexicaux, autant il ne l'est pas de vouloir modérer ou canaliser l'emploi d'une langue étrangère au pays où l'on se trouve.

« La crédibilité du français ne peut que gagner à un respect des langues régionales »

– La France elle-même tente d'exporter sa langue comme si son rayonnement reposait sur la diffusion du français. Or l'exemple du Japon semble montrer que la puissance d'une nation n'est pas nécessairement liée à l'expansion de sa langue.

– Historiquement, la diffusion de la langue a accompagné l'expansion politique et économique des nations européennes. Le Japon représente, en effet, un contre-exemple. La raison en est simple. C'est que les Japonais, jusqu'ici, n'ont pas pris la décision de vendre et d'acheter en japonais. Ils le font en anglais. Mais cela peut changer. Il se pourrait bien qu'un jour le Japon confirme la vieille tendance qui veut que, lorsqu'un pays s'ouvre de nombreux marchés étrangers, il assure en même temps la pénétration de sa langue.

– Croyez-vous que la défense de la langue française soit compatible avec celle des parlers régionaux, tels que le breton, l'occitan ou le basque ? Ne risque-t-on pas, comme le redoutent les tenants d'un jacobinisme intransigeant, de porter atteinte à l'unité de la République ?

– Ce risque, aujourd'hui, est quasiment nul. En revanche, la crédibilité du français comme langue internationale ne peut que gagner à un respect des langues minoritaires à l'intérieur même des frontières nationales. A l'heure où l'Etat pourrait se dessaisir d'une partie de ses prérogatives politiques au bénéfice d'une forme, encore à définir, de supranationalité, les défenseurs des langues qui, pour des raisons compréhensibles, avaient été réduites à la portion congrue sont en droit d'attendre de Bruxelles une oreille attentive.

» A part une minorité radicalisée, la plupart des régionalistes sont attachés à la nation française. Ils demandent seulement le respect de leur langue et de leur culture. Ils ne mettent pas en danger la République. Leurs revendications méritent d'être entendues, car le temps que l'on pourrait croire perdu à acquérir une langue régionale est en fait du temps gagné pour l'espagnol, l'allemand ou l'italien : l'expérience prouve que celui qui a appris très tôt plus d'une ou de deux langues peut plus facilement en apprendre une troisième ou une quatrième.

» L'universel est, en première approche, aux antipodes du particulier, mais, à un niveau plus profond, l'universel passe par le particulier. Il est une collection méditée et ressaisie de particularités. L'universalité peut être oppressive quand elle prétend imposer de l'extérieur une culture. Lorsqu'elle est le plus petit commun multiple qui se dégage d'une série de singularités, elle est sur la voie de rallier un véritable consensus. »

Propos recueillis
par THOMAS FERENCZI

Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir été l'interlocuteur de Raymond Devos et celui de Georges Dumézil. Né à Tunis en 1936, Claude Hagège présente la particularité de jouer avec autant d'aisance sur l'un et l'autre registre. Avec Devos, qu'il rencontra sur le plateau d'« Apostrophes » à l'éblouissement de nombreux téléspectateurs, il partage la vibrante passion des mots, même s'il n'en fait pas le même usage. Avec Dumézil, auquel il rendit hommage dans les colonnes du Monde, à sa mort, en 1986, il avait en commun un extraordinaire savoir linguistique et une prodigieuse érudition.

Agrégé de lettres classiques, licencié en chinois, diplômé d'hébreu, d'arabe et de russe, professeur au Collège de France depuis 1988, Claude Hagège est à la fois un spécialiste reconnu par ses pairs et un vulgarisateur de grand talent. Le livre qui l'a fait connaître du grand public,* L'Homme de paroles, *appartenait, paradoxalement, à la première veine, celle de la recherche savante. En revanche, sa dernière publication,* le Souffle de la langue *(Ed. Odile Jacob – cf. le Monde du 23 septembre), est plutôt un ouvrage d'initiation, accessible au profane. Claude Hagège y plaide pour le développement du multilinguisme en Europe, seule manière de* « rendre moins virulents les nationalismes » *tout en respectant les identités nationales. Attentif au* « cri polyphonique des langues humaines », *il souhaite que* « le plus possible d'Européens apprennent le plus possible de langues d'Europe ».

LE N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE
SVM
SCIENCE & VIE MICRO
N°100
Apple contre IBM
Faut-il acheter un Mac ou un PC ?
CONCOURS
1 MILLION DE FRANCS DE PRIX
1400 lots dont une configuration informatique de rêve à gagner !
MICRORAMA
Le comparatif permanent de SVM
Le N° 1 fête son N° 100
Un SVM exceptionnel !

THE UNIVERSITY OF JORDAN
LIBRARY
83373
DATE 30 DEC 1992

ALLEMAGNE : les agressions racistes et les manifestations de solidarité avec les Turcs

La répression contre les mouvements néo-nazis se durcit

Un nouveau foyer abritant soixante demandeurs d'asile a brûlé de fond en comble dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 novembre en Allemagne, à Eberswalde, dans le Brandebourg. Il n'y a pas eu de victime. Malgré la mobilisation contre le racisme, la violence continue sous de multiples formes. A Leipzig, deux jeunes ont tailladé d'une croix gammée la joue d'une jeune fille de quatorze ans, qu'ils accusaient d'être de gauche. Les manifestations contre cette violence se poursuivent elles aussi. Les plus importantes se sont déroulées durant le week-end à Mölln, où une femme et deux fillettes turques avaient trouvé la mort dans l'incendie de leur maison, et à Kiel, capitale du Schleswig-Holstein. La décision des autorités de durcir la répression commence également à se faire sentir. Une vingtaine de jeunes extrémistes ont été arrêtés près de Cottbus au cours d'une manifestation non autorisée. A la suite de l'interdiction du mouvement néo-nazi Front nationaliste, la police a opéré dans de nombreuses villes une série de perquisitions, récupérant du matériel de propagande et des armes.

Sur le plan politique, les négociations qui se sont déroulées ce week-end entre les partis de la majorité et de l'opposition sociale-démocrate sur la réforme de la politique d'immigration n'ont pu aboutir.

Elles reprendront plus tard dans la semaine. Les divergences demeurent sur les garanties à accorder aux demandeurs d'asile. Les partis conservateurs sont également réticents à accepter la demande des sociaux-démocrates de réformer le code de la nationalité.

Israël « exige » que tout soit mis en œuvre...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Isser Harel, le légendaire espion qui fit du Mossad ce qu'il est aujourd'hui, est sorti, cette semaine, de sa retraite. A la « une » des médias, la multiplication des actes racistes et antisémites en Europe, et particulièrement en Allemagne, explique qu'il ait rompu le silence. Celui qu'on appelait jadis « le petit Isser » a fait une suggestion : si les autorités allemandes ne font pas ce qu'il faut pour enrayer la montée du néo-nazisme, pourquoi le département « action » du service secret israélien n'éliminerait-il pas lui-même – discrètement – partout où cela est nécessaire, les nouveaux adeptes de la peste brune ?

L'idée d'un vieux monsieur qui a personnellement souffert du nazisme démontre, s'il en était besoin, à quel point ces faits préoccupent l'opinion publique israélienne. Dimanche 29 novembre, le conseil hebdomadaire des ministres a été consacré à ce problème. Et si la suggestion de M. Harel n'a pas été retenue, il a été décidé que les autorités *« lutteront »* contre le phénomène *« en fonction des besoins et des circonstances »*.

« Le gouvernement d'Israël condamne, dans un communiqué publié à l'issue du conseil, *avec la plus extrême vigueur et considère avec une profonde inquiétude, les manifestations néo-nazies de racisme et d'antisémitisme qui se développent en Allemagne. »* Tout en exprimant son *« appréciation »* pour ceux qui, au pays de Goethe, luttent contre celles-ci, M. Itzhak Rabin, le premier ministre, à l'occasion d'une rencontre avec les directeurs de la presse locale, a déclaré qu'*« en tant qu'Etat juif, Israël se considère responsable de la sauvegarde des Juifs partout où ils se trouvent »*.

« Un petit parti marginal... »

« Nous avons, a ajouté M. Rabin, *l'obligation morale d'exiger du gouvernement allemand qu'il mette tout en œuvre, dans le respect de ses lois, pour faire cesser totalement les manifestations de racisme et d'antisémitisme. La mémoire du monde doit s'alarmer, maintenant, de la menace potentielle*, a encore dit le premier ministre. *Nous ne devons pas permettre aux terribles phénomènes d'un passé relativement récent de se répéter. Nous devons l'empêcher, maintenant, au tout début. »* Décrits et longuement analysés à la « une » de presque tous les journaux hébreux, dimanche, les événements d'Allemagne devaient faire, lundi, l'objet d'un grand débat à la Knesset.

Dimanche dans la soirée, le bureau du Parlement avait pris la décision d'interdire, pour l'instant, *à une délégation d'élus israéliens* invités, cette semaine, au Bundestag, de se rendre en Allemagne. Dans le même temps, de nombreux dirigeants d'institutions et de syndicats ont écrit à leurs homologues allemands pour les encourager à lutter plus efficacement.

La suggestion de Mme Shulamit Aloni, ministre de l'éducation, d'inviter les juifs du monde entier – à commencer par ceux d'Israël – à boycotter l'Allemagne et ses produits si un terme n'était pas mis rapidement aux manifestations racistes, n'a pas été retenue par le gouvernement. Pas plus que la demande du Likoud, le parti d'opposition de droite, d'envisager, dès maintenant, la suspension des relations diplomatiques avec Bonn. Sur les ondes des radios locales, l'ambassadeur allemand en Israël a plaidé contre l'isolement de son pays. *« L'une des raisons pour lesquelles le nazisme a pu voir le jour et prendre le pouvoir*, a-t-il expliqué, *fut précisément que l'Allemagne était isolée à l'époque. »*

L'émoi israélien n'en est pas moins resté très vif. M. Shevah Weiss, président du Parlement, survivant de la Shoah, s'est dit *« révulsé et furieux »* de ce qui se passe outre-Rhin. Un grand nombre d'élus locaux estiment que le gouvernement de M. Helmut Kohl ne fait pas assez pour lutter contre le phénomène. Directeur de Yad Vashem, le mémorial de l'Holocauste, M. Itzhak Arad est du même avis. Dans une lettre au chancelier Kohl, il invite les autorités allemandes à prendre *« toutes les mesures nécessaires, notamment dans le domaine de l'éducation, pour que cessent les agissements des voyous néo-nazis »*.

Les mesures déjà prises, ajoute M. Arad *« sont encourageantes mais clairement insuffisantes »*. Si les lois existantes ne permettent pas d'étouffer le phénomène, conseille-t-il, *« il faut en faire d'autres »*. Il reconnaît que les auteurs des violences racistes ne sont encore que des groupuscules, mais se souvient *« qu'en 1928, les nazis, il ne faut pas l'oublier, n'étaient, eux aussi, qu'un parti marginal »*.

PATRICE CLAUDE

RUSSIE : à la veille de l'ouverture du Congrès des députés

M. Boris Eltsine envisage la création d'un parti présidentiel

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Parti » ? « Mouvement » ? « Force sociale » ? La structure politique que M. Boris Eltsine a appelé, samedi 28 novembre, à mettre en place, mais sans préciser ni quand ni comment, pour soutenir sa politique de réformes, n'a pas encore de définition bien claire. Si l'on en croit le discours prononcé par le président russe à l'ouverture du Forum des partisans des réformes, une seule chose est certaine : il sera lui-même, *« en tant que président »*, membre de cette organisation.

Jusqu'à présent, M. Eltsine avait préféré assumer son rôle présidentiel en affirmant se tenir au-dessus des querelles partisanes. Toutefois, à plusieurs reprises, et notamment au printemps dernier, il avait été question de créer une force politique destinée à soutenir le président. C'est donc à la veille de l'ouverture d'un Congrès des députés qui pourrait être décisif pour l'avenir de sa politique que le président a décidé de franchir le pas. Une manière d'abord de garder l'initiative. Une manière aussi d'avertir l'opposition conservatrice, qui va, à partir de mardi, donner toute sa voix au sein du Congrès, qu'elle *doit aussi compter avec* les réformateurs, même si ceux-ci sont peu représentés pour le moment dans les organes législatifs.

Une manière enfin, pour le président, de faire savoir à qui veut bien l'entendre qu'il se prépare à d'éventuelles élections anticipées. Des partisans de M. Eltsine ont d'ailleurs préconisé le lancement d'une pétition afin d'organiser un référendum sur *« le droit du peuple à mettre fin aux pouvoirs du Soviet suprême et du Congrès des députés »*. En annonçant le lancement de cette nouvelle force politique, M. Eltsine a voulu aussi rassurer ses partisans, qui l'ont vu, avec une certaine appréhension, donner, ces derniers jours, quelques (timides) gages à l'opposition, notamment en démissionnant le ministre de l'information, M. Poltoranine, et en changeant l'affectation du secrétaire d'Etat, M. Guennadi Bourboulis.

Au cours du week-end, M. Eltsine a voulu enfin montrer qu'il restait déterminé à poursuivre son action. Il a d'abord déclaré, au cours du Forum de samedi, qu'il ne ferait pas machine arrière dans *sa politique de réformes. Il a*, ensuite, fait usage de son veto contre la loi sur le gouvernement, adoptée en fin de semaine par le Parlement, et qui visait à réduire considérablement le pouvoir présidentiel.

JOSÉ-ALAIN FRALON

« Nettoyage ethnique » en Ossétie du Nord

Un véritable « nettoyage ethnique » a été réalisé en Ossétie du Nord, petite République autonome du Caucase, dans le sud de la Russie, où les Ossètes, majoritairement orthodoxes, sont déterminés à ne plus laisser revenir la population ingouche musulmane.

Trente-cinq mille personnes, soit 90 % de la minorité ingouche de la République, ont fui après les affrontements interethniques sanglants qui ont fait début novembre plus de 250 morts et de 500 blessés dans la région de Prigorodny, à l'est de la capitale, Vladikavkaz. Les réfugiés ont gagné l'Ingouchie voisine, où ils vivent dans des conditions précaires, entassés dans des écoles et des jardins d'enfants sans chauffage ni eau chaude.

M. Serguei Chakhraï, chef de l'administration provisoire russe chargée par le président Eltsine de ramener l'ordre dans la région, reconnaît que le nettoyage ethnique est *« une tendance »*. Pour les Ossètes et la plupart des Russes de Vladikavkaz, *il ne fait pas de doute que* les Ingouches sont les agresseurs, capables de *« sauvageries »* minutieusement décrites et chaque jour amplifiées. Femmes découpées en morceaux, hommes dépecés vivants et *« salés »* abondent dans les récits des habitants de la ville.

Sans compter les *« richesses incalculables »* attribuées aux Ingouches, musulmans aisés dont beaucoup occupaient des postes en vue, y compris dans les organes du pouvoir. Tous sont unanimes : les Ingouches ne reviendront pas. *« S'ils reviennent, c'est le début de la guerre, qu'on les mette donc dans une réserve »*, déclare sans nuances Alexandre Balaboïka, un ataman des Cosaques du Terek (fleuve qui parcourt la région), qui sont aux côtés des Ossètes. *« Nous devons nous battre contre l'islamisation en cours du Caucase, ils* (les Ingouches) *sont armés par les Turcs et par d'autres pays musulmans »*, ajoute l'ataman.

Le constat de l'impossible retour des Ingouches est encore plus évident lorsqu'on parcourt les banlieues ravagées de Prigorodny. Partout, des centaines d'habitations ont été incendiées. Sur la porte de certaines de ces coquettes maisons en briques rouges, des panneaux informent le passant, ou l'éventuel assaillant, sur la « nationalité » des minorités qui sont restées : Arméniens, Ossètes, Russes. Des patrouilles de « volontaires » ossètes armés de fusils d'assaut bloquent les accès et parcourent les rues, officiellement pour « protéger » ceux qui sont restés, en fait visiblement pour éviter que les fuyards ne reviennent. *« Peut-être n'est-ce pas très correct de brûler les maisons, mais il est plus difficile de revenir quand on n'a plus de toit »*, ricane Merab, un Ossète qui rechigne à accompagner les étrangers dans ces quartiers désertés... – *(AFP.)*

IRLANDE : après les élections législatives

Le Parti travailliste est devenu une force politique majeure

A l'issue des élections législatives du 25 novembre, aucune formation n'a obtenu la majorité absolue et les pourparlers entre les principaux partis politiques en vue de former un gouvernement de coalition s'annoncent longues et difficiles

DUBLIN

de notre correspondant

Fort de son succès électoral, le Parti travailliste de M. Dick Spring devrait jouer un rôle déterminant dans le nouveau gouvernement du pays. Ayant doublé son score – de 10 à 20 % – et ayant remporté deux fois plus de sièges qu'il n'en avait dans le Parlement sortant – de 16 à 33 – le Parti travailliste est pour la première fois depuis la fondation de l'Etat une force politique majeure.

Même dans les régions rurales du pays, les candidats de la formation de M. Spring ont remporté un succès. Ce scrutin prolonge l'élection à la présidence de la République, en 1989, de la candidate travailliste, Mme Mary Robinson, et marque un tournant dans la vie politique du pays. La situation économique, avec trois cent mille chômeurs (soit 20 % de la population active) a contribué au succès des travaillistes. L'image jeune et dynamique de nombre de candidats de ce parti et de son chef M. Dick Spring – quarante-deux ans – a également contribué à la percée du Labour.

En revanche, les deux grands partis historiques irlandais sont en plein désarroi. Le parti Fianna Fail (nationaliste) a perdu dix sièges et 5 % de son électorat. Le seul réconfort du Fianna Fail, est l'échec, aussi de l'autre grande formation historique, le Fine Gael (centriste) de M. John Bruton. Il n'a bénéficié en rien des difficultés du gouvernement de coalition sortant. Au contraire, le nombre de ses députés a baissé de 55 à 45. Ils n'a eu le soutien que de 24 % de l'électorat en général et de 17 % dans la capitale. Autrement dit, 10 % de moins que le Parti travailliste. Une

alliance de gouvernement entre le Fianna Fail et les travaillistes, bien qu'elle ne soit pas exclue, semble peu probable. Une solution alternative serait une coalition du Fine Gael, des Démocrates progressistes de M. Desmond O'Malley – qui, malgré leur participation au gouvernement sortant, *ont augmenté* le nombre de leurs députés de six à dix – et des travaillistes, soit un total de 88 sièges sur 166 au Parlement. Cette alliance ne sera pas non plus facile à mettre sur pied.

Toutes les grandes formations politiques irlandaises se situent plus ou moins au centre, d'un point de vue économique, mais il y a tout de même des différences politiques entre elles, particulièrement en ce qui concerne la privatisation, contestée par les travaillistes, et le recours de l'Etat à l'emprunt, afin de créer des emplois, favorisé par la formation de M. Spring et repoussé avec véhémence par les deux autres formations.

Ces divergences ne devraient cependant pas empêcher la mise au point d'une plate-forme de gouvernement commune.

JOE MULHOLLAND

□ Le résultat des élections. – Fianna Fail, 39,1 % (– 5 %) ; 66 sièges (– 11). Fine Gael, 24,5 % (– 4,8 %) ; 44 sièges (– 11).

Parti travailliste : 19,3 % (+ 9,8 %) ; 33 sièges (+ 17).

Démocrates progressistes : 4,7 % (– 0,8 %) ; 9 sièges (+ 3).

Gauche démocratique : 2.8 % (– 2,2 %) ; 4 sièges (– 2).

Autres partis et non inscrits : 7 % ; 6 sièges.

(Il reste encore un siège à attribuer, le dépouillement ayant été contesté dans une circonscription de Dublin).

□ **Résultats du référendum sur l'avortement.** – A la question d'autoriser l'avortement lorsque la vie de la mère est en danger : 65 % ont voté contre ; 35 % pour.

A la question d'autoriser l'information sur l'avortement, 60 % ont voté pour ; 40 % contre.

A la question d'autoriser les femmes à se rendre à l'étranger pour se faire avorter, 62 % ont voté pour ; 38 % contre.

EN BREF

□ **ESPAGNE : manifestation contre le racisme à Barcelone.** – Plus de trente mille personnes – seize mille selon la police – ont manifesté dimanche 29 novembre dans le centre de Barcelone, à l'appel de l'association SOS-Racisme et de la plupart des partis et syndicats de Catalogne, pour protester contre le racisme et la xénophobie en Espagne, deux semaines après le meurtre d'une jeune Dominicaine et d'un Marocain. – *(AFP.)*

□ **Report de la création d'une zone de libre-échange en Europe centrale.** – La signature d'un accord sur la zone de libre-échange, *qui était prévue le* 30 novembre par les pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie), a été ajournée *sine die*, a annoncé, samedi 28 novembre, le ministre polonais de la coopération économique extérieure, M. Andrzej Arendarski. Le ministre a attribué ce report à des raisons *« économiques et politiques »*, parmi lesquelles la partition de la Tchécoslovaquie et le différend hungaro-slovaque sur le Danube. – *(AFP.)*

Alias.

NICOLAS TENZER, RODOLPHE DELACROIX.
C.E.R.A.P.

Les élites et la fin de la démocratie française

Quel rôle les élites doivent-elles jouer *dans une société démocratique moderne?* Le constat dressé par cet ouvrage étonnera le lecteur habitué au discours conformiste. Il décrit des élites déculturées, asociales, dépolitisées, désengagées des affaires publiques, des élites en crise dont le malaise se rapporte sur celui du corps social. Aujourd'hui, des élites responsables sont nécessaires à la démocratie.

Collection "Politique d'aujourd'hui"
232 pages - 148 F
puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Le désarroi des « casques bleus » français

Suite de la première page

Ainsi, au travers de ces péripéties, lors de sa « tournée des popotes » en Bosnie-Herzégovine, M. Mellick a pu mesurer par lui-même les difficultés auxquelles se heurtent les « casques bleus » français (1). Tous – chacun avec son style – lui ont dit combien ils se sentaient impuissants sur le terrain, gagnés par le pessimisme sur la nature exacte de la mission des Nations unies, et, à long terme, inquiets de ce qui se passera dans leur secteur une fois l'hiver achevé.

A Sarajevo, d'abord. Les 420 hommes du bataillon, proche de l'aéroport, ont la hantise des tireurs isolés – *« C'est une gangrène recrutée dans la lie de la société »*, constate leur « patron », le colonel Sartre – d'autant que Serbes et Bosniaques prennent au sommet des engagements que ne respectent pas leurs subordonnés sur place ou les éléments dits incontrôlés.

« Tout peut arriver », commente le colonel Davout, l'adjoint « opérations » du général Philippe Morillon, qui ajoute : *« Les dérapages sont quotidiens et on frôle l'incident à chaque fois »*, malgré la cessation des hostilités conclue le 10 novembre. *« Les Bosniaques deviennent de plus en plus radicaux et nerveux »*, observe le colonel Sartre. *« Les Serbes traînent les pieds »*, surenchérit le général Morillon qui parle, lui aussi, de double langage dans tous les camps en présence. *« On nous demande de jouer les bons offices*, explique-t-il, *mais l'arbitre doit pouvoir aussi siffler les pénalties et voir les coups sous la mêlée. »*

A Velika Kladusa, ensuite, d'où rayonnent les 1 356 hommes du bataillon français de Bosnie-Herzégovine, le ton n'est guère différent. *« La force des Nations unies*, confie le colonel Bresse à M. Mellick, *est en recherche d'identité. »* Face à *« une lutte pour le pouvoir entre les petits potentats locaux et un cinquième corps bosniaque qui viole le cessez-le-feu »*, constate-t-il. Face à *« des Serbes inquiets et menaçants, chez qui la tendance dure semble l'emporter »*, ajoute-t-il. Avec, aussi, *« des Croates présents dans la « poche » de Bihac »*, où, finalement, *« personne n'est prêt au dialogue »*.

« Toutes nos unités, avoue le colonel Bressé, *ont eu à essuyer des tirs directs ou indirects. »* C'est un T-55 serbe qui – pour le tester – tire 25 mètres en avant d'un blindé français Sagaie, dont *« l'équipage a eu chaud aux fesses »*. Ce sont des pièces anti-chars bosniaques qui attendent que le convoi humanitaire de l'ONU passe pour *« canarder »* les Serbes et les inciter à tirer sur les « casques bleus » français en mission de protection. *« Nous sommes entrés dans la période de tous les dangers, où tout peut basculer*, prédit le « patron » du bataillon. *Nous sommes prêts à risquer gros pour sauver des vies humaines, mais pas pour que des imbéciles en profitent. Nous ripostons en tirant en l'air. C'est suffi. Aura-t-on toujours cette chance ? »*

A ceux qui, au sein de l'ONU, accusent volontiers les Français de faire de *« l'activisme »*, c'est-à-dire de l'excès de zèle, ou *« de trop vouloir montrer le pavillon »* comme le traduit à sa façon le colonel Bresse, M. Mellick a répondu devant les cadres réunis du bataillon : *« Nous ne sommes pas le coq dressé sur ses ergots. Les armées françaises sont porteuses d'un message de fidélité aux droits de l'homme, complémentaire de celui des organisations humanitaires. Vous avez une compétence que tout le monde vous reconnaît et qui est le fruit d'un long héritage républicain. »*

Un arbitre et un repoussoir

Nombreux sont les officiers français en Bosnie-Herzégovine qui comparent, en privé, l'ONU à un pompier préoccupé de chercher à éteindre, feu après feu, les incendies qui éclatent partout, sans avoir une stratégie d'ensemble sur le long terme et sans dénoncer les pyromanes. Pour indispensable qu'elle soit, la double action humanitaire et militaire ne sert à rien, avancent-ils, si elle n'est pas accompagnée par une détermination politique et économique censée mettre fin aux intolérances de tous bords, aux privilèges des uns et des autres, à l'inexistence d'administrations entre les mains de *« chefs de bande »* et à la situation des 5 à 6 millions de *« pauvres »* que ce conflit a engendrés.

Un diplomate, M. Jean-Jacques Beaussou, le tout nouveau « patron » de la mission européenne de contrôle à Split, vient appuyer la thèse des militaires français.

Sanglé dans son uniforme blanc immaculé d'observateur européen – les *« marchands de glaces »* selon le surnom qui leur a été donné localement, – M. Beaussou n'a pas mâché ses mots devant le secrétaire d'Etat à la défense. *« Les forces de l'ONU*, a-t-il expliqué, *sont à la fois un arbitre et un repoussoir, accusées de partialité par les uns et par les autres. Les clivages sont très profonds dans la population, et les haines tenaces. On ne voit pas comment ils pourraient réapprendre à vivre ensemble. »*

Ce sentiment d'un *« mauvais piège »* tendu en ex-Yougoslavie et d'une situation condamnée à empirer, un second « patron » des observateurs européens le partage avec les « casques bleus ». En poste à Zagreb, M. Christian Lambert évoque, d'un ton désabusé, ses trois hypothèses qui ont en commun d'être pessimistes : ou c'est l'enlisement (la solution *« la plus probable »*, imagine-t-il), ou c'est le retrait de l'ONU (et *« sa capitulation »*), ou c'est une intervention militaire offensive *« pour que l'inaction des Nations unies ne soit pas interprétée, un jour, comme de la complicité envers le comportement totalitaire des Serbes et leurs pratiques inhumanitaires »*.

A l'adresse de M. Mellick, le jugement de M. Lambert a pris la forme d'un pressentiment. *« Compte tenu des provocations et des attaques serbes*, pronostique-t-il, *on ne pourra pas rester impuissant dans une position défensive et humiliante pour la communauté internationale. »*

JACQUES ISNARD

(1) M. Jacques Mellick, a, du mardi 24 au jeudi 26 novembre, fait une « tournée des popotes » en ex-Yougoslavie. Avec 4 750 « casques bleus » sur quelque 20 000 en provenance d'une vingtaine de pays, la France a fourni le plus fort contingent, notamment en Bosnie-Herzégovine.

M. Panic pourrait se présenter contre M. Milosevic à la présidence de la Serbie

Belgrade attendait, lundi 30 novembre, la décision de M. Milan Panic, actuellement premier ministre du gouvernement fédéral de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) de faire ou non acte de candidature à la présidence de la République serbe, contre M. Milosevic, aux élections du 20 décembre prochain. Dans l'entourage de M. Panic, on n'excluait pas samedi la possibilité qu'il se présente si les étudiants, qui ont lancé une action en sa faveur, recueillaient les 10 000 signatures nécessaires. En quelques heures, ils en avaient recueilli, samedi, plus de 6 000, selon l'agence Tanjug.

Le conflit qui oppose depuis plusieurs mois M. Panic au Parti socialiste (ex-communiste) et au Parti radical (ultra-nationaliste), partisans de M. Milosevic, a rebondi ces derniers jours avec la démission de deux ministres du gouvernement fédéral : celle de Mme Radmila Milentijevic, ministre sans portefeuille, samedi, et celle du ministre de l'économie, M. Nikola Sainovic, dimanche. L'un et l'autre étaient des proches de M. Milosevic. Mme Milentijevic, a reproché à la politique de M. Panic de manquer de *« caractère national »*. M. Sainovic, ancien ministre serbe de l'industrie, a pour sa part déclaré que la politique du gouvernement fédéral *« mettait en péril l'avenir de* [son] *peuple et menaçait de placer l'Etat dans une dépendance inadmissible vis-à-vis de l'étranger »*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Srebrenica ravitaillée.** – Un convoi d'aide des Nations unies a réussi à atteindre, samedi 28 novembre, la ville musulmane assiégée de Srebrenica (70 000 habitants), en Bosnie, après avoir été bloqué pendant trois jours par les Serbes. L'ONU avait déjà tenté à deux reprises, mais en vain, de ravitailler la ville, coupée du monde depuis le début de la guerre civile en avril. Selon des responsables du HCR, la population était dans un état proche de la famine ; les hôpitaux doivent soigner les blessés sans médicaments ni anesthésie. – *(Reuter.)*

□ **La FORPRONU empêchée de remplir son mandat.** – Dans un nouveau rapport sur les activités de la FORPRONU, M. Boutros-Ghali dénonce violemment les autorités serbes de la ville de Knin (Croatie), qui se livrent, selon lui, à des actions *« militaires provocatrices »* et *« créent ou perpétuent le désordre »*. Knin est le chef-lieu de l'enclave serbe sécessionniste de la Krajina, en Croatie. Selon M. Boutros-Ghali, le refus des autorités de Knin d'accepter la démilitarisation des zones protégées par les Nations unies et le retour des réfugiés mine *« deux des principes fondamentaux »* de l'intervention de l'ONU. *« Le Conseil de sécurité doit faire un choix difficile »* entre le retrait, avec le risque d'une reprise des hostilités, et le maintien de la FORPRONU, qui coûte cher et dont on ne sait pas si elle pourra finalement faire appliquer son mandat. – *(AFP.)*

□ **Dix-sept enfants bosniaques soignés en France.** – Dix-sept enfants blessés au cours des combats dans la région de Sarajevo sont arrivés samedi 28 novembre à Paris. Les enfants, dont onze étaient portés sur des civières, et les vingt-cinq membres de leurs familles qui les accompagnaient ont été accueillis à Orly par M. Bernard Kouchner. Certains devaient être hospitalisés dans la région parisienne, d'autres à Albertville, Lyon, Grenoble, Nantes et Strasbourg.

□ ***« Je ne pensais pas que c'était aussi compliqué ».*** – C'est ce qu'a déclaré M. Elie Wiesel après avoir rencontré successivement, dimanche 29 novembre, le président Alija Izetbegovic et le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. Des « casques bleus » de la FORPRONU avaient été requis pour escorter le Prix Nobel de la paix qui, la veille, avait souhaité visiter le camp de détention de Manjaca.

ABDERRAHMANE ADJERID
LE
HOGRA
ou
L'HUMILIATION
du
PEUPLE ALGÉRIEN
Premier témoignage à chaud sur les événements d'Algérie. L'auteur livre ses sentiments de manière objective.
DISTRIBUTION DISTIQUE

PRÉPARATION AUX ACCÈS DIRECTS EN 2e ANNÉE
HEC - ESCP - ESC
Admission sur licence
Sciences-Po
Admission sur licence
ESSEC
Admission sur Maîtrise
ipesup
18, rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris ✆ 43.25.63.30
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

OISE
L'ANGLAIS A OXFORD
cours ciblés et intensifs
pour étudiants, universitaires
et prépa grandes écoles
Oxford Intensive School of English
21, rue Théophile [illegible]
75015 P[illegible] 02

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

DIPLOMATIE

Une entorse aux règles de la monarchie belge

Deuxième visite d'Etat en France du roi Baudouin

Accompagné de la reine Fabiola, le roi Baudouin était attendu en France, lundi après-midi 30 novembre, pour une visite d'Etat de deux jours.

BRUXELLES
de notre correspondant

La précédente visite d'Etat du couple royal remonte à mai 1961, et, en Belgique, la règle veut que le souverain n'en fasse qu'une par pays pendant son règne. Le problème est que le fils de Léopold III est en train de battre un record de longévité monarchique. Il est monté sur le trône en 1951, deux années avant Elizabeth d'Angleterre... pour laquelle le grand apparat républicain de la visite d'Etat a été déployé trois fois. C'est donc une entorse à la règle monarchique qui est ainsi faite, neuf ans après la venue de M. Mitterrand en Belgique. Au demeurant, Baudouin le a l'intention de se rendre prochainement dans d'autres pays européens.

Les pouvoirs constitutionnels du roi étant assez limités, notamment en matière de politique étrangère, ce voyage est avant tout symbolique, sinon protocolaire. Leurs épreuves de santé communes peuvent néanmoins donner un tour plus humain que d'habitude au tête-à-tête du souverain et du président de la République. Le roi Baudouin a été opéré du cœur à l'hôpital Broussais de Paris en mars dernier. L'été précédent, il avait fallu lui enlever la prostate, après la découverte d'une tumeur cancéreuse.

Ces lourdes interventions chirurgicales, sur un homme né en 1930, ont relancé les spéculations sur la succession. Il paraît exclu que le prince Albert, de quatre ans le cadet du roi, monte un jour sur le trône. Son fils aîné, le prince Philippe, né en 1960, célibataire, est considéré comme l'héritier probable de la couronne. Le Palais commence à le mettre en avant. Un communiqué a révélé le 24 novembre qu'il avait travaillé incognito dans un coin perdu d'Ethiopie, en août, comme *« logisticien de Médecins sans frontières »*. Cela ne suffit pas à le rendre populaire et, depuis que le Parlement a annulé les dispositions interdisant aux femmes d'accéder au trône, certains, notamment en Flandre, s'interrogent sur les chances de sa sœur, la princesse Astrid, mariée à l'archiduc Lorenz de Habsbourg. La principale personnalité accompagnant le roi est M. Willy Claes, ministre des affaires étrangères. M. Jean-Luc Dehaene, premier ministre, avait fait pour sa part une visite à Paris le 10 juin.

De grandes convergences

Recevant quelques journalistes français à l'occasion de la visite du roi, il a souligné les *« grandes convergences entre la France et la Belgique, pays du noyau fondateur »* de la CEE. Le principal point de friction est la rivalité entre Bruxelles et Strasbourg pour accueillir le Parlement européen. Mais, même ce domaine, *« on fait des progrès »*, a assuré M. Dehaene. S'agissant du contentieux entre Paris et la Commission à propos du projet d'accord agricole avec les Etats-Unis, la position de M. Dehaene, tel qu'il s'exprimait il y a quelques jours, est nuancée : *« Nous comprenons la position française – nous avons aussi des agriculteur, – mais, comme nous sommes un petit pays ouvert, nous souhaitons un accord évitant la guerre commerciale et nous croyons aux effets bénéfiques de la libéralisation du commerce. »*

La Belgique est le troisième partenaire commercial de la France (après l'Allemagne et l'Italie), avec, depuis peu, un solde positif au profit de la France. Il y a 850 filiales françaises en Belgique et 300 filiales belges en France. Un Belge sur quatre prend ses vacances en France et ils sont 50 000 établis sur la Côte d'Azur. Plus de 75 000 Français sont immatriculés dans le royaume. Certains Belges, notamment ceux qui ont eu une carrière internationale, font à la France l'amitié d'inscrire leurs enfants au lycée français de Bruxelles, malgré des tarifs élevés. Malheureusement, cet établissement souffre de grèves à répétition, à cause d'un contentieux sur les salaires entre certains professeurs et l'administration de tutelle.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Selon le chancelier Kohl

L'Allemagne n'est pas prête à occuper un siège permanent au Conseil de sécurité

L'Allemagne n'accepterait pas d'occuper un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU si on le lui proposait aujourd'hui, a déclaré, dimanche 29 novembre, le chancelier Helmut Kohl.

« Nous sommes membres des Nations unies, mais une organisation ne peut pas avoir des membres qui ne font que revendiquer leurs droits et qui se dirigent vers la sortie en disant « Cela ne me regarde pas » *lorsqu'il s'agit de remplir son devoir »*, a déclaré M. Helmut Kohl. Le chancelier faisait allusion aux dispositions de la Constitution qu'invoquent les sociaux-démocrates et certains membres de la coalition pour s'opposer à toute participation allemande à une opération militaire hors de la zone de l'OTAN. En vertu de cette approche, il a été notamment décidé la semaine dernière que le destroyer allemand *Hamburg*, qui croise dans l'Adriatique, ne prendrait pas part à l'armement de navires soupçonnés de violer l'embargo imposé à la Serbie et au Monténégro, bien que l'ONU ait autorisé ce renforcement des contrôles. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Extension du « marché commun musulman » asiatique.** – Six pays ont rejoint, samedi 28 novembre à Islamabad, l'Organisation de coopération économique (ECO), le « marché commun musulman » asiatique créé en 1985 par la Turquie, l'Iran et le Pakistan. Les nouveaux membres sont l'Afghanistan, ainsi que cinq des six Républiques de l'ex-URSS à population en majorité islamique : l'Azerbaïdjan, le Kirghistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan. – *(AP, UPI.)*

ASIE

JAPON : ancien homme fort du parti au pouvoir

M. Kanemaru reconnaît certains liens avec la pègre

TOKYO
de notre correspondant

Lors d'une audition sur son lit d'hôpital par des parlementaires, vendredi 27 novembre, l'ancien homme fort du parti gouvernemental PLD, M. Shin Kanemaru, a reconnu, avoir été au courant de l'intervention d'un « parrain » de la pègre pour faire cesser le harcèlement dont était l'objet, en 1987, l'ancien premier ministre Noboru Takeshita de la part d'un groupuscule d'extrême droite. M. Kanemaru, hospitalisé pour une opération de la cataracte, était le troisième témoin entendu dans le cadre de l'enquête parlementaire sur le scandale Segawa Kyubin, après l'ex-président de cette société, M. Hiroyasu Watanabe, aujourd'hui en prison, et M. Takeshita.

Ces auditions n'ont pas apporté d'éclaircissements décisifs sur un scandale qui se révèle un des plus importants de l'après-guerre, tant par les tractations d'argent auxquels il a donné lieu que par les liens entre politiciens et milieu qu'il confirme (*le Monde* du 27 novembre). Ces dépositions sous serment ne sont pas exemptes de contradictions : M. Kanamaru a ainsi déclaré qu'il n'avait été au courant de l'intervention de la pègre qu'après qu'elle a eu lieu, alors que M. Watanabe soutient pour sa part qu'il avait donné son accord à une telle intervention.

En outre, selon des aveux antérieurs (non réitérés devant les parlementaires) de M. Watanabe, c'est lors d'une rencontre avec MM. Takeshita et Kanemaru que ceux-ci auraient été informés de la condition mise par le groupuscule de droite à un arrêt de sa campagne de harcèlement : une visite d'excuse à l'ex-premier ministre M. Tanaka, que cette équipe cherchait à déboulonner. M. Takeshita a dit qu'il n'avait eu qu'une *« vague impression »* que cette visite avait une relation avec les pressions dont il était l'objet de la part de l'extrême droite. Quant à M. Kanemaru, il ne se souvenait pas de cet épisode... ayant trop bu ce soir-là. Le recours à la pègre ne semble d'ailleurs pas troubler outre mesure l'ex-parrain du PLD : *« Peu importe le passé de quelqu'un qui secoure un enfant qui se noie »*, a-t-il déclaré. Mais M. Takeshita, qui patronne le plus puissant groupe du PLD et qui a dû quitter ses fonctions de premier ministre en 1989 à la suite du scandale Recruit, peut-il passer pour un enfant ?

Comme en témoignent les commentaires de la presse et les réactions, parfois indignées, des passants interrogés à la télévision, ces dépositions n'ont convaincu personne. Certains députés conservateurs accusent même M. Takeshita de parjure. *« Si le Parlement ne parvient pas à faire la lumière sur ce scandale, le discrédit du monde politique s'accroîtra »*, écrit le quotidien *Yomiuri*. L'opposition demande, quant à elle, que M. Takeshita comparaisse à nouveau devant la Diète et renonce à son mandat parlementaire.

PHILIPPE PONS

□ **AFGHANISTAN : le Hezb menace ses prisonniers ex-soviétiques.** – Le Hezb-i-Islami, faction fondamentaliste afghane dirigée par M. Gulbuddin Hekmatyar, a menacé, samedi 28 novembre, d'exécuter les prisonniers de guerre ex-soviétiques qu'il détient depuis des années, ainsi que des diplomates russes, si Moscou ne cesse pas d'imprimer la monnaie du pays. Plus de trois cents membres de l'ex-armée rouge sont portés disparus. En principe, le dernier combattant soviétique a quitté l'Afghanistan début 1989. Une cinquantaine d'hommes seraient encore détenus par des moudjahidins, dont une majorité par le Hezb. – *(AFP.)*

□ **CHINE : nouvelles critiques contre la France.** – La commission permanente des affaires étrangères de l'Assemblée nationale populaire chinoise s'est déclarée *« choquée et irritée »*, dimanche 29 novembre, par la récente vente de soixante Mirage 2000-5 français à *Taïwan*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **PHILIPPINES : Mme Marcos empêchée de quitter le pays.** – Mme Imelda Marcos a été empêchée, samedi 28 novembre, de monter à bord d'un avion à destination de Hongkong. Elle est poursuivie, au civil et au pénal, pour soixante-quatorze chefs d'inculpation, en raison d'actes commis durant les vingt ans de « règne » de son époux, l'ex-dictateur Ferdinand Marcos. La justice philippine lui reproche en particulier sa complicité dans le détournement de plusieurs milliards de dollars. – *(AP, Reuter, UPI.)*

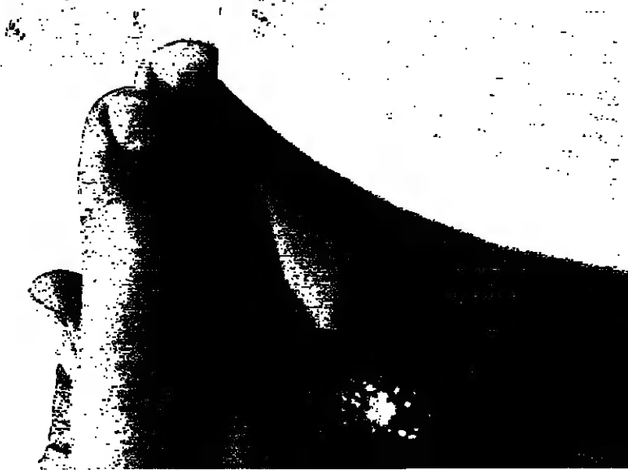

AMÉRIQUES

Venezuela : une « normalisation » toute relative

Deux jours après la tentative de coup d'Etat, qui a fait plus de 170 morts, des échanges de tirs continuaient dans la capitale

CARACAS
de notre envoyé spécial

Doit-on croire le président Carlos Andres Perez lorsqu'il affirme que *« la démocratie vénézuélienne est sortie consolidée de cette nouvelle épreuve »*, deux jours après la tentative de coup d'Etat du vendredi 27 novembre qui a fait quelque 170 morts, dont au moins 142 civils, selon le premier bilan officiel? Les ministres de son gouvernement se relaient devant les caméras de télévision pour tenter de convaincre la population que *« la situation est totalement normalisée »*, même si le couvre-feu est toujours en vigueur de 22 heures à 5 heures et si les garanties constitutionnelles demeurent suspendues.

Pourtant, dimanche à la mi-journée, les échanges de tirs se poursuivaient autour de la prison de Catia, l'un des principaux centres de détention de la capitale, où plusieurs centaines de détenus se sont mutinés, profitant de la confusion créée par le putsch manqué. *« Les prisonniers se sont emparés d'un stock d'armes et nous tirent dessus »*, affirme un sergent de la police municipale, embusqué derrière le parapet d'une route qui fait face à la prison. Des détonations claquent. Impossible de savoir si les tirs viennent de la prison, des nombreux militaires qui l'encerclent ou de francs-tireurs rebelles qui, selon le sergent, sont encore postés dans les immeubles délabrés qui surplombent la zone. A l'abri, à quelques centaines de mètres, un groupe de femmes, épouses et mères de prisonniers, affirment que plus d'une centaine de détenus ont été tués, implorant les autorités d'*« arrêter le massacre »*.

Dans le centre-ville, la *« normalisation »* paraît tout aussi relative. Samedi, des combats à l'arme automatique ont opposé pendant plus d'une heure rebelles et militaires fidèles au président Perez, après qu'un hélicoptère non identifié eut à nouveau bombardé le palais présidentiel de Miraflores. Les avenues qui entourent le palais sont jonchées de verre brisé, les façades sont criblées de balles et des carcasses de voitures et d'autobus incendiées encombrent la chaussée.

A tous les carrefours, des militaires et des policiers vêtus de gilets pare-balles et équipés de fusils d'assaut scrutent nerveusement les passants et les véhicules. Quelques épiciers vendent des aliments à travers les grilles de leur établissement et de longues queues se forment devant les distributeurs automatiques des banques qui n'ont pas rouvert leurs portes.

1 200 militaires sous les verrous

Au palais de Miraflores, où le président Perez reçoit une délégation de citoyens venus lui remettre une *« déclaration pour la défense du pays »*, les soldats sont toujours en état d'alerte. Les bombes lâchées vendredi par les avions des rebelles ont causé de sérieux dégâts, et l'on sent que la suspicion règne chez les militaires. *« Les deux tentatives de coup d'Etat menées cette année pour détruire la démocratie sont le fait d'une mafia militaire qui s'est constituée il y a dix ans »*, affirme le président. Il ajoute qu' *« un secteur minoritaire des forces aériennes – résidu de la tentative de putsch du 4 février dernier s'appuyant sur les vieux guérilleros extrémistes du temps de la subversion communiste – est responsable des actes de barbarie »* de vendredi dernier.

Pour conclure, le président se félicite de *« la conduite magistrale du peuple vénézuélien »*, qui n'a pas répondu à l'appel à l'insurrection du lieutenant-colonel Hugo Chavez (le leader du putsch manqué du 4 février toujours en prison) diffusé pendant plus de trois heures vendredi par les télévisions contrôlées par les rebelles.

Le nombre de militaires arrêtés – cinq cents officiers et sept cents soldats, selon le ministre de la défense, le général Ivan Dario Jimenez – montre cependant l'ampleur de la conspiration. Toujours selon le ministre de la défense, tous les membres d'une unité d'élite de la police, le « groupe Zeta », ont déserté pour rejoindre les rebelles et leurs alliés des organisations d'extrême gauche Tercer Camino (Troisième voie) et Bandera Roja (Drapeau rouge), dont le chef, Gabriel Puerta Aponte, a été tué.

Pour éviter les manœuvres dilatoires qui ont retardé les procès des putschistes de février, le président a annoncé qu'ils seraient jugés selon la procédure extraordinaire prévue par le code militaire : chaque accusé n'aura droit qu'à deux heures pour présenter sa défense, et le conseil de guerre pourra prononcer les jugements dans les dix jours.

Reste le cas des quatre-vingt-treize putschistes, qui ont pu s'enfuir à bord d'un avion Hercules C-130 en direction de la ville d'Iquitos, au Pérou. *« Nous avons demandé aux autorités péruviennes de nous rendre l'avion, les armes et de ne pas accorder l'asile à ces militaires, en raison de la manière absurde avec laquelle ils ont utilisé la violence »*, explique le ministre des affaires étrangères, le général en retraite Fernando Ochoa Antich, qui n'a pas été tout à fait entendu *(voir encadré)*.

Il est encore difficile d'évaluer les conséquences politiques des derniers événements. La population est sous le coup des bombardements et des scènes de guerre, d'une extrême violence, qui ont secoué la capitale et la ville de Maracay, à environ 70 kilomètres à l'ouest de Caracas. *« Carlos Andres Perez aurait tort de penser que sa cote de popularité est remontée parce que la population n'est pas descendue dans les rues. En fait, les gens ont eu peur »*, affirme Migdalia, une jeune étudiante. Dans plusieurs quartiers populaires, comme Catia, Cano-Amarillo ou 23-de-Enero, la population a manifesté en faveur des rebelles avant d'aller piller les centres commerciaux.

La classe politique, toutes tendances confondues, a fermement condamné la tentative de coup d'Etat et presse les Vénézuéliens de se rendre massivement aux urnes dimanche prochain pour élire les gouverneurs des provinces, les maires et les conseillers municipaux. Le gouvernement a promis, pour sa part, que la suspension des libertés constitutionnelles n'affectera pas la dernière semaine de campagne électorale.

JEAN-MICHEL CAROIT

Le Pérou accorde l'asile politique à des putschistes

Le président péruvien Alberto Fujimori a annoncé, dimanche 29 novembre, que son pays accordera l'asile politique aux 93 militaires vénézuéliens dirigés par le général de brigade Francisco Efrain Visconti, l'un des cerveaux de la tentative de putsch de vendredi contre le président vénézuélien, Carlos Andres Perez. M. Fujimori a *expliqué qu'il désirait « sauver la vie »* de ces militaires.

L'avion Hercules C-130 des forces aériennes vénézuéliennes *utilisé par les militaires rebelles* pour se poser vendredi soir à Iquitos (1 400 kilomètres au nord-est de Lima), sera cependant restitué aux autorités vénézuéliennes avec les armes et les munitions des rebelles, a ajouté M. Fujimori.

Le Venezuela, qui avait rompu unilatéralement en avril dernier ses relations diplomatiques avec le Pérou pour protester contre le « coup d'Etat civil » du président Fujimori, avait souhaité que le gouvernement péruvien n'accorde pas l'asile politique aux fuyards. – *(AFP, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

IRAK

Bagdad dément avoir obtenu secrètement des armes de Washington et Londres

Dans une déclaration à la BBC à New-York, le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, a affirmé, dimanche 29 novembre, que les gouvernements américain et britannique n'avaient pas *« participé secrètement à la fourniture d'équipements militaires à l'Irak »* avant la guerre du Golfe. *« Ces allégations ont été lancées à des fins de politique intérieure et au moment de la campagne présidentielle aux Etats-Unis »*, a indiqué M. Aziz.

Par ailleurs, selon le *Los Angeles Times*, la Jordanie a fourni de la technologie américaine à l'Irak après l'invasion du Koweït et pendant la guerre du Golfe. Mais un responsable du département d'Etat a indiqué que Washington ne *« possède pas de confirmation de mouvement de pièces de rechange ou d'équipements militaires de Jordanie vers l'Irak »* durant le conflit. – *(AFP.)*

SOMALIE

Les principaux chefs de factions approuvent le projet d'intervention étrangère

Alors que les pourparlers sur l'envoi d'une force d'intervention humanitaire en Somalie s'intensifient au siège des Nations unies et à Washington, sur place, les deux principaux chefs de factions, M. Ali Mahdi et le général Aïdid, ont réservé un bon accueil à ce projet.

M. Ali Mahdi a estimé, dans un communiqué, que *« l'envoi de troupes étrangères représente un geste concret qui assurera une distribution efficace des vivres »*. Cette réaction du « président par intérim » n'a rien de surprenant puisqu'il a déjà réclamé le renforcement du contingent des « casques bleus » à plusieurs reprises.

Le général Aïdid, qui s'obstinait jusqu'à présent à refuser le déploiement des cinq cents « casques bleus » pakistanais présents dans la capitale, a pour sa part affirmé que *« l'initiative américaine* [Washington envisage l'envoi de trente mille hommes] *peut aider la Somalie à se remettre sur une base solide si elle est réalisée en même temps que la plate-forme politique de l'Alliance nationale somalienne »*.

Il n'est plus question, pour le rival de M. Ali Mahdi, de dénoncer l' *« occupation étrangère »*, mais de sauver cette alliance, scellée en août dernier avec différents mouvements armés, afin de concrétiser sur le terrain politique ses victoires dans le sud du pays. – *(Corresp.)*

□ **CAMEROUN : les Etats-Unis ont suspendu leur aide.** – Les Etats-Unis ont suspendu leur aide au Cameroun, a indiqué dimanche 29 novembre une source proche de l'ambassade américaine à Yaoundé, selon laquelle Washington souhaite la levée de l'état d'urgence instauré il y a un mois dans la province du Nord-Ouest anglophone, et déplore l'assignation à résidence de M. John Fru Ndi, le dirigeant du Social Democratic Front (SDF, principal parti d'opposition). Cette suspension, qui s'étend sur une période de quatre à six mois éventuellement renouvelable, porte sur une aide d'environ 14 millions de dollars. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : un journaliste assassiné.** – Un journaliste de la télévision, Declaud Djerabe, a été tué de deux balles tirées à bout portant, samedi 28 novembre, par des inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. Dans un communiqué conjoint, la Ligue tchadienne des droits de l'homme, l'Union des journalistes tchadiens et l'Union des syndicats tchadiens ont rappelé que déjà deux journalistes avaient été assassinés depuis le début de l'année, et ont estimé que *« ces assassinats, maquillés en crimes crapuleux, sont l'illustration flagrante d'une situation de terreur permanente »*. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : un ex-leader du Mouvement des enfants des rues condamné à la prison** – M. Wolmer Nacimiento, ex-coordonnateur du Mouvement national des enfants des rues, a été condamné, vendredi 27 novembre, à sept ans et quatre mois de prison pour diffamation et calomnies contre des juges de Rio. Il avait accusé ces derniers de faire partie d'une *« mafia »* mêlée aux assassinats d'enfants des rues. – *(AFP.)*

(Publicité)

AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Depuis quelques années, dans un certain nombre de secteurs – grandes entreprises, publicité, recherche scientifique, audiovisuel – et jusqu'au sein de l'appareil d'État, quelques « décideurs » se sont mis en tête de faire renoncer la France à sa propre langue et de la faire parler anglais, ou plutôt américain.

Préoccupées par cette situation, et au nom, entre autres, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, particulièrement en ce qui concerne leur culture et leur langue, plus de trois cents personnalités demandaient solennellement, le 11 juillet 1992, au président de la République, au gouvernement et aux membres du Parlement :

1) De diversifier l'apprentissage des langues étrangères en France en organisant réellement l'égalité de leur enseignement ;

2) D'agir pour accroître la place de l'information et de la création audiovisuelles d'expression française en France et dans le monde ;

3) D'assurer l'usage effectif du français à tous les niveaux des institutions européennes ; de ne plus accepter les interprétations partisanes de certains commissaires ou juges qui, à Bruxelles et à Luxembourg, détournent de son sens l'article 30 du traité de Rome sur la libre circulation des biens et des services pour torpiller toute législation linguistique, alors que le recours à l'article 36 du même traité – relatif à la protection du consommateur et du patrimoine – et un peu de fermeté permettraient de les contrer ;

4) De rappeler dans la Constitution non seulement que le français est la langue de la République – mesure votée par le Parlement à la suite, notamment, de l'action des auteurs du présent appel – mais que c'est la langue de l'enseignement et du travail, et d'y introduire le principe de la participation de la France à la construction d'une communauté francophone internationale, construction non moins nécessaire que celle de l'Europe ;

5) Et de transformer la loi du 31 décembre 1975 sur l'emploi de la langue française afin qu'elle traite de tous les aspects de son usage en France et qu'elle soit effectivement appliquée.

800 nouveaux signataires s'associent à cet appel :

Dominique AURY, Roland BERTIN, Antoine BLANCA, Constantin BYZANTIOS, Jacques CALVET, Jean-Claude CARRIÈRE, Geneviève CASILE, CAVANNA, Marie CHAIX, Raphaël CONFIANT, Claude CONFORTÈS, Jean-Louis CURTIS, André DANZIN, Bérangère DAUTIN, Regine DEFORGES, Jean DESAILLY, Manuel de DIEGUEZ, Anny DUPEREY, Yves DUTEIL, Jean FERRAT, Pierre-Marie GALLOIS, Yves GASC, Alain GERBER, Francis GIROD, Gérald GODIN, François GOGUEL, Hugues GOUNELLE de PONTANELLE, Marcel HANOUN, Pauline JULIEN, Jacques LACARRIÈRE, Jacques LE CORNEC, Danièle LEBRUN, Audi LITOFF, Claude MOISY, Jöe NORDMANN, Pierre PERRAULT, Claude PIÉPLU, Patrick RENAUDOT, Catherine SAMIE, Roger SOMVILLE, Antoinette SPAAK, Kazuari SUZUMURA, Gilles TREMBLAY, Pierre VADEBONCŒUR, Simone VALÈRE, José VAN DAM, Auguste VIATTE, Jean-Marie VILLÉGLÉ, Jacques de la VILLEGLÉ, Roland ADELINE, Nuri ALBALA, Jean ALEXANDRE, Elisabeth-Nicole ALEXANIAN-ANGELET, Yves-Marie ALLAIN, Marianne ALLARD, Viviane ALLETON, Claude ALTERSOHN, Barthélemy AMENGUAL, Dimitri T. ANALIS, François ANDRÉ, Benoît ANGELET, Patrice ANGELINI, Marie-Hélène ANGELINI-TREVET, René ARCHAMBAULT, Alain ARDITI, Paul-Louis AUDAT, Albert AUDUBERT, Rousda AYACHE, Albert AYGUESPARSE, Janine BABILLOT, Françoise BABILLOT, Christian BABOUIN-JAUBERT, Jean-Pierre BACQUÉ, Georges BAGUET, Sonia BAILLY, Willy BAL, Jean BALESTAS, Jeannette BALHAN, Marcel BANCILHON, Martine BANOUN, Jean-Pol BARAS, Thérèse BARATTE, Roger BARDIN, Daniel BARNABÉ, Guy BARROIL, Gabriel BARTHÉLEMY, Monique BARTHOLÉ, Serge BASSE, Eric BASSO, Jean BASTAIRE, Jules BASTIN, Jean BAUDET, Marie-Andrée BEAUDET, Eugène BEAUPAIN, Achille BECHET, Jean-Claude BEETSCHEN, Roland BÉGUELIN, Bernard BEIGNIER, Nicole BÉJON, Jean BELLENGER, Yvonne BELLENGER, Catherine BELLE, Alain de BENOIST, Maurice-Léon BENOISTE, Marie-Claude BERARD-LAESSER, Geneviève BERGÉ, Colette BERGER, Vincent BERGER, Geneviève BERGER, Josette BERGÈS, Philippe BERGOT, Yves BERNARD, Jean-François BERNARD BECHARIES, Guy BERRA, Joseph BERTHON, Eric BERTHOUD, Charles BERTIN, Pierre BERTRAND, Jean-Paul BERTRAND, Etienne Marie BERTRAND, Odile BERTRAND, Jean-Louis BESNARD, Pierre BESNARD, Jacques BIANCARELLI, Laurent BIEN, Guy Sylvio BIGAIGNON, Claire BLAIRON, Antoine BLANCA, Danièle BLANCHON, André BLAVIER, Jacques BLUMENTHAL, Elisabeth BOI, Jean BOLLOT, Aimée BOLOGNE-LEMAIRE, Joseph BOLY, Daniel BONIN, Christian BONNOUR, Marc BONNAUD, Luc BONNAUD, Jean BONNEVILLE, Chantal BONOUDINE, Michel BONTE, Guy BORDIN, René BORNE, André BOSMANS, Jean BOUCLON, Henri-Charles BOULEZ, G. BOURDOISEAU, Jean BOURDON, Claude BOURET, Jean-Louis BOURQUE, Xavier BOUZIAT, Stéphane BRABANT, Marcel BRACHOT, Jacqueline BRADFER, Vincent BRAUD, Michel BREM, Gabriel BROSSARD, Bernard BROUAZIN, Michel BRUNEAU, Jeanine BRUNINX, Pierre BRUYELLE, Pierre-Alain BUBLIN, René BUCCO-RIBOULAT, Wilmain BUNTGENS, Christian C. BURG, Colette BURGEON, Philippe BUSQUIN, Michel CAHEN, Etienne CALMEYN, Suzanne CAMBRON, Gilberte CAMUS, Jean-François CAMUS, Henri CANAGUIER, Georges CAPDESSUS, José CAPELLE, Isabelle CARLIER, Jacques CAROL, Paulo de CARVALHO, Yves CASANOVA, Paul CASSAN, Noël CATHERINE, Alain CAVELIER, Nadine CAVELIER-ERMOLIEFF, Jean-Paul CÉLIS, Régine CHAIX, Louis CHALON, Claude CHAMPAUD, Armand de CHAMPRIS, Isabelle CHANTEMESSE, Magda CHARLES, André CHARLIER, Roger CHARRASSE, Jacques CHATAGNER, Roger CHATELAIN, Guy CHATY, Marie-Claude CHAUDONNERET, Jean CHAUDONNERET, Jean-Paul CHAUMETON, Bruno CHAVANE, Paule CHAVASSE, Jean-François CHENU, Michel CHEVALLIER, Fabien CHIRON, Louis CHRISTIAENS, Sylvestre CLANCIER, Marie-Claire CLAUSSE, Raymond CLAUSSE, Guy CLÉMENT COGNÉ, Georges CLERFAYT, Pierre COGNAT, Suzanne COIRINT LOFF, Jean-Paul COLIN, Luc COLLÈS, Aimée COLLY, Jean COMMOT, René COMOTH, Gérard COMTE, Georges COMTE, Jean-Paul CONRARDY, Janine COOREMAN, Franck COQUET, Claude COSTE, Suzanne COTTO, Jean-Claude COULON, Alain COULON, Roland COUNET, Gérard COURANT, Jean-Claude COURTOIS, Christiane COURTOIS, Pierre COUSTEIX, Anne COUTEAU, Michel COUTHURES, Roger CRAVATTE, Serge CREUZ, Michel CROUZET, Micheline CUENIN, Jean-Pierre CUQ, Gilbert DAGALIAN, Jean-Pierre DAGORN, Francis DAIX, Guy DALENS, Jacques DALLOZ, Hervé DAMOIZEAU, Francis DANVERS-AMEDIEN, Simonne DARANTIERE, Christian DARLOT, Robert DARVENNES, Louis DAUBIER, François René DAVENNE, Pierre DAVET, Vahé-Pascal DAVIDIAN, P. DAZORD, Françoise DAZORT, Philippe DAZY, Frans DE HAES, Denis DEBATENE, Sophie DEBATENE, Jacques DEBRAY, Guy DECAMPS, Fernand DECHAMPS, M.-Elie DECHESNE, Maurice DECHESNE, Christian DEGAND, Michel DEGROOT, Roger DEHAYBE, Pierre DEHUT, André DEISSER, Gerald DELABIE, Roland DELAITE, Gérard DELAPLACE, Maurice DELARUE, Agnès Rosine DELBART, Paul DELBOUILLE, Bernard DELEBECQUE, Maurice DELEFORGE, Pierre DELIGNY, Roger DELIZÉE, Claude DELLACHERIE, Isabelle DELORD-PHILIPPE, Francis DELPÉRÉE, Marie-Claude DELVIGNE, Lucien DENISE, Danièle DESFORGES, Georges DÉSIR, Claude DESMEDT, Michel DESPLAND, Lionel DESPRES, Francis DESRUMAUX, Jean-Paul DEUDON, Jenny DEVAUX, Jeannine DEVAUX, Thierry DEVYNCK, Jean DEVYVER, Elie DEWORNE, Stéphane DI VITTORIO, Charles de DIANOUS, Panayote Elie DIMITRAS, Jean DOIGNON, Albert DOPPAGNE, Jean DOUMERGUE, Marie-Rose DUBEDOUT, Jacques DUBOIS, Pierre DUC, Francis DUCHATELET, Jean-Patrick DUCHESNE, Alain DUCOMET, Jacques DUCRET, Paule DUMICHEL, Jules DUPONT, Michel DUPOUX, Jacqueline DUSUZEAU, Pierre DUSUZEAU, Patricia DUTHION, Anne Myriam DUTRIEUE, Suzel DUVERDIER, Etienne DUVIEUSART, Henri ECHARD, Pierre EFRATAS, Max EGLY, Ginette EMPRIN, Jean-Louis ERNOTTE, Georges ÉTIENNE, Elisabeth ETIENNE, Ginette EVRARD, Raoul-Emile EVRARD, Robert FAIVRE, Jean FAIVRE, Marie-Marthe FANTINI, Monique FARBOS, Théo FAUCONNIER, Micheline FAURE, Jean FAURY, Jacques FAVIER, Robert FAVRE, Christine FAYE, Andrée FERRETTI, Raymond FÉVRIER, Jean FIEVET, Etienne FILION, Pierre-Marie FINKELSTEIN, Marie-Laure FINQUENEISEL, Paul FISCHER, Jacques FLIN, Jacques FLORET, Guy FOISSY, Michèle FOLACHIER, José FONTAINE, Roger FORGET, Dominique-Joseph FORTHOMME, José FOULLOUX, Claudine FOURÉ, Jean FOUREL, Jacques FOUREL, Lucie Claudine FOUREL, Thérèse de la FOURNIÈRE, Eric FRAJ, Alphonse FRANÇOIS, Béatrice FRESSON, Henri FRIER, Marie-Madeleine FRISSEN, Gérald FRYDMAN, Paul Robert FUCHS, André FUMOUX, Andre FUMOUX, Georges GABRIEL, Claude GAILLARD, Danièle GAILLARD, Guy GALAND, Pascal Emmanuel GALLET, Benoît GARCIA, Philippe GARCIA DE LA ROSA, Pierre GARINO, André GATEAU, Jean GAVARD, Pierre GAZIO, Claire GEBEYLI, Joseph GELIS, Alain GELY, Louis GEMENNE, Paul-Henry GENDEBIEN, Danielle GENIE, Claude GENTIER, Monique GEOFFROY, Martine GÉRARD, Bernard GÉRARDIN, Jules GHEUDE, Bernard Paul GIAT, Gérard GIBERT, Raymond GILBERT, Charles GILGUY, Pierre-Yves GIUNTINI, André GLAUDE, Danielle GLAUDE, T.J. GLIMET, Jean GODARD, Olivier GOETSCHEL, Claude GOFFIN, Jacques GOHIER, Annie GOLDMANN, Georges-Arthur GOLDSCHMIDT, Didier GOSUIN, Henri GOUDET, Jogeborg GOULET, Yvan GRADIS, Odile GRAFMEYER MIQUEL, Robert GRÉGOIRE, Jean GRIESMAR, Claude-Nicolas GRIMBERT, Lucia GUÉRIN, Hubert GUICHAROUSSE, Marcel J. B. GUILLAUME, Philippe GUILLEMAIN, Frédéric GUILLOT, Jean GUISSARD, André GUYAUX, Gérard GYSELINCK, Nagib HADDAD, Pierre HALEN, Jean HAMARD, Jean A. HARDY, Thomas H. HARFIELD, Yvon HARMEGNIES, Thierry HAUMONT, Nicolas HEID, Henri HEINEMANN, Marc HENNEAUX, René HENOUMONT, Colette HENRION, André HERPIN, Jean-Louis HESS, Michel d'HEUR, Jean-Claude HOMBERG, Daniel HOMBERT, Jean HONORAT, Alain HORIC, Jacques HOYAUX, Claude HUBAULT, Fernand HUBERT, Jean HUBERT, Jean-Claude HUBY, Hélène HUGUET, Jean Emile HUMBLET, Vivianne HUMBLOT, H. IDOLEVOCI, Bruno ISBLED, Georges JACQUEMART, Emile JACQUEMIN, Hugues JACQUES, Edmond JACQUES, Jean JACQUES, Yves JACQUES, Pierre JANSEN, Charles JANSSENS, Marie-France JARBINET, André Baron JAUMOTTE, Bernard JAVAULT, Perrine JAY, René JAY, Thierry JEANCOURT-GALIGNANI, Roger JEANSON, Gérard JEUNET, Pierre JODOGNE, Pierre JODRY, André JORIS, Jacques JOSET, Jacques JOUANNET, Hugues JOURNÉS, Pierre JOURON, Bernard JOUVE, Guy JUCQUOIS, Jacques JULIEN, Claude J. JULIEN, Alain JUMEL, Pascaline JUSTE, Georges KAMARINOS, Christiane KAMEMANN, Patrick KAPLANIAN, Jean KELLENS, Gabriel KERSIT, Doyenne KERMEL-TORRES, José KERROS, Michèle KHAN, J. C. KOENIGER, Jacques LACAMBRE, Jean LACHAUD, André LAGASSE, Charles Etienne LAGASSE, André LAGNEAU, Frédéric LAJARRIGE, Philippe LALANNE-BERDOUTICQ, Marcel LAMAROLE, Roger LAMBRECHTS, Bernard LANDRY, Liliane LAPLAINE, Jacques LAPLANTE, Christian LAPORTE, Henri LAROSE, Jean LASSNER, Claudine LASSNER, Claude LATTA, Danielle LATTA, Adrien LAURANT, Lionel LAURANT, Jean LAUSIER, Marius LAVENCY, Claude LAVILLE, Jean-Pierre LE BRIGAND, Yves LE CAR, Yolande LE CORFF, Raymond LE COZ, Bernard LE FLOCH, Maurice LE MERRER, Jean-Michel LE PECQ, Maurice LEBEAU, Christian LEBRAT, Pascal LECLERC, Jean LECLERQ, Simone LECOANET, Michel LECOINTE, Albert LEDENT, Anne LEFEBVRE, Michel LEFRANÇOIS, Guy LÉGA, Anne LÉGARÉ, Jacques LEGENDRE, Freddy LEGIMBUHL, Patrice LEGRAND, Françoise LELLOUCHE, Monique LEMAIRE, Michel LEMONNIER, Michèle LENOBLE PINSON, Patrice LEROY, Didier LESCHL, Madeleine LEVEILLÉ, Pierre LEVIER, Monique LÉVY, Jean-Pierre LEY, Jacques LIENARD, Jean-Daniel LIEVIN, Henri LIMET, Yves LIMOGE, Colette LINTERMANS, Jean LLASERA, Marcel V. LOCQUIN, Maurice LOI, Michelle LOI, Charles LOMBAERTS, Jacques LORILLEUX, Gérard LOUBENS, Leon LOVENS, Monette LOZA, Yannick LUCEA, Gilbert LUIGI, Jean-Louis LUXEN, Muriel MADY, Claire Anne MAGNES, Olivier MAINGAIN, Camille MAIRE, Janine MAIRE, Anita MAISONNAS, Jean MARCHAL, Omer MARCHAL, Jean-Pierre MARCHAND, Robert MARÉCHAL, Alain MARGERIN, Patrice MARGERIN, Anne-Marie MARIANI, Bernard MARILLA, Robert MARRAST, Aubert MARTIN, Victor MARTIN-SCHMETS, Raymond MARTINOT DE PREUIL, Etienne MASQUPUY, Fernand MASSART, Jean-Pierre MASSAUT, Michel MASSON, Chantal MASSON-BOURQUE, Jacques MASSOT, Annick MATHIEU, Jacques MAURIN, Christian de MAUSSION, Frédéric MAX, Lambert MAYER, Muriel MAYETTE, Marcel MAZÉ, Abdoulaye Faty MBOW, Claude MEIDINGER, Tsomo MELASUO, Frédéric MELIER, Hubert MÉLIN, Joseph MÉLON, Lucien MERCIER, Jean-Jacques MÉRIC, Pierre MERLIN, Paul MERTENS, Maurice MESSIEZ, Guy MEUR, Jean MEURIOT, Daniel MICHAUX, Charles MICHEL, Gerd MICHELMANN, Jacques MIGNARD, Charles MINET, Léo MIQUEL, Monique MIQUET, José MIRVAL, Michel MOISAN, Philippe MOKRAOUI, Henriette MOLLET, Janos MOLNAR de PARNO, Philippe MONGIN, Yolanda MONTALVO APONTE, Jean-Claude MONTAVON, Yves MONTENAY, Robert MONTÉRO, Robert MOSON, Jean-Claude MOSSAY, Jean-Louis MOURGUE, Charles MULLER, Monique MUND-DOPCHIE, Madeleine NAZÉ, Alain NEBOUT, François NEYS, Gerd NICOLAS, Alexis NITZER, Armand NIVELLE, Daniel NOBET, Alain NOËL, Maryse NOGUEZ, Paul NOPÈRE, Yves NOUGUÉRÈDE, Nicole OLLIER, Louis OLLIVIER, Paul ORIOL, Denise OSSON, Denise OSSON, Thomas OWEN, Robert PAGÈS, Stéphane PALAY, Mercedes PALOMINA, Geneviève PASTRE, Evelyne PATLAGEAN, J. Roké PATOUDEM, André PATRIS, Paul PAVAUX, Jules Henri PEETERMANS, Jean-Marc PELLISSIER, Jacques PÉNE, François PERIN, Marcelle PERRET GENTIL DE KENZAC, Lucile PERROT, Laurent PERSONNE, Jacques PERSONNE, Pierre PERTUS, Noé de PESTER, Gérard PETIT, Stephen PETIVILLE, Edgar PICH, Bernard PIERRET, Gérard PIERROT, Marcelle PIPIEN, Jacques PIRET, Joseph PIRLET, Robert PLANCHARD, Marie-Reine PLANTE-CUNY, Jean-Marc PLONTEUX, Sergio POBLETTE, Jacques POHL, Guy POIZAT, Jean-Claude POLLET, Gilles POLYCARPE, Thierry Georges PONTUS, Marie-Dominique POT, Charles POTIER, Jacques POUJOL, Alain PRALON, Yves PRATS, Thierry PRIESTLEY, Marie Pierre PRUVOT, Pierre PURIE, Marc QUAGHEBEUR, Michel QUÉVIT, Raymond QUINOT, Pierre RACCURT, Claude RAISKY, Jean RAMBAUD, Roland RAVETON, Henry RAYNAL, Anne REBÉRIOUX, André REBOULLET, Manuel REBUFFEL, Jean-Pierre REISCH, José REMACLE, Pol REMY, François RENAUD, Jean-Claude RENDA, René RENOT, Yvan RENQUET, Isabelle REPAS, Georgette RISSER, Claude ROBERT, Jean-Daniel ROBERT, Philippe ROBERT, René ROBERT, Christian Julien ROBIN, Pierre Jean ROCA, Jean-Paul ROCCA SERRA, Jacques ROGISSART, Marie-Noëlle ROLLET, Jean-Louis ROMANENS, Paul ROMUS, Marthe ROSA, Arion ROSU, André ROUFFART, Bernard ROUSSEL, François-Gabriel ROUSSEL, André ROUSSEL, Ghislaine ROUSSEL, Jean ROVEA, Bruno ROY, Thomas RUDOLF, Pierre RUELLE, Andrée RUFFINONI, Délia RUFINO, Alain RUSCIO, Hervé de SABOULIN, Paul SABOURIN, André SAINT-GEORGES, Charles SAINT-PROT, Maryvonne SAISON, Pierre SALMON, Raymond SALOMON, Didier SALOMON, A. J. SANTA CROCE, Yves SARDA, Mariko SATO, Catherine SAUVAL, Jean-François SCHAAL, Jean-Marie SCHMITT, André SCHREURS, Émilie SCLIVANIOTIS, André SEMPOUX, Nadir SHAMS, Bernard SIGÉ, Nicole SIGÉ, Jean-Marie SIMONIS, Françoise SIMIONESCO, Françoise SIMONET, Dominique SINEUX, Viviane SMITH, Jeannine SOLOMONOVIC, Léo SOLOMONOVIC, Pascal SORDINO, Arlette SOUBRAS, France SOUBRAS, Noël SOUBRAS, Claude SOULE, Henri SPADIN, Emy SPELKENS, Philippe SPRUYT, Laurence STAJNOWICZ, Jean-Claude SUCHET, Guy SYLVIO BIGAIGNON, Michel TAURIAC, Maurice TESTARD, France THEORET, Claude-Evelinc THEROND, Bernard THIBAULT, Patrick THIERRY, Armand THIERY, Georges THINES, Régine THOMAS, Jean-Pierre THORETTON, Jeanine THYS, Jacques TINE, Willy TOMBELLE, Jean-Paul TOROK, Jean-François TOURNAIRE, Louise TOURNAYAN, Bernard TOURNUS, François TOUSSAINT, Yvon TRAFFI, Rodrigue TREMBLAY, Jean-Claude TRONC, Alain TYPLOT, Jacqueline ULLMANN, Louise VACCARO, Frans VAISSIÈRE, Doris-C. VALAYER, Jérôme VALDEYRON, Jean-Paul VANCROMBRUGGEN, Ignace VANDEVIVERE, Jean VANLIERDE, Christian VAQUIN, Jules VARLET, Guy VAXSSIER, Guy VAYSSIER, Jean-Pierre VÉDRINE, Michèle VENARD, Claire VERNET, Jean-Jacques VERSIERE, Daniel VEVER, Solange VIAN VERGNIERS, Robert VICTORIA, Françoise VIEUTANT, Renaud VIGNAL, Catherine VIGOURT, Jean-Claude VILLAIN, Bernard VOIRIN, René WALGRAFFE, Yves de WASSEIGE, Max WASTERLAIN, André WAUTIER, Jean WEBER, Roger WEBER, Emile WEGTSMAN, Jacques WEISS, Xavier WILLIANSON, André WILLIOT PARMENTIER, Armand WILMAIN, Marc WILMET, Noël de WINTER, Jeanine WORMS, Liliane WOUTERN, Yvan YLIEFF, Jourdain ZAMPERINI, Hubert ZELLER, Nicole ZUCCA, André ZUMKIR.

Pour signer cet appel, pour rejoindre l'association qui vient de se créer, pour obtenir avec elle de nouveaux résultats, en particulier le vote rapide par le Parlement d'une nouvelle loi linguistique, écrire à AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE, 33, boulevard Exelmans, 75016 Paris (les chèques de soutien sont à libeller à l'ordre d'*Avenir de la langue française*).

PROCHE-ORIENT

Au terme de son voyage en Jordanie

M. Mitterrand a réaffirmé que les dirigeants de l'OLP « sont des interlocuteurs qui s'imposent »

AMMAN
de notre envoyé spécial

Jusqu'au bout de son voyage au Proche-Orient, M. François Mitterrand aura souligné la nécessité de faire participer l'OLP aux négociations de paix israélo-arabes. Lors de la conférence de presse qu'il a tenue aux côtés du roi Hussein à Amman, samedi 28 novembre, avant de quitter la Jordanie, le chef de l'Etat a déclaré : *« L'on ne peut pas toujours récuser ceux qui sont là dans l'attente de ceux qui ne sont pas là. Cela relève d'un processus messianique. Pas un seul Palestinien ne m'a dit « je suis prêt à agir sans l'OLP ». L'autorité que l'OLP tire de l'ensemble des Palestiniens lui donne une sorte de consécration. Ce sont des interlocuteurs. Ils s'imposent ».* A propos des dirigeants palestiniens de l'intérieur qui seraient éventuellement consacrés par des élections dans les territoires occupés, M. Mitterrand a ajouté : *« Ils ne sont pas là, le jour où ils seront là, on verra bien. »*

Au diapason de M. Mitterrand sur ce point, le souverain jordanien s'est en revanche prononcé contre l'actuelle politique des « petits pas » – avalisée par la France : *« Le fait de morceler le problème, nous ne l'acceptons pas. Il faut une approche globale. »* Le roi semble ainsi exclure tout accord séparé entre Israël et la Jordanie tant que le fond du problème palestinien ne sera pas réglé.

Affirmant que la présence française s'était *« accrue »* dans la région, M. Mitterrand a critiqué implicitement la politique de ses prédécesseurs : *« Je n'ai pas hérité, a-t-il dit, d'une influence française active. Ça marchait même plutôt mal. »* Pour sa part, le roi a souhaité l'aide politique de la France : *« Il faut que nos amis jettent tout leur poids dans la balance afin de parvenir à une solution. »*

Evoquant sa récente opération d'un cancer, le roi Hussein a évoqué avec une certaine émotion l'avenir de la monarchie hachémite : *« Personne n'est plus mortel que moi. Mais la Jordanie n'est pas née avec moi. Et j'espère qu'elle se distinguera des autres pays de la région en assurant sa continuité historique. »*

Pendant le séjour de M. Mitterrand, les deux pays ont signé un protocole d'accord concernant notamment la formation médicale, les télécommunications, les équivalences de diplômes et le prochain lancement par la radio jordanienne d'une émission quotidienne en français.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Hors-d'œuvre et dessert

La conférence de presse commune tenue samedi 28 novembre à Amman par M. François Mitterrand et le roi Hussein de Jordanie a fourni l'occasion à Plantu d'obtenir du chef de l'Etat une réponse douce-amère à une question posée par notre collaborateur.

Montrant au président le dessin qu'il avait adressé, le matin même, au *Monde* (nos éditions datées 29 et 30 novembre) – et qui montrait le roi Hussein, M. Arafat, chef de l'OLP, et M. Rabin, premier ministre israélien assis à une table de restaurant pendant que M. Mitterrand, représenté en maître d'hôtel, leur disait *« Je veux bien prendre les commandes, mais la cuisine, c'est vous trois qui le ferez ! »* – Plantu lui a demandé si ce dessin lui inspirait une autre légende que celle-là.

« Vous auriez été bien inspiré, répondit le président, un brin agacé, de me demander plus tôt *de rédiger vos légendes »* avant de poursuivre : *« En ce qui concerne le dessin, j'aurais mis (après tout, on peut bien collaborer un moment) m'adressant aux trois personnes en question : « Vous n'en êtes pas encore aux hors-d'œuvre, mais j'espère que vous irez quand même jusqu'au dessert ! »* Une réplique qui déclencha un rire général, notamment celui du souverain jordanien et de son épouse, la reine Nour.

□ **ISRAËL : M. Itzhak Shamir hospitalisé.** – A la suite d'un malaise, l'ancien premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, âgé de soixante-dix-sept ans, a été admis, dimanche 29 novembre, à l'hôpital Tel-Hashomer, dans la banlieue de Tel-Aviv, où il devra rester quelques jours pour subir des examens, a indiqué la radio israélienne. La semaine dernière, M. Shamir avait annulé, pour raisons de santé, une rencontre prévue à Jérusalem avec M. François Mitterrand. – *(AFP.)*

□ **M. Mitterrand et les relations franco-iraniennes.** – Interrogé au cours de sa conférence de presse à Amman sur les relations entre la France et l'Iran, M. Mitterrand a déclaré : *« Avec l'Iran nous avons des relations diplomatiques. La chaleur n'est pas la caractéristique principale de ce type de relations, mais c'est comme cela. Nous n'avons pas d'amitié particulière avec l'Iran, nous sommes simplement fidèles au sens de l'histoire, qui veut que ce pays est depuis toujours un très grand pays et que nous n'avons pas à l'ignorer. »*

IRAN : terroriste devenu homme d'affaires

M. Anis Naccache milite en faveur des Musulmans de Bosnie

Partageant sa vie entre Téhéran et Beyrouth, depuis son expulsion de Paris en juillet 1990, après avoir été gracié par le président Mitterrand, M. Anis Naccache, ce Libanais qui avait tenté, en juillet 1980, d'assassiner en France l'ex-premier ministre iranien Chapour Bakhtiar, se mobilise aujourd'hui pour les Musulmans de Bosnie-Herzégovine. Devenu homme d'affaires, il affirme ne pas regretter son passé, ni renier l'attentat, qui avait fait deux victimes : une femme et un policier.

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Oui, il le referait, si c'était à refaire. Il suivrait *« certainement »* le même itinéraire – qui n'est pas, à ses yeux, celui d'un *« terroriste »* – même s'il se contente aujourd'hui, nous a-t-il déclaré, de *« suivre l'actualité politique »* sans participer à une *« action politique »*. Vouloir assassiner Chapour Bakhtiar était en 1980, dit-il, *« un devoir, un acte de défense d'une révolution, du choix du peuple iranien »*.

Car, pour lui, Chapour Bakhtiar n'était pas un opposant ordinaire : il était coupable d'avoir préparé *« une tentative d'assassinat contre l'imam Khomeiny en 1980 et d'avoir ourdi un coup d'Etat qu'il tentait de mettre à exécution à partir de son exil parisien. Il y avait des preuves... Et Bakhtiar avait été condamné par un tribunal révolutionnaire iranien »*. L'Iran était-il son commanditaire ? *« Ce qui m'a poussé à agir, c'est la volonté du peuple que j'ai vu crier dans la rue : mort à Bakhtiar ! »*, répond-il.

Fidèle à ses credos

Téhéran serait-il l'instigateur de l'assassinat – cette fois-ci réussi – de Chapour Bakhtiar, au mois d'août 1991, à Paris, ainsi que l'affirme l'opposition iranienne ? Non, répond M. Naccache, car, si, en 1980, vouloir tuer l'ex-premier ministre répondait à la fois à *« des raisons juridiques et à des impératifs politiques et de sécurité »*, en 1991, Bakhtiar *« ne représentait plus rien. On peut donc invoquer différentes hypothèses, dont les problèmes que Bakhtiar avait à l'intérieur de son propre mouvement »*.

Et lorsqu'on lui demande s'il approuve la mise à prix par l'Iran de la tête de Salman Rushdie, l'auteur des *Versets sataniques*, M. Naccache répond : *« Oui, si l'on se place du point de vue de la jurisprudence islamique. »* Mais il remarque que cette décision n'est *« peut-être pas compréhensible par tout le monde, parce que les mentalités diffèrent et les valeurs ne sont pas les mêmes : l'Occident doit savoir que le prophète de l'islam est très cher aux musulmans »*. Cependant, il n'en pose pas moins cette question : *« Pourquoi l'Iran n'a-t-il pas le droit de juger quelqu'un et de le faire exécuter hors de son territoire, alors que la Cour suprême des Etats-Unis autorise l'enlèvement à l'étranger de personnes recherchées par la justice américaine ? »*

M. Naccache, quarante et un ans, fait aujourd'hui de l'import-export. Le jeune homme au corps nerveux, dont on avait vu la photo lors de son arrestation en France, a pris de l'embonpoint. Il affirme être totalement libre de ses mouvements et s'il a choisi de vivre à Téhéran, c'est parce qu'il aime cette ville. Il dit avoir effectué des séjours dans plusieurs pays étrangers, sans préciser lesquels. Si *« l'âge et le fait que la révolution n'a plus besoin qu'on la défende puisqu'elle est soutenue et protégée par le peuple »* lui ont fait renoncer à l'action, il n'a pas pour autant renié ses credos.

Le terrorisme ? *« Les Etats-Unis sont le pays le plus terroriste du monde. »* Les accusations dont Téhéran est l'objet ? *« Quand on analyse la violence dans le monde, on ne peut pas braquer les projecteurs sur un seul pays, qui, du reste, n'a pas les moyens de terroriser la planète. C'est de la propagande, rien n'est fondé. Pourquoi, lorsque – comme l'Arabie saoudite, le grand ami de l'Occident – il aidait les moudjahidins afghans, islamistes l'Iran n'était-il pas montré du doigt ? »*

La priorité d'Anis Naccache aujourd'hui est la mobilisation pour les Musulmans de Bosnie-Herzégovine. *« Je suis déchiré par ce qui se passe,* dit-il. *Malheureusement, je n'ai pas assez de possibilités pour les aider, mais je fais de mon mieux. »* Il affirme participer aux collectes organisées en Iran, et aussi, *« en tant que personnalité relativement connue »*, il plaide en milieu étudiant pour une aide plus massive aux Musulmans de Bosnie. Il ne s'agit pas de les pousser à aller combattre – *« Je ne crois pas que les Bosniaques aient besoin de combattants »* – mais d'assurer une assistance humanitaire et une mobilisation politique plus grandes, afin *« de pousser le Conseil de sécurité de l'ONU à faire davantage »*.

Il se dit enfin *« affligé »* par *« la répression »* qui s'abat sur les islamistes en Algérie et en Egypte et *« guère heureux de voir quelques mouvements islamiques poussés à la violence par la répression »*.

De M. Mitterrand, à qui il doit sa mise en liberté, M. Naccache dit, le plus sérieusement du monde, que le président français *« a parfois une conscience humaine »* ; et il ajoute : *« M. Mitterrand s'intéresse aux droits de l'homme, au droit des peuples. Il a une bonne position sur le problème palestinien et ce qu'il a fait à propos de la Bosnie n'est peut-être pas suffisant, mais au moins a-t-il fait quelque chose... »*

MOUNA NAÏM

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : au cours d'un week-end particulièrement sanglant

Quatre Blancs ont été tués dans un attentat commis par des Noirs

Quatre Blancs ont été tués, et dix-sept autres personnes blessées (dont plusieurs Noirs), au cours d'un attentat commis, samedi 28 novembre, au club de golf de King William's Town, près d'East London, dans le sud du pays. Cet attentat – le premier de ce genre depuis le début du processus de négociation entre le pouvoir blanc et l'opposition noire – intervient peu de temps après l'annonce de la prochaine reprise des pourparlers entre l'ANC et le gouvernement (*le Monde* daté 29-30 novembre).

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Cinquante-sept convives étaient réunis pour un dîner de Noël, lorsque trois hommes armés ont fait irruption dans la salle. Ils ont alors lancé deux grenades et tiré des rafales d'armes automatiques. Deux couples de Blancs ont été tués sur le coup. L'un des blessés, le député du Parti national (NP) de King William's Town, M. Ray Radue, a décrit l'attaque, comme *« un carnage absolu »*, affirmant qu'au moins deux des assaillants étaient de jeunes Noirs.

Alors qu'une violence meurtrière règne dans les cités noires entre groupes rivaux, c'est la première fois depuis fort longtemps que des Noirs s'attaquent à des civils blancs. La police a offert une récompense de cent mille francs pour toute information pouvant conduire à l'arrestation de suspects. Vengeance, acte politique désespéré, ou tentative de déstabilisation, l'attaque de samedi soir – qui n'a pas été revendiquée – demeure inexpliquée. Le gouvernement, *« choqué »*, a immédiatement réagi, estimant que *« le dénominateur commun de toute cette violence »* est *« le non-respect de la vie humaine »*.

Cet attentat survient à la veille d'une rencontre bilatérale entre le gouvernement du président Frederik De Klerk et le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela, organisée, du 2 au 4 décembre, pour aplanir le terrain en vue des premières élections au suffrage universel de l'histoire du pays. Tour à tour, les deux principaux acteurs de la scène politique, MM. De Klerk et Mandela, ont dû reconnaître que des éléments indisciplinés et jusqu'au-boutistes, dans les deux camps, échappaient à tout contrôle.

King William's Town est située en bordure du Ciskei, homeland déclaré *« indépendant »* par Pretoria et dirigé par le général Gqozo, qui s'oppose à l'ANC. En septembre dernier, au cours d'une marche organisée par l'organisation de M. Mandela, les soldats du Ciskei avaient ouvert le feu, tuant une trentaine de personnes. Depuis cette date, quelque soixante-dix victimes sont tombées au cours d'affrontements mettant aux prises les forces de l'ordre du homeland et les militants de l'ANC.

Selon la police, trente personnes auraient été tuées au cours du dernier week-end : cinq membres de la Ligue de la jeunesse de l'ANC ont péri dans ce qui paraît être l'explosion accidentelle d'une grenade, dans le ghetto noir de Sebokeng, vendredi soir ; au moins huit autres personnes ont été victimes d'une « guerre des taxis » dans le *township* de Tembisa ; quatre membres d'une famille blanche ont été assassinés, au cours d'un cambriolage, samedi matin, près de Vereeniging ; enfin six personnes ont trouvé la mort au cours d'affrontements à Umlazi et à Kwamashu, tandis qu'un voleur était abattu par la police, près de Durban.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Les présidents gabonais et malien en visite officielle en France.** – Les présidents du Mali et du Gabon, MM. Alpha Oumar Konaré et Omar Bongo, devaient entamer, lundi 30 novembre, une visite officielle en France, au cours de laquelle chacun devrait rencontrer le président François Mitterrand. La visite de deux jours que le chef de l'Etat congolais, M. Pascal Lissouba, devait lui aussi effectuer à Paris, à compter de dimanche, a été reportée à une date ultérieure, selon une source autorisée à Brazzaville. – *(AFP.)*

AMÉRIQUE DU SUD

Il y a des Marchés qui Méritent le Déplacement

ARGENTINE, CHILI, VENEZUELA, PARAGUAY, URUGUAY, BRÉSIL, COLOMBIE, EQUATEUR... Autant de pays, autant de marchés à developper ou à conquérir, à l'exemple des grands groupes internationaux français dans des domaines aussi variés que l'automobile, les communications, l'energie, l'agro-alimentaire, etc...

AEROLINEAS ARGENTINAS vous ouvre les portes de l'Amerique du Sud et plus particulièrement celles de l'Argentine, offrant aux hommes d'affaires, aux industriels, des marchés à forts potentiels.

Tout est prêt maintenant pour vous accueillir.

AEROLINEAS ARGENTINAS, 8 vols par semaine depuis l'Europe vers l'Amérique du Sud et plus de 50 vols inter-américains depuis Buenos Aires vers les grands centres de chaque pays.

Une flotte moderne, un accueil et un service à bord parfaits pour savourer immédiatement l'hospitalité légendaire de l'Argentine.

L'Amérique du Sud des Affaires par AEROLINEAS ARGENTINAS, un monde à conquérir.

Pour en savoir plus, appelez votre Agence de Voyages ou AEROLINEAS ARGENTINAS.

AEROLINEAS ARGENTINAS

77, Champs-Elysées - 75008 PARIS
Tél. : (1) 43.59.02.96 - Fax : (1) 45.63.77.43

ELOGIE

POLITIQUE

Réuni en convention nationale

Le PS renouvelle son offre de « partenariat » en direction des écologistes

Le Parti socialiste, réuni en convention nationale, samedi 28 et dimanche 29 novembre à la Cité des sciences de La Villette, à Paris, a adopté le « contrat » qu'il proposera aux Français lors des élections législatives et désigné ses candidats dans plus de 90 % des circonscriptions. M. Laurent Fabius a annoncé la mise en place d'un conseil politique de campagne auquel participeront, outre les membres du bureau exécutif, MM. Michel Rocard, Jacques Delors, Jean Poperen, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Luc Mélenchon. Il a réaffirmé une *« proposition permanente de partenariat »*, adressée aux écologistes.

La convention nationale du Parti socialiste, réunie à huis clos, a adopté le « contrat » que les candidats du parti défendront devant les électeurs en mars prochain. M. Michel Charzat, chargé, au secrétariat national, de la préparation de ce document, après avoir rédigé le projet du parti et son programme, a expliqué qu'après le rappel de *« dix ans de réformes »* les socialistes doivent mettre en avant leur volonté de *« protéger les citoyens »*, l'ambition de *« réformer la société »* ne venant qu'au second rang et occupant moins de place dans leurs engagements. Dénonçant les prétentions réformistes de la droite, le député de Paris a affirmé : *« Quand elle dit « réforme », elle pense restauration; quand elle dit « cohésion sociale », elle pense loi du plus fort. »*

Les socialistes doivent mener *« l'offensive »*, a expliqué M. Charzat, sur *« cinq engagements » : « maintenir la protection sociale », « défendre l'éducation nationale », « partager le travail », « renouveler la démocratie », « promouvoir le développement durable »*. Affirmant que *« tous les clubs qui éclosent autour du parti s'engagent sur un chemin qu'avec notre projet, a-t-il dit, nous avons déjà parcouru »*, le député de Paris a demandé : *« Comment rassembler la gauche derrière le Parti socialiste si nous choisissons nous-mêmes d'aller mener la bataille ailleurs? »*

Dans son rapport introductif, le numéro deux du PS, M. Gérard Lindeperg, rocardien, avait dénoncé ceux qui *« doutent sur un parti qui serait à la dérive »* et qui *« spéculent sur ce qui serait* [la] *résignation* [des socialistes] *face à une défaite annoncée »*. Il avait rejeté, aussi, *« l'idée selon laquelle une écologie triomphante serait appelée à succéder au socialisme, comme ce dernier a pris le relais d'un radicalisme à bout de souffle »*. M. Fabius a expliqué que le PS doit rechercher une relation de *« partenariat »* avec les écologistes.

L'« imposture » de la droite

« La ligne qui doit être la nôtre en direction des écologistes dans les mois et, à la limite, les années qui viennent, c'est une proposition permanente de partenariat », a déclaré le premier secrétaire. Cette ligne de conduite doit accompagner, selon lui, au niveau du parti, l'effort des élus socialistes pour *« montrer concrètement »* que les socialistes sont *« à l'avant-garde de la démarche écologiste et environnementale »*. En même temps, a dit M. Fabius, le PS doit mener, *« avec tous ceux qui le veulent bien »*, une *« discussion sur le fond, accompagnée d'une discussion sur les perspectives électorales »*. Sans attendre, le PS entend présenter ses candidats dans le cadre d'une *« alliance des forces de progrès »*, comprenant aujourd'hui les radicaux de gauche et qu'il souhaite ouvrir aux écologistes.

Le député de la Seine-Maritime a souligné que, outre la défense de leur bilan, les socialistes doivent fonder leur campagne sur *« la mise en cause de la droite »*. Un tract est déjà imprimé pour dénoncer les professions de foi réformistes de la droite, en rappelant que, *« sur les cinquante réformes qui, depuis dix ans, ont fait avancer les choses en France, la droite a opposé cinquante fois « non »*, a indiqué le premier secrétaire. Il a insisté, en outre, sur l'*« imposture »* de l'opposition lorsqu'elle parle d'*« augmentation des salaires directs »*, ce qui implique, a-t-il dit, la *« diminution de la protection sociale »*.

Parlant des propositions du PS, M. Fabius a évoqué l'idée d'une *« cinquième prestation »* sociale qui, après l'assurance-maladie, les allocations familiales, les allocations de chômage et la retraite, couvrirait les *« risques d'exclusion de toutes sortes »*, notamment celui qui est lié à la grande dépendance des personnes âgées. Il a insisté, d'autre part, sur l'éducation nationale, qui doit être préservée et assouplie, et sur l'emploi, à propos duquel il a mis en avant les propositions d'*« initiative européenne de croissance »*, de *« partage et aménagement du temps de travail »* et d'*« égalité hommes-femmes »*.

M. Fabius a annoncé la réunion de l'ensemble des candidats du PS aux élections législatives les 12 et 13 décembre, à Paris, autour du premier ministre et de lui-même, puis celle des secrétaires de section en janvier. Appelant à confirmer et à faire sentir à l'extérieur le nécessaire rassemblement des socialistes, il a indiqué que le *« conseil politique »* chargé de *« donner son éclairage »* sur la conduite de la campagne sera composé du bureau exécutif du parti, élargi à MM. Michel Rocard, Jacques Delors, Jean-Pierre Chevènement, Jean Poperen et Jean-Luc Mélenchon. Cette proposition, a-t-il dit, *« n'exclut pas d'autres camarades qui, au gouvernement, pourront se joindre à nos travaux »*.

« Personne ne peut penser, a dit M. Fabius, *qu'il y aurait une échéance intermédiaire, sur laquelle on pourrait faire l'impasse, et une échéance importante, qui se présenterait, ensuite, dans les meilleurs termes possibles. Tout se tient. »* Le premier secrétaire estime que pour l'élection présidentielle les socialistes ont *« toutes* [leurs] *chances »*, tandis que les législatives *« peuvent se révéler très difficiles »*, mais il a invité le parti à ne pas attendre pour s'efforcer de convaincre les Français que *« le monde est trop dur pour le laisser aller à droite »*.

P. J.

(Lire page 8 l'article de Jean-Louis Saux sur la réunion du Conseil national des Verts.)

M. Chevènement entre deux chaises

M. Jean-Pierre Chevènement, qui n'a pas participé à la convention nationale du PS, samedi 28 et dimanche 29 novembre, à la Cité des sciences de La Villette, mais qui figure dans le conseil politique qui animera la campagne du PS pour les élections législatives, a déclaré, dimanche, sur France-Inter, que M. Michel Suchod, député de la Dordogne, non réinvesti par le PS, *« fait l'objet d'un règlement de comptes »*. Le député du Territoire-de-Belfort a affirmé que, pour évincer M. Suchod, membre de son courant, *« des irrégularités [...) ont été commises »*. *« Par conséquent,* a-t-il dit, *dès lors que M. Suchod se voit opposer un candidat fabusien à Bergerac, sans que les garanties de la démocratie interne aient été respectées, il peut légitimement, et même il doit, maintenir sa candidature aux prochaines élections législatives. J'irai le soutenir. »*

M. Suchod, qui a été devancé dans le vote des sections par un candidat fabusien, M. Renaud Boivert, a affirmé, de son côté, être victime de la volonté du premier secrétaire, M. Laurent Fabius, de transformer le PS en *« un parti d'alignement »*. Il a affirmé qu'il se présentera de toute façon. Il a déclaré, d'autre part, que M. Chevènement avait fait transmettre à la convention, *« pour information »*, sa propre désignation comme candidat par les militants socialistes de Belfort, mais qu'il *« ne demande pas véritablement l'investiture du parti national »*.

Cependant, neuf candidats du courant Socialisme et République, qui anime M. Chevènement, ont été investis, à leur demande, par le PS. Outre l'ancien ministre de la défense, on compte, parmi eux, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports (Paris, sixième circonscription). Entre le PS, qu'il ne quitte pas, et le Mouvement des citoyens, qu'il a créé et qui pourrait présenter ses propres candidats, M. Chevènement n'a pas choisi sur quelle chaise s'asseoir.

Vingt-cinq circonscriptions « réservées »

La convention nationale du Parti socialiste, réunie samedi 28 et dimanche 29 novembre, a désigné les candidats du parti dans quatre cent vingt-cinq circonscriptions sur cinq cent soixante-dix-sept. Pour quelques dizaines de circonscriptions, le candidat socialiste est en cours de désignation. En outre, dans le cadre de l'accord avec le Mouvement des radicaux de gauche, le PS soutiendra le représentant de cette formation dans trente-sept circonscriptions.

Vingt-cinq circonscriptions sont « réservées », autrement dit, pourraient être attribuées à des candidats non socialistes. Il s'agit de la quatrième de l'Ain, de la première et de la neuvième des Alpes-Maritimes, de la deuxième de la Corrèze, de la troisième de l'Eure, de la septième du Finistère, des deuxième, troisième et quatrième du Gard, de la neuvième de la Gironde, de la troisième de l'Indre-et-Loire, de la deuxième du Jura, de la deuxième de la Lozère, de la quatrième de la Marne, de la sixième du Morbihan, de la deuxième de la Nièvre, de la sixième du Nord, de la deuxième de l'Oise, de la troisième et de la sixième du Bas-Rhin, de la quatrième des Vosges, de la quatrième de l'Essonne, de la première des Hauts-de-Seine, de la douzième de la Seine-Saint-Denis, de la première du Val-d'Oise.

Ces circonscriptions sont, pour certaines, celles de députés socialistes sortants qui ne se représentent pas (*le Monde* daté 4-5 octobre) ou celles d'alliés du PS, tel M. Jean Charbonnel dans la deuxième de la Corrèze. Cependant, le PS a désigné un candidat dans la première de l'Yonne, ancienne circonscription de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et de l'aménagement rural, actuellement représentée par son suppléant.

Parmi les députés sortants qui souhaitaient se représenter, on compte quatre échecs devant les militants, confirmés par la convention. Il s'agit de Mme Denise Cacheux (Nord, 5e) et de MM. Michel Suchod (Dordogne, 2e), André Bellon (Alpes-de-Haute-Provence, 1re) et Jacques Lavédrine (Puy-de-Dôme, 4e). La règle admise par tous les courants ayant été de respecter le vote des sections, la commission des résolutions, qui a siégé jusqu'à 2 heures dans la nuit de samedi à dimanche, a entériné la désignation de M. Jean-Christophe Cambadélis, député sortant, dans la vingtième circonscription de Paris.

P. J.

□ **Rectification de vote.** – M. Roger Léron (PS, Drôme) nous a indiqué qu'il a été comptabilisé par erreur parmi les non-votants lors du scrutin sur la déclaration du gouvernement sur les négociations du GATT. M. Léron nous précise qu'il souhaitait s'exprimer en faveur de cette déclaration.

La médiation nécessaire

par Patrick Jarreau

LES socialistes ont retrouvé, samedi 28 et dimanche 29 novembre, à la Cité des sciences de La Villette, le goût de ces réunions qui correspondent à la fonction principale d'un parti politique : présenter des candidats aux élections. A la différence de celle qui avait précédé les élections de mars 1986, cette convention nationale n'a pas eu à sacrifier de députés sortants, le mode de scrutin, inchangé, permettant à tous de se représenter. Au reste, un dixième des membres du groupe socialiste de l'Assemblée nationale avaient décidé de ne pas revenir devant les électeurs. Parmi les autres, seuls quatre candidats à un nouveau mandat avaient échoué devant les militants, dont le vote a été confirmé par la convention.

Différente de celle de 1986, la convention l'a été tout autant de celle de 1988, qui avait vu un afflux de candidats – socialistes et non socialistes – à l'investiture du parti, appelé, alors, à redevenir la formation majoritaire à l'Assemblée nationale. Cette fois, en dépit de leur offre de vingt-cinq circonscriptions non pourvues, les socialistes restent isolés. Mis à part leurs traditionnels alliés radicaux de gauche, ils ne trouvent pas de partenaire pour défendre avec eux le bilan de la gauche au pouvoir ni pour promouvoir la *« protection des citoyens »* qu'ils ont inscrite en tête de leur programme, avant la *« réforme de la société »*.

Les écologistes restent sourds à l'*« offre permanente de partenariat »*, que leur a renouvelée M. Laurent Fabius *(lire page 8)*. Ni candidats communs ni promesses de désistements ne s'annoncent à l'horizon du PS. Or, celui-ci se trouve devant un vrai dilemme : que faire là où son candidat sera devancé, au premier tour, par le candidat unique des Verts et de Génération Ecologie? Se maintenir, au risque de faire passer la droite? Appeler à voter pour l'écologiste, ainsi reconnu et proclamé comme partenaire, sans engagement de sa part, ou comme héritier providentiel d'un projet de gauche que le PS ne pourrait plus soutenir?

Les socialistes récusent l'idée d'un changement d'époque qui ferait des écologistes la nouvelle génération de la gauche, après les radicaux et les enfants de Jaurès et de Blum. Ils estiment qu'ils ont vocation à reprendre à leur compte les aspirations des défenseurs de l'environnement et à absorber, à terme, un courant politique qui n'aurait pas la consistance nécessaire pour devenir une force de gouvernement. Il reste, comme le dit M. Fabius, que les Verts et Génération Ecologie semblent bénéficier du rejet du PS par une partie de son électorat et qu'un accord avec ces formations apparaît comme la médiation nécessaire pour que les *socialistes se réconcilient avec leur* propre « base ».

Toute la difficulté provient du fait que les écologistes sont, eux, persuadés d'être d'autant plus crédibles auprès de ces électeurs qu'ils se refusent à tout accord, même tacite, avec le PS.

Cinq élections cantonales partielles...

AUDE : canton de Narbonne-sud (2e tour).

L., 10 552; V., 4 554; A., 56,84 %; E., 4 046.

Michel Moynier, div. d., c. m. de Narbonne, 2 893 (71,50 %) ELU;

Jean-Marcel Bichat, PS, 1 153 (28,49 %).

[Cette partielle a été provoquée par la démission d'Alain Madaule, div. d., premier adjoint au maire de Narbonne et conseiller régional qui a l'intention de se présenter aux prochaines législatives. La participation déjà faible au premier tour s'est accrue au second. Comme prévu, Michel Moynier qui, au premier tour, avait déjà obtenu la majorité absolue mais avec un score inférieur au quart des inscrits, est facilement élu. Avec 71,5 % des suffrages exprimés, il fait plus que son score du premier tour augmenté des voix des deux candidats d'extrême droite. Une partie de l'électorat écologiste semble s'être reporté sur son nom alors que le candidat socialiste, Jean-Marcel Bichat, collaborateur du premier ministre et ancien attaché parlementaire de François Mitterrand, est loin d'atteindre le total des voix PC-PS et Verts du premier tour. Ce canton reste un groupe divers droite de Nouveau Narbonne que dirige le maire de la ville, Hubert Mouly.

COTES-D'ARMOR : canton de Matignon (2e tour).

L., 10 227; V., 8 077; A., 21,02 %; E., 7 875.

Marie-Reine Tillon, PS, 4 007 (50,88 %) ..... ELUE.

Yves Sabouret, UDF, m. de Saint-Cast-le-Guildo, 3 868 (49,11 %).

[Marie-Reine Tillon a retrouvé son siège dont l'avait privé une décision du tribunal administratif de Rennes. Ce dernier avait, le 25 septembre dernier, fait droit à la demande d'annulation du scrutin de mars dernier, déposée par Yves Sabouret qui, devancé de cinq voix par la candidate socialiste, avait estimé que plusieurs bulletins avaient été déclarés *« nuls à tort »*.

Marie-Reine Tillon devance cette fois de 139 voix Yves Sabouret, ex-président-directeur général de La Cinq, alors que la mobilisation a été importante, frôlant les 80 %. A gauche, les reports ont pleinement joué pour Marie-Reine Tillon, qui a sans doute aussi bénéficié des voix écologistes pour refaire le handicap de 62 voix qu'elle comptait à l'issue du premier tour.]

LOIRE : canton de Montbrison (2e tour).

L., 16 375; V., 3 609; A., 77,96 %; E., 2 617.

Charles Bouniard, div. d., adj. m. de Montbrison, 2 617 (100 %) ELU.

[Adjoint au maire de Montbrison, chargé de l'urbanisme, Charles Bouniard, div. d., succède au maire de Montbrison, Guy Poirieux, UDF, devenu sénateur en septembre dernier, qui pour cause de cumul des mandats s'est démis de son mandat de conseiller général. Après le premier tour, Edmond Brunel, « de sensibilité RPR », maire de Savigneux, arrivé en deuxième position avait annoncé qu'il se désistait en faveur de M. Bouniard. Les autres candidats n'ayant pas obtenu un nombre de voix au moins égal à 10 % des inscrits, M. Bouniard était donc le seul candidat en lice pour le second tour. La participation est du fait de cette candidature unique très faible et le nombre de bulletins nuls élevé.

LOT : canton de Cahs (1er tour).

L., 3 507; V., 2 336; A., 33,39 %; E., 2 235.

Jean-Pierre Labro, PS, 779 (34,85 %); Claude Taillardas, sout. MRG et GE, m. de Catus, 685 (30,64 %); Patrick Molinié, RPR, 366 (16,37 %); Jean-Pierre Bergon, UDF, 211 (9,44 %); Henri Thamier, PC, 194 (8,68 %) BALLOTTAGE.

[Le candidat socialiste arrive en tête du premier tour de cette partielle organisée à la suite de la démission de Gérard Miquel du sénateur en septembre dernier et touché par le cumul des mandats. Il devrait l'emporter au second tour sans difficulté dans la mesure où le candidat MRG a annoncé son désistement en sa faveur et que les deux candidats de droite, absents en 1988, ne totalisent que 24,71 % des voix.

Gérard Miquel, PS, avait été réélu au premier tour de septembre 1988 avec 1 589 voix (87,21 %) contre 235 (12,78 %) à Maurice Segouffin, PC, sur 3 512 inscrits, 2 194 votants (soit 37,52 % d'abstention) et 1 822 suffrages exprimés.]

NIÈVRE : canton de La Charité-sur-Loire (1er tour).

L., 7 769; V., 4 418; A., 43,13 %; E., 4 319.

Jannick Larderet, RPR, 1 828 (42,32 %); Constantin Rodriguez, PS, m. de Champvoux, 1 112 (25,74 %); Claude Picq, PC, adj. m. de La Charité-sur-Loire, 505 (11,69 %); Robert Picq, Alternative rouge et verte (AREV), adj. m. de La Charité-sur-Loire, 351 (8,12 %); Jean-Jacques Dedieu, FN, 212 (4,90 %); Jean-Luc Dreumont, Verts, 155 (3,58 %); Thierry Valignat, div., 79 (1,82 %); Yvon Lagarde, div. d., 77 (1,78 %) BALLOTTAGE.

[Le tribunal administratif de Dijon avait annulé, le 5 octobre dernier, pour anomalies d'émargement, le scrutin de mars qui s'était soldé au second tour par le succès de Jannick Larderet, RPR, qui, avec 2 386 voix (50,84 %) devançait de quatre voix, Constantin Rodriguez, PS, sur 7 880 inscrits, 5 283 votants (soit 32,26 % d'abstention) et 4 768 exprimés. Au premier tour, les résultats étaient les suivants : L., 7 881; V., 5 710; A., 26,80 %; E., 5 382; Constantin Rodriguez, 1 541 (28,63 %); Jannick Larderet, 1 322 (24,56 %); Claude Picq, PC, adj. m. de La Charité-sur-Loire, 885 (16,44 %); Lionel Charlois, FN, 604 (11,22 %); Jean-Luc Dreumont, Verts, 664 (11,22 %); Janine Bernadac, UDF-PR, 426 (7,91 %).

Par rapport au scrutin de mars dernier auquel le conseiller général sortant, Robert Guillaume, PS, alors sénateur, ne participait pas, seule la candidate RPR progresse tant en voix qu'en points de pourcentage. En revanche, le candidat socialiste perd 2,89 points. Le recul est pour le PC de – 4,75, pour les Verts de – 7,64, pour le FN de – 6,32.]

... et une municipale

VOSGES : Golbey (2e tour).

L., 5 199; V., 3 562; A., 31,48 %; E., 3 562.

Liste conduite par Jean Alémani, div. g., m. s., 1 934 (55,86 %) 23 ELUS.

Liste conduite par Bernard Maffeis, PS, c. g., 1er adj. m. s., 967 (27,93 %) ..... 4 ELUS.

Liste conduite par Pierre Luraschi, div. d., 561 (16,20 %) 2 ELUS.

[Ce scrutin était devenu nécessaire, puisque plus du tiers des sièges de conseillers municipaux étaient vacants après la démission de vingt-deux des vingt-neuf élus, intervenue le 6 octobre dernier. Les démissionnaires reprochaient au maire son autorité, à leurs yeux, trop affirmée. M. Jean Alémani, maire sortant, conseiller général de 1976 à 1982, ancien conseiller régional, a quitté le PS en 1991.]

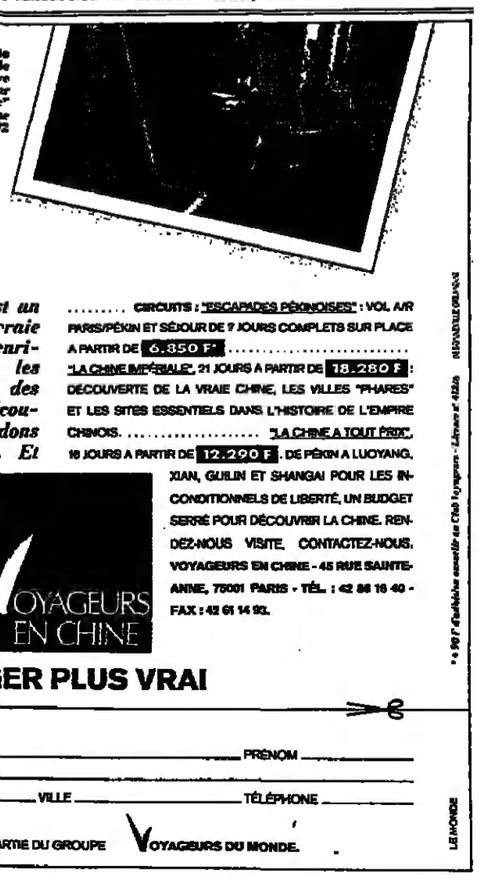

POLITIQUE

2

La réunion du conseil national des Verts

M. Waechter est contraint de partager la direction de son mouvement avec les amis de Mme Voynet

Indifférent aux offres de circonscriptions renouvelées par le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Laurent Fabius *(lire page 7)*, **le conseil national interrégional des Verts s'est exclusivement consacré, samedi 28 et dimanche 29 novembre à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), au renouvellement du collège exécutif, l'instance dirigeante du mouvement écologiste. M. Antoine Waechter a dû composer, à cette occasion, avec les amis de Mme Dominique Voynet, résolument favorables à l'alliance avec Génération Ecologie.**

Une élection peut en cacher plusieurs autres. Se souvenant avec humour de ces années, pas si lointaines, où les écologistes n'intéressaient jamais personne, un délégué des Verts assurait, en début de soirée, samedi 28 novembre, que *« l'affichage »* d'une union retrouvée serait garanti pour *« le journal de 20 heures »*. A 19 h 58, ce samedi, en effet, les quatre porte-parole nationaux des Verts pouvaient *« s'afficher »* ensemble devant les caméras de télévision, selon cet ordre du « hit-parade » écologiste : Mme Andrée Buchman (70,1 % des suffrages exprimés), M. Antoine Waechter (63,9 %), Mme Dominique Voynet (58,1 %) et M. Yves Cochet (55,3 %).

Mais dès le lendemain matin, dans la même Bourse du travail de Saint-Denis, le compromis devait voler en éclats, sur l'élection du poste de secrétaire national. Après son échec relatif, lors de l'assemblée générale de Chambéry, où sa liste pour l'élection des délégués nationaux au conseil national inter-régional des Verts (1) n'avait recueilli que 27,4 % des voix contre 39,1 % pour celle de Mme Voynet (*le Monde* du 17 novembre), M. Waechter espérait encore conserver une majorité interne, en agrégeant à sa propre sensibilité la quasi-totalité des petits courants minoritaires de son mouvement, y compris ceux des *« Khmers verts »*, opposés à un accord avec Génération Ecologie. Selon le scénario qu'il imaginait, pour conserver *« l'esprit maison »* face à des concurrents qui, selon lui, n'ont pas totalement rompu le cordon ombilical avec la gauche, la direction politique des Verts pouvait ainsi être composée, au sein d'un collège exécutif élargi, pour un tiers de ses propres amis, pour un tiers des « Verts au pluriel » de Mme Voynet, et pour un tiers des représentants des différentes minorités. Et les quatre postes de porte-parole, dans ce schéma, seraient partagés par moitié entre les deux blocs principaux.

Toutefois, pour assurer le remplacement du secrétaire national, M. Guy Cambot, l'un de ses proches, démissionnaire depuis septembre, M. Waechter comptait aussi sur l'élection à ce poste – traditionnellement plus administratif que politique, chez les Verts – de son ancien directeur de campagne pour l'élection présidentielle de 1988 et pour celle des élections européennes de 1989, M. Jean-Louis Vidal. Or, considéré comme un bon organisateur, M. Vidal est jugé comme un *« autocrate »* par bon nombre de Verts. Alors conseiller de Paris, M. Vidal a été ainsi écarté, au début de cette année, de la conduite de la liste des élections régionales à Paris. *« Ce type, c'est Dzerjinski »*, affirme même à son propos l'économiste Alain Lipietz, conseiller régional d'Ile-de-France, par référence à l'un des principaux chefs de la police politique de l'URSS des années 20.

« Nous ne nous laisserons pas acheter... »

Après nombre de suspensions de séance et autant de conciliabules de couloirs, M. Vidal a finalement échoué. Au quatrième tour de scrutin, il recueillait 60 voix contre 41 et une abstention, manquant ainsi à une voix près la barre impitoyable de 60 %, requise chez les Verts pour toute majorité. M. Waechter ne décolérait pas. Il dénonçait le blocage du courant « Verts au pluriel », les cars affrétés pour les « écolos » de Bretagne et du Nord-Pas-de-Calais lors de la dernière assemblée générale de Chambéry et le travail effectué dans cette dernière région par des militants, *« appointés par des fonds publics »*; pour le compte d'un seul courant des Verts. Mme Voynet assurait, en revanche, que ses partisans avaient largement voté pour d'autres postes du collège exécutif en faveur de candidats « waechtériens » plus consensuels que M. Vidal. Après des heures et des heures de querelles internes, le collège exécutif était finalement composé de six proches de M. Waechter, cinq partisans de Mme Voynet et trois « non-alignés ». Cinq postes, dont celui de secrétaire national, demeuraient non pourvus.

Cependant, au-delà de ce désordre groupusculaire, aucune voix ne s'est fait entendre pour contester l'accord passé avec Génération Ecologie ou pour répondre aux offres répétées du Parti socialiste de réserver des circonscriptions aux écologistes. Les appels quelque peu pathétiques de M. Laurent Fabius ont même été jugés comme plutôt comiques par les écologistes, où l'on fait valoir que la stratégie d'affrontement avec le PS n'a été imposée que par le refus de ce dernier d'instiller une dose de proportionnelle pour les élections législatives.

Désormais, bien qu'avec des moyens fort artisanaux, la liste des *« circonscriptions sensibles »* – celles où les écologistes pourraient se maintenir au second tour – est connue de tous. Les Verts regrettent, dans leur majorité, que la stratégie d'union avec Génération Ecologie et le refus de tout désistement au second tour puissent aboutir à une sorte de jeu de massacre vis-à-vis des députés socialistes. Certains, parmi les principaux responsables du mouvement, envisagent même de passer discrètement quelques accords locaux, afin de barrer la route à des candidats jugés *« corrompus ou incompétents »*. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, par exemple, ils n'imaginent pas que les Verts puissent contribuer à une défaite des socialistes, leurs alliés au conseil régional. Mais, engagés dans la voie de l'autonomie et profondément déçus par le mépris dans lequel ils ont été tenus par la gauche jusqu'aux dernières élections régionales, ils ne sont plus prêts à céder. *« C'est nous, désormais, qui sommes porteurs des valeurs de la gauche »*, ne cesse d'expliquer Mme Voynet. Et M. Yves Cochet, cofondateur du mouvement, qui vient de faire son retour parmi les porte-parole, bien que soupçonné de vouloir jouer toutes les ouvertures possibles, l'affirme sans ambiguïté : *« Nous ne nous laisserons pas acheter pour quelques circonscriptions. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Un quart des délégués au conseil national interrégional des Verts est élu à la proportionnelle, en assemblée générale, sur des listes nationales présentées par les principaux responsables du mouvement. Les autres sont élus directement par les militants des régions.

Lire aussi page 22 la chronique de Daniel SCHNEIDERMANN

Le nouveau collège exécutif

La composition du nouveau collège exécutif des Verts est la suivante (chaque nom est suivi de la mention de sa sensibilité : (W) pour M. Antoine Waechter, (V) pour Mme Dominique Voynet, (A) pour M. Didier Anger, (NA) pour les « non-alignés ») :

Secrétaire national : non pourvu ;

Secrétaires nationaux adjoints : M. Alain Fousseret (NA), Mme Marie-Françoise Mendez (V) ;

Porte-parole : Mme Andrée Buchman (W), M. Yves Cochet (V), Mme Dominique Voynet, M. Antoine Waechter ;

Trésorier : M. Gérard Galtier (NA) ; trésorier adjoint : M. Gérard Peurière (V) ;

Délégués : aux acteurs sociaux, Mme Maryse Arditi (W) ; aux commissions, M. Jean-Paul Deléage (W) ; à la communication, Mme Geneviève Andueza (W) ; aux élections, M. Pierre-André Crépin (V) ; aux élus, M. Christian Brodhag (W) ; aux relations internationales, Mme Marie-Christine Aulas (A).

Outre le secrétariat national, quatre postes restent à pourvoir lors d'un prochain conseil national, prévu pour le mois de janvier 1993, ceux de délégués aux campagnes et actions, à la formation, aux associations, et aux relations avec les Verts européens, les candidats n'ayant pas atteint la majorité qualifiée dès le premier tour de scrutin.

Les Verts ont, d'autre part, élu leurs représentants à la commission nationale d'arbitrage, instituée par l'accord avec Génération Ecologie. Ne figure parmi eux qu'un seul opposant à cet accord, M. Philippe Le Pont, président du groupe des Verts au conseil régional d'Ile-de-France.

Dans l'attente d'un geste du chef de l'Etat

M. Pierre Bérégovoy dénonce « le triple crime » du régime de Vichy

M. Pierre Bérégovoy a participé, samedi 28 novembre, au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Le premier ministre a indiqué, à cette occasion, que M. François Mitterrand *« répondra très vite »* à la demande des organisations juives soutenant la proposition de loi de M. Jean Le Garrec (PS), qui tend à instituer une journée du souvenir des victimes de Vichy.

Depuis 1985, le CRIF organise chaque année, à l'occasion de son assemblée générale d'automne, un dîner auquel il invite le premier ministre et des personnalités politiques de tous bords, à l'exception du Front national et du Parti communiste, ainsi que des représentants des autres confessions religieuses. Dans le discours qu'il a adressé, samedi, à M. Bérégovoy, le président du CRIF, M. Jean Kahn, qui faisait partie des invités de M. François Mitterrand durant le voyage de ce dernier en Israël, s'est félicité de cette visite, dans laquelle il a vu *« une illustration de la rupture de l'isolement dans lequel l'Etat d'Israël a été trop souvent et trop longtemps injustement tenu »*.

M. Kahn a rappelé, ensuite, les initiatives prises par le Congrès juif européen, qu'il préside en même temps que le CRIF, dans l'ex-Yougoslavie, où, a-t-il dit, *« les institutions juives sont apparues comme étant parmi les rares organismes acceptés de toutes les parties en présence »*. S'étonnant que l'expression de « purification ethnique », *« qui devrait faire hurler d'horreur, soit devenue monnaie courante, par le biais de la presse, dans notre langue quotidienne »*, M. Kahn a exprimé la crainte que lui inspire la *« contagion yougoslave »*. Il a évoqué l'Allemagne et les images des attaques contre un foyer d'étrangers à Rostock, images *« encore plus choquantes lorsqu'elles viennent d'un pays où l'on a mis en œuvre, il n'y a pas si longtemps, les conséquences ultimes de l'intolérance »*.

« Une source de malaise »

En France même, a observé le président du CRIF, on a assisté à *« une montée en flèche des profanations de cimetières, juifs pour la plupart »*, phénomène qu'il a mis en rapport la *« montée des partis d'extrême droite »*. *« Nous n'avons garde d'oublier les leçons de l'Histoire »*, a-t-il dit, en rappelant que cette année est celle du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv', *« coordonnée par l'administration française de l'époque et exécutée par la police française »*. Evoquant *« les polémiques suscitées par cette célébration, suivies du malaise ressenti le 11 novembre »*, M. Kahn a indiqué que le CRIF *« soutient pleinement »* la proposition de loi de M. Jean Le Garrec, président (PS) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, tendant à faire du 16 juillet une journée du souvenir des victimes du régime de Vichy, lequel, a-t-il souligné, était issu d'un vote du Parlement en 1940.

« Si l'on a fait, en 1945, le procès de certains collaborateurs, l'on n'a pas encore fait, à travers quelques figures-symboles, hélas ! françaises et encore vivantes, le procès de la collaboration, ni celui de cet Etat de Vichy qui a voulu – légitimement ou non, c'est aux historiens d'en décider – incarner la France, a continué M. Kahn. *Il y a là une source de malaise que l'on ne peut dissiper. »* Il s'est félicité que l'arrêt de la Cour de cassation concernant Touvier ait *« ignoré (...) la réécriture fallacieuse de l'Histoire par certains magistrats »* et *« rouvert les possibilités de traduire également en justice Bousquet et Papon »*.

Dans sa réponse, M. Bérégovoy a défini ce que fut, selon lui, le *« triple crime »* du *« régime illégal et illégitime »* de Vichy : *« Crime contre l'humanité en arrêtant, en internant, en déportant des juifs ; crime contre la République en bafouant l'antique droit d'asile envers les étrangers réfugiés espagnols, allemands, italiens, antifascistes, antifranquistes, antinazis, tziganes, juifs, qui avaient trouvé refuge dans la nation des droits de l'homme ; crime contre la patrie en ayant fait ce que personne n'avait fait avant, c'est-à-dire déchoir certains de nos concitoyens de la nationalité française pour faciliter la tâche de leurs persécuteurs. »*

Au sujet de la proposition de loi de M. Le Garrec, il a observé que M. Kahn avait eu l'occasion de *« poser personnellement la question au président de la République »*. *« Je sais qu'il vous répondra très vite »*, a-t-il indiqué. *« Des crimes furent commis par des Français*, a-t-il souligné. *Il ne faut pas le dissimuler. Il faut, au contraire, le dire et le redire. Il faut que la justice se prononce quand elle est saisie de ces crimes et il faut qu'elle se prononce clairement. Les dernières heures nous ont apporté, à vous comme à moi, l'espoir que tel sera le cas. »* Cependant, M. Bérégovoy a ajouté aussitôt, avec force, que *« ces Français qui doivent rendre des comptes à la justice n'étaient pas la France ». « Ma France*, a-t-il dit, *notre France, était à Londres, au Vercors, aux Glières, à Koufra. Elle ne s'appelait pas Henriot, Déat, Darquier ou Darnand. Elle avait pour nom de Gaulle, Christian Pineau ou Daniel Mayer, Henri Frenay ou Jean Moulin, Rol-Tanguy ou Manouchian, Lucie Aubrac... »*

P. J.

Unanimité en Corse pour « un statut fiscal dérogatoire »

BASTIA

de notre correspondant

Au-delà des chiffres de participation à la manifestation du samedi 28 novembre à Bastia – dix-huit mille personnes selon les organisateurs, treize mille selon les observateurs – le véritable succès du rassemblement réside dans le caractère unanime de la revendication derrière une seule banderole rédigée en français et en corse : *« Pour un statut fiscal dérogatoire en Corse »*.

De M. Jean-Paul de Rocca Serra, député RPR, président de l'Assemblée de Corse, et M. Jean Baggioni, président UDF de l'exécutif territorial aux frères ennemis nationalistes d'A Cuncolta ou du Mouvement pour l'autodétermination (MPA) (organisations qui ne cachent pas leur soutien à différentes tendances du FLNC), en passant par les élus du PS de Haute-Corse et du PC de Corse-du-Sud, les représentants de tout le personnel politique insulaire se tenaient au coude à coude au premier rang du cortège. M. Emile Zuccarelli, maire de Bastia, ministre des postes et télécommunications, absent en raison d'un voyage officiel en Inde, avait fait connaître par ses proches son soutien total à la manifestation.

M. Jérôme Polverini, délégué régional du RPR, conseiller exécutif territorial, chargé du dossier fiscal, a expliqué l'épreuve de force engagée avec le gouvernement. *« De toutes les îles européennes bénéficiant d'une fiscalité spécifique ancienne*, a-t-il indiqué, *la Corse aura été la seule à ne pas être authentiquement défendue par son gouvernement. (...) La France s'est contentée d'une simple reconduction, jusqu'au 31 décembre 1996, de certains avantages actuels de la Corse en matière de TVA. L'abolition de notre régime compensatoire vieux de deux siècles est programmée à cette date. »*

L'évocation des conséquences de l'harmonisation fiscale européenne, même assortie d'un sursis de quatre ans, a permis à l'un des organisateurs de la manifestation, Me Alain Spadoni, président honoraire du conseil régional des notaires de Corse, d'illustrer *« le danger de la normalisation »* par l'exemple de ses effets sur le secteur du bâtiment. *« Dans l'île, la TVA sur le bâtiment est de 8 %, alors qu'en France métropolitaine elle est de 18,6 %. L'harmonisation européenne prévoit un taux de 15 %. Il ne faut pas être grand clerc pour constater que le secteur du bâtiment sera sérieusement touché avec des effets induits sur les achats et le prix des loyers. En même temps, les dépenses d'investissement seront réduites. Notre économie, déjà chancelante, aura des difficultés à survivre. »*

M. C.

□ **M. Fabius (PS) :** *« Le refus de tout ce qu'est la collaboration. »* – M. Laurent Fabius, premier secrétaire du Parti socialiste, a affirmé, en marge de la convention du PS, qu'il s'attendait à ce que le président de la République *« montre au nom du peuple français qu'il y a un refus de tout ce qu'est la collaboration »*. *« François Mitterrand veut d'une façon tout à fait claire (...) réaffirmer sa position personnelle et la position du pays, qui a toujours été extrêmement respectueuse des droits de l'homme, respectueuse en particulier bien sûr de la communauté juive, fondamentalement républicaine »*, a indiqué M. Fabius, en ajoutant, à propos du dépôt de la gerbe officielle sur la tombe de Pétain le 11 novembre dernier : *« Il y a eu dans l'interprétation publique donnée de tel ou tel geste peut-être une certaine ambivalence. »*

□ **M. Jospin (PS) :** *« Une erreur de sensibilité. »* – M. Lionel Jospin a estimé, dimanche soir 29 novembre, sur TF 1, que le président de la République avait *« fait une erreur de sensibilité »* en faisant déposer une gerbe sur la tombe de Pétain, *« peut-être parce que tout chef d'Etat rêve de réconcilier un peu la France ». « Il y a des choses qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas concilier »*, a observé l'ancien ministre de l'éducation nationale, qui a conclu : *« Peut-être aurait-il été tout simple que François Mitterrand dise : je me suis trompé. »*

□ **M. Lang (PS) :** *« Exploitation politique ».* – M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, s'est déclaré *« choqué »*, sur RMC, par *« l'exploitation politique »* du geste du président de la République alors que *« toute sa vie, ses actes, ses pensées, ses actions sont fondés sur le respect des libertés, des droits de l'homme et l'amitié à l'égard du peuple israélien en particulier »*.

□ **M. Strauss-Kahn (PS) :** *« Le Pétain du Vel'd'Hiv' a effacé le Pétain de Verdun. »* – M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, a indiqué que, *« à titre personnel »* il avait *« ressenti difficilement le fait qu'on puisse, d'une manière quelconque, honorer la mémoire de Pétain »*, car *« le Pétain du Vel'd'Hiv' a effacé le Pétain de Verdun »*.

□ **M. Madelin (UDF) :** *« Une gerbe à Verdun, mais pas à l'île d'Yeu. »* – M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, qui était l'invité du Grand Jury RTL-*le Monde*, a estimé : *« Il ne peut pas y avoir de gerbe du président de la République sur la tombe de Pétain. Si on veut honorer le vainqueur de Verdun, on peut déposer une gerbe à Verdun, mais pas à l'île d'Yeu. »*

(Publicité)

1er décembre - Journée mondiale de lutte contre le SIDA

INSTITUT ALFRED FOURNIER

Centre national de référence et centre collaborateur OMS pour les MST

La prévention du SIDA passe par une meilleure prévention des MST

Bien avant de devenir un sujet de préoccupation des pouvoirs publics, la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) mobilisait une poignée de médecins, chercheurs et militants associatifs. L'Institut Alfred Fournier, association fondée en 1901 et reconnue d'utilité publique en 1926, est issu d'une telle initiative qu'animait déjà le souci, peu conforme à la morale de l'époque, de prendre en compte la dimension médicale de la sexualité.

Cette action de diagnostic, de prise en charge et de prévention des MST, l'Institut Alfred Fournier l'a, depuis huit ans, élargie au SIDA :
– car le SIDA est une maladie sexuellement transmissible. La contamination sexuelle est actuellement le mode d'infection le plus fréquent et le plus difficile à contrôler ;
– car l'existence d'une MST « classique » agit comme cofacteur favorisant la pénétration du VIH dans l'organisme.

L'extension du SIDA, dans le cadre des maladies sexuellement transmissibles, impose le renforcement des stratégies de lutte par :
– des campagnes d'information sur les risques de la contamination, ciblées sur les jeunes et la population sexuellement active ;
– la généralisation des gestes de prévention, dont l'utilisation du préservatif est l'élément primordial ;
– un dépistage librement consenti, offrant toutes les garanties dues aux droits de la personne, et une information personnalisée ;
– une prise en charge précoce, médicale et psychologique, des personnes séropositives.

La réalisation de cet objectif majeur de santé publique ne sera possible sans la convergence de l'ensemble des initiatives, qu'elles soient d'origine privée ou de nature publique. L'Institut Alfred Fournier, conscient de l'enjeu, est pleinement engagé dans cette lutte.

Le 1er décembre, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA, l'Institut Alfred Fournier ouvrira tout grand ses portes au public. Toute la journée, des conférences, débats et ateliers se succéderont pour présenter les aspects épidémiologiques, cliniques, biologiques et éthiques du SIDA, et analyser les interactions entre le SIDA et les autres maladies sexuellement transmissibles. Un contact sera assuré avec les grandes associations contribuant à la lutte contre le SIDA.

INSTITUT ALFRED FOURNIER, 25, bd Saint-Jacques, PARIS-14e. Tél. : 40-78-26-00.
Métro : Denfert-Rochereau ou Saint-Jacques.

(Publicité)

Roland DUMAS et Louis MERMAZ

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence

« LES RENCONTRES POUR DEMAIN »

Dimanche 6 décembre 1992 de 9 h 30 à 16 h
101, rue de l'Université, Paris 7e

avec la participation de

Thierry de Beaucé, Jean-Louis Bianco, François Colcombet, Michel Durafour, Elisabeth Guigou, François Loncle, Louis Mexandeau, Dominique Robert, René Teulade, Kofi Yamgnane, Emile Zuccarelli.

(Publicité)

Testez et complétez votre plan de campagne électorale.

Sur ce thème, *la Maison des Collectivités Locales* organise le 15-12-92 une journée :
pour vérifier la conformité des projets des candidats aux lois sur la publicité politique, **pour perfectionner** leurs connaissances du marketing direct avec
10 ateliers 20 experts
Tél. : 45-35-00-00 fax 45-35-51-59
Contact : M. Christian JULIENNE
M. Thierry MARC

SOCIÉTÉ

Les premières étapes de l'enquête sur l'homme d'affaires lyonnais

Le juge d'instruction s'intéresse à la dimension « médiatique » du dossier Botton

Alors que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon délibère, jusqu'au 4 décembre, sur la demande de mise en liberté de M. Pierre Botton, plaidée le 27 novembre par ses avocats, l'homme d'affaires lyonnais, inculpé d'*« abus de biens sociaux »*, de *« banqueroute »* et de *« faux en écriture privée de commerce et de banque et usage »*, se prépare à être entendu sur le fond, mercredi 2 décembre, par M. Philippe Courroye, juge d'instruction à Lyon. La dimension *« médiatique »* du dossier, financièrement marginale, va être prise en compte par le magistrat instructeur qui doit entendre, mardi 1er décembre, Yves Mourousi, actuel directeur des programmes de RMC.

LYON
de notre bureau régional

La semaine qui s'ouvre va constituer une étape importante dans l'enquête judiciaire sur l'affaire Botton. Les sièges de la quinzaine de sociétés du Groupe Pierre Botton, souvent domiciliés aux adresses personnelles de l'homme d'affaires, à Paris ou à Lyon, ont tous fait l'objet d'une ou plusieurs perquisitions par les policiers du SRPJ, qui ont également visité, à Lyon, deux filiales de la Lyonnaise des eaux, émettrices de deux importantes factures litigieuses. Le juge d'instruction s'est aussi rendu en personne, avec une équipe de policiers, dans les résidences parisienne, lyonnaise et cannoise (la luxueuse villa « Helen Roc ») de M. Pierre Botton. L'enquête préliminaire ayant été lancée près de six mois avant l'ouverture d'une information judiciaire, les chances de saisir des écritures comptables ou des documents inédits semblent minces. *« Dans bien des cas, le ménage avait été fait »*, observe un enquêteur, qui se résigne déjà à certains manques, même si rien n'a été laissé de côté pour constituer un dossier déjà impressionnant de 250 cotes.

M. Pierre Botton, qui dispose d'une cellule individuelle dans une aile isolée de la prison Saint-Joseph à Lyon, va bientôt pouvoir s'expliquer. Il doit comparaître, mercredi 2 décembre, devant le magistrat instructeur. Ce dernier devrait d'abord reconstituer avec l'inculpé l'organigramme complexe de son « groupe » utilisé, à partir d'une certaine époque, comme une *« pompe à fric »*, selon l'expression d'un connaisseur du dossier. Les transferts de fonds d'une société à l'autre constituant les fondements du système délictueux observé, la question de la destination finale de cette trésorerie baladeuse et des sommes détournées de leur objet social sera forcément posée. L'achat et l'aménagement, à crédit, de la villa « Helen Roc » représentant, à eux seuls, près de 25 millions de francs, la première évaluation de la banqueroute à 30 millions de francs est sans doute en deçà de la réalité.

Trois autres contrôles fiscaux

L'enrichissement rapide mais, plus encore, les moyens de s'offrir un mode d'existence digne de la jet-set semblent constituer l'un des mobiles, dès lors que les comptes personnels de M. Botton ont été non seulement largement alimentés par la « pompe », mais aussi régulièrement débités pour des dépenses concernant, en grande partie, ce fastueux train de vie. Les fréquents retraits en espèces effectués pour des sommes très importantes intriguent davantage les enquêteurs, impatients d'obtenir à cet égard les explications de l'homme d'affaires. Quels en étaient les bénéficiaires?

La création et l'entretien d'un réseau d'amitiés et de relations aux usages divers – pour l'« image » des entreprises de Pierre Botton, la sienne propre, mais, sans doute aussi, pour celle de son beau-père, Michel Noir, maire de Lyon – sont, par ailleurs, démontrés par les « justificatifs » de dépenses présentés en mars 1991 à l'administration des impôts, suite à un redressement fiscal dont fut l'objet la société mère du groupe, Vivien SA. Ces « largesses », réelles ou inventées, concernaient des personnalités des médias, principalement de la télévision (*le Monde* du 18 novembre). Dans ses explications à la direction régionale des impôts, qu'il n'envisageait pas de voir révélées à la justice – qui en obtint communication dans le cadre de l'enquête préliminaire, – M. Botton mettait en avant des noms qui n'apparaissent pas dans le volet purement pénal du dossier.

Yves Mourousi et la société ENFIN

Faudra-t-il attendre l'aboutissement des autres contrôles fiscaux, engagés respectivement, les 17 juin, 21 juillet et 26 juillet derniers, sur les comptes des sociétés Alpha et Beta Finances, du holding Groupe Pierre Botton (GPB) et de Boisson SA, pour que l'homme d'affaires justifie et « identifie » certains mouvements de fonds mystérieux? Pour l'heure, rien ne permet de dire si, *in fine*, l'administration fiscale trouvera matière à redressements ni, surtout, si elle estimera opportun de déposer de nouvelles plaintes.

Mais, tel qu'il est, le dossier fiscal Vivien SA, par ce qu'il révèle d'apparents abus de biens sociaux (sous forme de frais de relations publiques abusifs), intéresse déjà la justice. Ainsi, l'aspect « médiatique » du dossier ne sera-t-il pas négligé par le juge Courroye qui, au cours des semaines à venir, devrait entendre les principaux « bénéficiaires supposés » des invitations, séjours exotiques, voyages, en avion ou en hélicoptère, et autres libéralités de M. Botton afin de déterminer leur degré de réalité et si ces faits constituent ou non des délits de recels d'abus de biens sociaux.

Patrick Poivre d'Arvor, présentateur vedette de TF 1, dont le nom revient le plus souvent – jusqu'à trois fois pour un seul mois, – dans la liste des « invités » de l'homme d'affaires, sera ainsi amené à s'expliquer sur cette assiduité, présentée par M. Botton comme relevant de « prestations de service », ce qu'a formellement démenti le journaliste. De nombreux pharmaciens, clients potentiels de Vivien SA, spécialisée dans l'agencement d'officines, et destinataires de ces présumés « contacts haut de gamme », ont rédigé et signé des attestations épousant la version de Pierre Botton, qui sont jointes au dossier fiscal et donc versées au dossier pénal.

Premier des représentants des médias à être interrogé, dès mardi 1er décembre, Yves Mourousi, actuel directeur des programmes de RMC, doit être entendu par les policiers de la section financière du SRPJ de Lyon; – convocation que nous a confirmée Yves Mourousi. Cité à dix reprises dans le document justificatif de Vivien SA, couvrant les années 1987, 1988 et 1989, Yves Mourousi, qui était alors membre du comité exécutif et directeur des opérations spéciales de TF 1, a également eu des relations d'affaires officielles avec M. Botton. En février 1990, il a en effet revendu au Groupe Botton la société ENFIN (Entreprendre, Financer, Innover), une SARL, au capital de 250 000 francs, spécialisée dans la communication et *« d'étude et la mise en place de relations publiques »*, tout en continuant à assurer des prestations pour cette entreprise, notamment comme *« animateur principal d'une campagne de publicité »* facturée, le 22 novembre 1990, 780 000 francs hors taxes. Deux autres factures, pour près de 600 000 francs, auraient été imputées par Yves Mourousi à ENFIN, qui a fait l'objet d'une dissolution anticipée, le 28 février 1991.

Enfin, l'un des proches collaborateurs de M. Botton sera très prochainement entendu. Il s'agit de M. Charles Giscard d'Estaing, neveu de l'ancien président de la République et témoin privilégié du fonctionnement de plusieurs sociétés du groupe dont il fut, sur des durées plus ou moins longues, l'administrateur (Regina SA, HALPY qui a succédé à 3 B Holding, Boisson SA), voire le PDG (Alpha Finances). Quant aux éventuels prolongements politiques du dossier que laissent notamment envisager deux factures, de 1988, concernant des insertions publicitaires dans *J'habite Lyon*, le *journal électoral de M. Noir*, alors député et conseiller municipal (RPR) de Lyon – faits susceptibles d'être prescrits ou amnistiés, – ils ne paraissent pas être à l'ordre du jour immédiat d'une instruction qui progresse par paliers.

ROBERT BELLERET

□ **A Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), suspension du permis de construire du temple des Chevaliers du lotus d'or.** – Le tribunal administratif de Marseille a décidé, vendredi 27 novembre, de suspendre le permis de construire du « temple pyramide de l'unité » que la secte des Chevaliers du lotus d'or souhaite bâtir à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence). Cette décision intervient dans le cadre d'un recours introduit par des défenseurs de l'environnement opposés à ce projet qui suscite de vives polémiques dans le département (*le Monde* des 3 et 29 octobre). Les « Chevaliers » qualifient de *« déni de justice »* et de *« gigantesque scandale »* la décision du tribunal administratif.

Reconnaissant que l'industriel a financé sa campagne de 1986

Me Dufoix dément avoir signé une habilitation autorisant René Trager à percevoir des commissions

Mise en cause par l'industriel nantais René Trager, Me Georgina Dufoix a démenti, samedi soir 28 novembre sur TF 1, avoir signé toute habilitation autorisant celui-ci à toucher des commissions pour la vente d'appareils médicaux. *« Je dénens formellement l'idée que j'ai pu signer à un moment quelconque une commission pour M. Trager sur ce genre d'appareils »*, a-t-elle déclaré.

L'ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité a précisé qu'il y avait eu un échange de lettres entre le ministère et l'entreprise américaine Fonar *« pour voir s'ils pouvaient s'installer en France »*, mais que *« pas une de ces lettres ne parle de Trager ni d'une commission à Trager »*.

« La femme à abattre »

Me Dufoix a cependant confirmé que l'industriel nantais avait participé, *« en payant directement des factures d'affichage »*, à sa campagne électorale de 1986 à Nîmes.

Interrogée sur l'inculpation pour *« corruption »* de M. Michel Gagneux, son ancien directeur de cabinet (*le Monde* daté 29-30 novembre), Me Dufoix a indiqué qu'elle continue de lui faire *« confiance »*. Déclarant avoir *« l'impression d'être la femme à abattre »*, Me Dufoix a souhaité comparaître *« le plus vite possible »* devant la Haute Cour de justice afin de *« pouvoir dire simplement la vérité »* dans l'affaire du sang contaminé.

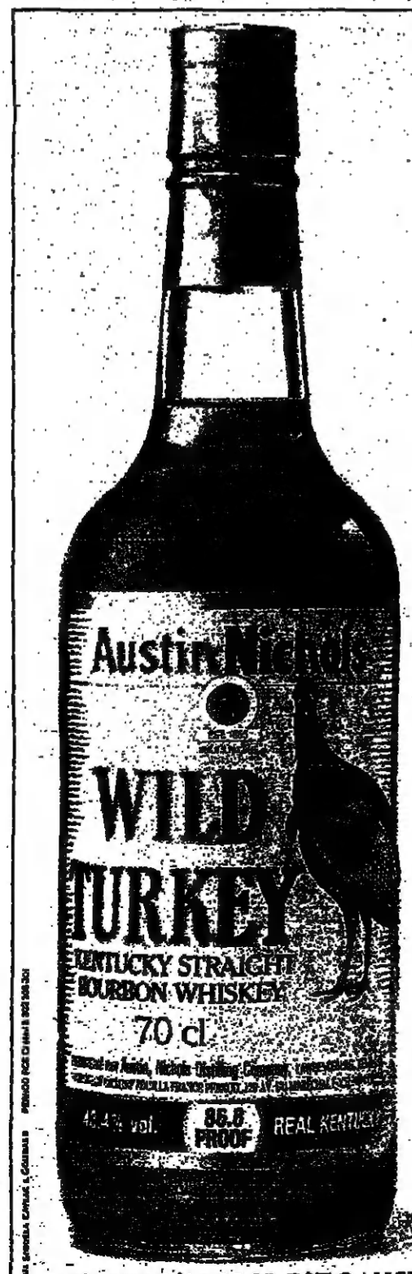

WILD TURKEY*
ET SA DINDE SAUVAGE
NE SE MONTRENT JAMAIS
AU GRAND JOUR
SANS AVOIR PASSÉ
DE LONGUES ANNÉES
A L'OMBRE DES FÛTS
DE CHÊNE.

WILD TURKEY
Kentucky Straight Bourbon

* DINDE SAUVAGE.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Le pouvoir d'influence

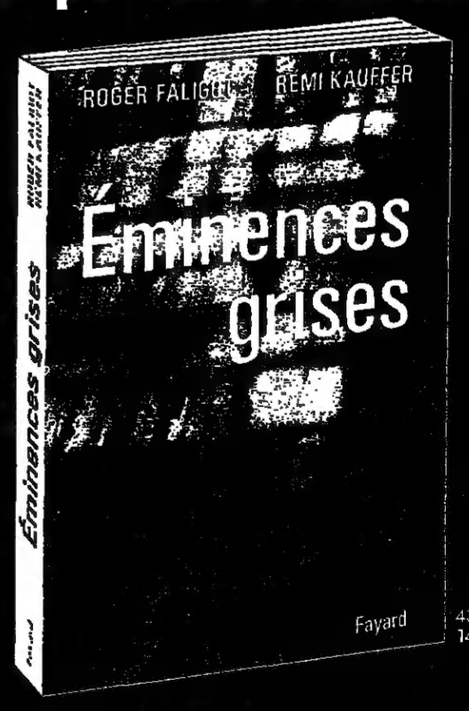

434 p.
140 F

Voici l'occasion d'approcher quelques-unes de ces éminences grises, dix précisément, que deux journalistes, Roger Faligot et Rémi Kauffer, ont choisi de mettre en lumière.

André Laurens, *Le Monde*

Les deux professionnels des coulisses que sont Roger Faligot et Rémi Kauffer prouvent que Clio, la muse de l'Histoire, peut trouver son bonheur un peu partout.

Eric Roussel, *Le Figaro*

Pour Roger Faligot et Rémi Kauffer, la vérité est presque romantique. Il existe dans l'ombre des hommes qui veulent orienter et convaincre sans apparaître. Ils préfèrent l'influence au pouvoir.

Alain de Penanster, *Valeurs Actuelles*

FAYARD

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Lors de son congrès annuel

Le Syndicat de la magistrature critique sévèrement la politique du gouvernement

Le vingt-sixième congrès du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui avait pour thème l'Europe, s'est tenu du 27 au 29 novembre au palais de justice de Paris. Le SM (31 % des suffrages lors des élections professionnelles) a sévèrement critiqué les réformes judiciaires engagées par le gouvernement.

Pour la première fois depuis sa naissance, en 1968, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) avait décidé cette année de consacrer son congrès à l'Europe. *« Il est minuit moins une*, prévenait d'emblée François Guichard, président de Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (MEDEL). *Certains diront même qu'il est déjà trop tard. »* Car l'Europe judiciaire est déjà là : les règlements arrêtés par le conseil des ministres des Douze sont directement applicables dans les pays de la Communauté, les conventions d'entraide judiciaires se sont multipliées, et depuis l'introduction du recours individuel, la cour de Strasbourg contrôle avec vigilance le respect de la convention européenne des droits de l'homme.

Qu'il s'agisse des douze de la Communauté, des vingt-sept du Conseil de l'Europe, ou des neuf de la convention de Schengen, les Européens se construisent souvent par le droit. Tantôt libérales, tantôt répressives, elles offrent ainsi au juge une vocation européenne à laquelle il n'était pas habitué. Après une période d'attentisme, plusieurs syndicats de magistrats européens ont donc créé en 1985, à l'initiative du Syndicat de la magistrature, une association (MEDEL) qui présentera à Palerme, au mois de janvier, un projet de statut européen du juge.

« Face à l'Europe, nous devons tenir des fragments de discours amoureux, notait M. Guichard en faisant référence à Roland Barthes. *Et comme tout discours amoureux, le nôtre navigue entre la mélancolie et l'exaltation. Mélancolie face à l'Europe frileuse des accords de Schengen et du monétarisme, qui interdit aux pays de l'Europe orientale et centrale de venir jouer dans la cour des grands. Mélancolie encore face au déficit démocratique et normatif de la Communauté. Exaltation malgré tout sur la construction européenne élargit pratiquement à l'infini le champ d'intervention du juge. Désormais, le juge national est légitime à s'affranchir de la loi nationale quand elle est contraire au traité de Rome, au droit dérivé communautaire, ou à la convention européenne des droits de l'homme. »*

Malgré ce long travail sur l'Europe, le congrès n'avait pas oublié la France et ses turpitudes judiciaires. Dans son rapport annuel, le bureau du Syndicat de la magistrature se montrait extrêmement critique face aux réformes engagées par le gouvernement : le texte dénonçait vigoureusement le déséquilibre des institutions, le *« nouvel outil de contrôle institutionnel »* constitué par l'éthique, les *« gadgets »* de la politique de la ville, la *« vanité »* de la réforme de la procédure pénale, la *« logique sécuritaire »* du nouveau code pénal, et le recul du droit d'asile. Le long réquisitoire contre le gouvernement rappelait dès l'introduction la fermeté des positions affichées depuis quelques années par ce syndicat longtemps identifié à la gauche au pouvoir : *« Nous n'oublierons pas*, notait la secrétaire générale, Me Béatrice Patrie, *que la ligne d'autonomie politique doit perdurer, quelle que soit la situation de la gauche politique : au pouvoir ou dans l'opposition. »*

Tensions à l'approche des élections législatives

L'approche des échéances politiques rendait cependant le débat malaisé. Comme la plupart des organisations nées à gauche, le Syndicat de la magistrature a traversé il y a trois ans une crise opposant des « modérés » adeptes de la *« critique constructive »* à l'égard des socialistes à une jeune garde « radicale » qui souhaite une rupture avec le gouvernement. Aujourd'hui, la hache de guerre est enterrée mais les tensions renaissent dès que l'on évoque le bilan de la gauche au pouvoir ou l'approche des élections législatives du mois de mars. *« Le nouveau code pénal est pire que la loi Sécurité et libertés*, lançait d'entrée le chef de file des « radicaux », M. Frédéric Nguyen. *Je n'aime ni la droite de la loi Sécurité et libertés et des poursuites contre le juge Llorca, ni la gauche du code pénal et des poursuites contre le juge Urgin. »*

Ce discours irritait tous ceux qui défendaient, il y a trois ans, une ligne syndicale plus souple et plus modérée. Ces *« anciens »* du syndicat acceptaient mal que l'on place ainsi droite et gauche sur le même plan. *« En vingt et un ans, j'ai connu dix ans de droite, neuf ans de gauche, et deux ans de cohabitation*, soulignait Me Mireille Imbert-Quaretta, présidente du tribunal de Melun. *Eh bien, je vous dis clairement que j'aime mieux la gauche que la droite. Le code pénal est une horreur, c'est vrai, mais il ne faut pas oublier qu'il y a eu des avancées pendant toutes ces années. Si certains imaginent que le retour de la droite va refaire une militance, ils se trompent. »*

Atteint, comme la plupart des organisations syndicales de gauche, par une crise du militantisme, le Syndicat de la magistrature s'est longuement interrogé cette année sur la réforme des institutions, le statut du parquet, et les rapports entre l'indépendance et la responsabilité. Dès le début du congrès, Me Patrie invitait ainsi ses camarades à ne pas dissocier la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de l'équilibre général des institutions : *« Aucune proposition concernant le judiciaire ne peut plus être avancée en dehors d'un projet global d'architecture institutionnelle »*, soulignait-elle.

ANNE CHEMIN

MÉDECINE

Une controverse de plusieurs années

Des greffes de cellules fœtales donnent des résultats positifs dans le traitement de la maladie de Parkinson

Une série de résultats publiés dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine*, en date du 26 novembre, témoignent d'une notable avancée dans le traitement de la maladie de Parkinson à partir de greffes de cellules nerveuses prélevées sur des fœtus humains issus d'avortements. L'administration Bush oppose depuis quatre ans son veto aux expériences utilisant des tissus d'origine fœtale.

C'est en Suède, au début des années 80, que l'on a tenté les premières greffes cellulaires intra-cérébrales dans le but de corriger les anomalies à l'origine de cette maladie neuro-dégénérative grave, fréquente et douloureusement invalidante. Il ne s'agissait alors que de greffer, au sein de l'encéphale, une catégorie particulière de cellules prélevées sur le malade lui-même au niveau de ses glandes surrénales. En 1988, une autre équipe, mexicaine, annonçait avoir eu recours à des cellules prélevées cette fois dans le cerveau de fœtus humains obtenus après avortement. Schématiquement, l'idée était que la « plasticité » des cellules fœtales permettrait d'augmenter les chances d'un succès thérapeutique.

A la fin des années 80, l'incertitude la plus grande régnait quant à l'intérêt de cette nouvelle thérapeutique. Une très vive polémique agitait même les milieux médicaux (*le Monde* du 18 janvier 1989). Jusqu'à ces derniers temps, on ne disposait d'aucune donnée définitive, d'aucun bilan exhaustif et objectif permettant d'affirmer qu'un tel procédé constituait un progrès thérapeutique majeur ou un risque non négligeable d'échecs et de complications.

En France, le Comité national d'éthique, opposé en octobre 1989 de manière radicale à la pratique de telles expériences, avait fait une peu banale volte-face en accordant, un an plus tard, un avis *« très favorable »* à une équipe de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Il y a quelques mois, cette équipe, dirigée par le professeur Pierre Césaro et M. Marc Peschanski (coordinateurs du réseau INSERM-Assistance publique sur les transplantations intra-cérébrales), annonçait avoir pratiqué les premières greffes de ce type en France (*le Monde* du 8 mai).

Les travaux aujourd'hui publiés par la prestigieuse revue *New England Journal of Medicine* sont ceux de trois équipes différentes : l'une suédoise (docteur Hakan Widner, université de Lund) et deux américaines (docteur Eugene Redmond, université Yale ; docteur Curt R. Freed, université du Colorado). La première équipe révèle avoir traité, avec un très grand succès, deux patients atteints d'une forme particulière de maladie de Parkinson « expérimentale », après usage, il y a dix ans, d'une héroïne de synthèse hautement toxique. Les deux équipes américaines annoncent pour leur part avoir traité dix personnes souffrant d'une maladie de Parkinson classique. Ces résultats représenteraient une étape essentielle.

« Par cette publication groupée exceptionnelle, le New England Journal of Medicine *demande au gouvernement américain de lever immédiatement le veto que ce dernier oppose depuis plus de quatre ans aux expériences portant sur le fœtus humain*, expliquent MM. Césaro et Peschanski. *On doit saluer le courage des deux équipes américaines qui se sont lancées dans cette recherche clinique malgré le veto gouvernemental et en dépit de l'interdiction d'utiliser des fonds d'Etat. »*

« Au vu des articles publiés, poursuivent les chercheurs français, *deux conclusions majeures peuvent être tirées. Tout d'abord, les transplantations intra-cérébrales de cellules fœtales peuvent effectivement corriger des déficits induits par une atteinte neuro-dégénérative chez l'homme. Ce résultat avait déjà été obtenu et publié, mais l'accroissement du nombre de patients rend la démonstration définitive. Ensuite, et paradoxalement, la publication conjointe de trois articles souligne la difficulté que présentent l'évaluation et le suivi des patients parkinsoniens soumis à la procédure de transplantation intra-cérébrale. Les succès de cette approche sont, trois ans après le passage du laboratoire à la thérapeutique expérimentale, tout à fait probants. Il reste toutefois encore bien du chemin à parcourir pour que soit réellement évaluée la possibilité de les utiliser dans l'arsenal thérapeutique courant. »*

L'équipe française annonçait, pour sa part, avoir traité avec cette méthode expérimentale quatre malades, dont deux avec plus d'un an de recul, et dans plusieurs cas obtenu une amélioration certaine. Une autre expérimentation est prévue avant le début de 1993 et une publication dans une revue médicale internationale ne saurait tarder. Il reste pour autant à s'interroger sur les conséquences éthiques et politiques que pourrait avoir demain, en cas de succès thérapeutique incontesté, le recours systématique à l'usage de produits fœtaux issus d'avortements.

JEAN-YVES NAU

« L'Indien » et « le Tatoué »

Suite de la première page

Quand Céline a disparu, tout le village a participé aux recherches avec les gendarmes et les militaires des régiments voisins. Il y avait même Didier Gentil, un marginal arrivé récemment dans la région, qui menait les battues avec acharnement. Mais, le lendemain, quelqu'un a parlé de lui en disant qu'il l'avait vu tenant Céline par la main.

Interrogé, Gentil, dit « le Tatoué », avoue rapidement aux enquêteurs qu'il a violé Céline, mais il affirme aussi que ce n'est pas lui qui l'a tuée. *« C'est Richard Roman »*, affirme Gentil en désignant celui qui le loge dans une bergerie, un ingénieur agronome qui a choisi une autre vie en s'installant dans la montagne pour élever des chèvres. Lui aussi a son surnom. C'est « l'Indien ».

Alors que Gentil continue sa déposition à la gendarmerie, des volontaires qui ignoraient tout de cet aveu découvrent le corps de Céline caché sur la rive d'un torrent, à proximité du village. Roman est alors entendu par les gendarmes, et c'est là que se situe le nœud de l'énigme. Car Roman nie d'abord toute participation au crime, mais, au bout de quinze heures de garde à vue, il signe un procès-verbal dans lequel il avoue le viol et le meurtre de Céline.

Une instruction chaotique menée par cinq juges

Ces quinze heures de garde à vue sont résumées dans ce document qui comporte une seule page. C'est un récit glacé des faits que Roman conteste aussitôt qu'il est présenté au juge d'instruction sans avoir vu un avocat. Depuis, il a conservé la même attitude sans jamais varier dans ses déclarations pendant quatre ans d'instruction, alors que celles de Gentil présentent plus d'une dizaine de versions différentes.

Que s'est-il passé pendant cette garde à vue ? Le simple fait que cette question puisse être posée démontre le caractère anormal d'une pratique régulièrement remise en cause et que la loi elle-même a longtemps voulu ignorer. Très peu de textes législatifs encadrent cette période pourtant déterminante dans la plupart des enquêtes. Au nom d'une certaine efficacité, toutes les mesures de contrôle réellement utiles ont toujours été refusées.

Mais où est l'efficacité si les aveux recueillis en garde à vue peuvent être entachés d'un doute sur les conditions dans lesquelles ils ont été obtenus ? Dans le cas de Roman, est-il exact qu'il soit resté quinze heures debout, enchaîné à un radiateur ? Est-il exact, comme le prétend son frère Joël, que Roman ait subi une intense *« pression psychologique »* de la part des gendarmes ?

« Quand je faisais des déclarations qui ne correspondaient pas à ce que les gendarmes attendaient, je recevais des coups. Pour avoir la bonne combinaison, ils me donnaient des coups de règle à chaque fois que je faisais une erreur », raconte Roman lors de l'instruction. S'agit-il d'un système de défense destiné à effacer des aveux troublants par plusieurs détails trop précis pour être inventés ? La cour d'assises devra en décider, mais les jurés de l'Isère devront aussi se pencher sur une instruction chaotique menée par cinq juges différents.

Il leur faudra encore se contenter d'expertises qui ne sont pas déterminantes et tenter de se faire une conviction au travers d'une foule de témoignages qui n'ont pas permis de retracer précisément l'emploi du temps de Richard Roman, le soir du crime.

La procédure a aussi joué son rôle pervers, et l'audience risque de comporter certaines scènes surréalistes car le non-lieu dont a bénéficié Richard Roman, le 22 octobre 1990, n'a plus d'existence juridique. Remis en liberté le jour même, Roman a été réincarcéré le 29 avril 1991 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence devant laquelle il s'était présenté spontanément. Le 14 novembre 1990, cette juridiction avait annulé une série d'expertises et le non-lieu prononcé par le juge Yves Bonnet, qui estimait qu'il n'y avait pas de charges contre l'inculpé.

Le code de procédure pénale est formel : une pièce annulée ne peut pas être évoquée à l'audience, même par le biais d'un « artifice ». Il semble cependant bien difficile qu'un événement aussi important que les doutes d'un juge basés sur un ensemble d'éléments puisse être caché aux jurés.

Le jeu étrange du « 36-15 Paris-Match »

Face à un dossier aussi contesté, il fallait nécessairement refaire toute l'instruction à l'audience, et c'est ce qui justifie que la cour ait prévu des débats s'étalant sur trois semaines, car plus de cent témoins et experts se succéderont à la barre. La longueur du procès permettra peut-être aussi que l'affaire retrouve la sérénité qui semble avoir été absente lors de l'enquête et à certains moments de l'instruction. L'émotion légitime soulevée par le crime et les maladresses de la justice ont parfois conduit à des excès.

Le 16 novembre 1988, M. Marc Magnon, juge d'instruction de l'époque, a été contraint d'interrompre une reconstitution à La Motte-du-Caire afin de protéger les avocats de la défense, Me Henri Leclerc et Me Henri Juramy, qui ont été molestés par la foule. C'est dans ce contexte que la Cour de cassation a décidé que l'affaire ne pourrait pas être jugée à Digne et qu'elle a renvoyé le dossier devant la cour d'assises de l'Isère *« pour une bonne administration de la justice »*.

Pourtant, aujourd'hui encore, l'émotion est loin d'être retombée, et certains médias ont été tentés de l'exploiter. Le serveur, sur Minitel, de *Paris-Match* proposait aux utilisateurs, en composant « 36-15 Paris-Match », d'exprimer leur opinion par « oui » ou par « non » sur la culpabilité de Roman en annonçant que le résultat serait publié la semaine suivante. Ce jeu étrange a provoqué la colère de Me Leclerc, qui a sommé l'hebdomadaire de cesser immédiatement son opération. S'exprimant vendredi 27 novembre devant la presse, M. Michel Albarede, procureur général de Grenoble, a indiqué que le « sondage » avait disparu le jour même des écrans du Minitel, et il s'est insurgé contre *« ceux qui veulent verser de l'huile sur le feu ou jouer avec la dignité des gens »*.

De la même manière, il a dénoncé l'attitude des comités de soutien qui ne sont, à ses yeux, que des *« comités de pression »*. En soulignant que tout sera fait *« avec fermeté »* pour préserver la sérénité des débats, le magistrat a déclaré : *« Plus une affaire est grave, plus nous devons faire porter nos efforts sur les droits de la défense. Le parquet doit soutenir l'accusation; nous le ferons sans états d'âme. Mais le parquet doit également faire respecter la loi, y compris la loi favorable à l'auteur. »*

MAURICE PEYROT

Avec Le Monde sur Minitel

ÉPARGNEZ AVANT LE 31/12
ET PAYEZ MOINS D'IMPÔTS
Arcalis, l'assurance-vie sur Minitel

36.15 LE MONDE
Tapez I M P

□ **Les six syndicats en procès contre la FEN ont été déboutés.** – La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a débouté, mercredi 25 novembre, six syndicats d'enseignants (SNES, SNEP, SNETAA, SNESUP, SNETAP et SNPIUFM) qui contestaient la création et l'affiliation à la Fédération de l'éducation nationale (FEN) du Syndicat des enseignants, l'ex-Syndicat national des instituteurs-PEGC. Le Syndicat des enseignants n'est pas un nouveau syndicat national, a estimé le tribunal, mais un syndicat qui a modifié son intitulé et étendu son champ de syndicalisation. Il appartiendra au congrès de la FEN, du 2 au 4 décembre à Perpignan, de ratifier ou non ces décisions.

□ **Urgences : nouvelles plaintes contre *50 millions de consommateurs*.** – L'enquête du mensuel *50 millions de consommateurs* sur les services hospitaliers des urgences continue de provoquer la colère des directeurs d'hôpitaux épinglés sur cette « liste noire » (*le Monde* du 18 novembre). Après les plaintes déposées par les hôpitaux de Vitré (Ille-et-Vilaine), de Pamiers (Ariège) et de Gourdon (Lot), le directeur du centre hospitalier de Gray (Haute-Saône) a saisi pour préjudice moral, vendredi 27 novembre, le procureur du tribunal de grande instance de Vesoul. Le même jour, le conseil d'administration de l'hôpital de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) portait également plainte contre la revue. La plupart des plaignants dénoncent une enquête réalisée sur la base d'un rapport administratif datant de 1989, non actualisé, et l'absence de visite sur les sites concernés.

FAITS DIVERS

□ **Incidents dans le RER à Fontenay-sous-Bois.** – La RATP a déposé plainte pour *« blessures »*, dimanche 29 novembre, à la suite d'incidents survenus la veille à la station RER de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Un agent du groupe d'intervention et de protection des réseaux (GIPR), le service de sécurité de la Régie, et un policier en civil empruntant les transports en commun avaient été légèrement blessés lors d'affrontements avec un groupe de jeunes gens qui importunaient des voyageurs. Le chef de station avait appelé la police nationale en renfort, tandis que les membres du GIPR étaient pris à partie par plusieurs dizaines de jeunes. Aucune interpellation n'avait pu être effectuée, les perturbateurs ayant disparu au moment de l'arrivée des policiers.

□ **Evasion d'un détenu à Clermont-Ferrand.** – En détention provisoire pour trafic de stupéfiants, Walter Renna, âgé de trente et un ans, s'est évadé, dimanche 29 novembre, de la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Profitant du malaise d'un gardien, il a franchi un mur haut de 7 mètres.

ARCHÉOLOGIE

Afin de relancer la fréquentation touristique

La tombe de Toutankhamon est rouverte pour deux mois

LE CAIRE
de notre correspondant

Le fantôme de Howard Carter et le *ka* de Toutankhamon ont été appelés à la rescousse. Prenant prétexte du soixante-dixième anniversaire de la découverte de la tombe, le 26 novembre 1922, par l'archéologue anglais, l'Organisme égyptien des antiquités a ouvert aux touristes la dernière demeure du pharaon. Un geste destiné à mettre un terme à la baisse d'affluence touristique dans la vallée du Nil due aux attentats commis par des extrémistes musulmans contre des touristes. Selon les agences de voyages, la première industrie d'Egypte (3 milliards de dollars de revenus en 1991-1992) a connu ces dix derniers jours une baisse de plus de 30 % par rapport à la même période de l'année dernière. Au temple de Karnak, à Louxor, le nombre de visiteurs est tombé de 4 500 touristes par jour en novembre 1991 à près de 1 500.

Les autorités égyptiennes ont estimé que seule une réponse spectaculaire pouvait renverser la vapeur. Le regard des responsables s'est donc porté vers la Vallée des Rois et des reines, où les trois tombes les plus célèbres étaient fermées. Il n'était pas question de rouvrir celle de Sethi Ier (1312-1298 av. J.-C.), dont une partie du plafond s'est effondrée il y a un an. En rouvrant la tombe de Néfertari (grande épouse de Ramsès II, 1301-1235 av. J.-C.), on risquait de détériorer les peintures récemment restaurées par une équipe de l'Institut américain Paul-Getty.

Restait la plus célèbre : celle de Toutankhamon, fermée depuis plus d'un an, elle aussi pour des travaux de restauration prévus pour durer cinq ans. Les responsables des services des antiquités ont estimé que les travaux pouvaient être suspendus pour deux mois : décembre et février qui, normalement, attirent le plus grand nombre de touristes.

ALEXANDRE BUCCIANTI

RELIGIONS

Mgr Jean Bonfils, nouvel évêque de Viviers

Le pape a nommé évêque de Viviers (Ardèche), samedi 28 novembre, Mgr Jean Bonfils, des Missions africaines de Lyon, en remplacement de Mgr Jean Hermil, en fonction depuis 1965 et atteint par la limite d'âge de soixante-quinze ans.

[Né le 15 février 1930 à Montpellier (Hérault), Jean Bonfils a étudié au séminaire des Missions africaines de Lyon, puis à Rome, où il a obtenu un doctorat de théologie en 1958. Il a été ordonné prêtre en 1954. Professeur de théologie à Lyon, puis au grand séminaire de Ouidah (Bénin), provincial des Missions africaines, il fut de 1978 à 1984 secrétaire général de la conférence des religieux de France, puis de l'union des conférences européennes des supérieurs majeurs. Après un nouveau séjour au Bénin, il était, depuis 1987, à la Curie romaine attaché à la congrégation des religieux.]

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Après l'accord entre M. Dumas et son homologue M. Kozyrev

Les anciens des services spéciaux s'interrogent sur les archives françaises aux mains des Russes

Les anciens des services spé[illegible] s'interrogent sur la nature exacte des archives [illegible] françaises de la seconde guerre mondiale que les Russes se déclarent prêts à restituer après les avoir conservées durant un demi-siècle. S'agit-il de documents en provenance de l'ex-cinquième bureau [illegible] l'époque, devenus les services spéciaux juste avant le conflit? Dans [illegible] ils seraient moins impor[illegible] qu'on ne l'a dit. S'agit-il des archives de l'ex-deuxième bureau du grand quartier général (GQG)? Auquel [illegible] l'affaire promet d'être plus captivante.

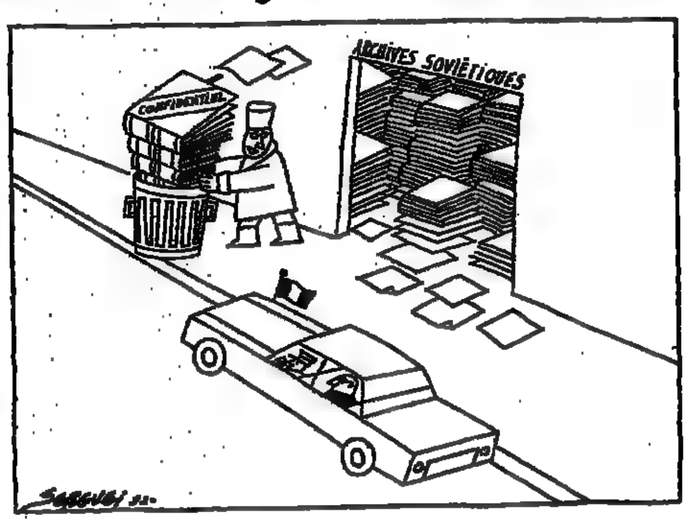

Après bien [illegible] pressions qui n'ont [illegible] depuis le [illegible] des années [illegible], la France a obtenu, [illegible] 12 novembre dernier, [illegible] la [illegible] s'engage à lui restituer des archives [illegible] la seconde guerre mondiale [illegible] rouge était [illegible] possession après qu'elles eurent été récupérées, pendant l'Occupation, [illegible] nazis (*le Monde* du 14 novembre). C'est un accord de principe acquis depuis la visite à [illegible] de M. Andrei Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères.

En 1942, peu avant le débarque[illegible] allié [illegible] Afrique du Nord et l'invasion par les Allemands de la zone restée libre, les services spé[illegible] replièrent sur Marseille – [illegible] bien [illegible] pérégrinations qui les menèrent à Rochefort, puis à Toulouse – [illegible] et [illegible] Au total, pas moins de [illegible] tonnes [illegible] documentation, dont [illegible] dizaine de tonnes parmi les [illegible] importantes furent brûlées ou détruites avant d'arriver à Marseille, étaient réparties entre cinq à six cents caisses. Dans le port phocéen, en trente-six heures, les archivistes du service constituèrent trois lots au destin très différent.

Deux lots, entreposés un certain temps dans les caves de l'université de Clermont-Ferrand, puis camouflés dans la région [illegible] (Haute-Loire), furent conservés intacts par les [illegible] spéciaux jusqu'à [illegible] Libération. Ils comprenaient les archives des affaires en [illegible] et celles qui avaient [illegible] jugées les plus «sensibles», [illegible]ment les [illegible] personnels des «agents» [illegible] la France, [illegible] une cinquantaine [illegible] caisses. Ils [illegible] aujourd'hui détenus par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), qui est l'héritière des [illegible] et [illegible] réseaux [illegible] appartenu à la défense nationale.

Personne n'a vu la totalité du stock

C'est le troisième lot – de beau[illegible] plus volumineux – qui [illegible] tombé dans les mains de l'armée rouge après être passé par celles des nazis. Il fut camouflé à Lédenon, près de Nîmes, dans la propriété d'un «honorable correspondant» des services. En juin 1943, après la trahison d'un sous-officier français, [illegible] (la police secrète allemande) réussit à saisir le tout, [illegible] plus de [illegible] caisses. Un mois plus tard, ces archives ont été transférées au [illegible] SS (les [illegible] propres au mouvement nazi) de Herdischko, [illegible] Tchécoslovaquie. C'est là que l'armée soviétique parvint à s'en emparer.

Selon [illegible] colonel Paul Paillole, l'un [illegible] chefs des services spéciaux, et le colonel Paul Bernard, l'un des [illegible] cadres de ces [illegible], ces [illegible] étaient les moins actuelles qui aient été en [illegible] possession. Elles [illegible] pas de [illegible] opérationnel. Les deux [illegible] officiers sont formels. Ni l'Abwehr (les services [illegible] de [illegible]gnement du IIIe Reich), ni les spécialistes [illegible], ni encore le KGB [illegible] n'en ont rien [illegible] d'important. Aucun écho de leur utilisation, disent-ils en substance, n'a été perceptible [illegible] France, d'autant que, ajoutent-ils, les «agents» français disposaient [illegible] «informateurs» [illegible] les services en question.

[illegible] sont peut-être ces [illegible] que la Russie se [illegible] de resti[illegible] la France, après la [illegible]tre, à Paris, entre M. Kozyrev [illegible] le ministre français [illegible] affaires étrangères. Mais [illegible] n'est moins sûr. Ce pourrait [illegible] être d'autres, [illegible] le colonel Paillole, qui demande à juger sur pièces – puisque personne n'a vu la totalité du stock russe – et qui est l'un des rares survivants à pouvoir les identifier.

En effet, outre la documentation du Quai d'Orsay et celle du ministère de l'intérieur de l'époque, qui ont transité parBerlin où les Russes sont arrivés les premiers à la fin de la guerre, [illegible] pourrait s'agir [illegible] archives [illegible] deuxième [illegible] du GQG, que [illegible] Allemands [illegible] interceptées, en 1940, [illegible] Charité-sur-Loire (Nièvre), où elles [illegible] entreposées [illegible] un wagon plombé. Il y aurait là quelque deux à trois tonnes de documents, parmi lesquels des lettres secrètes de chefs militaires et de ministres français, à commencer par les généralissimes Maurice Gamelin et Maxime Weygand, qui se succédèrent à la tête des armées, ou Paul Reynaud et Edouard Daladier, respectivement président du conseil et ministre de la guerre. Selon le colonel Paillole, les Allemands ont eu l'occasion d'exploiter ces archives au bénéfice de leur propagande en France pendant l'Occupation.

[illegible] un [illegible] tiques ont eu [illegible] le temps de trier les [illegible] françaises [illegible] de composer à leur guise les lots que les Russes se [illegible] restituer.

J. I.

Français, Espagnols et Italiens s'entraînent à gérer une crise en Méditerranée

Pour la première fois, la France, l'Italie et [illegible] organisent, du lundi [illegible] novembre au vendredi 4 décembre, un exercice d'état-major tripartite qui consiste à se préparer à faire face, selon des procédures qui auront été coordonnées, à une crise en Méditerranée. Cet exercice multinational, baptisé «Crismedex», [illegible] manœuvre [illegible] vraie grandeur qui a eu lieu, cette année, entre les forces [illegible] mêmes pays [illegible] l'appellation de «Farfadet-92». En [illegible] en 1991, des exercices d'état-major avaient [illegible] organisés sur le [illegible] modèle, [illegible] l'échelon bilatéral entre l'Espagne et la [illegible] pour le premier, [illegible] l'Espagne et l'Italie pour [illegible] second.

Cet exercice d'état-major est [illegible] du [illegible] l'OTAN et il pré[illegible] – même si [illegible] ne souhaite pas l'officialiser – un cadre d'intervention propre à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) pour le temps de paix et le [illegible] crise.

LA REVOLUTION DES POUVOIRS

PRIX DU MEILLEUR LIVRE ECONOMIQUE 1992

JEAN-LOUIS LEVET
JEAN-CLAUDE TOURRET

Préface de Raymond H. LEVY :

« ...Cet ouvrage pose notamment deux questions capitales :
- l'Etat-Nation, pouvoir politique réglementant la vie économique et sociale, n'est-il pas supplanté par les capacités globalisantes des entreprises ?
- Dans cette évolution, tous les acteurs respectent-ils les mêmes règles ?
De cette étude de la globalisation ne se dégage pas un sentiment d'écrasement mais celui d'une vitalité retrouvée. »

EDITIONS ECONOMICA 49, rue Héricart 75015 PARIS 45.78.12.92

Cette puce rend les Cartes Bancaires "CB" encore plus sûres

La puce vous permet de valider [illegible] achats, chez [illegible] nombreux commerçants, simplement [illegible] tapant votre code secret.

Cette pratique vous [illegible] désormais une sécurité maximale, à condition que [illegible] respectiez deux règles essentielles :

- Tapez vo[illegible] code secret à l'abri des regards indiscrets !
- Ne communiquez [illegible] code à personne, *vraiment* à personne : ni [illegible] un commerçant ou un banquier, ni même [illegible] un commissaire de police ou un gendarme qui vous le demanderait par téléphone !

GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES «CB»

La monumentale HISTOIRE DE LA IVe RÉPUBLIQUE de Georgette Elgey

686 p
160 F

Avec la [illegible] Tourmentes, [illegible] volume [illegible] son [illegible] IVe République, [illegible] Elgey parachève [illegible] monumentale : elle [illegible] goureux et vivant, riche [illegible] et documents [illegible] qui ont conduit [illegible] chute du régime et au retour du [illegible] de Gaulle au [illegible]

AFP

[illegible] à Suez, des Aurès à Sakhiet, [illegible] l'affaire [illegible] fuites aux [illegible] du 13 mai, la France, [illegible]gée en [illegible] tourm[illegible] assaillie sans relâche par les tempêtes, a connu un des moments [illegible] de son histoire... Telle est la [illegible] dramatique dont [illegible] l'histoire avec verve et avec [illegible] page la marque de sa [illegible] mais [illegible] maints [illegible] on la voit intervenir [illegible] à la [illegible] tour à tour [illegible] ironique, [illegible] parfois primesautière, [illegible] ici un [illegible] là un [illegible] tandis qu[illegible] s'émerveil[illegible] du nombre des acteurs, souvent de [illegible] qu[illegible] [illegible] interviewés... Une [illegible] majeures du livre, c'est [illegible] des hommes qui font cette histoire [illegible] et [illegible] soit qu'ils exercent le pouvoir, soit [illegible] rent, avec leurs motivations, leur [illegible] de [illegible] pe[illegible] La [illegible] qu'elle [illegible] avec tant de science, de [illegible] et de subtilité, a été avant tout [illegible] n'arrivant [illegible] erner, [illegible] décideurs dont [illegible] décisions restaient sans [illegible] sur les [illegible] de [illegible] dont la [illegible] entrait peu à [illegible] en [illegible]

[illegible] Bédarida, *Le Monde*

[illegible] excelle dans le [illegible] Quelle histoire !, nourrie [illegible] dizaines de milliers de feuillets d'archives souvent [illegible] d'entretiens et de souvenirs personnels.

Jean-Yves Lhomeau, *Libération*

l'Histoire chez FAYARD

SOCIÉTÉ

La journée de la banque alimentaire

« Une part d'humanité »

[redacted] n'était que [redacted] petits [redacted] alignés [redacted] à [redacted] sur une [redacted] par un membre de la Croix-Rouge installé [redacted] de la [redacted] du [redacted]. De [redacted] traits noirs qui, [redacted] 28 novembre, [redacted] l'or pour [redacted] (une personne sur [redacted] en France) qui, quotidien[redacted], [redacted] nourrissent [redacted] miettes. Ils servaient [redacted] comptabiliser [redacted] d'huile, [redacted] lait, [redacted] café, [redacted] légumes [redacted], de [redacted] confitures [redacted] diffé[redacted] grandes [redacted] du [redacted]teur [redacted] que d'autres [redacted] chargeaient dans [redacted] gros camions.

[redacted] remplis, ceux-ci prenaient [redacted] d'Arcueil où se trouve [redacted] siège [redacted] banque alimentaire. Le dernier camion, mis [redacted] la disposition [redacted] l'asso[redacted] par [redacted] Paris, [redacted] Com[redacted] au [redacted], [redacted] « collecte nationale [redacted] pro[redacted] non périssa[redacted] venait [redacted] s'achever.

[redacted] sapin ni [redacted] père [redacted] « crèches » [redacted] usagé, posées [redacted] même le sol, [redacted] portes [redacted] supermarchés, [redacted] l'on déposait pâtes [redacted] riz, [redacted] en faisant [redacted] courses. *« Je* [redacted] *ça normal* [redacted] *donner.* [redacted] *suffit de regarder ce qui* [redacted] *passe dans la rue. Et puis, c'est du solide. Ce* [redacted] *plus* [redacted] *qui* [redacted] *la manche,* [redacted] *métro* [redacted] *en musique, qu'une pièce »*, confie Pierre, un jeune, [redacted] noir vêtu, qui [redacted] de placer [redacted] banque alimentaire. Il ajoute : *« Un* [redacted] *goinfrer pendant* [redacted] *c'est pas* [redacted] *familles qui n'ont* [redacted] *à bouffer. »*

« Ceux-là [redacted] *à nos portes »*

Parmi [redacted] qui [redacted] passé [redacted] grandes surfaces [redacted] distribuer [redacted] un peu [redacted] générosité, certains regrettent que *« les* [redacted] *n'aient* [redacted] *beaucoup* [redacted] *publicité pour* [redacted] *opération* [redacted] *plus pauvres »*. Et l'on pré[redacted] : *« Pourtant,* [redacted] *nos portes. »*

En [redacted] de journée, on avait, [redacted] la gare de Lyon et [redacted] Nation, récupéré environ neuf [redacted] nourriture. A la nuit tombée, [redacted] reins brisés, [redacted] pesants [redacted] la [redacted] lourde, [redacted] bénévoles, mission accomplie, [redacted] rentrés [redacted] eux. Comme Hocine, membre [redacted] Croissant-Rouge algérien, qui [redacted] venu [redacted] un coup [redacted] main. *«* [redacted] *Paris, j'ai* [redacted] *apporter* [redacted] *part d'humanité »*, dit-il.

JEAN PERRIN

EN BREF

□ [redacted] deux tours aux Mureaux (Yvelines). – Deux tours de huit et [redacted] étages du quartier [redacted] Musiciens aux Mureaux (Yvelines) [redacted] détruites à l'explosif, dimanche [redacted] novembre, en pré[redacted] M. François Loncle, secrétaire d'Etat [redacted] la ville. Cette démolition marque *« le point de départ d'un vaste projet urbain »*, selon M. Alain Etoré, maire (PS) de la ville (*le Monde* daté [redacted] 29-30 novembre). Après l'évacuation [redacted] gravats, [redacted] un mois, pourra débuter l'aménagement [redacted] l'« allée [redacted] Parc », cheminement piétonnier de [redacted] qui [redacted] au cœur de [redacted] dégagé par les tours et reliera [redacted] quartiers périphériques [redacted] au [redacted]tre-ville [redacted] Seine.

□ Une fusée [redacted] Titan IV lance un [redacted] – [redacted] fusée Titan IV a [redacted] lancée, dimanche [redacted] novembre à 6 h [redacted] (heure française), [redacted] la [redacted] Vandenberg (Californie). Le [redacted] de la [redacted] n'a pas [redacted] dévoilé, mais ces [redacted] pour le lancement de satellites militaires. Il s'agit du sixième tir d'une Titan IV depuis [redacted]. – (*AFP.*)

□ [redacted] près [redacted] musulmanes profanées [redacted] Mulhouse. – Environ six [redacted] personnes se sont rassemblées, dimanche 29 novembre, au cimetière militaire [redacted] Vallons, [redacted] Mulhouse (Haut-Rhin), [redacted] cinquante-huit tombes de soldats musulmans avaient [redacted] profanées [redacted] la [redacted] du 21 au [redacted] novembre. A l'appel du conseil municipal de Mulhouse, des représentants d'associations musulmanes, antiracistes [redacted] patriotiques, des personnalités civiles, militaires et religieuses, toutes confessions confondues, ont [redacted] *« un hommage silencieux aux* [redacted] *de notre ville, morts pour* [redacted] *France »*.

SPORTS

FOOTBALL : Nantes en [redacted] du championnat de France

Maître Suaudeau et ses disciples

[redacted] un match nul [redacted] [redacted] domicile contre Strasbourg, 2-2, le FC Nantes-Atlantique (FCNA) a repris seul la tête du [redacted], samedi [redacted] novembre, devant le PSG, battu 3-1 à Monaco. Auxerre, Monaco [redacted] Marseille [redacted] la troisième place, [redacted] points [redacted] leaders, emmenés [redacted] leur entraîneur, [redacted] Suaudeau, [redacted] premiers [redacted] du football français.

NANTES

de [redacted] envoyé spécial

[redacted] leur apprentissage [redacted] du football du haut niveau, [redacted] jeunes joueurs [redacted] savent, depuis samedi soir, qu'une première place du championnat [redacted] France ne peut servir de prétexte au [redacted] relâchement. Leur précocité, leur [redacted] neuf [redacted] vedettes [redacted] donnent aucun passe-droit dans le stade de [redacted] Beaujoire. [redacted] que [redacted] sifflets du public, ce sont les traits de leur entraîneur qui ont [redacted] de les en [redacted]ère. Jean-Claude Suaudeau n'a [redacted] accueilli sa couvée, dans les [redacted]tiaires, avec [redacted] tendresse habituelle. Son œil d'oiseau, [redacted] qui-vive, laissait percer un certain agacement.

Jean-Claude Suaudeau n'est [redacted] ceux qui [redacted] laissent griser par une première place. Elle l'inquiéterait plutôt, comme un cadeau embarrassant. L'entraîneur ne se souvient plus [redacted] jour où [redacted] équipe s'est [redacted] au sommet du championnat. En revanche, il ne perd [redacted] qu'après une série de quatre [redacted] n'est guère qu'un [redacted] par défaut, [redacted] qui [redacted] poursuivent. *« Les points* [redacted] *importants*, dit-il, [redacted] *principale motivation* [redacted] *jeu. »* Et, [redacted] Strasbourg, [redacted] ont commis [redacted] de goût. [redacted] première [redacted] saison, [redacted] attenté au « jeu à la nantaise », un mélange élégant d'éthique [redacted] d'esthétique [redacted] leur entraîneur [redacted] épousé depuis près [redacted] trente-cinq ans.

Ce jeu, Jean-Claude [redacted] l'a [redacted] dans ses pieds de [redacted] du FC Nantes, pendant [redacted] l'inspiration [redacted] José Arribas. [redacted] 70, il l'a inculqué, en tant que responsa[redacted] formation, à [redacted] générations [redacted] joueurs. Devenu entraîneur, à l'orée [redacted] années [redacted] il l'a enfin appliqué [redacted] terrain, au [redacted] d'une équipe qui n'a jamais quitté les premières places, jusqu'à [redacted] que l'argent ruisselle [redacted] championnat. Ce jeu, fondé [redacted] l'intelligence [redacted] le [redacted], Jean-Claude Suaudeau [redacted] l'imprimer [redacted] patrimoine génétique de [redacted] les footballeurs qui [redacted] par le club.

Des [redacted] *purgatoire*

Il [redacted] manière, confondue avec les couleurs jaune [redacted] verte [redacted] club. A tel point que lorsque Nantes s'est fourvoyé dans [redacted] chimères, que l'équipe [redacted] cru pouvoir rivaliser [redacted] les formations [redacted] milliardaires, en puisant dans ses caisses, personne n'a songé à faire appel à l'entraîneur écarté du banc, en 1988, par le Yougoslave Miroslav Blazevic. Jean-Claude Suaudeau s'en [redacted] encore meurtri. *« La déchirure* [redacted] *la compétition a été terrible, mais elle a fini* [redacted] *cicatriser*, explique-t-il. *En revanche, j'avais déclaré que j'étais prêt* [redacted] *changer de club, et aucun* [redacted] *s'est manifesté. Comme si j'étais incapable de conduire d'autres footballeurs que ceux* [redacted] *j'avais formés. »*

Pendant ces années de [redacted]toire, Jean-Claude Suaudeau [redacted] néanmoins à [redacted] travail d'éducateur qui l'enchaîne [redacted] Nantes. Il [redacted] replie sur la vraie richesse du club : le [redacted] formation. [redacted] un [redacted] trop atypique [redacted] celui [redacted] Xavier Gravelaine, passé [redacted] Caen [redacted] nouvel international, n'a [redacted] supporté la discipline jaune, Suaudeau conti[redacted] à s'opposer [redacted] tendance actuelle qui place [redacted] de formation, raboteurs de tempéraments, au cœur des difficultés du football français. « [redacted] *Platini les a critiqués, mais il* [redacted] *connaît* [redacted] *bien le sujet*, [redacted] l'entraîneur [redacted]. *Avant de dire* [redacted] *les jeunes* [redacted] *enfermés dans un moule et manquent forcément d'esprit créatif, il faut venir passer huit jours dans un vrai centre.* [redacted] *digne de ce* [redacted] *se* [redacted] *de prévenir un jeune qu'il va être amené* [redacted] *courir chaque jour, pendant plus de dix années* [redacted] *sa vie. Autant apprendre à bien le faire,* [redacted] *seulement avec* [redacted] *jambes, mais aussi* [redacted] *tête,* [redacted] *brider* [redacted] *personnalité. C'est cela un* [redacted] *de formation : dix bonshommes qui apprennent* [redacted] *courir ensemble. »*

Pendant près [redacted] trois années, Suaudeau [redacted] donc à [redacted] génération [redacted] Christian Karembeu, Nicolas Ouedec ou Reynald Pedros, [redacted] âgés de dix-sept ans, à courir côte [redacted] côte. A [redacted] nantaise, qui, [redacted] du club, aurait inspiré jusqu'au prestigieux [redacted] AC. Sur [redacted] terrains [redacted] la Jonclière, qui descendent [redacted] pente [redacted] l'Erdre, [redacted] s'imprègnent [redacted] philosophie du football qui [redacted] leur place [redacted] plaisir [redacted] au spectacle. [redacted] simples du maître [redacted] jouer, scandent son maître [redacted] l'anticipation, [redacted] perdre [redacted] qu'un jour ils *traverseront* la [redacted] pour [redacted] savoir sur la pelouse du [redacted] de la Beaujoire, qui domine l'autre rive.

Une moyenne [redacted] *de vingt ans*

[redacted] grand [redacted] aura lieu plus [redacted] que prévu. Redevenu entraîneur [redacted] l'équipe première en 1991, après l'échec [redacted] la tentative Blazevic, Suaudeau commence [redacted] acclimater en [redacted] jeunes [redacted] la rudesse du football professionnel. Jusqu'à ce que la [redacted] nationale [redacted] gestion (DNCG) [redacted] au club [redacted] grandeur [redacted] trou [redacted] 60 millions [redacted] francs, en [redacted] rétrogra[redacted] deuxième division (*le Monde* [redacted] août). La [redacted] est évitée de justesse par le plan [redacted] redressement du [redacted] président, Guy Scherrer, qui [redacted] recruter [redacted] joueurs [redacted] qu'il [redacted] perles – Marcel Desailly [redacted] Jean-Jacques Eydelie partent [redacted] Marseille, Thierry [redacted] à Auxerre – pour rembourser le passif.

Jean-Claude Suaudeau repart donc [redacted] front d'une saison décisive, [redacted] la tête d'une troupe [redacted] jeunes soldats dont la moyenne d'âge excède [redacted] peine vingt [redacted]. Mais la complicité de ces footballeurs, qui ont grandi ensemble, compense le manque d'expérience. Le jeu [redacted] « canaris » [redacted] retrouvé [redacted] superbe autarcie. Comme si, [redacted] bord du gouffre, il avait renoué avec [redacted] origines. Ils jouent vite, trop vite parfois. Ils se ruent vers [redacted] adverse, [redacted] déverrouiller [redacted] com[redacted] simples, en oubliant de fermer [redacted] derrière eux. Ils réécrivent, en toute innocence, cette [redacted] éternelle du football français, du petit [redacted] ler [redacted] gros, Marseille, PSG ou Monaco.

Des résultats, de l'alchimie [redacted]sie, Jean-Claude Suaudeau ne cherche pas [redacted] tirer une gloire excessive. Le [redacted] parcours de ses protégés lui [redacted] enlevé [redacted] craintes, en [redacted] d'autres. Il aimerait croire qu'il pourra garder ses jeunes autour de lui, les emmener [redacted] portes [redacted] l'équipe de France, profiter [redacted] leur maturité pour qu'ils s'imposent, un jour, autrement que par effraction, dans le championnat.

[redacted] Suaudeau a [redacted] connu la frustration des entraîneurs-éducateurs qui [redacted] partir [redacted] meilleurs disciples. Les performances actuelles recèlent leur [redacted] traîtrise. Elles vont exciter [redacted] convoitises. Il [redacted] que beaucoup [redacted] ses joueurs se [redacted] attirer par [redacted] clubs qui leur offriront bien plus que leurs 12 000 francs mensuels. Ils partiront aussi sûrement [redacted] l'Erdre, après avoir séparé la Jonclière [redacted] la Beaujoire, [redacted] théâtre du jeu nantais, se jette dans [redacted] Loire.

JÉROME FENOGLIO

CARNET DU [redacted]

Naissances

Léna [redacted] Alain DEBOVE

ont [redacted] joie de faire [redacted] de la naissance de [redacted] premier petit-fils.

Félix,

[redacted] jeudi [redacted] novembre 1992, [redacted] Lund (Suède).

Mariages

[redacted] Mme BÉDAGUE CHUFFART

font part du mariage [redacted]

Hélène
[redacted] le
lieutenant Thierry FUSALBA.

Le Bordebure,
[redacted] Mer.

Décès

– Le président,
[redacted] personnels de l'université Paris-XII-Val-de-Marne,
[redacted] tristesse [redacted] faire [redacted] du décès, [redacted] le [redacted]

[redacted] BUVET,
professeur [redacted] universités,
ancien vice-président
[redacted] l'université Paris-XII-Val-de-Marne.

Ils s'associent à la peine [redacted] famille.

Université Paris-XII-Val-de-Marne,
61, avenue du Général-de-Gaulle,
[redacted] Cedex.

– [redacted] avons appris [redacted]

Roger CARCASSONNE,
ancien sénateur [redacted] Bouches-du-Rhône,

survenu, samedi [redacted] novembre, [redacted] de quatre-vingt-neuf ans.

[Né [redacted] 15 juin 1903, [redacted] (Bouches-du-Rhône), licencié en droit, Roger Carcassonne avait été avocat [redacted] d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Conseiller général de Salon-de-Provence de 1937 à 1982, [redacted]ur des Bouches-[redacted] de 1946 à 1971, [redacted] été également [redacted] l'Assemblée parlementaire européenne [redacted] 1971, après avoi[redacted] occupé les fonctions de [redacted]-président de l'Ass[redacted] commune de la [redacted] européenne du charbon et de l'acier (CECA), de [redacted] à 1955.]

– [redacted] Costet,
son épouse,
Catherine, Sophie, Jean-Pierre [redacted] Jean-François,
ses [redacted]
Et ses proches,
[redacted] la tristesse d'annoncer [redacted] décès [redacted]

Edmond COSTET,

[redacted] Paris, [redacted] 24 novembre [redacted] dans sa soixante-treizième année, après dix ans d'une lutte courageuse contre la maladie.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant [redacted] *réduction sur les insertions du « Carnet* [redacted] *Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Lyon. Strasbourg. [redacted] Paris.

On [redacted] prie d'annoncer [redacted] rappel [redacted] Dieu de

Claude GENDRE,
croix [redacted] TOE,

survenu subitement le [redacted] novembre 1992.

De la part de
Monique Gendre,
François [redacted] Gendre
et leurs enfants,
Philippe [redacted],
[redacted] Gendre-Ablin
et leurs [redacted]
François et [redacted] Brayard-Gendre
[redacted]
Isabelle Gendre,
Paule Gendre.

[redacted] obsèques religieuses, suivies [redacted] l'inhumation [redacted] sépulture de famille, [redacted] l'intimité, le [redacted] novembre, [redacted] Marcillac-La-Crôze (Corrèze).

[redacted] avis [redacted] faire-part.

– Dominique et Anne Petitot,
Nicolas, [redacted] Cécile, Delphine, M[redacted]
François et Marie-Annick Petitot,
[redacted] Petitot,
Véronique [redacted] Sylvestre Wolf,
Vincent, Eric, Emilie,
ses enfants et petits-enfants,
[redacted] Prophette,
sa [redacted]
[redacted] Calmels,
sa belle-sœur,
Les familles Prophette, Boulet, Calmels,
[redacted] la tristesse de faire part du décès de

[redacted] PETITOT,
[redacted]

survenu à Arras, le 22 [redacted] 1992, [redacted] l'âge [redacted] quatre-vingts [redacted]

[redacted] cérémonie religieuse a [redacted] célé[redacted] le vendredi [redacted] novembre, à [redacted]

9, rue des Capucins,
62000 Arras.

– Mme Rosette Toledano,
née Benaceraf,
M. et Mme Ralph Toledano,
Mlle Joëlle Toledano,
Emmanuelle, Sarah, Ilan-Joseph,
Mlle Sété Toledano,
[redacted]
[redacted] la [redacted] d'annoncer [redacted] leur époux, père, grand-père [redacted] frère,

Joseph [redacted] TOLEDANO,

survenu à Paris, [redacted]

Les obsèques [redacted] lieu [redacted] mardi 1er décembre, [redacted] 15 h 15, [redacted] cimetière parisien [redacted] Pantin, avenue du Cimetière-Parisien [redacted] Pantin, [redacted] nationale 2.

Ni [redacted] ni [redacted]

2, [redacted] Pershing.
[redacted] Paris.

Remerciements

– Patrick, Thierry et Franck Didier,
[redacted] Marcelle Didier,
leur mère,
remercient chaleureusement l'ensemble de la profession de la restauration et de l'hôtellerie française et [redacted] ainsi que tous leurs [redacted] pour [redacted]ues de sympathie témoignées lors [redacted] la disparition de

[redacted] Jean DIDIER.

Anniversaires

– *« L'essentiel est invisible pour les yeux. »*

Il [redacted] a seize ans, le 1er [redacted] 1976, disparaissait

M. Julien CANTAU.

Nous associons à [redacted] souvenir [redacted] gendre,

M. Jean-Pierre WALSPURGER,

[redacted] le 7 mai 1992, à Strasbourg.

Une pensée de ceux qui [redacted] ont connus et aimés.

Conférences

– « Le pouvoir et [redacted] vus par l'hindouisme, le judaïsme, le christianisme et l'islam » Avec M. Carbonnier, T. Desjardin, R. Draï, A. Lamchichi.

[redacted] libre. [redacted] 1er décembre, [redacted] h 30, église [redacted] l'Etoile, 54, avenue de [redacted] Grande-Armée, Paris-17e.

CARNET DU MONDE

[redacted] :

[redacted]

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 95 F
Abonnés et actionnaires ... 85 F
Communicat. diverses ..... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

Les [redacted] en [redacted] sur la [redacted] obligatoires et facturées. [redacted] lignes.

[redacted] [redacted]
Atelier de [redacted] *Liste de* [redacted]
[redacted]

Jaeger-Le [redacted]
Chopard - Cartier - Ebel - Breitling

Barrier et [redacted]
129, rue de Vaugirard
[redacted]
[redacted]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5922

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■		■	
IV						■			■
V		■		■					
VI	■								
VII			■						■
VIII							■		
IX		■				■			
X					■				
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Complément d'information. – II. Qui n'a pas l'habitude de s'étendre. – III. Un ensemble d'hommes. – IV. Jouent sans rien dire. Quartier de Paris. – V. On aurait tort de dire qu'il ne vaut pas un clou. – VI. Pas décidé. – VII. Se met avec tout. Qui ne manque pas de couleurs. – VIII. Il y a moins de tirage quand on les arrondit. Pronom. – IX. Qui peut faire rougir. Parfois marqué au fer. – X. En Sicile. Avait une tête d'oiseau. – XI. Un impératif qui vaut mieux que deux futurs. Rond.

VERTICALEMENT

1. Pèse plus que le coq. Caillou qu'on peut trouver dans un lit. – 2. A l'étranger, fait partie des légumes. N'a pas son compte d'électrons. Conjonction. – 3. Faire tomber les têtes. A Lyon, nom donné à un « morpion ». – 4. Rôde, dans la vallée du Rhône. Fibre synthétique. – 5. Qui n'était donc pas attendue. – 6. Note. [redacted] par [redacted] Egyptiens. – 7. Ville du Pérou. Perdus dans une salle. – 8. Dans l'alternative. Peut faire rougir quand il frappe. – 9. A deux ailes et une arête. Lettre. Peut être noir au marché.

Solution du problème n° 5921

[redacted]

I. Faux-monnayeur. – II. Art. [redacted] Espion. – III. Ce. Pruneau. Agr. – IV. [redacted] Axes. Gr. – V. [redacted] Epar. Foi. – VI. [redacted] N.D. – VII. El. Paru. [redacted] – VIII. [redacted] – IX. [redacted] Lamas. Te. – X. Cm. Trublion. Son. – XI. Aber. Lie. Utopie. – XII. Hébétée. Oreille. – XIII. USA. Année. Née. – XIV. Truc. Sirote. – XV. Esse. Et. Licence.

Verticalement

1. Factures. Cahute. – 2. Are. Na. Iambes. – 3. Ut. Relent. Ebats. – 4. Pèse-lettre. Ré. – 5. Mare. Car. Tau. – 6. Ovule. Purulence. – 7. Nénuphar. Bien. – 8. Nue. Airelle. Es. – 9. Aarau. Al. Œil. – 10. Yeux. Amour. Ri. – 11. Es. Etudiante. Oc ! – 12. Upas. [redacted] Ointe. – 13. Ria. Te. Spleen. – 14. Orgon. Etoile. – 15. An. [redacted] Dé.

GUY BROUTY

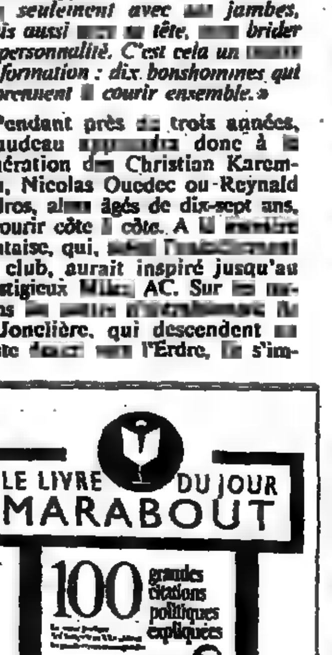

LOTO SAMEDI 28 NOVEMBRE 1992

19H55

4 8 9 26 35 41 — 46

6	3	5 487 125 F
5 + compl.	9	115 895 F
5	[illegible]	7 875 F
4	[illegible]	155 F
3	[illegible] 117	15 F

20H35

5 12 14 18 19 23 — 7

6	7	3 086 030 F
5 + compl.	[illegible]	18 135 F
5	1 [illegible]	3 395 F
4	[illegible]	82 F
3	[illegible]	10 F

LOTO SPORTIF N° 49

RESULTATS OFFICIELS

13 [illegible]	15	120 [illegible] F
12 [illegible]	[illegible]	3 [illegible] F
11 [illegible]	[illegible]	[illegible] F

9

MATCHS DU JOUR

MARSEILLE	CAEN	12 [illegible]	16 F
MONACO	P.S.G.	2 4[illegible]	[illegible] F

SPORTS

TENNIS DE TABLE : les Internationaux de France

Gatien revient sur terre

Jan-Ove Waldner a remporté, *dimanche 29 novembre à Liévin,* les Internationaux de France de tennis de table en battant Jean-Philippe Gatien (21-17, 14-21, 21-16, 17-21, 21-16). Vaincu en finale des Jeux olympiques, *le Français n'a donc pu prendre* sa revanche sur le Suédois. Il [illegible] consolé en remportant le *double avec Damien Eloi face* aux Allemands Jörg Rosskopf et Steffen Fetzner (21-15, 21-15). Victorieuses des Allemandes Nicole Struse et Elke Schall (21-13, 21-18), Wang-Drechou Xiaoming et Emmanuelle Coubat ont parachevé le [illegible] français.

LIÉVIN

de notre envoyée spéciale

La vie de Jean-Philippe Gatien a basculé un 6 août. Battu [illegible] finale par Jan-Ove Waldner dans la cacophonie *tonitruante d'un public* chauffé à blanc, il devient l'un des héros tricolores des Jeux olympiques de Barcelone. Médaillé d'argent, le Français est pourtant malheureux de n'avoir pu grimper sur la plus haute marche du podium. Il est sans doute le seul. Grâce à la télévision, il a conquis, en direct, des millions de Français. Du jour au lendemain, ce Cévenol de vingt-quatre ans est contraint d'oublier son *sport pour revêtir les habits* flambant neufs de coqueluche nationale.

« Philou » voudrait souffler, oublier la glorieuse défaite barcelonaise. Il n'a pas le temps. Il répond aux interviews, et sa belle gueule [illegible]pparaît sur toutes les chaînes ; il sillonne la France, signe des milliers d'autographes et honore les cocktails organisés par [illegible] sors. *« Ce fut un marathon usant [illegible] le pouvoir [illegible] la télévision »*, explique-t-il. Absent des [illegible] d'entraînement, le numéro [illegible] mondial abandonne la lumière pour l'ombre et multiplie les déconvenues. Au Grand Prix de Paris, trop las pour enivrer un public qui n'attend [illegible] lui, il disparaît prématurément de la compétition.

Avec son nouvel entraîneur, Christian Martin, – qui a remplacé son « gourou » Michel Gadal, – Jean-Philippe Gatien [illegible] donc hissé dimanche en finale, là où personne ne l'attendait vraiment. Il [illegible] rencontré Waldner et [illegible] encore été *battu, ne capitulant qu'au cinquième* set d'une rencontre spectaculaire, quand le Suédois l'avait maté [illegible] trois manches expéditives à Barcelone. Car le gaucher a tout tenté pour gommer ce cuisant souvenir. Pris à la gorge, il a retrouvé son coup droit foudroyant ou servi son engagement le plus pervers pour déstabiliser le numéro un mondial. Il a eu un coup de pompe, il a relevé la tête, hargneux *mais jamais énervé,* [illegible] serré [illegible] fort. Il [illegible] gagné l'échange mémorable de la [illegible] une [illegible] dizaine de smashes avant de trouver une faille dans la défense têtue du Suédois, qui, retranché cinq bons mètres derrière la table, lui renvoyait inlassablement ses traits. Mais, comme à Barcelone, il s'est brisé les reins sur un mur de confiance [illegible] de talent.

Il y [illegible] belle lurette que Jan-Ove Waldner, [illegible] son pays, [illegible] échappé au piège de la célébrité en [illegible] consacrant qu'au tennis [illegible] possède [illegible] secrets, riche d'un service considéré [illegible] le meilleur du *monde, parce qu'illisible par tous* [illegible] adversaires, d'un [illegible] chant comme [illegible] lame [illegible] rasoir, d'un coup droit brise-muraille et d'un œil affûté, enfin, qui lui permet de décrypter les coups pour mieux les renvoyer vers la victoire. *« 1992 a [illegible] l'année Waldner,* constate Gatien. *Il faut attendre que l'orage passe. »* Tapi dans l'ombre du Suédois, Philou espère son tour imminent. *« Pendant les Internationaux de France, j'ai retrouvé, match [illegible] match, [illegible] de [illegible] qui m'a [illegible] pendant [illegible] ans et qui m'a boudé pendant trois mois. Je me suis fait plaisir et je [illegible] d'avoir montré au [illegible]blic qu'il pouvait encore compter sur moi. »*

B. M.

VOILE : Vendée Globe

Loïck Peyron renonce [illegible] repartir

Le calme a succédé [illegible] la tempête dans la course autour [illegible] monde en solitaire [illegible] voile. Dimanche [illegible] novembre [illegible] mi-journée, les [illegible] de tête, [illegible] progressaient au près dans des vents de [illegible] nœuds, [illegible] situaient [illegible] moins de 500 milles de la [illegible] des Canaries.

Grâce [illegible] une option un peu plus ouest, Bertrand de Broc (*Groupe-LG*) précédait Alain Gautier (*Bagages-Superior*) d'une soixantaine de milles.

Le nouveau leader avait pu consacrer sa journée à la navigation, [illegible] l'entretien [illegible] bateau [illegible] par la tempête [illegible] un peu [illegible] gymnastique [illegible] le [illegible]

L'activité avait été beaucoup plus intense ces dernières heures autour [illegible] pontons [illegible] Sables-d'Olonne, où six concurrents étaient venus réparer leurs avaries ([illegible] *Monde* du 28 novembre).

Repartis respectivement jeudi [illegible] vendredi, Jean-Luc Van den Heede et Philippe Poupon se situaient dimanche à 425 et 505 [illegible] Bertrand de Broc. Ils ont été suivis [illegible] week-end par [illegible] Malingri et Thierry Arnaud.

Yves Parlier attendait [illegible] nouveau mât et espérait repartir mardi 1er décembre. Le seul à renoncer à un nouveau départ était Loïck Peyron, dont les travaux sur la coque [illegible] délaminée étaient trop importants pour faire l'objet d'une réparation express.

HIPPISME : Grand Prix du Japon

Une brèche dans le protectionnisme nippon

TOKYO

de notre correspondant

La victoire, [illegible] 29 [illegible]bre, [illegible] l'hippodrome de Fuchu, à *Tokyo, d'un cheval japonais, Tokai* Teio, [illegible] Grand Prix du J[illegible] rassuré les éleveurs nippons sur les performances de leurs poulains qui, à *l'étranger, ne font guère merveille :* Tokai Teio [illegible] japonais en douze ans à gagner cette course particulière à plus d'un titre.

Seul rendez-vous [illegible] étrangers sont autorisés à entrer en lice, il est [illegible] des prix les plus *élevés du monde, dépassant d'une* [illegible] longueur la Breeder's Cup [illegible] aux Etats-Unis : 3,1 millions de [illegible] (plus de [illegible] millions [illegible] francs), avec un premier prix d'un montant de 1 352 000 dollars (1 350 000 [illegible] Breeder's Cup).

Depuis qu'il a été institué en 1981, le Grand Prix du Japon a été couru par des chevaux de dix pays. Il [illegible] été élevé cette année [illegible] rang des courses de « première catégorie » par *la* Britain Society of International Thoroughbred Auctioneers. Dimanche, Tokai Teio, qui avait [illegible] septième dans [illegible] Coupe de l'Empereur le 1er novembre et n'était pas le favori, l'a emporté de peu sur Natu[illegible] un cheval australien. Dear Doctor, un des deux représentants français, se [illegible] en [illegible] position.

Les courses de chevaux, qui sont [illegible] Japon l'une des formes les plus populaires de j[illegible] d'argent, drainent de plus en plus de foule [illegible] les hippodromes. Elles suscitent des polémiques grandissantes avec les Américains en particulier : un récent [illegible] du Congrès a [illegible] protectionnisme. A l'exception du Grand Prix du Japon, les chevaux étrangers ne peuvent donc participer [illegible] des courses dont les prix [illegible] élevés au total en 1990 [illegible] 750 millions de dollars (le montant le [illegible] élevé du [illegible] que les pur-sang nippons courent en Europe [illegible] Etats-Unis. Les Japonais jus*tifient cette fermeture* [illegible] leurs hippo[illegible] aux [illegible] par leur entrée tardive dans le sport hippique et la nécessité de protéger les éleveurs. En 1994, d'autres compétitions devraient [illegible] étrangers.

[illegible], les Japonais ont dépensé sur les dix hippodromes de l'archipel quelque 3 400 milliards [illegible] (soit 147 milliards de francs) [illegible] d'autres termes, 1 200 milliards de moins que le budget de la défense nippone. Le nombre des turfistes s'est élevé [illegible] treize millions. Des statistiques qui n'incluent évidemment *pas les paris* parallèles organisés par la pègre, dont le montant est pratiquement équiva[illegible] celui [illegible] légaux. [illegible] courses [illegible] plus en plus de Japonais en famille mais aussi [illegible] jeunes *femmes (11,6 % des 87 000 personnes* qui fréquentent l'hippodrome de Tokyo le week-end). Rénovés, les hippodromes sont devenus des lieux [illegible] la [illegible]

PHILIPPE PONS

Les résultats

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Seizième journée)

*Le Havre b. Metz	2-1
Toulouse b. *Lens	2-0
*Monaco b. Paris-SG	3-1
*Bordeaux b. Valenciennes	3-0
*Nantes et Strasbourg	2-2
*Marseille b. Caen	2-1
*Saint-Etienne b. Montpellier	1-0
*Sochaux b. Lille	1-0
*Auxerre b. Toulon	2-1
Lyon b. *Nîmes	3-2

Classement. – 1. Nantes, 23 pts ; 2. Paris-SG, 22 ; 3. Auxerre, Monaco et Marseille, 21 ; 6. Bordeaux, 20 ; 7. Saint-Etienne, Strasbourg et Sochaux, 17 ; 10. Montpellier, 16 ; 11. Le Havre et Lyon, 15 ; 13. Caen et Metz, 14 ; 15. Toulouse, 13 ; 16. Nîmes, 12 ; 17. Valenciennes, Lens et Lille, 11 ; 20. Toulon, 9.

Deuxième division
(Seizième journée)
GROUPE A

*Mulhouse b. Epinal	3-1
*Istres b. Louhans-Cuiseaux	4-1
Martigues b. *Perpignan	2-0
Cannes b. *Rodez	1-0
*Créteil et Nice	1-1
*Annecy b. Valence	4-1
*Sedan et Bastia	1-1
*Ajaccio et Charleville	0-0
*Nancy et Alès	1-1

Classement. – 1. Martigues et Sedan, 22 ; 3. Bastia, 20 ; 4. Istres et Cannes, 19.

GROUPE B

*Laval b. Rouen	4-1
*Tours b. Lorient	1-0
*Beauvais et Rennes	1-1
*Red Star b. Ancenis	2-0
*Dunkerque b. La Roche-sur-Yon	1-0
*Gueugnon et Angers	0-0
*Guingamp et Amiens	1-1
*Niort b. Bourges	2-0
Le Mans b. *Châteauroux	4-2

Classement. – 1. Rouen, 25 ; 2. Rennes, 22 ; 3. Angers et Niort, 21 ; 5. Le Mans et Beauvais, 20.

BASKET-BALL

Championnat de France
(Treizième journée)

*Cholet b. CRO Lyon	90-71
*Limoges b. Dijon	82-63
Antibes b. *Levallois	101-77
Roanne b. *Villeurbanne	82-78
Pau-Orthez b. *Montpellier	78-73
*Gravelines b. Racing-PSG	90-71
*Châlons b. Le Mans	87-75

Classement. – 1. Limoges, 26 pts ; 2. Cholet, 24 ; 3. Gravelines, Antibes, Pau-Orthez et Racing-PSG, 22 ; 7. Villeurbanne, 19 ; 8. Levallois, Châlons, 18 ; 10. Le Mans et Roanne, 17 ; 12. Montpellier et CRO Lyon, 16 ; 14. Dijon, 14.

RUGBY

Championnat de France
(Septième journée)
GROUPE A
Poule 1

*Graulhet b. Bègles-Bordeaux	22-21
*Toulon b. Nice	16-15
Stade toulousain b. *Dax	17-15
*Auch b. Chalon-sur-Saône	44-12

Classement. – 1. Stade toulousain, [illegible] pts ; 2. Auch, 17 ; 3. Toulon, 16 ; 4. Bègles-Bordeaux, 15.

Poule 2

*Béziers b. Agen	24-18
*Rumilly b. SBUC	16-9
*Biarritz b. Tarbes	25-15
*Tyrosse et Nîmes	15-15

Classement. – 1. Nîmes, 18 pts ; 2. Agen, Tarbes et Biarritz, 15.

Poule 3

*Racing CF b. Grenoble	20-6
*Bourgoin b. Narbonne	24-22
*Pau b. Bayonne	39-9
*Montferrand b. Cognac	43-12

Classement. – 1. Grenoble et Montferrand, 17 pts ; 3. Narbonne, Pau et Bayonne, 15.

Poule 4

*Perpignan b. Valence d'Agen	21-6
Castres b. *Le Creusot	23-3
*Colomiers b. Mont-de-Marsan	50-15
Brive b. *Montpellier	29-27

Classement. – 1. Brive, 18 pts ; 2. Perpignan et Castres, 17 ; 4. Colomiers, Mont-de-Marsan et Valence-d'Agen, 13.

SKI

Coupe du monde féminine à Park-City

L'Autrichienne Ulrike Meier s'est imposée samedi dans le slalom géant de Park-City (Utah), première épreuve de la saison comptant pour la Coupe du monde 1993. Elle devance la Française Carole Merle et la Suissesse Vreni Schneider. Dimanche, dans le slalom, la victoire est revenue à l'Américaine Julie Parisien, devant la Suédoise Pernille Wiberg. La Néo-Zélandaise Annelise Coberger, vice-championne olympique à Albertville, a pris la troisième place.

Coupe du monde masculine à Sestrières

L'Italien Farbizio Tescari a remporté, dimanche 29 novembre, le slalom de Sestrières. L'Autrichien Michael Tritscher termine deuxième, son compatriote Hubert Strolz et l'Allemand Armin Bittner se partagent la troisième place. Alberto Tomba, qui avait enlevé la première manche du slalom, a été victime d'une chute au cours de la deuxième partie de l'épreuve. Samedi, le champion du monde avait enlevé la deuxième place du Slalom géant derrière le Norvégien Kjetil Andre Aamodt, champion olympique de la discipline à Albertville, et devant le Suédois Johan Wallner.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

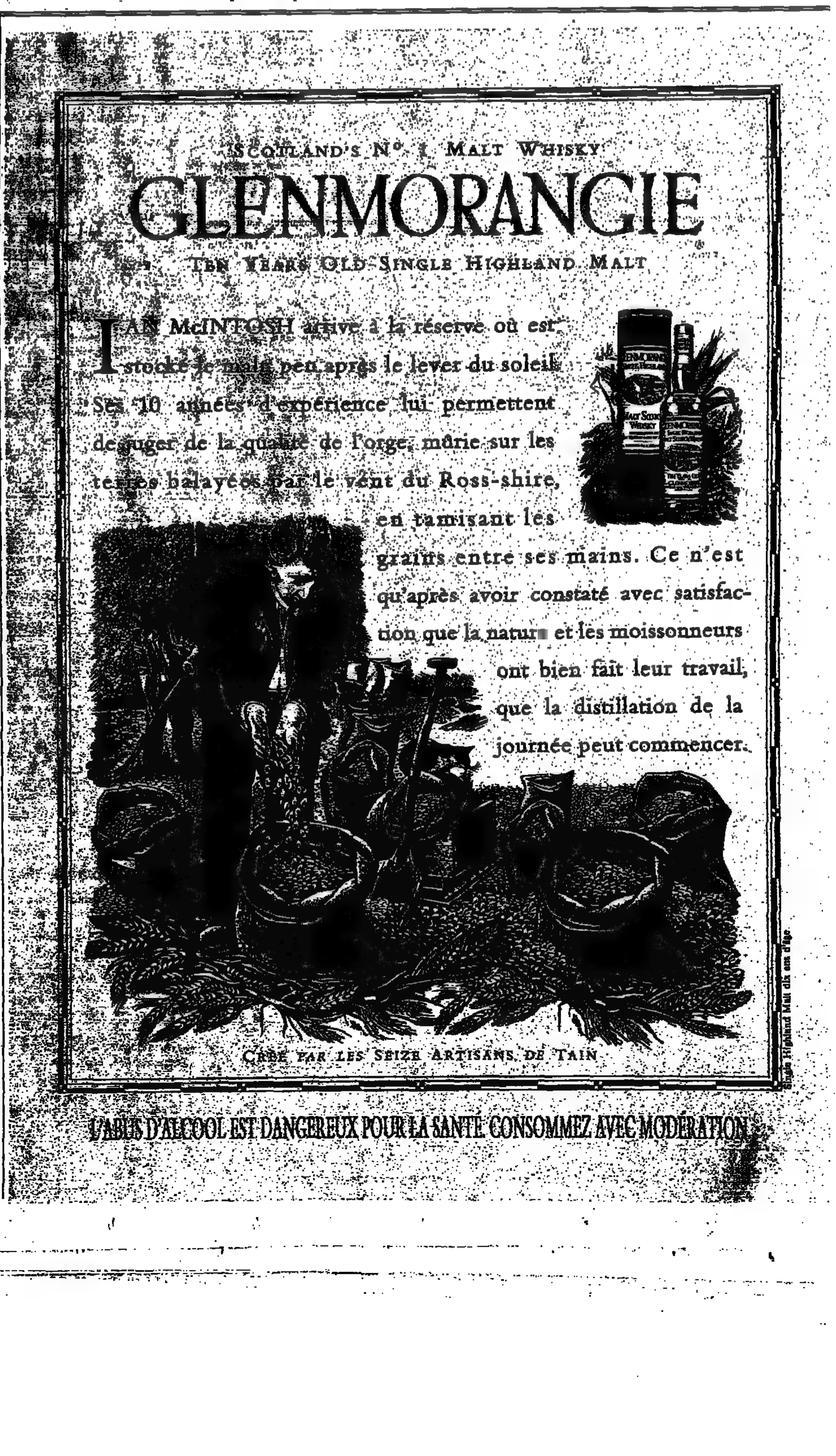

CULTURE

PHOTO

Images nées sans lumière

Deux expositions sur l'image numérique : recomposer la réalité, calculer de nouveaux mondes

Les scientifiques et les ingén[redacted] ne sont plus seuls [redacted] utiliser [redacted] images « numériques », c'est-à-dire des [redacted] qui proviennent non [redacted] l'impression d'une pellicule [redacted] tra[redacted] d'une optique, mais du calcul, à partir de capteurs, [redacted] modèles, ou de l'assemblage d'images existantes. [redacted] sans lumière, affublées [redacted] couleurs arbitraires, elles sont enregistrées, manipulées [redacted] forme [redacted] 0 [redacted] 1, comme [redacted] des ordinateurs. [redacted] peuvent donc [redacted] générées, composées, déformées, reproduites ou reconstruites [redacted] l'original – si cette notion [redacted] encore un [redacted] royaume [redacted] chiffres.

Deux expositions [redacted] images numériques complètent utilement, au [redacted] Tokyo, [redacted] grande exposition sur l'image scientifique, « Images d'un [redacted] monde » – qui aurait pu aussi bien s'appeler [redacted] d'un monde », tant [redacted] utilise elle-même [redacted] nouveaux instruments que [redacted] l'imagerie [redacted] résonance magnétique, [redacted] micro[redacted] électroniques [redacted] autres cap[redacted] de [redacted] longtemps « invisibles » au regard classique. En explorant [redacted] conséquences [redacted]ques [redacted] la genèse [redacted] images numériques, [redacted] deux expositions forment un contrepoint artistique [redacted] ces techniques.

La première, « L'épreuve numérique », évoque la création [redacted] applications [redacted] « filière sèche », par opposi[redacted] à la [redacted] humide » [redacted] l'image argentique. Trucages, assemblages, collages sans raccords apparents, su[redacted]tions, transparences : les photo[redacted] intègrent l'outil à leur univers créatif, jouent de ces nouvelles « palettes » électroniques [redacted] réinventer les techniques de la pein[redacted]. Seb [redacted] Notre[redacted] ou la [redacted] Eiffel [redacted] la jungle, quand Thierry Cohen [redacted] rassemble sur une plage ; [redacted] Croft fait dialoguer Mat[redacted] May [redacted] son double ; Francis Giacobetti « décompose » [redacted] métamorphoses d'un portrait [redacted] Bacon. Dans la [redacted] veine morphologique (on appelle « morphing », [redacted] cinéma, [redacted] déformations [redacted] visages) [redacted] photographes de Gamma livrent [redacted] portraits [redacted] Rocard, Giscard, Chirac ou Fabius mâtinés du « look » Kennedy.

Morceaux « recollés »

Malléable, propice [redacted] clins d'œil [redacted] aux retouches, la photo numérique a envahi [redacted] publicité (Vanessa Paradis [redacted] la sauce Goude), [redacted] de journaux [redacted] disques. Avec elle, la photo [redacted] plus [redacted] un [redacted] du cadre ; elle réinvestit le détail, [redacted] renoue [redacted] la composition par morceaux « recollés » *a posteriori*, comme le montre le travail [redacted] Frank Horvat [redacted] visions [redacted] Dakar [redacted] Toscane, ou [redacted] d'Uwe Ommer intégrant ses mannequins noirs [redacted] studi[redacted] dans les décors [redacted] Miami Beach. Enfin, [redacted] volet [redacted] cette exposition [redacted] l'Observatoire [redacted] l'image, l'« épreuve numérique » [redacted] voler au [redacted] l'épreuve chimique, [redacted] aidant [redacted] clichés, [redacted] ressusciter [redacted] négatifs [redacted] Cartier-[redacted].

Avec l'exposition « Digital Photography » (*digital* signifie numérique en anglais), le visiteur est initié aux [redacted] récents [redacted] quatre artistes ou groupes américains, [redacted] infographistes qui manient plus la souris de l'ordinateur que le [redacted] ou le pinceau. S'ils [redacted] laissé [redacted] côté ces [redacted] graphiques, aucun n'a oublié la politique ou la [redacted]logie.

Les rapports [redacted] Amériques imprègnent [redacted] diaphanes d'Esther Parada, qui combat autant l'hégémonie d[redacted] la doctrine [redacted] Monroe que celle [redacted] la photo univoque. Avec [redacted] couches [redacted]sives de ses images composites, elle rend [redacted] la complexité d'un monde [redacted] cinq [redacted] après [redacted]. [redacted] Suzanne Bloom [redacted] Ed Hill, du groupe Manual, [redacted] plus formelles, [redacted] compositions, un peu hermétiques. Avec [redacted] Flax, l'esthétique BD, l'incrustation [redacted] répétition [redacted] service d'une dénonciation [redacted] la [redacted] armements, ou d'un questionnement [redacted] familiaux.

Enfin, Paul Berger mélange [redacted] deux [redacted] « fenêtres » [redacted] l'ordinateur, [redacted] icônes, [redacted] rituels [redacted] les archétypes de la [redacted]. Ainsi, [redacted] *Info* mixe [redacted] l'ère graphique [redacted] les présentateurs [redacted] cathodique [redacted] conventions [redacted] informatique. De [redacted] capharnaüm intelligent, [redacted] « clean », [redacted] ces confrontations jaillissent quelques [redacted] fécondes, mais qui n'évitent pas toujours le procédé.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

► « L'Épreuve numérique » (proposé par l'Observatoire de l'image), « Digital Photography » [redacted] par Art-El) : [redacted] national [redacted] la photographie, Palais [redacted] Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Tél. : 47-20-32-34. Jusqu'au [redacted] janvier 1993 [redacted] Digital Photography, jusqu'au 4 janvier). Simultanément, « Frank Horvat, images numériques », Photo Bastille, 53 *bis*, rue de la Roquette, 75011 Paris. Tél. : [redacted]. Jusqu'au 4 jan[redacted]. [redacted] *Chat* [redacted] Frank Horvat et Véronique Aubry, images numériques, textes extraits des contes de [redacted]. Editions Gautier-Languereau, 125 F.

THÉATRE

Couples d'enfer

Des « Rustres » de Goldoni, Jérôme Savary a tiré un comique loufoque irrésistible

LES RUSTRES
au Théâtre national de Chaillot

MARC ENGUERAND

L'affrontement mari-femme traité en farce

Tout au fond, tout en b[redacted] des façades pâles. Elles sont peintes sur [redacted] rideau [redacted] scène. [redacted] a l'impression de les voir au fond d'une baie. C'est Venise et ce n'est pas Venise, c'est le décor, magnifique, d'Ezio Toffolutti – également auteur d[redacted] costumes – pour *les Rustres* de Goldoni, dans la mise en scène [redacted] Jérôme Savary. Des pa[redacted] toile, tableaux mélancoliques devant lesquels [redacted] Arlequin [redacted] une Colombine marchent [redacted] un fil, puis un chanteur poudré, [redacted] d'un casque romain, chante – en un play-back appuyé – des airs du *Jules César* de Haendel, pendant que, derrière, on change les décors.

Les rideaux [redacted] sur les demeures des couples désassortis : Catherine Arditi et Roger Jeadly, [redacted] d'un premier mariage, Nelly Clastrier. Puis, Jacques Boudet [redacted] Mignot, enf[redacted] Michel Berto [redacted] Dominique Lavanant. [redacted] Daniel Laloux, veuf solitaire qui veut marier son fils, Eric Ruf, plus encore un comte mondain, Alain Libolt, en complète contradiction avec les misanthropes tyrans familiaux qui entendent mettre leurs épouses au pas, les enfermer, ne pas les laisser s'amuser, même innocemment. Car leur morale puritaine conçoit l'amusement en lui-même comme un péché. Tout au moins, comme une source [redacted].

Les épouses réclament [redacted] sévérité, rusent, mais, en fin [redacted] co[redacted], sont, la plupart du temps, obli[redacted] de se [redacted]. Sauf Dominique Lavanant, qui fait ce qu'elle veut de Michel Berto. Lui, petit, lucide, grognon [redacted] tendre. Elle, grande, auto[redacted]aire, énergique, débordant de joie [redacted] vivre. Ensemble, ils sont le pivot du spectacle. Que ceux qui [redacted] vu Christiane Minazzoli [redacted] Jean-Pierre Darras oublient. [redacted] Savary ne fait pas jouer [redacted] charme et la coquetterie, mais la loufoquerie, un comique [redacted] situation frôlant la farce.

Il a tout à fait raison. D'abord, la pièce ne fait que répéter une seule situation : l'affrontement mari et femme sur un seul thème : [redacted] veux sortir – non, tu resteras [redacted] la maison ». Tout l'art du metteur en scène consiste donc [redacted] en décliner toutes les combinaisons comiques possibles. Ensuite, aujourd'hui, [redacted]tions des épouses [redacted] bien timides, et les proférations des rustres purement grotesques. Personne n'ose plus s'accrocher à des arguments aussi épais, sauf peut-être chez les intégristes de tout poil, et encore. Mieux vaut s'en amuser.

Et [redacted] s'amuse, ce [redacted] pas un péché... Dans une maison qui, littéralement [redacted] métaphoriquement, fait eau de toute part, Jérôme Savary jette des gags à la pelle et le rythme s'affole juqu'à cette frénésie qu'il sait si bien maîtriser. Entre deux fous rires, pourtant, il laisse de vraies scènes de comédie, comme à l'opéra on ménage un temps pour les gra[redacted] airs. Les acteurs entrent avec plus ou moins d'aisance dans cette distorsion, qui n'est pas simple : ils ne doivent pas être simplement « justes », ni [redacted] doivent naviguer entre les deux.

Jacques Boudet et Daniel Laloux, longues silhouettes noires à la Basile (du *Barbier de Séville*), ont la part belle. Les autres semblent parfois avoir du mal à tenir la distance. Mais le couple infernal Berto-Lavanant, inénarrable et attendrissant, mène le jeu avec un brio fantastique. Elle apparaît, il se pose dans un fauteuil, et voilà, le rire monte.

COLETTE GODARD

► Place du Trocadéro. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 15 heures. Jusqu'au 10 janvier. [redacted] exceptionnelles le 26 [redacted]bre et le 1er janvier. Tél. : 47-27-81-15.

MUSIQUES

Violetta dans la guerre

Le cinéaste Axel Corti signe avec succès une mise en scène audacieuse de « la Traviata »

FRANCFORT
de notre envoyée spéciale

Francfort, hérissée de gratte-ciels, [redacted] à cette saison, une ville balayée par un [redacted] glacial. [redacted], son béton est éventré pour [redacted] place aux futurs sièges [redacted] grandes banques internationales. Le centre ? Il n'existe pas, ou si peu, quartier embryonnaire enroulé autour [redacted]. A [redacted] de mètres, sur [redacted] place livrée aux [redacted] d'air, l'Opéra [redacted] la ville, [redacted] fer et [redacted] années 70, [redacted] une *Traviata* qui s'accorde parfaitement au [redacted] hivernal. [redacted] la patte d'Axel Corti, [redacted] autrichien, l'opéra de Verdi est [redacted] une [redacted] guerre.

La scène est plongée dans l'obscurité. Les [redacted] partis brusquement. C'est [redacted] couvre-feu. [redacted] crache ses poumons [redacted] contemplant les pinceaux de [redacted] de la DCA qui zèbrent [redacted] nuit parisienne. En imaginant *la Traviata* [redacted] l'Occupation, [redacted] Corti [redacted] quel point il reste [redacted]arqué par son chef-d'œuvre, la trilogie de *Welcome* [redacted] *Vienna*, présentée en [redacted] au Festival [redacted] Cannes, qui [redacted] l'exil des juifs autrichiens, [redacted] 1938, à Paris, puis à New-York. [redacted] de V[redacted] et d'Alfredo, le cinéaste a retenu la dérive, [redacted] fuites de la « dévoyée » plus que [redacted] parabole [redacted] de l'incompatibilité [redacted] entre [redacted] demi-[redacted] un bourgeois.

Décaper les stéréotypes

La fuite, donc. Toute l'intrigue se [redacted] une [redacted] ou un port. Avec son [redacted] cossu [redacted] l'hôtel particulier [redacted] ressemble au [redacted] du Train bleu de la gare de Lyon ; la [redacted] à la campagne est une maison du bord de mer barrée par la ligne [redacted] l'héroïne, travestie [redacted] homme, se cache plus qu'elle ne [redacted] réfugie ; elle mourra dans la salle d'attente d'une [redacted] sinistre gardée [redacted] et la police française.

Tout sied, [redacted] l'opéra de Verdi, à [redacted] transposition [redacted]. En décapant [redacted] tous ses stéréotypes, Axel Corti triomphe [redacted] tant de [redacted] scène [redacted] sont cassé les dents. Il y a, dans sa vision, le dépouillement [redacted] dramaturges russes, Tchekhov ou Gorki, et quelques souvenirs [redacted] (dans la scène de la fête [redacted] deuxième acte, les gentils [redacted] remplacés par des figures grotesques [redacted] et [redacted] prussiens).

Hélas, la [redacted] interprètes [redacted] l'intelligence de la mise en scène. L'orchestre [redacted] l'Opéra de Francfort, d'abord. Tantôt timide, [redacted] indisciplinée, trop fougueuse, la formation dirigée par Ira Levin couvre des chanteurs à qui il [redacted] l'expérience, le [redacted]ment passionné [redacted] pour interpréter [redacted] mille [redacted]. Cette liberté, justement, dont Axel [redacted] fait preuve.

[redacted] un imperméable ou drapée [redacted] pantalon [redacted] soie crème, Margaret Marshall, plus [redacted] Hari que mondaine, joue [redacted] une reine, mais chante comme une femme [redacted]ffée par le trac : sa voix se brise dans les aigus, pour retrouver sa révolte furieuse dans les rares récitatifs [redacted] l'opéra. [redacted] blouson de cuir, coiffé d'un béret, Marco Berti (Alfredo), abandonné et fou de dépit, parti rejoindre les rangs de la Résistance, est un bien piètre amoureux. [redacted] voix, défaillante et fausse parfois, a fait grincer des dents. Le baron Doupho (Adalbert Waller), protecteur de Violetta et officier SS, ou Germont (David Pittman-Jennigs), [redacted] père d'Alfredo venu mettre bon ordre [redacted] fils, [redacted] distribution, comme Carlos Krause, vieux routier épatant en ami bonhomme de Violetta.

Que [redacted] de ce spectacle ? Des images fortes et violentes d'une [redacted] comme un film en noir et blanc, où les éclairages violents comme une déchirure succèdent soudain aux lumières blafardes ; où les décors austères, faits de bois naturel et de larges pans grisâtres, changés au galop – la fuite encore, – sont de véritables plans de cinéma. C'est d'Axel Corti, meneur d'une revue macabre, qu'il faut se souvenir, comme d'un vrai grand metteur en scène d'opéra.

BÉNÉDICTE MATHIEU

► Prochaines représentations les 2, 6, 13 et 26 décembre, [redacted] 19 h 30. Tél. : 19-49-69-23-60-6[redacted].

Le rap biologique

Un groupe d'Atlanta prend le risque de dépouiller le genre de [redacted] mythologie

ARRESTED DEVELOPMENT
au New Morning

Dimanche soir, le concert d'Arres[redacted] Development, groupe [redacted] sudiste, a commencé par un incident qui a donné [redacted] songer pour le reste de la soirée. Après [redacted] deuxième chanson, le DAT (cassettes de magnétophone digital) des rappers d'Atlanta [redacted] tombé en panne, [redacted] la manière d'une [redacted] voiture, [redacted] plus [redacted] mesures d'affilée. Agacé, Speech, rapper en chef, porte-voix d'Arrested Development, a déclaré – mauvaise foi magnifique : « *Nous détestons ces saloperies technologiques.* » Et le groupe a entamé à mains nues (voix, batterie et platines) une version chaotique et vivante de *Revolution*, le titre composé pour le *Malcolm X* de Spike Lee. Plus tard, on a ramené le DAT à la vie et le concert a repris son cours de concert rap. Mais, pendant un instant, un enjeu [redacted] un doute quant à [redacted] soirée, dont avaient triomphé les [redacted] (d'Atlanta).

Formé loin des ghettos du Nord et de Californie, Arrested Development a déployé un imaginaire original, fait d'une Afrique rêvée, d'un Sud observé à la loupe, d'une vie rurale mythifiée, exprimés par une rhétorique qui rappelle les sermons du dimanche dans les églises baptistes. Pas de mitraillettes UZI, pas de machisme, pas de proclamations incendiaires. Mais une volonté de « penser positif » qui pourrait être exaspérante de naïveté si elle n'était servie par un réel talent musical. L'essentiel du concert (malgré la présence du batteur) a glissé entre les rails de la musique enregistrée, durant exactement ce que dure l'album. Mais on sent chez ces très jeunes musiciens un désir d'aventure auquel ils finiront bien par se laisser aller.

THOMAS SOTINEL

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

4e arrdt
RUE SAINT-PAUL
Superbe imm. XVIIe, 3e étage. Gd 4 P. rue et splend. cour. 3 800 000 F. 43-20-32-71

5e arrdt
MONTAGNE-STE-GENEVIÈVE
Bel immeuble [redacted] de t. 5e asc.
4 P. 85 M² + BALC.
[redacted] bon [redacted] Vue dégagée. 4[redacted]-60-30-15

6e arrdt
LUXEMBOURG [redacted] M²
2 100 000 F. [redacted]

9e arrdt
M° PIGALLE
Rue [redacted]
Studio tt cft. 320 000 F.
Immo Marcadet 42-51-51-51

11e arrdt
PARMENTIER
Luxueux 3/4 P. [redacted] m². Salle de bains avec Jacuzzi. Chbre de service possible. 2 200 000 F.
Immo Marcadet 42-51-51-51

14e arrdt
MONTPARNASSE. A saisir. Stand. Soleil. 5 P. 105 m² à rafraîchir. Park. 2 400 000 F. 43-35-18-36

DENFERT-ROCHEREAU
STUDIO TT CFT. cuisine bains, dans imm. pierre de t[redacted]e. BON STANDING [redacted]5 000 F – [redacted]-82

[redacted] 32 m², [redacted] s/jard., 5e asc., RER, bus. 575 000 F [redacted]4-88-06-64

Pr. DENFERT. [redacted] de gamme [redacted] s/jard. [redacted] m². [redacted] 43-35-18-36

19e arrdt
EXCEPTIONNEL
BUTTES-CHAUMONT
Maison invisible de la rue. 90 m², jardin privatif, 1 bureau, 2 chbres, salle de bains, 2 wc, cheminée. 43-60-30-40 (heures bureau) 42-41-89-47 (le soir)

20e arrdt
Part. vd appart. 60 m² 3 P. M° JOURDAIN, 3e étg. asc. T. (16) 62-58-76-18. ap. 20 h.

77 Seine-et-Marne
MARNE-[redacted]-VALLÉE NOISIEL
Part. vend 3 pièces, [redacted] m², 100 m [redacted] RER. [redacted] Opéra. [redacted] 25 m², sol plancher, glace murale, cuisine équipée en chêne, 2 chambres, salle de bains 6 m², petit bureau, porte blindée. [redacted] s/sol. Proximité tous commerces et écoles.
PRIX : 830 000 F.
Tél. : 64-62-07-00. Rép. Agence s'abstenir.

94 Val-de-Marne
CLÉS EN MAIN
[redacted] 000 F le m²
Joinville, [redacted] véritable maison [redacted] [redacted]ception, [redacted] 5/6 [redacted] 140 m² + terrasses-jardin.
Frais réduits. 42-51-51-51

Province
DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, proche Hôtel [redacted] 150 m plage, 27 m² habit., [redacted] m² jard. privé. Park., cave, tt cft. État impec. 43-59-89-74, matin.

URGENT vend [redacted] 32 m² + cave, état neuf.
Toulon 50 [redacted] de la plage
Prix [redacted] 000 F
Tel 94-03-41-12 ou 94-46-63-20

viagers
Près M° PORTE-D'ORLÉANS imm. 1985, gd 3 pces park. occupé, fme 78 ans, soleil, calme. [redacted] F + [redacted] 100 F/mois – [redacted] 42-[redacted]-19-00.

appartements achats
Rech. URGENT 100 à 120 m² [redacted]. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. [redacted] 48-73-48-07

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un appart avec ou sans cft, [redacted] à un professionnel FNAIM
Immo Marcadet 42-51-51-51
Fax 42-55-55-55

locations non meublées demand[redacted]

Paris
EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 45-62-30-00

MASTER GROUP
Recherche apparts [redacted] au 7 P. [redacted]GEANTS [redacted]
47, rue [redacted]NEAU, Paris-7e
Tél. : 42-22-98-70

pavillons
CYGNE D'ENGHIEN
Pavillon, construction 1930 6 chbres, living dble, 2 s. de bains. Garage. Jardin.
PRIX 1 980 000 F
Immo Marcadet 42-51-51-51

immeubles
PARIS Xe
[redacted] vend imm. [redacted] toute [redacted]cup. 218, rue Lafayette. Tél. : (1) 47-00-81-49.

maisons individuelles
LA CAMPAGNE A PARIS
Site privilégié, maison indiv., décoration luxueuse. 6/7 PCES. 160 m² habit. avec terrasse dans jardin arboré.
Prix 3 400 000 F.
Immo Marcadet 42-51-51-51

bureaux
Locations

[redacted]
CARLTON PARIS
■ bureaux prestigieux, entièrement équipés ;
■ [redacted]
■ domiciliation, [redacted] ;
■ prix compétitifs.
Contactez Bettina Meermans [redacted]

« CARLTON »
VOTRE 1er RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. [redacted]

MERCREDI (numéro daté JEUDI)
LE GRAND RENDEZ-VOUS DE L'IMMOBILIER
Le Monde

CULTURE

ARTS

Itinéraire d'un peintre de la vie moderne

Le Jeu de Paume consacre le retour de Martial Raysse

MARTIAL RAYSSE
au Jeu de Paume

Il se pourrait que cette exposition soit de grande importance. Pour la première fois, le Jeu de paume rend hommage à un artiste français vivant, au moyen d'une rétrospective qui occupe tout le bâtiment. Or cet artiste, Martial Raysse, non seulement affirme hautement la qualité et la puissance de son œuvre, mais encore [illegible] ce que pourrait être la peinture aujourd'hui. La beauté selon Raysse sera tour à tour métaphysique et satirique, antique et moderne, teintée de drame et rehaussée d'ironie.

Beauté. Le mot est choisi à dessein pour son anachronisme et sa noblesse. Telle est l'ambition de Raysse, telle la tension qui le possède et l'a conduit, en trente ans, de *l'Hygiène de la vision* – collections d'objets de supermarché disposées en reliquaires et totems – au *Carnaval de Périgueux* – collection de figures allégoriques et de monstres peints en une frise de huit mètres de long. Telles encore sa cohérence et l'unité [illegible] son inspiration, car, d'un style à l'autre, d'une époque à l'autre, en dépit des apparences, il a peu changé de sujets et d'esthétique : de la vie moderne, il extrait des motifs et, de ces motifs, une morale. Ce peintre procède en fabuliste.

Il n'a jamais procédé autrement. D'ordinaire, le genre de la rétrospective prédispose aux classifications par ordre chronologique. Il magnifie les révolutions, il exalte les ruptures, il se nourrit de métamorphoses, quand ce n'est pas de reniements. Or nul n'est passé par plus de périodes et d'évolutions que Raysse, et nul ne les a traversées en changeant moins en profondeur. La rétrospective, ainsi considérée, se change en manifeste et en démonstration : il faut que la peinture se fasse sens, il faut qu'en elle l'histoire finisse en beauté.

Quand il appartenait au groupe des Nouveaux Réalistes, Raysse pratiquait le ready-made et l'accumulation de menus fragments et débris trouvés. Il accumulait et assemblait photos agrandies, feuillages de plastique, toile cirée et néon. *Souviens-toi de Tahiti*, œuvre de 1963, réunit une sérigraphie sur toile, un parasol et un ballon. *Encore un instant de bonheur* est en plexiglas et métal, avec zigzag de néon bleu pâle et ampoules façon guirlande de fête. L'image est électrifiée, épurée, évidée, aplatie, réduite à un stéréotype, celui-là même qu'il s'agit de dénoncer et, pour finir, d'anéantir.

Ampoules et zigzag de néons

Le titre et des allusions au grand art du passé, [illegible] Cranach et [illegible] Ingres, [illegible] Prud'hon et à Véronèse, aiguisent la dérision. Aimez-vous la nature vierge [illegible] La poésie des aurores et des sommets vous pousse-t-elles aux larmes, comme jadis Friedrich et les romantiques allemands? Voyez alors *l'Appel des cimes, tableau horrible* et *Et voici à nouveau l'aurore*, qui traitent l'altitude et le soleil par la bouffonnerie. Dans le premier, un néon dessine le contour d'une cime barbouillée de couleurs criardes et ornée d'une semelle de corde. Dans le second, un néon rose bonbon éclaire une campagne à la Doumier Rousseau. Raysse ne croit ni au sublime ni à la naïveté. Des mythologies publiques – l'Amour, la Nature, le Sacré, – il ne laisse qu'un fantôme attifé d'oripeaux dérobés aux meilleurs faiseurs et violemment fardé. L'élégance se fait assassine, l'artiste un meurtrier dandy qui tue à tout coup. Il applique à la lettre la règle baudelairienne : « *Tu marches sur des morts, Beauté, dont tu te moques.* »

Pourquoi la beauté justement, beauté froide et réfléchie? Parce que sa vision est foudroyante. La vulgarité des images conventionnelles, l'inanité des lieux communs et des émotions de commande, la taylorisation des sentiments, la consommation des simulacres, tout ce qui nous environne autrement dit, tout cela s'effondre quand apparaît une œuvre accomplie et achevée. Sa perfection a en elle le pouvoir d'anéantissement. C'est la «dame blanche» des légendes, belle, si belle, et annonciatrice d'un désastre prochain.

Or, ce Raysse-là, celui des années 60, le contemporain essentiel de Warhol et de Barthes, du pop-art et de *Mythologies*, celui qui joue avec autant de dextérité du cinéma, de la télévision et de la photographie que de la sérigraphie et de l'électricité, c'est aussi bien celui des années 70 ou 80. Les chronologies signalent avec insistance qu'il tourne en 1970 un film appelé *le Grand Départ* [illegible] suggèrent de voir là plus qu'un symptôme, un symbole. Raysse dit alors : « *J'étais un peintre connu. Maintenant je suis un cinéaste sans moyens. Parce que j'ai décidé d'employer les techniques de mon époque, je repars à zéro. Et dans quelle ambiance... Tous les circuits sont contrôlés; on décapite tout ce qui dépasse.* »

Faux départ en vérité : le temps de s'apercevoir qu'en effet les circuits sont sous contrôle, l'image surveillée, le cinéma aliéné et Raysse revient à la peinture, à l'exercice solitaire et difficile, d'autant plus libre que plus solitaire et plus difficile, de son art. Il rompt avec Paris, New-York, le marché, ses galeries et ses musées. Il s'établit à la campagne, en Ile-de-France puis en Dordogne et y reprend ses exercices d'« hygiène de la vision ». Pendant une quinzaine d'années, nul ne parle de lui, puisqu'il a rompu avec la mode et le monde. En 1974, l'exposition *Coco Mato*, reliquaires de papier mâché et de débris variés dans des boîtes, n'intéresse personne. Sur [illegible] détrempes sur papier des séries *Spelunca* et *la Petite Maison*, sur les dessins d'*Un jardin au bord de la* [illegible], bien de regards s'attarderont sur eux au moment de leur révélation, dans de brèves expositions presque clandestines. Il s'est dessiné et peint cependant bien peu d'œuvres qui supportent d'être comparées à ces compositions déconcertantes et poétiques où le légendaire se mêle au trivial.

L'idée vit sous la couleur

L'œil et la main apprennent ensemble à mieux voir, à mieux comprendre. Ils interrogent la structure des arbres et des corps; ils observent la lumière sur la courbe d'un sein jaune et un feu dans la nuit; ils s'imposent de contempler un tracteur, des fruits sur une étagère, un taurillon, des visages. Le peintre alors, contre ses modèles, contre les habitudes prises jusque-là, se donne peu à peu un style. Le définir, le qualifier n'est pas commode, car les références manquent. Ce n'est ni de l'hyperréalisme, certes, ni de la citation maniérée, ni du postimpressionnisme revivifié. Ni du Chirico dernière façon, ni du Dix ni de l'Hélion, ni du Balthus – quoique Raysse ait déclaré avoir de l'estime pour ces grands irréguliers du vingtième siècle. C'est du Raysse, voilà tout.

Quand [illegible] jugé sa technique prête, le peintre a repris ses sujets de prédilection, les mythologies passées et modernes, les illusions et les songes de ses contemporains. Comme en 1963 ou 1965, il a recommencé ce qu'ils ont en tête, leurs passions politiques, leurs passions amoureuses, leurs vices, plus rarement leurs vertus. Il a ressuscité délibérément la peinture de mœurs et la peinture d'histoire, il s'est risqué au portrait et à l'allégorie. *Jean nu-pieds, général de l'armée de souffrance* – le titre fut porté par le chef d'une jacquerie – est une peinture de la misère et de la douleur. *Ceux du maquis* rappelle par le truchement d'un paysage à figures la lâcheté majoritaire de la France pétainiste – sujet d'actualité. *L'Archer des granges hautes* est un sage visionnaire, un double du peintre peut-être, à moins qu'il ne faille chercher un autoportrait déguisé dans *les Deux Poètes*, autre fable. Dans chacun de ces tableaux, l'idée vit sous la couleur, par elle, par les lignes, le modelé, les ellipses et les déformations expressives.

Deux toiles immenses portent à son paroxysme cet idéal d'intensité et d'intelligence. Elles se nomment *l'Enfance de Bacchus* et *Carnaval de Périgueux*. Il serait vain de prétendre décrire leur fourmillement, leur violence résolue, l'acuité des visages, la justesse des postures, la beauté mystérieuse des compositions. L'une est plus shakespearienne de tonalité, l'autre plus joycienne. L'antique, l'actuel, le vrai, le fabuleux, l'horrible et le charmant s'y allient. La grande peinture est là.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, 75008 Paris ; tél. : 47-03-12-50 ; jusqu'au 31 janvier.**

CINÉMA

Une constellation de tirailleurs

Le Festival d'automne propose une rétrospective des cinémas baltes

Lettons, estoniens ou lituaniens, ces films reflètent les états d'âme, les hantises et les réalités de trois petits pays limitrophes écartelés entre l'Ouest et l'Est, navigant entre repli et résistance, collaboration et contrebande, résignation et transgression. Malgré leur fragilité et leur petite taille, leur cinématographie reste riche non seulement de fictions, mais aussi de films d'animation (avec Rein Ramast et Pritt Parn) et de documentaires.

C'est d'ailleurs un documentaire, [illegible] *facile d'être jeune?* du Letton [illegible] Podnieks, qui [illegible] cette [illegible] du monde aux spectateurs en 1987. Son succès surprit tout le monde, à commencer par son auteur. La glasnost était, il est vrai, à la mode, et la perestroïka déjà à l'œuvre dans l'empire soviétique en train d'éclater. Le titre interrogatif du film disait toute l'angoisse d'un présent apparemment sans avenir. Il annonçait aussi la floraison d'une nouvelle école du documentaire qui, malgré la disparition prématurée de son fondateur en juillet dernier, ne s'est pas démentie.

Depuis, les trois pays baltes ont recouvré la difficile indépendance qu'ils avaient gagnée, entre Allemagne et Russie, entre bolchevisme et fascisme, dans le maigre entre-deux guerres – époque brillamment évoquée par le précédent documentaire de Podnieks, *la Constellation des tirailleurs lettons*. Ces petits pays, refermés sur eux-mêmes, tardivement christianisés, et objets de violations incessantes, ont engendré une cinématographie hantée par deux figures majeures du péché ou du crime : Œdipe et Caïn, l'inceste et les frères (ou sœurs) ennemis. Avec leurs variations sexuelles et politiques : la trahison, la bâtardise, le reniement, la culpabilité, la transgression...

Hantises certes renforcées par cinquante ans d'occupation stalinienne, mais qu'on retrouve aussi de l'autre côté de la Baltique, dans le cinéma du Finlandais Rauni Mollberg ou de Bergman. Comment échapper au destin d'Œdipe? Comment s'en sortir (de la famille) sans trahir? Comment appartenir à un groupe sans perdre son individualité? Comment faire avec l'autre sans passer à l'ennemi ou le tuer? Douloureuses question d'identité dont témoignent les titres naturalistes du Lituanien Puipa, auquel la programmation du Festival d'automne consacre une rétrospective : *la Semence du diable*, *Une femme et ses quatre hommes*... mais aussi l'excellent *Observateur* de l'Estonien Arvo Iho.

Le nouveau film d'Alginmantas Puipa, *Là-bas les rives sont aussi sablonneuses*, semble vouloir rompre le cercle familial du péché originel. A travers les mésaventures du médecin du lieu, dans une ambiance méditerranéenne, curieux mélange de Pagnol et d'Angelopoulos, ce sont les destinées à l'échelle d'un village qui tramment le sujet d'un film éclaté comme une complainte qu'on fredonne, qu'un autre reprend et qui finit par ne plus avoir ni queue ni tête. Mais il manque à ce film champêtre une règle du jeu qui en ferait véritablement un drôle de drame.

L'inceste et l'adultère, quoique traités sur un mode fantastique, sont également présents dans *la Bête qui sortait de l'eau*, film du Lituanien Zalakevicius, tiré de la nouvelle de Zamiatine *l'Inondation*. La même question de l'isolement et du crime, comme vaine tentative d'en sortir, apparaît dans les films des plus jeunes. *L'Ancre*, courte histoire en noir et blanc de l'Estonien Peter Simm, indique les liens de ce jeune cinéma balte avec l'ancienne «nouvelle vague» tchèque, tout autant qu'avec le désenchantement actuel du Finlandais Kaurismaki. Un désenchantement qui se traduit aussi par les errances juvéniles de *Trois jours*, du jeune cinéaste lituanien Sarunas Bartas.

FRANÇOIS NINEY

▶ **Du 2 au 8 décembre au cinéma Espace Saint-Michel, 75005, Tél. : 44-07-20-49.**

[illegible] a le plaisir de vous annoncer que
Chantal LADESOU
déconne chez
Michel DRUCKER
ce soir dans "STARS 90" sur TF1

et tous les soirs au
THEATRE GREVIN

DANSE
THÉATRE DE LA VILLE PARIS
JOSEF NADJ
THEATRE JEL
du 1er au 5 déc. [illegible]
LES ECHELLES D'ORPHEE
création pour 10 danseurs et 7 [illegible]
du [illegible] au [illegible] déc. à 20h30
COMEDIA TEMPIO
pour 10 [illegible] et 4 musiciens
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

Edouard BALLADUR
dédicacera son dernier livre
« Dictionnaire de la réforme »
mercredi 2 décembre
de 17 h 30 à 18 [illegible]
à la Librairie JULLIARD
229, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS.
Tél. : 47-05-10-24.

MARIS ET FEMMES
Un film de Woody Allen
[illegible] ne manquez surtout pas le début !
Woody Allen Blythe Danner Judy Davis Mia Farrow
Juliette Lewis Liam Neeson Sydney Pollack
[illegible] TRI-STAR
LE 2 DÉCEMBRE

les 85 ans de
Stéphane Grappelli
Michel Legrand
le 7 Décembre 1992
EUROPE 1
cette création musicale est disponible en CD et K7 chez Polygram Jazz

COMÉDIE
marivaux
l'école des mères
les acteurs de bonne foi
mise en scène Claude Stratz
du 27 novembre au 9 décembre
[illegible]
tél. 48 34 [illegible]

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. [redacted] Sofia : 20 h 30 lun. Zdravko Mihaylov (direction). Chants traditionnels et liturgiques.

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. [redacted] Lagarde : [redacted] h 30 jeu. [redacted] ven, Chopin, Saint-Saëns, Rachmaninov Alexis Galperine, Cécilia Tsan : 12 h 30 ven. Violon, violoncelle. Ravel, Honegger, David.

AUDITORIUM CHARLES-MUNCH (40-09-79-71). Thierry Barbe, Margaret [redacted] : 20 h [redacted] mar. Contrebasse, piano. Proto, [redacted] Schubert, [redacted]

AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). [redacted] Bavouzet : 17 h [redacted] Haydn, Dussek, Clementi. [redacted] le [redacted] de Piano [redacted] Palais-Royal Laurent Cabasso : [redacted] h ven. Piano. C. Schumann, Schumann, [redacted] le [redacted] de Piano [redacted] Palais-Royal.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). [redacted] Vogler : [redacted] h jeu., mar. [redacted] Schumann Francesco Agnello : [redacted] h 30 [redacted] Percussion, bande magnétique. Passage. [redacted] InterContemporain : [redacted] h [redacted] Hermann (baryton), [redacted] Kagel (direction). Kagel.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Andrea [redacted] Naoumoff : [redacted] h [redacted] mer. ; 12 h 30 jeu. Flûte, [redacted] Schubert, Prokofiev, [redacted]

LE CERCLE (43-22-50-46). Vienne Express Trio, [redacted] : jusqu'au [redacted] h dim. Anne [redacted] (violon), [redacted] Fontenay (violoncelle). Brahms, J. [redacted]

CHAPELLE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. Quatuor [redacted] Libidum, Joanna Szczepaniak : 20 h 30 sam. Pianoforte. Janequin, Haydn, Brahms, Rameau.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). [redacted] Petitjean : 12 h 45 mer. Baryton, piano. Schumann Friederike Haufe : 12 h 45 ven. Piano. C. Schumann, Schumann Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 lun. [redacted] Nikolaieva (piano), Natalie Dessay, Raphaëlle [redacted] (sopranos), Béatrice Uria-Monzon, Hélène Perraguin (mezzo-sopranos), Vincent Le Texier (basse), Ensemble vocal Audite [redacted] Paris, Armin [redacted] (direction). Beethoven, Wagn[redacted] mann Mathieu Papadiamandis : 12 h 45 lun. [redacted] Mozart, Schumann.

CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART DRAMATIQUE (46-34-62-60). [redacted] Scharapan : 20 h 30 [redacted] Chopin, Schubert.

EGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Chœurs de l'Eglise [redacted] de Paris : 17 h 20 h 30 sam. ; [redacted] h dim. Haendel, Haydn, Vaughan [redacted] Rutter, Gre[redacted]

EGLISE DE [redacted] MADELEINE. Bernard Soustrot, François-Henri Houbart : 20 h 30 jeu. Trompette, orgue. [redacted] Boismortier, Dandrieu, [redacted] Daquin Sinfonietta de Paris : 20 h 30 mar. Musici Europae, Daniel Pacitti (direction). Mozart.

EGLISE DE LA TRINITÉ. Mus[redacted] Schaft [redacted] : [redacted] h [redacted] Barbara Risse (soprano), Barbara Schlick [redacted] Peter [redacted] (ténor), Jean-Louis [redacted] (basse), Helga Schauerte-Maubouet (orgue), Armin Klaas (direction). Bach.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Laurent Doubroff : [redacted] jeu. Orgue. Buxtehude, Bach.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE. Quatuor [redacted] Dresde : 17 h 30 dim. Pierre-Jean Desnoux (orgue). [redacted] de Noël.

EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. [redacted] : 20 h 30 mar. [redacted] Coudurier, Emmanuel Mandrin (orgue), [redacted] (viole de gambe). Grigny, Lorenzani, Couperin, Campra, Clérambault.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. [redacted] Baylac, [redacted] Pappas : 21 h sam. Clavecins. Le Roux, Boccherini, Couperin Philippe Foulon : 18 h 30 sam. [redacted] de viole. Machy, Schenck, Bach.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Michel Deneuve, Dominique Patris : jusqu'au [redacted] 20 [redacted] 30 mer., jeu., [redacted] mar. [redacted] contrebasse, Marie-Ange Petit, Marc-Antoine [redacted] (percussions). [redacted] poèmes [redacted] Rilke [redacted] Bernard Thomas : 20 h 30 mer. [redacted] Fromanger (flûte), [redacted] (direction). Corelli, [redacted] Vivaldi [redacted] instrumental Parenthèse : 21 h jeu. [redacted] (soprano), Delphine Haidan (mezzo-soprano), Eric T[redacted] (ténor), Vincent [redacted] Charpentier, [redacted] (direction). [redacted]

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 19 [redacted] 21 h sam. Haendel, Vivaldi, [redacted] Huguette Gremy-Chauliac : [redacted] h 30 dim. [redacted] Leroux, Duphly, Jacquet [redacted] la Guerre, Rameau.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES. Chœur et [redacted] de Versailles : 20 h 30 jeu. [redacted] Hennequin [redacted] Catherine Denley [redacted] John [redacted] (ténor), [redacted] Wahl [redacted]

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble [redacted] : [redacted] h [redacted] sam. [redacted] (soprano), Delphine Haidan (mezzo-soprano), [redacted] Trémollières (ténor), [redacted] (basse), [redacted] Charpentier, Laurent [redacted] (direction). [redacted] Ensemble vocal Stéphane Caillat : 20 h 30 [redacted] Edwige Bourdy (soprano), [redacted] (mezzo-soprano), [redacted] (ténor), [redacted] (baryton), [redacted] (piano), [redacted] Laval (harmonium), Stéphane [redacted] (direction). Rossini.

EGLISE [redacted] vocal Michel Piquemal : 20 h [redacted] lun. Michel Bourcier (orgue), Michel Piquemal (direction). Duruflé, Jolivet, [redacted]

EGLISE [redacted] Robert Barto : 20 h [redacted] Luth. [redacted] Weiss.

GALERIE CLARA SCREMINI (44-59-89-09). Cathy [redacted] Robinson : 20 h ven. Hautbois, Didjeridu, [redacted]

LE MADIGAN (42-27-31-51). [redacted] Sereni, [redacted] Benot : 22 h 30 mer., [redacted] Baryton, violon, piano. Beethoven, [redacted]

[redacted] DU [redacted] Huguette Agederian-Heint[redacted] : [redacted] h [redacted] Piano. Brahms, Schubert, Chopin, Liszt.

MAISON DE L'EUROPE (42-72-94-06). Dana [redacted] : [redacted] h [redacted] jeu. Piano. Scarlatti, Beethoven, Chopin, Franck.

[redacted] **DE RADIO-FRANCE** (42-30-15-16). [redacted] : 17 h [redacted] sam. [redacted] de Radio-France, Sylvio [redacted] (direction). [redacted] : 17 h [redacted] (violon), Maîtrise [redacted] France, [redacted] (direction). [redacted] philharmonique [redacted] France : 20 h [redacted] Radio-France, Arturo Tamayo (direction). [redacted]

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). [redacted] Erwartung : 20 h lun. Bernard Desgraupes (direction). Milhaud, [redacted] Stravinsky [redacted] : 20 h mar. Berg, [redacted] Reverdi, Schoenberg.

PALAIS DE L'UNESCO. Ensemble orchestral Ars Fidelis : 20 h 30 mer. Julien Ridoret (piano), Chœurs de l'Unesco, [redacted] Gouinguène (direction). Beethoven, Rossini.

[redacted] **CHUR ET ORCHESTRE (FORUM DES HALLES)** (60-28-31-40). Jose Luis Villagomez : 20 h 30 ven. Guitare. Ponce, Brouwer, Vasquez, Ritter.

[redacted] **CORTOT** (47-63-80-16). Frédéric Chiu : 20 h 30 mer. Piano. Liszt, Chopin, Prokofiev François-Michel Rignol : 20 h 30 jeu. Piano. Beethoven, Essyad, Ravel Ensemble [redacted] Harmony : [redacted] h 45 sam. Arlène Thiel (soprano), Marielle [redacted] (piano), François Bataille (direction).

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). [redacted] Lazar Berman : 20 [redacted] 30 [redacted] Violon, piano. Debussy, Franck, [redacted] Olivier Beaumont, A[redacted] Kuwagata : 11 h dim. [redacted] Haendel, Couperin, Bach [redacted] Plowright : 20 h 30 lun. Soprano, David Harper (piano) Laurence Kayaleh, Ingrid Hoogendorp : 20 h 30 mar. Violon, piano. Haendel, Smetana, Schumann, Stravinsky, Ravel Masako [redacted] : 20 h [redacted] jeu. Piano. Scarlatti, [redacted], Liszt, Teruyuki.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu., ven. Lorin Maazel (direction). Stravinsky, Debussy Orchestre [redacted] d'Ile-de-France : 20 h [redacted] sam. Quatuor Artis, Janos Fürst (direction). Haendel, Schoenberg, Brahms Orc[redacted] Pasdeloup : 17 h 30 sam. Alexandre Lagoya (guitare), Octav Calleya (direction). Bizet, Tarrega, Albeniz, Rodriguo, Rimski-Korsakov Orchestre des Concerts Lamoureux : 17 h 45 dim. Marie-Annick Nicolas (violon), Valentin [redacted] (direction). Mendelssohn, Beethoven Orchestre symphonique français : 20 h 30 lun. [redacted] (piano), [redacted] Petitgirard (direction). Kouzan, Beethoven, Schumann Trio [redacted] Aulnes : [redacted] h [redacted] mar. [redacted] Debussy Orchestre Colonne : 20 h 30 [redacted] Jean-Claude Pennetier (piano), Antonello Allemandi (direction). Rachmaninov, Tchaïkovski.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Capriccio Stravagante : 18 h ven. Guillemette Laurens (mezzo-soprano), Mark Tucker (ténor), [redacted] (direction). [redacted]

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Eugen Indjic : 20 h 30 jeu. Piano. Chopin, Schumann, Prokofiev Christian [redacted] : 11 h [redacted] Schubert Stanislav Bunin : 20 h 30 lun. Piano. Bach, Schumann, Chopin.

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Denis Dercourt, Thierry Huchin, [redacted] Ligetti : 20 h 30 jeu. Alto, violon, violoncelle, Véronique [redacted] (piano). [redacted] Debussy, Fauré.

THÉATRE [redacted] (43-58-75-10). Ensemble Clément Janequin : 11 h dim. Dominique [redacted] (direction, [redacted]tre). Lassus, Janequin [redacted] que oblique : [redacted] 30 lun. Scott, Hol[redacted]

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-28-34). Christophe, Brandon, Thierry Tisserand : [redacted] 14 décembre. 20 h 30 lun. [redacted] violon, Isabelle Lequien (alto), Frédéric Loisel (violoncelle). Mozart.

Périphérie

AUBERVILLIERS. EGLISE NOTRE-DAME-DES-VERTUS (48-39-52-46). [redacted] les Jeunes Solistes : [redacted] h 30 jeu. Jean-Baptiste Courtois [redacted]), Rachid Safir (direction). Chan[redacted] françaises [redacted]

COURBEVOIE. CENTRE CULTUREL (43-33-63-52). [redacted] Alacian-Soyer : 20 [redacted] Piano [redacted] Mozart, [redacted] Dvorak, [redacted]

ETAMPES. THÉATRE MUNICIPAL (64-94-32-11). Trio Millière, Dominique Vidal : 21 h sam. [redacted] Cras, Boccherini, Mozart.

GARCHES. CENTRE CULTUREL [redacted]**NEY-BECHET** (47-41-39-32). [redacted] baroque de Limoges : 17 h dim. Christophe Coin (baryton à cordes). Haydn.

NEUILLY-SUR-SEINE. LES FEUILLES LIBRES (46-24-41-41). Lorenzo Cipriani : 21 h mer. [redacted] Picchi, Speth, Cimarosa, Telemann, Bach, Scarlatti.

[redacted] **MAIRIE** (39-79-03-03). Orchestre national symphonique [redacted] sie : 20 h 30 ven. Valery Gergiev (direction). Glinka, Borodine, [redacted] Rimski-Korsakov.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une [redacted] commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE [redacted] (47-32-24-42). 7th Art [redacted] : [redacted] h [redacted] Jean-Louis Charbonnier : [redacted] h [redacted] lun. [redacted] Tous les [redacted]

THIAIS. THÉATRE RENÉ-PANHARD (48-53-12-14). Yoko Kaneda : [redacted] h [redacted] Debussy.

VERSAILLES. [redacted] **ROYALE DU CHATEAU.** [redacted] du [redacted] que baroque : 17 h 30 jeu. [redacted] Schneebeli, Marie-Laure [redacted] Buxtehude.

OPÉRAS

BOUFFES DU NORD (46-07-34-60). Impressions de [redacted] : jusqu'au 23 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., mar. ; 15 h 20 h 30 sam. D'après Pelléas et Mélisande de Debussy. Avec Jean-François Lapointe, Gérard [redacted] (barytons), Thomas Randle (ténor), Jungwon Park, Kyoko Saito, Ai Lan Zhu (sopranos), Armand Arapian, Wojciech Drabowicz, Vincent Le Texier, Jean-Clément Bergeron (barytons-basses), Roger Royer (basse), Norma Lerer, Sylvia Schlüter (mezzo-sopranos), Jeff Cohen, Claude Lavoix, Vincent Leterme, Olivier Reboul (piano), Peter Brook (mise en scène), Marius Constant (réalisation musicale).

CHAPELLE DU MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS. Dichterliebe : jusqu'au 13 décembre. 20 h 30 jeu., ven., sam., dim., mar. De Schumann. Andréas Jaggi (ténor), Erika Guiomar (piano), Fiona Danckwerts, Bénédicte Leclerc, Véronique Martinez, Jean-Laurent Martinez, Véronique hi, Viriato da Olivera, Isabelle Revereault-Morille, Hélène Robles, Youri Van [redacted] Bosch, Laure [redacted] (danseurs), Alain Germain (mise [redacted] scène, chorégraphie).

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Lischen et [redacted] & les fables de La Fontaine : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h 30 dim. D'Offenbach. Elisabeth C[redacted] Alain Paris (baryton), [redacted] instrumental de Fontainebleau, [redacted] Merle-Portales (direction), [redacted] Fortune (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Faust : jusqu'au 21 décembre. [redacted] h 30 mer., [redacted] Opéra de Gounod. Gösta Winbergh (ténor), Pasta [redacted] Esperian, Colette Alliot-Lugaz (sopranos), Bernadette Antoine (mezzo-soprano), Orchestre et chœur [redacted] de Paris, Julius Rudel (direction), Jorge Lavelli (mise en scène).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Armide : jusqu'au 9 décembre. 19 h 30 mer., ven., mar. ; 17 h dim. Tragédie lyrique de Lully. Sylvie Brunet, Véronique Gens, Noémi Rime (sopranos), Howard Crook (ténor), Bernard Deletré (basse), John Hancock, Luc Coadou (baryton), Chœur et orchestre du Collegium Vocale de Gand et de la Chapelle royale, compagnie Larsen, Philippe Herreweghe (direction), Patrice Caurier et Moshe Leiser (mise en scène), Stéphanie Aubin (chorégraphie).

Périphérie

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-96-77-67). [redacted] Alger : [redacted] h 45 [redacted] Béatrice Burley (mezzo-soprano), Jean-Jacques Doumene, Daniel Petrovitch (basses), Jorge de Leon (ténor), Magali Bourgarel, Laurence Brisset (sopranos), Maurice Xiberras (baryton), Chœur Opéra Eclaté, [redacted] du conservatoire de Boulogne, Didier Lucchesi (direction). Olivier Desbordes (mise en scène).

NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS (46-14-70-00). La Confession impudique : 20 h 30 ven., mer. ; 16 h dim. Opéra [redacted] Cavanna. Eliza[redacted] Laurence, [redacted] (mezzo-sopranos), [redacted] Segani (baryton), Ian Honeyman (ténor), Jean-Marc [redacted]ecq, Sophie Mayer (danseurs), [redacted]stre symphonique de Mulhouse, Ensemble 2e2m, [redacted] (direction). [redacted] en [redacted] Marcadé (chorégraphie).

ELDORADO (42-49-60-27). [redacted] Noël : jusqu'au 31 [redacted] 14 h 30 mer., jeu., ven. ; 14 h sam. ; 14 h 17 h 30 dim. Opérette de Franz Lehar. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Jean-Paul Queret, Gilles Biot, Christian Blain, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Nos amours d'opérette : 14 h 30 jeu., ven. Marcel et Alain Merkès, Paulette Merval.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (44-63-05-00). [redacted] une nuits : jusqu'au [redacted] janvier 1993. [redacted] h mer., jeu., sam., dim. De F[redacted] Lopez, Daniel Ringold, Rodrigo Lopez. Avec Tony Gama, Annie [redacted], Jean-Paul Queret, Nadine Capri, Jean-Pierre Duclos, [redacted] Lopez et Richard Finell (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

[redacted] (44-41-14-14). Philippe Pe[redacted] : jusqu'au 9 décembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Piano, Pierre Maingourd (contrebasse), Eric Dervieu (batterie).

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Jean Bardy Quartet : 22 h 30 mer. ; Henri Texier Azur Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Gilles Clément, Alain Jean-Marie, Yves Torchinsky : 22 h 30 dim., lun. ; Jam [redacted] : jusqu'au 29 décembre. [redacted] h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au [redacted] 22 h 30 mer. ; José Palmer Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Françoise Pujol Quartet : 22 h 30 dim.

BATACLAN (47-00-30-12). Zahounie : 20 h ven. ; Les Sales Gosses : 20 h dim. ; Les Têtes raides : 20 h jeu.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Karl Schlosser Trio : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro : jusqu'au 13 décembre. 22 h 45 dim. ; Xavier Richardeau Quartet : 22 h 45 lun., mar.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Sébastien Texier Quartet : 18 h sam.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven. ; Gwendolyne Sampe : 23 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Kova Rea : 22 h 30 mer., jeu. ; Bob Band : jusqu'au 20 décembre. 22 h ven., sam., dim. ; Liverpool : 22 h 30 lun., mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Kat Onoma : 20 h 30 jeu. ; A Tribute to the Blues Brothers : 19 h 22 h 30 sam.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Al Copley Trio : jusqu'au 10 décembre. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-12-33). Haydée Alba : 20 h 30 lun. Tango et milongas sur des textes de Borges.

LE CERCLE (43-22-50-46). Trio Terrible Thomas Ripoche : jusqu'au 11 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., lun., mar. ; José Luis Barreto, Stéphane Spira : 20 h 30 sam. Chant, piano. Tango.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mambomania : 20 h mer. ; Mandinga : jusqu'au 17 décembre. 20 h jeu. ; Jean-Michel Cabrimol : jusqu'au 22 décembre. 20 h mar.

DEL RIO CAFÉ. Trio Jazz Black Caraïbes : [redacted] h lun., mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Izzy [redacted] : [redacted] h 30 mer. ; Black Crowes : 19 h 30 ven. ; Alvin Lee [redacted] Band : 19 h 30 sam.

ESPACE ORNANO (42-55-57-57). Mucky Pup, The Accused, Cyclone : 19 h jeu. ; Peter and the Test Tube Babies, les Invendables : 19 h dim.

FIAP (46-42-45-60). Antonio Maya : 20 h sam. Guitare flamenca. Dans le cadre des Samedis de la guitare.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au [redacted] décembre. 22 h 30 mer. ; Mauro Seri & Friends : 22 h 30 jeu. ; Blues Heritage : 22 h 30 ven. ; Swamp Devils : 22 h 30 sam. ; House Band Jam Session : jusqu'au 27 décembre. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 28 décembre. 22 h 30 lun. ; Mustang Sally : 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 11 décembre. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 26 décembre. 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Johnny Copeland : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Guitare, chant; Robert Kyle (guitare), Floyd Phillips (claviers), Randall Lippincott (basse), Barry Harrison (batterie) ; [redacted] et Novos Tempos : jusqu'au 3 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; Sandra Reaves-Phillips : jusqu'au 19 décembre. 22 h 30 lun., mar. Marishka Phillips (chant), Herschell Dwellingham (batterie), Ed Pazant (cuivre), Rudy Stevenson (guitare), Peter Zac (piano), Paul Ramsey (basse) ; Gérard Badini Super Swing Machine : jusqu'au 13 décembre. 12 h dim. Jazz sur brunch.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Patrice Gales & Georges Arvanitas Quartet : 22 h 30 mer. ; Jean Bonal Trio, Marianne Spang Hansen : 22 h 30 jeu. ; Mal Waldron Trio : 22 h 30 ven., sam. ; American School : 22 h 30 lun. ; Lionel Belmondo & Patrice Gales Trio : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mer. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Megaswing Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Trio René Urtreger : jusqu'au 22 décembre. 22 h 30 lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Les Cafards : 21 h 30 mer., jeu. ; Café Tacuba : 1 h ven. ; Blind Mole Rat : 1 h sam. ; Cartel del Barrio : 21 h 30 lun., mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Archie Shepp, Wayne Dockery, Steve McCraven : 21 h mer. Saxophone, basse, batterie, Horace Parlan (piano) ; Adioa : 21 h jeu. ; Eddie Gomez, Danny Gottlieb, Rick Margitza : 21 h ven. Contrebasse, batterie, saxophone, Dan Wall (claviers) ; Willie Colon : 21 h sam., dim.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Zéluis : 21 h mer., jeu. ; Yana Purim : 21 h ven. ; Jean-Sébastien Daurat & Michel Crosio : 21 h mar.

OLYMPIA (47-42-25-49). Stéphane Grappelli, Michel Legrand : 20 h 30 lun.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Oyster Band : 21 h mer. ; The Legendary Pink Dots : 22 h jeu. ; Pascal Comelade : 22 h ven. ; Anna Palm : 22 h mer.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Elisabeth Caumont Jazz Group : 21 h mer. ; Robert et les Formidables : 21 h jeu. ; 78 All Stars : 21 h ven. ; Middle Jazz Quintet de Paul Gellneau : 21 h sam. ; Bosan Zulfikarpasic Quartet : 21 h lun. ; Manu Dibango : 21 h mar.

PETIT [redacted] : 21 h mer. ; [redacted] et son [redacted] : 21 h jeu. ; Southern Stompers : 21 h ven. ; [redacted] : 21 h sam. ; Alligator Jazz [redacted] : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Mosalini-Beytelmann-Caratini : 22 h 45 mer., jeu. ; Emmanuel Sourdeix, Olivier Rivaux : 22 h 45 ven. Piano, contrebasse, Christophe Marguet (batterie) ; Michel Boss, Alain Marquet, Louis Mazetier : 22 h 45 sam. Trompette, clarinette, piano ; Edouard Ferlet, Jean-Luc Aramy, Daniel Garcia : 22 h 45 mar.

PIGALL'S. Thee Hypnotics : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Concrete Blonde : 23 h mer. Soirée Metallic Jungle ; Wake-up : jusqu'au 31 décembre. 23 h jeu. ; Kid Marins : 23 h ven. Soirée Planète rock ; Nuits exotiques : jusqu'au 26 décembre. 23 h sam.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Ras Abbys and the Freedom Fighters : jusqu'au 12 décembre. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Tom Cat : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Tony Marlow Blue Five : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Quoi de neuf docteur? : 22 h 30 mer. ; Patrick Tillemane Quartet : 22 h 30 jeu., ven. Dans le cadre du Festival Violon Jazz ; Debora Seffer Quartet : 22 h 30 sam., mar. Dans le cadre du Festival Violon Jazz ; Emery Davis Quartet : 22 h 30 lun. Dans le cadre du Festival Violon Jazz.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Swing Valse : 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 14 h dim. Avec le numéro de trapèze de Geneviève de Kermabon.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Andres Ramos : jusqu'au 5 décembre. 22 h 30 [redacted] jeu., ven., [redacted] ; Artango : jusqu'au [redacted] h [redacted] mer., jeu., [redacted]

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux & Jean-Louis Mahjun : 22 h mer. ; Widow Maker : 22 h jeu. ; Baby Blues : 22 h [redacted] ; [redacted] Guy : 22 h sam. ; [redacted] : 22 h mer. ; Wolfpack : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Eric Barret Quartet : 22 h 30 [redacted] jeu. Saxophone, Marc Ducret (guitare), Hélène Labarrière (basse), [redacted] (batterie) ; Denis Badault, [redacted] Spang Hansen, Yves Torchinsky : 22 h 30 ven., sam. Piano, [redacted]hone basse, François Laizeau (batterie) ; Clark Terry : 22 h 30 lun., [redacted]

ZÉNITH (42-08-60-00). Faith no More, L7 : 19 h mer. ; Keith Richards : 20 h 30 lun. ; The B-52's : 20 h 30 dim.

Périphérie

ARGENTEUIL. [redacted] **DIMIÈRE** (39-61-25-29). Open [redacted] : [redacted] Valley.

ARGENTEUIL. SALLE MAURICE-SOCHON. Christian Escoudé Trio gitan : 21 h sam. Christian Escoudé, Frédéric Sylvestre, Paul Ferret (guitare). [redacted] le cadre du Festival Jazz Valley.

AUBERVILLIERS. CAF'OMJA (48-33-87-80). [redacted] Barthélemy Trio : 21 h [redacted]

BAGNEUX. CHAPITEAU (47-35-58-78). [redacted] Slim : 20 h [redacted] sam. ; Gary B. B. Coleman, Luther Johnson, Jerry McCain : 22 h [redacted] Guitare, harmonica, Kip Anderson (claviers), [redacted] Scott (basse), Brian Cole (batterie).

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Claude Bolling Big Band, Sacha [redacted] : 20 h 45 [redacted]

[redacted] **LE BILBO-CLUB** (30-62-58-82). Gong, Tai Phong : 21 h 30 sam.

ISSY-LES [redacted] **FAHRENHEIT** (40-93-44-48). Nine [redacted] mer, Burning Heads : 20 h 30 ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Noël Akchote Unit : 21 h jeu. ; Sy Estwick Quartet : 21 h ven. ; Siracuse Quartet : 21 h [redacted]

ROISSY-EN-BRIE. CLUB DE L'AYAU (60-29-60-56). Jazz'n Fun Quartet : 22 h 30 ven.

SAINT-DENIS. [redacted] (42-43-44-33). 999 [redacted] : 20 h sam.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA CLEF-L'ECLIPSE (39-73-38-13). Claudine François, Healing Force : 21 h [redacted] ; [redacted] Corporation : 21 h [redacted]

SANNOIS. CENTRE [redacted] (39-81-81-66). [redacted] : [redacted] h [redacted] le [redacted] Valley.

[redacted] **LOISIRS ET CULTURE** (39-89-37-92). [redacted] : 21 [redacted] le [redacted] du [redacted] Valley.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). [redacted] Engel : jusqu'au 19 décembre. 20 h 30 [redacted] jeu., ven., [redacted] Errances. ; Valérie Tartier : 20 h 30 dim. ; Xavier Renard : 15 h 30 dim. ; Bertrand Martin : 20 h 30 lun.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : [redacted] h 30 lun. ; Silvia Malagugini : jusqu'au [redacted] décembre. 22 h 30 mar. Eleonora Rossi (piano), Flavio Esposito (guitare). L'Homme au frac.

BOBINO (43-27-24-24). Clovis : 16 h [redacted] Les Enfants d'abord.

[redacted] **DES OUBLIETTES** (43-54-94-97). Cabaret [redacted] française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., [redacted] Chansons à la carte tous les soirs.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les [redacted] : 21 h mer.

DÉJAZET (42-74-20-50). [redacted] verts : jusqu'au [redacted] décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., [redacted] ; 15 [redacted] Le spectacle de [redacted] l'année.

[redacted] **26** (48-87-10-75). [redacted] Castel : jusqu'au [redacted] 22 h dim., lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Compagnie Nag'airs : jusqu'au 5 [redacted]bre. 20 h mer., jeu., ven., [redacted] on s'fait [redacted] cinéma ; Cinq [redacted] cœur : jusqu'au 2 janvier 1993. 20 h mer.

THÉATRE [redacted] **DIX-HEURES** (48-06-10-17). Josiane Pinson : jusqu'au 2 janvier 1993. [redacted] h mer., jeu., ven., [redacted] Que [redacted] l'abat-jour? .

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Fun Brothers : 19 h jeu., ven., [redacted] ; 15 h dim. ; [redacted] gros [redacted] tachent : jusqu'au 7 décembre. 20 h 30 jeu., [redacted] sam., lun. ; 16 h 30 dim.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., [redacted] ; 18 h 21 h 30 [redacted] Roger Louret.

THÉATRE [redacted] **NESLE** (46-34-61-04). Franck Travail, [redacted] : jusqu'au 31 décembre. 22 h [redacted] jeu., ven., [redacted] lun., mar.

THÉATRE [redacted] Virginie : jusqu'au 23 décembre. 20 [redacted] 30 mer., jeu., ven., mar. ; [redacted] h 20 h 30 sam. ; 15 h dim.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). [redacted] Caron, [redacted] Sermone : 18 h 30 mer., jeu. Chant, voix, François Auboux (synthétiseur, sitar), Christian Maill[redacted] (flûte, saxophone). L'Or de Zanzibar, [redacted] de Blanu, Borer, Sautereau, Vel[redacted]

TOURTOUR (48-87-82-48). [redacted] : jusqu'au [redacted] janvier [redacted] 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Pierre Garbarini : 17 h dim. ; 20 h 30 lun. Délit de vagabondage.

ZÉNITH (42-08-60-00). Michel Jonasz : 20 h mer., jeu., ven., sam.

Périphérie

[redacted] **CENTRE CULTUREL JEAN-ARP** (46-45-11-87). Jacques Higelin : 20 h 30 mer.

[redacted] **THÉATRE DU CASINO** (34-12-94-94). Le [redacted] Orchestre [redacted] Splendid : 20 h 30 sam. Couac.

ERMONT. THÉATRE PIERRE-FRESNAY (34-15-09-48). Claude Nougaro : [redacted] h [redacted] le [redacted] Festival Jazz Valley.

[redacted] **MOULINEAUX. PARC** [redacted] **L'ILE-SAINT-GERMAIN** (40-08-05-03). [redacted] de [redacted] russe : jusqu'au 20 [redacted] 21 h mer., jeu., ven., [redacted] lun., [redacted] ; 14 h 30 17 h 30 mer., [redacted]

LE KREMLIN-BICÊTRE. [redacted] **CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX** (49-60-62-16). [redacted] : 21 h [redacted]

[redacted] **CENTRE PAUL-BAILLIART** (69-20-57-04). Mónica [redacted] : 21 [redacted]

SAINT-CYR-L'ECOLE. CENTRE CULTUREL ELSA-TRIOLET (30-45-11-10). [redacted] Remy, [redacted] Leichet : 21 h sam. ; [redacted] h dim. Chant, [redacted] Toi [redacted] je n'aime.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS (30-87-07-07). [redacted] : [redacted] 45 jeu.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Claude Nougaro : 21 [redacted] mer.

BALLETS

ESPACE CARDIN (42-65-27-35). [redacted] Folle de Chaillot : jusqu'au 23 décembre. 20 h 30 sam., lun., mer. De Giraudoux. Avec Maïa [redacted] Théâtre chorégraphique [redacted] (chorégraphie), [redacted] en scène).

L'EUROPÉEN. Tangodéon : jusqu'au 11 décembre. 20 h 30 jeu., ven. ; 15 h 30 20 [redacted] 30 sam. ; 18 h 30 dim. De Kouky Pierre.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Josef Nadj : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Les Echelles d'Orphée, Josef Nadj (chor.) Josef Nadj : 20 h 30 mar. Comedia Tempio, Josef Nadj (chor.).

Périphérie

[redacted] **GÉRARD-PHILIPE** (49-60-37-48). [redacted] Martinez, Paco Decina, [redacted] Mouradian : 20 [redacted] sam. Mourad Belekair. Elle Olvidar, Sandra Martinez (chor.) ; Tempi Morti, Paco Decina (chor.) ; Cœur noir, Richard Mou[redacted] (chor.) ; Une suite adamantine, Mourad Belekair (chor.). Dans [redacted] de la [redacted] de [redacted] du Val-de-Marne.

CHAMPIGNY. SALLE JEAN-VILAR (48-85-41-20). Nathalie Collantes, Noémi Lapzeson : 20 h 45 [redacted] Faizal Zeghoudi, [redacted] Chant d'encre, [redacted] (chor.) ; Un instant, hommage à Martha Graham, Noémi Lapzeson (chor.) ; Triome, Faizal Zeghoudi (chor.) ; Quel moment, [redacted] (chor.). [redacted] cadre de [redacted] de danse [redacted]

MONTREUIL. STUDIO BERTHELOT (48-70-64-63). Compagnie [redacted]nes : jusqu'au 19 décembre. [redacted] h jeu., ven., [redacted] d'un papillon, Hervé Diasnas (chor.).

NOISIEL. LA FERME DU BUISSON (64-62-77-77). Daniel Larrieux, [redacted]chel Othonial : 21 h jeu., ven., sam. Rideaux ou les Trois Jours de décembre, [redacted] Larrieux, Jean-[redacted] (chor.).

NOISY-LE [redacted] **MICHEL-**[redacted] (49-31-02-02). [redacted] espagnol Rafael Aguilar : 21 h [redacted] ; 15 [redacted] Carmen, [redacted] (chor.).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS (30-87-07-07). Giselle : 16 h dim. [redacted] Avec Amaya [redacted] Horowitz, Eric Camillo, le [redacted] Nancy, [redacted] (chor.).

LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Chi[redacted] Theatre : [redacted] h [redacted] Randy [redacted] (chor.).

VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-20-02). [redacted] Propos, Cie l'Arrache-cœur, [redacted] Barbessous : 20 h 45 jeu. Propos, Pour voir, [redacted] Plassard (chor.) ; Candy Apple, Catherine [redacted] (chor.) ; Et ils barjottent, Régis Huvier (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Ustad Sabri Khan, Gulam Sarwar : 17 h 30 dim. Saranghi, [redacted] classique hindoustani.

[redacted] **DES CULTURES DU MONDE** (45-44-72-30). Ensemble Rasa, [redacted]lyphonies [redacted] Setu : 20 [redacted] mer., jeu., ven., [redacted] ; 17 h dim. Musiques de Lettonie [redacted]

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). [redacted] Musavi : 18 h [redacted] Ney.

مكتبة من الأصل

BILLET

L'Allemagne fait front

M. Helmut Kohl a déclaré, dimanche 29 novembre, qu'il était possible qu'une taxe de solidarité sur le revenu soit rétablie en 1995, comparable à celle qui avait été prélevée entre juillet 1991 et juillet 1992.

Le chancelier allemand ne cache plus qu'il souhaite faire voter au début de l'année prochaine de nouveaux impôts applicables en 1995 pour financer la réunification allemande.

La situation de l'autre côté du Rhin est grave à ce point que M. Kohl se décide enfin à brusquer les choses. Rien ne permettait en effet d'espérer avant longtemps un rétablissement des finances publiques allemandes, complètement déséquilibrées par les transferts effectués au profit des Lander de l'Est. La vérité est que la réunification coûte infiniment plus cher qu'on ne l'a dit jusqu'à présent. Le déficit public qui en résulte, qui atteint l'équivalent de 580 milliards de francs, n'est financé que pour un quart par l'impôt, le reste par l'emprunt. Il y a huit jours, une nouvelle rallonge de 12 milliards de marks a été décidée par le gouvernement pour venir en aide aux nouveaux Lander, sans qu'on sache comment la financer. Si surprenant que cela paraisse, l'Allemagne ne pourra pas satisfaire aux critères de Maastricht.

Les déclarations de M. Kohl ne feront pas plaisir aux contribuables allemands. Elles n'en ont pas moins le mérite d'annoncer un calendrier de plus en plus précis des efforts à consentir : hausse de la TVA au début de l'année prochaine puis relèvement des impôts (probablement sur le revenu) en 1995. La récession, qui se précise de plus en plus outre-Rhin, comme vient de le confirmer M. Jürgen Möllemann, ministre de l'économie, retarde le moment des grandes ponctions fiscales. Reste l'idée qu'en avait déjà été lancée à Dusseldorf en octobre par M. Kohl lors du congrès du Parti chrétien-démocrate. Chacun sait maintenant à quoi s'en tenir.

L'annonce qui vient d'être faite va accélérer les sociaux-démocrates, qui n'ont cessé de réclamer un effort fiscal – supporté par les mieux nantis il est vrai – pour assainir les finances publiques. Ainsi, avec le rapprochement esquissé vis-à-vis des sociaux-démocrates sur des questions aussi importantes que l'emploi et la Bundeswehr par l'ONU ou le droit d'asile, prend forme le pacte de solidarité proposé par le chancelier qui lui permettra au pays de souffrir sans trop de douleurs les heures très dures qu'il est en train de vivre. Les attentats racistes, l'afflux des réfugiés, montrent bien que l'Allemagne n'est pas seulement ébranlée matériellement, mais plus encore politiquement et psychologiquement.

ALAIN VERNHOLES

Un entretien avec le président de la Compagnie de Suez

« Je ne peux être suspecté de ne pas avoir recherché un compromis avec l'UAP », nous déclare M. Gérard Worms

« Je n'ai jamais proposé à l'UAP que des solutions que, comme président de l'UAP, j'aurais acceptées », explique M. Gérard Worms, président de la Compagnie de Suez, dans un entretien au « Monde », après la rupture des négociations entre les deux groupes pour la privatisation de la société d'assurances Victoire-Colonia.

« Depuis deux ans, Suez négociait avec l'UAP une redistribution des cartes autour du groupe d'assurances Victoire-Colonia. Aujourd'hui, c'est la rupture. Les négociations sont-elles définitivement closes ?

– Sur ce sujet, oui. Jeudi soir (26 novembre), le conseil d'administration de Suez, réuni à titre exceptionnel, a constaté que l'écart entre nos propositions et celles de l'UAP était trop grand pour que soit justifiée la poursuite de négociations. Le conseil, unanime, a décidé d'y mettre fin. J'en ai informé le président de l'UAP vendredi.

– M. Jean Peyrelevade, président de l'UAP, vous avait fait une proposition, au début de la semaine. Il ajoutait 1 milliard de francs en faveur de Suez. Etait-ce insuffisant ?

– Permettez-moi de rappeler quelques faits. Le 8 avril, Jean Peyrelevade et moi-même sommes parvenus à un schéma d'accord. L'UAP sortait du capital de Victoire et prenait, en échange, 50 % de celui du groupe allemand Colonia. L'UAP entrait ainsi sur le marché allemand de l'assurance et devenait le partenaire principal de Colonia. Enfin, Victoire, actionnaire à 50 % de Colonia, aurait disposé d'une option de vente à l'UAP de sa participation.

Politique de recentrage

– Ce schéma, votre conseil d'administration l'avait refusé, le 24 avril. Un PDG désavoué par son conseil, n'est-ce pas exceptionnel dans le capitalisme français ?

– Contrairement à ce que vous dites, je n'ai pas été désavoué par mon conseil. Celui-ci n'a pas rejeté le projet que je lui avais présenté. Au contraire, il a alors approuvé la démarche visant à régler le problème en acceptant le principe d'un partage du groupe allemand au profit de l'UAP. Mais il a soulevé deux questions. Il a souhaité tout d'abord que soit assuré un traitement équitable aux actionnaires minoritaires, ceux de Suez comme ceux de Victoire et de Vivendi (la société regroupant les intérêts allemands de Victoire dans l'assurance). C'est un problème que j'avais moi-même évoqué. Il a en outre estimé que les différents financiers de Suez devaient être mieux pris en compte dans le deal final.

» Le conseil m'avait donc donné mandat d'aménager le projet d'accord auquel j'étais parvenu avec Jean Peyrelevade. Il n'y a dans tout cela rien d'exceptionnel. Ce serait, je crois, une vision bien étrange des choses que de leur interdire de demander au management de leur société d'améliorer les conditions d'une opération financière importante.

» Dans l'opération d'échange envisagée (schématiquement 34 % de Victoire contre 50 % puis éventuellement 100 % du groupe Colonia), il y avait des problèmes d'évaluation. L'apport de l'UAP étant inférieur à celui de Suez, il fallait s'entendre sur le montant d'une soulte. C'est sur le chiffrage de cette soulte que la discussion a achoppé. Au projet initial d'avril, Jean Peyrelevade a proposé, lundi, d'ajouter 1 milliard de francs. Nous fixions le minimum à 2,5 milliards.

– Cette rupture, après plus de deux ans de tentative, n'est-ce pas un échec personnel pour vous ?

– Il faut savoir s'arrêter. Dans toutes les sociétés concernées par cette affaire, on a certes continué à travailler, et à bien travailler. Mais le monde souhaitait que la situation se clarifie. Avec Jean Peyrelevade, nous nous étions fixé une échéance, le 30 novembre.

» Cela étant, depuis deux ans, j'ai proposé plus de schémas que quiconque. Dès le départ, j'étais convaincu qu'il fallait procéder en matière des coopérations entre sociétés d'assurances. Je considérais que Suez n'a pas été pressé avec frénésie au moment de la première année, lorsque nous succédions à la présidence de Suez. En même temps, il fallait explorer la voie d'un changement d'actionnariat dans le groupe. Je n'ai jamais proposé à l'UAP que mes solutions que, comme président de l'UAP, j'aurais acceptées.

» Je me sentais dans l'obligation d'essayer, je n'avais pas celle de réussir. J'ai certes des regrets. Mais je crois qu'il n'y aurait eu échec que si le conseil d'administration de Suez s'était divisé. Cela n'a été le cas ni en avril ni aujourd'hui.

– Ne jouez-vous pas la montre et n'attendez-vous pas que M. Peyrelevade soit remplacé à la tête de l'UAP, après mars 1993 ?

– Ce que vous dites est profondément injuste à l'égard. Je ne peux être suspecté de ne pas avoir recherché un compromis. J'ai constamment pris des risques personnels dans ce dossier, en particulier en avril en signant un projet d'accord avec Jean Peyrelevade. Jamais je ne me suis dit que cela serait plus facile dans six mois, dans un an...

– L'UAP a mis 14 milliards dans Victoire. N'y a-t-il pas l'engagement du président de Suez de l'époque de pouvoir transformer cette participation minoritaire en une position majoritaire dans le groupe allemand ?

– Non. Il n'y a jamais eu, de la part de Suez, d'engagement de céder la partie allemande du groupe à l'UAP ou de promesse sur une quelconque répartition de l'ensemble Victoire entre ses actionnaires. Le seul souhait du président d'alors, Pierre Ceyrac, était de vendre à l'UAP en priorité 34 % du capital de Victoire. En contrepartie, Suez promettait de poursuivre une concertation stratégique dans l'assurance avec l'UAP.

– Est-ce un échec pour M. Peyrelevade ?

– Prendre le contrôle d'un groupe allemand, et de ce fait s'introduire sur un marché essentiel en Europe, cela a un certain prix. Je crois qu'il était préférable pour l'UAP de sortir d'une situation minoritaire dans Victoire pour prendre une position prééminente dans une entreprise allemande, Colonia, qui, de plus, est en bonne santé.

– M. Peyrelevade va « repenser ses relations avec Suez ». Ne craignez-vous pas un désengagement de l'UAP de votre capital, ou, au contraire, une montée en puissance, une OPA, la guerre ?

– Ce n'est pas au management d'une entreprise de choisir ses actionnaires. Ceux-ci sont libres d'acheter ou de vendre, c'est leur premier droit.

– Les liens d'amitié entre vous et M. Peyrelevade ont-ils pesé dans les négociations ?

– Jean Peyrelevade est un ami. J'ai beaucoup d'estime pour lui. L'amitié a facilité le dialogue. Nous ne nous sommes jamais raconté d'histoires. Mais dans ce dossier, compte tenu en particulier des sommes en jeu, la discussion n'était pas entre hommes, mais entre des institutions. Les liens amicaux que nous avons n'y ont jamais joué un rôle important.

– Alors qu'il traverse une grave crise, Suez veut-il développer l'assurance. Comment procéderez-vous pour votre groupe ?

– La crise d'abord. C'est vrai que Suez a été trop vite. La Compagnie a voulu, en 1988-1989, saisir de nombreuses occasions. Elle a été prise à contre-pied par le retournement de la conjoncture. Cependant, ce qui est arrivé est grave, ce n'est pas dramatique. Les pertes que nous subissons dans l'immobilier sont sans doute sur les meilleures. Elles ont à l'amélioration de la gestion dans le groupe.

» Pour le définir, je dirais que Suez est un groupe de services financiers qui a, à titre complémentaire, une tradition d'investisseur dans l'industrie et les services. Dans cette optique, notre présence dans l'assurance, ancienne, est aussi naturelle. La Compagnie, qui n'est ni une sicav, ni une banque, doit être gérée comme un groupe industriel. En particulier, elle a tiré la leçon du passé, il importe que les grandes décisions ne soient plus prises uniquement par les professionnels concernés. Ceux-ci oublient souvent les cycles.

» Dans l'avenir, nous allons de moins en moins de nos métiers. Nous allons poursuivre notre politique de recentrage et désinvestir encore pour l'équivalent de 5 milliards sur les dix-huit prochains mois, une bonne partie au premier semestre 1993. Le groupe sera de plus en plus cohérent.

Propos recueillis par
ERIK IZRAELEWICZ
et ÉRIC LESER

La hausse des prix de détail atteint 2,4 % en un an

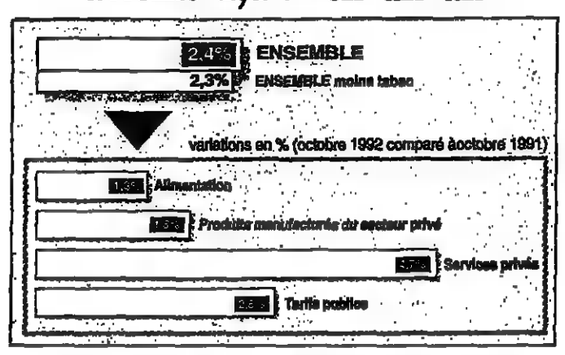

L'indice des prix de détail s'est inscrit à 136 en octobre 1992 contre 132,8 en septembre sur la base 100 en 1980. La hausse sur un mois est de 0,3 % après 0,1 % en août et septembre. Depuis le début de l'année, les prix de détail ont augmenté de 1,8 %. Sur un an (octobre 1992 comparé à octobre 1991), l'augmentation, qui est de 2,4 %, est la plus faible observée depuis février 1987. Les prix de détail en Allemagne augmentent nettement plus rapidement (+ 3,7 % sur un an).

Pour répondre aux besoins des familles à bas revenus

Mme Lienemann présente un « plan logement » pour l'Ile-de-France

L'Ile-de-France est sans doute la région dans laquelle la crise du logement est la plus aiguë, sous l'effet combiné de l'évolution démographique, de la spéculation immobilière et de la saturation du parc HLM. Elle pénalise particulièrement les ménages à bas revenus : on estime à 80 000 le nombre de mal-logés à Paris et à plus de 200 000 pour l'ensemble de la région. Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, a donc présenté jeudi 26 novembre des mesures pour tenter de répondre à une partie de ces problèmes.

Le budget 1993 prévoit déjà un accroissement de l'effort de l'Etat en faveur du logement social en Ile-de-France : 7 000 logements supplémentaires seront financés en 1993, soit 1 000 prêts locatifs aidés (PLA) en plus, 3 000 prêts accession à la propriété (PAP) et 1 000 prêts locatifs sociaux (PLS) portant le total pour la région à 32 000.

Mais ces programmes se heurtent souvent à des difficultés de mise en œuvre. Elles sont de deux ordres : politiques parfois (telle ou telle commune décourage la construction de logements sociaux dans son périmètre) ; techniques aussi (notamment le prix et la rareté du foncier). C'est à celle-ci que Mme Lienemann s'attaque.

Ainsi, pour ne pas dépasser les plafonds encadrant les programmes sociaux, le ministre a annoncé une subvention nouvelle d'insertion urbaine qui s'ajoutera à celle déjà existante et compensera le surcoût des *opérations en tissu urbain* (construction de parkings, raccordement...). Cette subvention sera basée non plus sur un prix de référence mais sur 80 % du prix réel. En outre, les majorations pour les PLA d'insertion (destinées aux personnes défavorisées) seront accrues (doublement de l'assiette et triplement de la subvention).

Les locaux sans « maître »

Les communes auront également des facilités financières pour faire du portage foncier entre l'achat d'un terrain et son utilisation. Le dernier volet concerne les terrains appartenant aux entreprises publiques : courant décembre, un premier « plan immobilier d'entreprise » sera signé avec la SNCF pour libérer des terrains à Paris intra-muros et en petite couronne (tout n'est pas bouclé pour une question de prix d'achat).

Une autre mesure concerne les locaux « sans maître » : il s'agit de locaux restés vides pour des raisons diverses (par exemple de successions sans héritier). Jusqu'ici, au bout de quinze ans, ils deviennent propriété de l'Etat, et sont vendus aux enchères publiques par les domaines. Leur nombre est mal connu mais il tournerait autour de 30 et 40 dans la région. Désormais, une fois réhabilités, ils feraient l'objet du PLS (prêts locatifs sociaux).

Au chapitre du volet social de fait, Mme Lienemann présentera le 2 décembre en conseil des ministres des dispositions législatives sur les marchands de biens. Il s'agira d'amendements à la loi Sapin sur la transparence, qui garantiront mieux le relogement des habitants (généralement des populations défavorisées) touchés par des opérations immobilières menées par les marchands de biens.

De même, comme elle l'a annoncé il y a une quinzaine de jours (« le Monde-Economie » du 24 novembre), *la politique d'acquisition* d'hôtels meublés sociaux sera poursuivie. Une liste d'une *dizaine d'hôtels situés à Paris et en* petite couronne va être proposée au FARIF (Fonds d'aménagement de la région Ile-de-France) la semaine prochaine. Le FARIF – qui sera mis aussi à contribution pour le financement du programme du ministre – subventionnera des organismes sachant mener ce type d'opération. Enfin, comme elle l'avait promis, Mme Lienemann a proposé au premier ministre une *liste de locaux appartenant soit à* l'Etat soit à la Ville de Paris susceptibles d'être réquisitionnés.

FRANÇOISE VAYSSE

La Pologne adopte la TVA

La Diète polonaise a voté, *samedi 28 novembre, la création* d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 22 %, portant sur l'ensemble des biens et services, à l'exception du gaz et de l'énergie, soumis à un taux préférentiel de 7 %. Ce texte, qui prévoit un remplacement de l'actuel impôt sur les ventes à partir de la mi-1993, instaure en outre des taxes spéciales particulièrement élevées sur certains produits, tels que les automobiles, les carburants, les cigarettes et les boissons alcoolisées. La Pologne est, après la Hongrie, le deuxième pays post-communiste à adopter la TVA. – *(AFP.)*

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
L'ENTREPRISE ET L'APPRENTISSAGE
Envoyer 60 F (timbres à 2,50 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue [illegible], en spécifiant la revue demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

INDICATEURS

ITALIE

● Balance commerciale : + 178 milliards de lires en octobre. La balance commerciale italienne a enregistré en octobre un excédent de 178 milliards de lires (697 millions de francs), contre un déficit de 1 402 milliards de lires en octobre 1991, selon les chiffres provisoires publiés samedi 28 novembre par l'Institut central des statistiques. Cet excédent est dû à une forte augmentation des exportations stimulées par la dévaluation de la lire dans le cadre du SME en septembre, et par une légère baisse des importations.

DE QUOI DONNER DES IDÉES A CERTAINS !

C'est drôle, chez certains il suffit d'un détail pour déclencher une avalanche d'idées... Prenez ce chien, par exemple, et suivez le guide, dans CHALLENGES Economiques qui vient de paraître...

ANIMAUX : LE FILON DE L'ALLÉGÉ
Une enquête qui montre que les industriels de l'agro-alimentaire sont rarement à court d'idées et que le marché d'activité du "pet food" a encore de beaux jours devant lui.
Et aussi :
LES ENTREPRENEURS MILLIARDAIRES. COMMENT PAYER MOINS D'IMPOTS ?
LE MAÇON QUI A BATI UN EMPIRE. LES MICRO KIDS.
LA CARTE A PUCES. LES MARCHÉS DE L'EUROPE DE L'EST.
LE DESTIN NATIONAL DU SIGNORE BENETTON.

18 F chez votre marchand de journaux avec un supplément gratuit un dictionnaire européen des affaires en 6 langues

CHALLENGES économiques

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Havas renonce à reprendre RMC

C'est par un communiqué laconique vendredi 27 novembre qu'Havas [redacted] *« décidé de [redacted] pas poursuivre les réflexions et discussions en cours avec la Sofirad, actionnaire majoritaire de RMC »* (à 83 %). Quelques jours auparavant, le ministre des finances avait reçu l'avis – confidentiel – du Conseil de [redacted] sur le rapprochement envisagé entre le principal groupe publicitaire français et la station monégasque en difficulté. Havas étant régisseur de RTL, RMC contrôlant aussi le réseau Nostalgie, une fusion éventuelle des régies avait soulevé des protestations, notamment chez les concurrents de ces stations (*le Monde* des 11 juillet et 2 octobre). Ce sont peut-être les conditions posées à cette fusion des régies, rendant [redacted] attractif l'achat de RMC, qui [redacted] stoppé l'opération, qu'Havas dit avoir prise après *« considération de l'ensemble des éléments du dossier RMC/Nostalgie »*. Filiale de la Sofirad publique, RMC connaît depuis plusieurs années des déficits importants. [redacted] déjà supprimé des emplois [redacted] revenir [redacted] l'équilibre.

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

AGRICULTURE

Les paysans confortent la position de la France

[redacted] *la première* [redacted]

La dernière [redacted] date qui [redacted] au 6 avril avait rassemblé quelque 25 [redacted] paysans, dont [redacted] allemands. Et [redacted] cibles de l'*« europaysannerie »* étaient déjà [redacted] mêmes qu'aujourd'hui : [redacted] politique agricole [redacted] (à l'époque [redacted] cours de modification), [redacted] les négociations du GATT.

On [redacted] souvient de la diatribe emportée du président de la FNSEA, alors M. Raymond Lacombe : *« L'inacceptable, [redacted] sont les Américains qui, [redacted] complicité de l'administration du GATT [redacted] la [redacted] échelle de quelques euro[redacted] zélés, exigent la mainmise totale de leur empire [redacted] le marché mondial des produits agricoles. »* Neuf mois après, [redacted] mêmes [redacted] entraînent [redacted] mêmes effets.

Les opinions publiques européennes affichent, en général, un sentiment [redacted] sympathie voire de condescendance [redacted] l'égard de « leurs » agriculteurs. Surtout dans un pays comme la France où il a fallu attendre 1934 pour que la population urbaine [redacted] dépasser celle des campagnes. On [redacted] bien que la culture [redacted] l'élevage coûtent cher aux contribuables nationaux [redacted] communautaires [redacted] subventions, exonérations, prix garantis : quelque 150 milliards de francs par an, alors que le revenu des paysans régresse... On sait aussi que, chaque été, des centaines de familles paysannes accueillent dans leurs fermes des [redacted] déboussolés des banlieues chaudes. Et l'on sait [redacted] que le travail [redacted] de dures exigences qui méritent bien [redacted] part [redacted] la [redacted] un peu de bienveillance.

A droite [redacted] à gauche, les gouvernements [redacted] font preuve [redacted] leur égard d'une « compréhension » qui [redacted] trop [redacted] le laxisme coupable lorsque des perceptions [redacted] préfectures [redacted] la cible des échauffourées. Mais nombre [redacted] responsables syndicaux, aveuglés par l'exaspération d'être incompris [redacted] marginalisés, [redacted] convaincus [redacted] leur violence à eux est légitime jusqu'à l'impunité.

« Ne jouez [redacted] avec [redacted] feu »

Il [redacted] rarissime que [redacted] manifestations d'agriculteurs soient interdites par le pouvoir. Joseph Fouché déjà donnait l'instruction suivante [redacted] préfets, *« Faites les manifester »*, car il [redacted] toujours mieux, pensait-il, que [redacted] colères du peuple s'expriment. Ce [redacted] du [redacted] de la [redacted] de Napoléon, qui s'y connaissait en répression, avait été opportunément rappelé, en juin 1961, par le ministre de l'intérieur [redacted] l'époque, Roger Frey, [redacted] l'occasion d'une manifestation agricole en Bretagne, qui [redacted] restée célèbre dans les annales : la prise de la sous-préfecture de Morlaix par des agriculteurs finistériens, emmenés par un leader charismatique, Al[redacted] Go[redacted]

A la veille [redacted] la manifestation de Strasbourg, [redacted] laquelle [redacted] décidé de participer des délégations japonaise, suisse, autrichienne, suédoise, canadienne, [redacted] Pierre [redacted]govoy, encore [redacted] déception après la « défection » [redacted] l'opposition la [redacted] au Parlement, [redacted] toutefois jugé [redacted] mettre les points sur les « i » : *« Ne jouez pas avec le feu »*, a-t-il lancé aux agriculteurs. *« Les images de violence font [redacted] nos produits [redacted] la France. Sachez que [redacted] gouvernement fera face avec résolution. »* Et son ministre [redacted] l'industrie, [redacted] « L'heure de Vérité » sur France 2, [redacted] allé plus loin en ouvrant [redacted] porte : *« L'objectif de Washington est de démolir ce que l'Europe a construit en matière agricole... L'hypothèse d'une réouverture [redacted] négociation agricole [redacted] les Etats-[redacted] ne paraît pas du [redacted] impossible »*, [redacted] M. Dominique Strauss-Kahn.

[redacted] sont en effet [redacted] questions [redacted] que [redacted] posent [redacted] les agriculteurs : le compromis [redacted] Washington, c'est-à-dire l'accord sur [redacted] agricole du GATT, est-il [redacted] prendre [redacted] laisser ? Sa rédaction, passablement [redacted] dans la [redacted] qui [redacted] diffusée, permet-elle des [redacted] d'application de nature [redacted] ? [redacted] bien [redacted] s'en tenir à [redacted] document, tenter de gagner le plus possible [redacted] autres chapitres de la négociation générale [redacted] GATT, et à l'intérieur de la CEE, chercher à grignoter ici ou là des aides supplémentaires ?

Quoi qu'il [redacted] soit, l'agriculture restera un objet [redacted] marchandage, [redacted] côté des transports ou [redacted] services financiers. De quoi faire sursauter Jean-Jacques Rousseau pour qui *« le premier et le plus respectable de tous [redacted] arts est l'agriculture »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD

SOCIAL

Avant [redacted] élections du [redacted] décembre

Une journée ordinaire au conseil de prud'hommes de Paris

[redacted] impayés, indemni[redacted] sans cause, [redacted] de travail [redacted] voire carrément inexistants... La mosaïque [redacted] ce mercredi, au rôle du conseil de prud'hommes de Paris, [redacted] le fil – [redacted] – banal [redacted] du travail. La proximité [redacted] prud'homales, [redacted] n'a rien [redacted] débats : [redacted] plaignants, effets de [redacted] gravité [redacted] ces patrons et syndicalistes trans[redacted] pour quelques heures en juges...

C'est une journée ordinaire, rythmée par la pluie qui dégouline le long [redacted] façades [redacted] du bâtiment inauguré en [redacted]. *« L'audience est reprise, vous pouvez vous rasseoir. »* Le décorum judiciaire est respecté. La justice est rendue sous le [redacted]. Les parties plaident [redacted] part et d'autre d'une barre symboliquement séparée en deux, [redacted] conseillers prud'homaux arborent une médaille suspendue [redacted] bout d'un [redacted] bleu [redacted] retenue par une attache portant rameau d'olivier. Pourtant, les explications hésitantes des salariés plaignants venus, [redacted] l'aide d'un avocat, demander réparation [redacted] une conduite [redacted] des débats par le président [redacted] – tour [redacted] employeur [redacted] – soulignent [redacted] exceptionnel [redacted] cette juridiction. [redacted] consacre-t-elle pas le [redacted] de tout travailleur d'être jugé par ses pairs ?

La plupart [redacted] ce jour-là concernent [redacted] dans le courant [redacted] l'année 1991, [redacted] plaintes ayant été déposées au cours du dernier trimestre. Cha[redacted] fois, le passage en bureau [redacted] conciliation, qui vise [redacted] conclure un hypothétique accord amiable, ne fut [redacted] une [redacted] rallon[redacted] d'autant la procédure. Reste [redacted] nombre de cas, les parties sont elles-mêmes [redacted] l'origine du [redacted] de [redacted] à [redacted] ultérieure. Sur une quarantaine [redacted] inscrites, par exemple, [redacted] référés, [redacted] une quinzaine [redacted] pu, mercredi, [redacted] « entendues », [redacted] autres [redacted] « caduques » du [redacted] l'absence [redacted] deux parties, ou « renvoyées » à une [redacted] ultérieure [redacted] raison d'une procédure défectueuse (assignation [redacted] huissier [redacted], [redacted] exemple, irrecevable). Le renvoi de [redacted] demandé [redacted] moment, [redacted] compris par télécopieur la [redacted] soir [redacted] l'audience, [redacted] ce fut le cas dans un [redacted] qui devait [redacted] en [redacted] départage !

« [redacted] juges [redacted] l'évidence... » Ainsi commence la plaidoirie [redacted] l'avocat [redacted] l'affaire est, cet après-midi-là, instruite [redacted] référé. Les [redacted] qui [redacted] cette procédure d'urgence [redacted], en [redacted] au vu [redacted] indiscutables du dossier pour, [redacted] plus souvent, accorder au plaignant une provi[redacted] créances. Tel était, [redacted] exemple, l'objet [redacted] demande d'un vendeur vietnamien que [redacted] pendant... [redacted]

[redacted] de profiter de cette procédure pour obtenir *« une condamnation provisionnelle »*, façon d'influencer [redacted] conseillers chargés par [redacted] d'examiner le fond [redacted] affaire. Un [redacted] ainsi [redacted] le paiement de congés payés supplémentaires, tout en [redacted] avant [redacted] sur le fond, [redacted] à la [redacted] par son employeur. Le jury ne s'y est d'ailleurs pas trompé, renvoyant l'affaire [redacted] et se [redacted] prendre en [redacted] l'urgence [redacted] sa demande...

Chargés de rendre la justice, les conseillers prud'homaux ne sont pas pour autant [redacted] professionnels du droit. [redacted] avocats en [redacted] ne se privent [redacted] de le leur faire insidieusement remarquer. *« [redacted] m'excuserez, [redacted] le Président, [redacted] lequel a [redacted] rédigée [redacted] mon confrère [redacted] en [redacted] plus [redacted] ce qu'elle n'en renferme [redacted] »*, chicane ainsi un [redacted]. Et tel autre de regretter en coulisse que la meilleure présentation des arguments [redacted] son [redacted] permis d'emporter la décision, alors même que [redacted] dernier avait juridiquement tort.

[redacted] dans la pizza

[redacted] complexes, [redacted] l'ins[redacted] plainte déposée par un [redacted] d'une entreprise de livraison express de pizzas [redacted] domicile, et qui n'a pas [redacted] – au fond [redacted] en référé – du [redacted] des prud'hommes. Y a-t-il [redacted] ou non accord [redacted] sur les [redacted] de départ de ce salarié, employé jusque-là sans contrat [redacted] travail, et « découvert », après le rachat de son entreprise, par la société acquéreuse aujourd'hui en posi[redacted] ? Et en l'absence [redacted] preuve écrite concernant [redacted] accord, l'abandon [redacted] invoqué par le nouvel employeur pour justifier le [redacted] son salarié constitue-t-il un [redacted] *sérieux »*, seul susceptible [redacted] lui épargner le [redacted] d'indemnités ?

A l'inverse, [redacted] d'autres [redacted], la simple [redacted] ne souffre [redacted] argutie. [redacted] l'avocate aura [redacted] beau plaider *« l'irrecevabilité »* [redacted] la plainte, [redacted] *« demande reconventionnelle »* en [redacted]çant – [redacted] morgue – [redacted] de *« ce [redacted]heureux stagiaire producteur »*, apprenti-assureur, parti une journée avant la fin de son préavis, [redacted] ne pourra [redacted] nier [redacted] : [redacted] paye [redacted] démis[redacted] « oublié » [redacted] prendre en compte son salaire brut mensuel...

[redacted] la langue de [redacted] exclue du prétoire, certains litiges [redacted] le collège prud'homal, chacun se [redacted] à sa [redacted] d'origine : employeur ou [redacted]. C'est l'exemple d'un [redacted] de banque tombé en longue dépression nerveuse à la suite du hold-up [redacted] son agence [redacted] que l'employeur licencia, au motif qu'il [redacted] partir [redacted] province. Cette proposition [redacted] mutation [redacted] par une *« sérieuse nécessité de [redacted]vice »* ou bien n'était-elle qu'un [redacted] destiné à pousser à la [redacted] ce [redacted] devenu encombrant ? Nulle majorité ne s'étant [redacted] du collège prud'homal, le soin [redacted] départager les [redacted] à un [redacted] professionnel. Jugement [redacted] une semaine...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Le Monde ÉDITIONS

LE DROIT

Guide des formations supérieures à débouchés professionnels

[redacted]ction "Vos Études" dirigée par Frédéric Gaussen

[redacted] VENTE EN LIBRAIRIE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NOVEMBRE 1992

SNCF : réouverture de l'emprunt 8,60 % - 2004

Nouvelle tranche de 2,5 milliards de francs

[redacted]

Placement domestique et international

La SNCF, pour la cinquième fois cette année, propose [redacted] souscripteurs de participer au développement du transport ferroviaire en souscrivant à [redacted] dernière tranche de son emprunt 8,60 % échéance 2004. Conformément [redacted] la politique annoncée, le volume de cet emprunt, créé [redacted] février 92, [redacted] porté [redacted] près de [redacted] milliards de francs, ce qui lui [redacted] un bon traitement sur le marché secondaire.

Pour obtenir [redacted] information complémentaire ou pour souscrire, contactez votre établissement financier habituel.

La SNCF remercie tous ceux, particuliers [redacted] institutionnels, qui lui ont accordé leur confiance [redacted] qui l'ont [redacted]pagnée [redacted] les marchés tout [redacted] long de l'année 1992.

DIRECTION FINANCIÈRE : 17 RUE DE LONDRES 75009 PARIS

Une [redacted] d'opération (visa [redacted] n° 92-430 [redacted] 24 novembre [redacted] est [redacted] à la disposition du public, [redacted] frais, sur demande. BALO du 30 novembre 1992.

SNCF

SNCF, le progrès ne vaut que s'il [redacted] partagé par [redacted]

Notre PC était un pionnier de l'espace.

Depuis, nous avons pris de la hauteur.

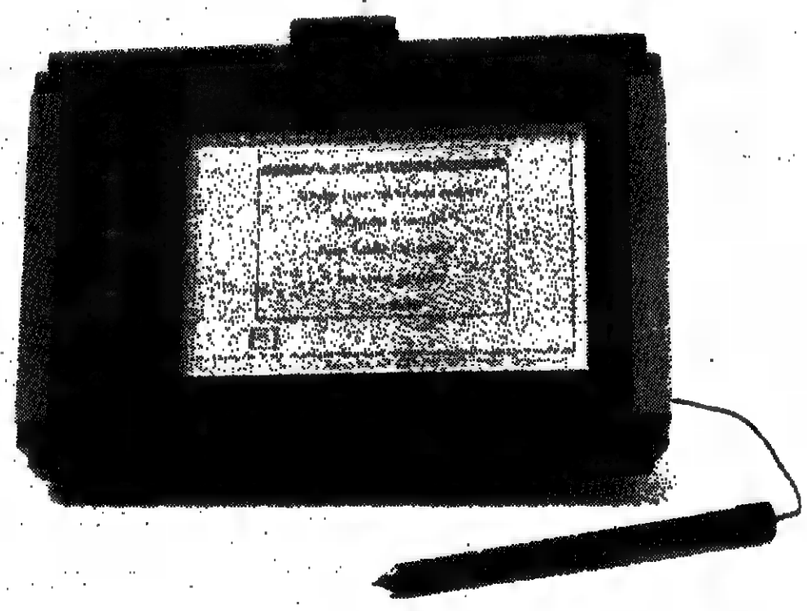

Grid PalmPAD. Matériel : système d'exploitation MS DOS 5.0 en ROM • Unité de stockage : carte SUNDISK (2,5 Mo, 5 Mo, 10 Mo, 20 Mo) • Saisie : stylo à haute résolution • Autonomie : 4 heures • Poids : 1,3 kg, batterie comprise • Plage des températures : 0 - 50°C • Affichage : 25 lignes x 80 colonnes (résolution 640 x 400 pixels)

Lorsque les astronautes de la NASA ont voulu assurer eux-mêmes le pilotage de la navette Columbia, ils ont eu recours à un ordinateur GRID. En 1983, le Shuttle Portable Onboard Computer (SPOC) a été mis au point en collaboration avec la NASA. C'était le premier PC spatial.

Il s'agissait d'un ordinateur portable, résistant à l'apesanteur, aux chocs et au froid. Consommant peu, il pouvait être utilisé sans grandes connaissances en informatique. Plus important, ses fonctionnalités ont pû être étendues à des produits plus terre-à-terre comme le Grid PalmPAD.

Malgré un poids de 1,3 kilo, le PalmPAD est un ordinateur sans clavier particulièrement souple et commode. Lorsqu'il s'agit de collecter des données sur le terrain, il n'a pas son pareil.

Mieux encore, ce petit bijou de technologie n'est plus réservé aux astronautes. Pour en savoir plus sur le Grid PalmPAD et sur les autres gammes d'ordinateurs disponibles en Europe, complétez le coupon ci-dessous et renvoyez-le à Tandy Grid.

☐ Je veux en savoir plus sur le Grid PalmPAD.
☐ Je veux en savoir plus sur les produits Tandy Grid.
☐ Contactez-moi.

Nom_____

Fonction_____

Société _____

Adresse_____ Téléphone_____

TANDY GRID EUROPE

Envoyez ce coupon à Tandy Grid, Riedstrasse 14, 8953 Dietikon.

ALLEMAGNE +49-2102-38 08 65, +49-2102-38 08 01 • BELGIQUE +32-2-725 22 77 • DANEMARK +45-48-14 15 14 • ESPAGNE +34-1-302 14 [illegible], +34-3-451 08 50 • FINLANDE +358-(9)0-755 [illegible] 11
FRANCE +33-1-47 52 22 22 • GRANDE-BRETAGNE +44-81-897 65 [illegible] • NORVÈGE +47-2-90 26 [illegible] • PAYS-BAS +31-76-23 03 [illegible] • SUÈDE [illegible] 950 [illegible] • SUISSE +41-1-741 01 [illegible]

VIE DES ENTREPRISES

Création d'une filiale Nordica France

Benetton sur les terres de Rossignol et de Salomon

Connu pour ses pulls [illegible] publicités agressives, Benetton décidait, en 1989, de diversifier [illegible] activités dans le sport. Doté d'un cash-flow important, le [illegible] italien – 3 500 milliards de lires de chiffres d'affaires (14 milliards [illegible] francs) cette année – s'est taillé un empire, à coups de rachats successifs : le leader mondial des chaus[illegible] de ski Nordica, [illegible] raquettes de tennis Prince, les skis autrichiens Kästle (présents également dans le VTT), les patins en ligne Rollerblade, les lunettes Killer Loop et, plus récemment, [illegible] sociétés Nitro, Langert et Graffaloy pour l'équipement [illegible] golfeurs... Réunies depuis septembre au sein de Benetton Sport System, filiale [illegible] 100 % du holding familial Edizione, la branche sport du groupe emploie désormais 2 [illegible] et représente [illegible] milliards [illegible] lires (3,3 milliards de francs) de chiffre d'affaires, réalisé *grosso modo* pour 40 % en Amérique [illegible] Nord, 35 % [illegible] Europe et 25 % [illegible] Asie.

« Notre objectif [illegible] *de porter* [illegible] *chiffre d'affaires* [illegible] *le sport* [illegible] *1 milliard de dollars en 1995 »,* [illegible] déclaré, vendredi 27 novembre, M. Gilberto Benetton. Venu [illegible] Seyssins, près de Grenoble, inaugurer sa nouvelle filiale française, le président d'Edizione Holding [illegible] Benetton Sport System a précisé que [illegible] branche sport devrait [illegible] faire, désormais, [illegible] *croissance externe ».* Malgré des possibilités financières qu'il qualifie d'*« infinies »*, [illegible] a confirmé qu'il n'était [illegible] ni [illegible] (*« Nous avons* [illegible] *une proposition, mais* [illegible] *répondu non »*), ni [illegible] la société italienne d'articles [illegible] sports Superga, dont Pirelli, très endetté depuis [illegible] sur le fabricant allemand [illegible] pneumatiques Continental, cherche [illegible] défaire depuis [illegible] mois.

Pour [illegible] développer, Benetton Sport System parie désormais sur la [illegible] ses coûts ainsi que sur les synergies industrielles et commerciales [illegible] ses différentes marques. [illegible] implanté dans la [illegible] ski, [illegible] et [illegible] de tennis, le groupe compte [illegible] l'essor [illegible] sa nouvelle filiale textile, N and Co., pour [illegible] croissance. [illegible] le 1er novembre, [illegible] société développera [illegible] lignes [illegible] vêtements pour chacune [illegible] du groupe : Nordica, Prince, Killer Loop... En Europe, enfin, [illegible] Sport System compte sur l'essor [illegible] nouvelles [illegible] sportives, comme [illegible] patin [illegible] ligne (le « roller ») venu [illegible] Etats-Unis. [illegible] pari inévitable quand [illegible] traditionnels du ski – malgré un [illegible] deux dernières années – [illegible] du tennis, semblent avoir atteint [illegible] maturité.

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORD

□ **La CEE autorise [illegible] rachat de TAT European Airlines par British Airways.** – La Commission européenne [illegible] autorisé, vendredi 27 novembre, la prise de contrôle de la compagnie française TAT European Airlines par British Airways, [illegible] réserve de [illegible] (cession de créneaux horaires sur les lignes Gatwick-Paris [illegible] Gatwick-Lyon à toute nouvelle compagnie désireuse de s'implanter sur ces lignes). Le président d'Air France, M. Bernard Attali, [illegible] estimé qu'*« une fois de plus, après l'opération Dan Air, la direction de la concurrence de la Commission européenne refuse de* [illegible] *British Airways à des règles équivalentes* [illegible] *celles qui* [illegible] *prévalu dans d'autres* [illegible] *et* [illegible] *pour Air France »*, et [illegible] *« ce traitement discriminatoire devient choquant ».*

CAPITAL

□ **[illegible] : échec possible de la privatisation partielle.** – Selon [illegible] quotidien *Agefi* du vendredi 27 novembre, M. Jean-René Four[illegible] président de Rhône-Poulenc, [illegible] indiqué à des analystes financiers qu'il y a *« une* [illegible] *deux pour que la privatisation partielle de son groupe ne se fasse pas. Non par manque d'acheteurs, mais parce que l'Etat ne peut juridiquement vendre* [illegible] *dessous d'un certain seuil fixé par la commission de privatisation. A* [illegible] *yeux,* [illegible] *y* [illegible] *et il faudrait* [illegible] *symbolique du certificat d'investissement.*

CONCESSION

□ **Contrat « historique » pour la Lyonnaise [illegible] et Thyssen [illegible] Rostock.** – Le groupe Lyonnaise des eaux-Dumez et l'allemand Thyssen viennent de remporter la concession pour vingt-cinq ans du service d'assainissement [illegible] distribution d'eau [illegible] Rostock, en [illegible] RDA. La [illegible] attribuée [illegible] conseil municipal [illegible] la ville de [illegible] (320 000 habitants) [illegible] société Eurawasser, filiale commune du groupe Lyonnaise [illegible] eaux-Dumez (49 [illegible]) et de l'allemand Thyssen (51 %), [illegible] un communiqué diffusé vendredi 27 novembre par le groupe français. Le chiffre d'affaires espéré n'a [illegible] public. Pour la Lyonnaise [illegible] eaux, ce contrat est *« historique »*. Rostock [illegible] première commune allemande à déléguer [illegible] privée ses [illegible] de l'eau et de l'assainissement, jusqu'alors traditionnellement gérés par les *Stadtwerke*, [illegible] sociétés publiques [illegible], aussi bien [illegible] l'ancienne Allemagne [illegible] qu'à [illegible].

CRISES

□ **Chômage partiel chez [illegible].** – Quelque [illegible] établissements Michelin [illegible] Clermont-Ferrand [illegible] touchés, lors [illegible] trois [illegible] décembre, par [illegible] mesures [illegible] chômage partiel allant [illegible] deux [illegible] douze jours. Cette décision, [illegible] jeudi [illegible] novembre [illegible] personnel lors d'une réunion [illegible] comité d'établissement, est [illegible] *fluctuations du marché* [illegible] *l'automobile* [illegible] *à leurs répercussions chez les équipementiers* [illegible] *les pneumaticiens ».* A [illegible] Bourse, [illegible] titre perdait le lendemain 4,26 % à 177,60 francs.

□ **Digital va supprimer jusqu'à [illegible] 000 emplois d'ici [illegible] 1993.** – Le constructeur informatique Digital Equipment va supprimer jusqu'à [illegible] 000 emplois d'ici [illegible] 1993, a indiqué vendredi 27 novembre un porte-parole [illegible] la compagnie américaine à [illegible] (Massachusetts). Le *New York Times*, citant [illegible] à l'intérieur [illegible] la société, estime [illegible] le [illegible] sions d'emplois sera, en fait, [illegible] pris entre 7 000 [illegible] 8 800. Ces réductions [illegible] interviennent dans [illegible] du plan [illegible] restructuration annoncé [illegible] juin [illegible] prévoyant, dans les prochaines années, [illegible] suppression [illegible] emplois [illegible] 100 500 du groupe [illegible] entier.

RÉSULTATS

□ **[illegible] : bénéfices en hausse [illegible] 1992 [illegible] 1993.** – Le groupe alimentaire suisse [illegible] s'attend à une [illegible] de ses bénéfices pour cette année, tout comme pour [illegible] prochaine, a annoncé sa direction mardi 24 novembre [illegible] Vevey. En 1992, la [illegible] s'est tassée au second semestre. La progression [illegible] 16,5 [illegible] du [illegible] au premier [illegible] ne pourra pas être maintenue sur [illegible] l'année, [illegible] indiqué M. [illegible] Maucher, le président administrateur délégué [illegible] groupe. Le chiffre [illegible] consolidé devrait être de 55 milliards de francs suisses (206 milliards de francs), ce qui représentera [illegible] progression de 8,9 % [illegible] rapport [illegible] 1991. Le groupe prévoit [illegible] une augmentation de ses [illegible] en 1993. *« Malgré la morosité conjoncturelle »* qui règne dans beaucoup de parties du monde, [illegible] *voit aucune raison de tomber dans le pessi*[illegible], a indiqué M. Maucher. Il a reconnu [illegible] son groupe avait [illegible] au [illegible] de [illegible] performances habituelles [illegible] un tassement de la croissance [illegible] des [illegible] (+ 2,3 %).

Le Monde

RÉDACTION [illegible] SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
[illegible] CEDEX [illegible]
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-[illegible]
[illegible] : 206.806F

[illegible] :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
[illegible]

Edité [illegible] la [illegible] *Monde*
Durée [illegible] :
cent [illegible] à compter du
10 [illegible] 1944
Capital [illegible] :
[illegible] F
Principaux [illegible] de la [illegible] :
[illegible] civile
« Les rédacteurs [illegible] »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société [illegible]
[illegible] lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
[illegible] Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN [illegible]

[illegible] paritaire des journaux et publications, n° [illegible] 437
[illegible] 0395-2037

Renseignements [illegible] Monde au (1) [illegible]

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE [illegible]
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 [illegible] à 17 h [illegible])

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	[illegible] PAYS [illegible] normale y compris CEE [illegible]
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	[illegible] F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour [illegible] *abonner,* renvoyez ce bulletin accompagné [illegible] règlement [illegible] l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE [illegible] ABO

Changements [illegible] définitifs ou provisoires : nos abonnés [illegible] à formuler [illegible] départ, en indiquant leur [illegible] d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

221 MO 02 PP.Paris [illegible]

Durée choisie :
3 mois □ [illegible] mois □ 1 an □
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :
Veuillez [illegible] *l'obligeance d'écrire* [illegible] *les* [illegible] *propres en capitales d'imprimerie.*

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président [illegible] général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu, Philippe Dupuis,
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
[illegible] PARIS CEDEX [illegible]
[illegible] : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB [illegible] 128 F
[illegible] 46-62-98-73. - [illegible]
de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez [illegible] - Tapez LEMONDE
ou [illegible] - Tapez LM

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 novembre ↑

Calme

[illegible] calme lundi 30 [illegible] à [illegible] Bourse de [illegible] un volume d'échanges [illegible] réduit. En [illegible] % à l'ouverture, l'indice [illegible] en [illegible] d'après-midi une petite [illegible] 0,43 % [illegible] 1 [illegible] points.

Cinquième [illegible] consécutive [illegible] progression mais, pour reprendre l'[illegible] opérateurs, le marché « bricole ». Il ne [illegible] en fait depuis quelque temps que des opéra[illegible] destinées [illegible] dégager des moins-[illegible] pour [illegible] ou bien [illegible] transferts de portefeuilles vers les PEA (plan d'épargne en actions), expliquent [illegible] professionnels. Compte tenu de l'environnement économique incertain en Europe, ces mêmes professionnels [illegible] refusent d'ailleurs à prendre [illegible] moindre initiative. La Bourse de [illegible] a de [illegible] besoin [illegible] après un net [illegible].

En outre, le ministre de l'économie allemand, M. Juergen Moellemann, a fait lundi des déclarations peu encourageantes. *« Au premier semestre de l'année prochaine, nous n'aurons pas de croissance économique, selon les études de tous les groupes d'*[illegible] *du* [illegible]*nement,* [illegible] *cela, on* [illegible] *avec* [illegible] *terme récession »*, a-t-il déclaré. Par [illegible], en France, le nombre [illegible] d'augmenter [illegible] loyer [illegible] au jour [illegible] jour [illegible] niveau [illegible] lundi matin.

La Bourse avait largement anticipé l'accord survenu entre les banques [illegible] Eurotunnel. [illegible] baisse de plus de 0,3 %. Baisse de 3,9 % de de Dietrich et de 2,4 % de SCOA. Hausse en revanche [illegible] Dynaction et de 3,2 [illegible] de Suez.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	20-11-92	[illegible]
Valeurs franç. à rev. variable	[illegible]	97,8
Valeurs industrielles	[illegible]	101,1
Valeurs étrangères	[illegible]	[illegible]
Pétroles-Énergie	[illegible]	[illegible]
Chimie	115,8	117,7
Métallurgie, mécanique	[illegible]	[illegible]
Electricité, électronique	103,9	107,4
Bâtiment et matériaux	[illegible]	[illegible]
Ind. de consom. non alim.	[illegible]	[illegible]
Agroalimentaire	[illegible]	[illegible]
Distribution	[illegible]	[illegible]
Transports, loisirs, services	[illegible]	[illegible]
Assurances	[illegible]	[illegible]
Crédit bancaire	[illegible]	[illegible]
Sicomi	[illegible]	[illegible]
Immobilier et foncier	[illegible]	[illegible]
Investissement et portefeuille	[illegible]	[illegible]

Base 100 : 31 décembre 1991

Valeurs franç. à revenu fixe	[illegible]	[illegible]
Emprunts d'État	[illegible]	[illegible]
Emprunts garantis et assimilés	[illegible]	[illegible]
Sociétés	[illegible]	[illegible]

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	[illegible]	[illegible]
Valeurs étrangères	[illegible]	[illegible]

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	[illegible]	541,1
Valeurs étrangères	[illegible]	[illegible]

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. fr. à rev. fixe	122,4	121,9
Emprunt d'État	[illegible]	122,4
Emprunts garantis et assimilés	121,3	121,1
Sociétés	[illegible]	130

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	[illegible]	[illegible]
Indice général	[illegible]	[illegible]
Produits de base	[illegible]	415
Construction	392,9	394
Biens d'équipement	229	[illegible]
Biens de consom. durables	462,3	464,2
[illegible] de consom. non durables	[illegible]	756
[illegible] de consom. alim.	822,4	824,1
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] financières	428	428
[illegible] de la zone franc exploi[illegible] principalement à l'étranger	341,7	[illegible]
Valeurs industrielles	[illegible]	477

TOKYO, 30 novembre ↑

La hausse revient

[illegible] épars [illegible] permis [illegible] Tokyo [illegible] une note positive et [illegible] l'accroc de vendredi, [illegible] l'indice Nikkei [illegible] après [illegible] hausses consécu[illegible]. Au [illegible] échanges, [illegible] Nikkei a [illegible] 213,04 points, [illegible] 1,22 [illegible] à 17 [illegible],65 points. En [illegible] principal [illegible] la place aura progressé [illegible] 1 [illegible] points [illegible] cher [illegible] plus haut [illegible] le 29 septembre. [illegible] s'est sensiblement contracté, [illegible] sur 230 [illegible] de [illegible] 250 [illegible].

[illegible] boursiers, [illegible] seurs s'inquiètent [illegible] l'ab[illegible] ceptibles [illegible] de nouveaux [illegible] ils craignent [illegible] n'avoir [illegible] passer [illegible] aux [illegible] plus [illegible]. En revanche, l'adoption [illegible] budget additionnel nippon [illegible] Banque du Japon sont [illegible] positifs, [illegible] ils.

VALEURS	Cours du 27 nov.	Cours du 30 nov.
Ajinomoto	1 350	1 350
Bridgestone	1 150	1 150
Canon	1 330	1 340
Fuji Bank	1 790	1 840
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	1 120	1 150
Mitsubishi Heavy	540	553
Sony Corp.	4 000	4 090
Toyota Motors	1 400	1 420

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4605	4601
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	460	460
Boisset (Lyon)	215	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.I.)	815	816
Calberson	200	203 50
Cardif	750	750
C.E.G.E.P.	158	158
C.F.P.I.	240	230
C.N.I.M.	955	954
Codetour	275	....
Conforama	....	....
Creeks	125	120
Dauphin	182 10	182
Delmas	970	965
Demachy Worms Cie	410	....
Devanlay	960	....
Deville	97	97
Dollsos	107	....
Editions Belfond	201	....
Europ. Propulsion	179 50	178
Finacor	112	110
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.I.M.	445	444
Gravograph	131	131 50
Guimoll	720	....
I.C.C.	161	162 50
Idianova	46	40 30
Immob. Hôtelière	1050	1021
Interm. Computer	129	130
I.P.B.M.	43	44
Locamic	128 10	....
Marie Comm.	295 70	.
Molex	166 50	....
N.S.C. Schlumberger	749	742
Publ. Filipacchi	391	390
Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	302	317
Select Invest (Ly)	90 18	90 20
Serbo	141	144 60
Sopra	302 10	....
TF1	375	374 10
Thermador H. (Ly)	325	....
Viel et Cie	116 50	116
Y. St-Laurent Groupe	541	535

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel [illegible] %. – Cotation en pourcentage du 27 novembre 1992
Nombre de contrats estimés : 92 947

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,84	111	111,44
Précédent	110,16	110,94	111,22

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	[illegible] D'ACHAT Mars 93	Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	Juin 93
111	1,05	–	1,17	–

CAC 40 A TERME

[illegible]

Volume : 24 666

COURS	Nov. 92	Déc. 92	Janv. 93
Dernier	1 754	1 767,50	1 784,50
Précédent	1 745	1 762	1 775

CHANGES

Dollar : 5,4340 F ↑

Le dollar s'échangeait en [illegible] lundi [illegible] novembre au cours des échanges [illegible] banques [illegible] à 5,4340 francs contre 5,4295 francs vendredi à la clôture des échanges interbancaires.

FRANCFORT	27 nov.	30 nov.
Dollar (en DM)	[illegible]	[illegible]
TOKYO	27 nov.	30 nov.
Dollar (en yens)	[illegible]	124,75

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (30 nov.) .... 9 [illegible]
New-York (27 nov.) .... 3 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	26 nov.	27 nov.
Valeurs françaises	[illegible]	106,30
Valeurs étrangères	[illegible]	[illegible]
(SBF, [illegible] 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	[illegible]	[illegible]
([illegible], base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 739,68	1 [illegible]

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	26 nov.	27 nov.
Industrielles	Clos	[illegible]

[illegible] (indice « Financial Times »)

	26 nov.	27 nov.
100 valeurs	2 741,80	2 760,10
30 valeurs	2 056	2 077,58
Mines d'or	66,70	68,80
Fonds d'Etat	93,75	93,44

FRANCFORT

	[illegible] nov.	27 [illegible]
Dax	1 523,18	[illegible]

TOKYO

	27 nov.	[illegible] nov.
Nikkei Dow Jones	17 470,61	17 683,65
Indice général	1 307,54	1 323,35

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,4410	5,4430	5,5270	5,5340
Yen (100)	4,3643	4,3677	4,4357	4,4436
Ecu	6,6481	6,6534	6,6308	6,6438
Deutschemark	3,3938	3,3943	3,4047	3,4092
Franc suisse	3,7543	3,7583	3,7877	3,7960
Lire italienne (1000)	3,8760	3,8883	3,8375	3,8472
Livre sterling	8,1982	8,2067	8,2573	8,2750
Peseta (100)	4,6954	4,6993	4,6415	4,6514

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	3 7/8	4	3 7/8	4
Yen (100)	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4	3 9/16	3 11/16
Ecu	11 3/8	11 5/8	11 1/4	11 3/8	10 7/16	10 9/16
Deutschemark	9 1/16	9 3/16	8 15/16	9 1/16	8 1/2	8 5/8
Franc suisse	6 13/16	6 15/16	6 1/2	6 5/8	6 1/4	6 3/8
Lire italienne (1000)	14	15	14 7/16	14 9/16	13 7/8	14 1/4
Livre sterling	7 5/16	7 7/16	7 1/4	7 3/8	7	7 1/8
Peseta (100)	15 1/8	15 5/8	14 3/4	15 1/4	14 3/8	14 7/8
FRANC FRANÇAIS	10	10 7/8	10 1/16	10 9/16	9 3/4	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché inte[illegible] devises, [illegible] communiqués en fin [illegible] par la Salle des [illegible] BNP.

□ **Eurotunnel est autorisé à débloquer [illegible] prêts jusqu'à mai [illegible].** – Le concessionnaire [illegible] tunnel sous [illegible] Manche [illegible] obtenu l'autorisation de la [illegible] du syndicat bancaire [illegible] tirer sur [illegible] prêts jusqu'en mai 1994, c'est-à-dire au-delà de la date de démarrage de l'exploitation prévue à [illegible] fin de 1993. Le syndicat bancaire, qui comprend plus de 220 banques, [illegible] déjà accordé 68 milliards de francs de crédits à Eurotunnel, qui avait obtenu der[illegible] dérogation [illegible] deux mois seulement, compte [illegible] différend financier avec les [illegible] tunnel sous [illegible] Manche.

□ **Fusion dans la bière suisse.** – La [illegible] Haldengut [illegible] Winterthur a repris la brasserie Calanda Brau de Coire, devenant ainsi le numéro deux sur le marché suisse de la bière derrière Feldschlossen. La part de 38 % du capital de Calanda détenue par Haldengut sera portée [illegible] étapes [illegible] plus de 50 %.

FINANCIERS
PARIS
Second marché
36-15

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
6340	C.N.E 3%	5100	5080	5080	- 0 39
822	B.N.P. T.P.	812	810	811	- 0 12
819	Cr.Lyon. T.P.	815	820	820	+ 0 61
1605	Renault T.P.		1600	1615	+ 0 62
1650	Rhone Poul. T.P.	1680	1680		
1025	Saint Gobain T.P.	1020	1028	1028	
785	Thomson T.P.			790	+ 0 64
	ACCOR		667	668	
720	Air Liquide		744		- 0 27
620	Alcatel-Alsthom	646		650	+ 0 62
	Als.Suprem.		1440	1460	
270	ALSPI	271 70	270		+ 0 11
	ASF Sté Centrale		425		+ 2 26
		88		88	
895	Aux Gr Cie Midi		901	914	+ 1 11
140	Bail	150	148	150	
	Bail-Equipem.	82	84 90	82	
	Bail Investiss.		624	624	
	Bancaire				+ 0 87
610	Banr H-V				+ 0 17
1220	Berger (M)	1265	1222	1220	- 3 86
	Bertrand Faure	402			
910	Bic		928	928	- 0 43
	B.I.P.		1094	1085	+ 0 46
144	BIS	110	112 80	114	+ 3 64
386	B N P (C)	394	382	383	- 0 25
490	Boiron Tech.	482 50	481	484	+ 0 31
3120	Bongrain	3000	3000	2980	- 0 67
	Bon-Marché		437	453	+ 3 90
	Bouygues	534	537	547	+ 2 43
	BP France	80 90	80		- 2 05
955	B S N	963	958		
1010	Canal Plus	1045	1045		+ 0 10
184	Cap Gem.S.				
175	Carnaudmetalbox		188		- 1 06
2390	Carrefour	2400		2387	- 0 33
135	Casino	144 30	144	148	+ 1 35
93	Casino AYP			96 70	+ 0 25
480	DJ		478	476	- 0 83
200	C.C.F.	200	200		
31	CGMC Ly		32 10	32 10	- 1 23
390	C.D.M.E.		393	388	+ 1 11
135	C.E.S.I.D.	133 80	132	134	+ 0 15
41	Cassinez (Ny)	47 99	47	47	- 1 88
280	C.E.P. Comm.	283 10		281 10	- 0 68
82	Cerus		82 90	81	- 0 61
675	Cetelem	670	674		+ 0 67
188	CF Int.	188			
230	CGI Info.	237 90			
	CGIP	912	946		+ 2 19
	CGP	810	810		
1240	Chargeurs S A	1208			- 1 49
255	Christian Dior	230	244	236	+ 2 17
600	CICA Rt		600		
		282	288		- 4 99
489	Clarins	487			- 0 21
345	Club Mediter.	338	335	332 10	- 1 78
730	Colas	783	788	783	+ 1 33
	Cpr. Europ.		228 80		- 0 82
1170	Compt Mod.	1240	1218		- 1 36
226	CPR (Paris Rés.)		228	229	+ 0 44
905				905	+ 1 34
335	Crédit Loc France				+ 1 19
387	Cr Lyon.(Cl)			387	+ 0 52
	Crédit Nat.	1097	1097		
	CSEE	470	451		- 1 96
3010	Dassault	3150			- 3 02
	Dassault Aviation			398	
195	Dassault Electr.	175			+ 0 11
1450	De Dietrich		1350		- 3 85
	Degremont	470		470	
	Dfin.P.d.C.(Li)		39	39	
	Dfin.R.Sud-Est				- 3 33
	D M C	271		271	
	Docks France			405	- 0 28
	Dynaction		52	53	+ 9 01
1990	Eaux (Gle)			770	+ 1 15
	E.M.C.	779	780	780	+ 0 13
	Ecia	348		354	+ 2 57
325	Elf Aquitaine	331		329 30	- 0 51
	ElfSanofi(Ex-Sanofi	1055	1050	1043	- 1 14
235	Emp-Elf (Certif.)			235	+ 2 84
690				691	+ 0 18
370	Essilor		389	378	- 0 26
180	Essi Int.(DP)	185			
780	Eurn	780	747	745	- 0 67
1180	Eurodisney	1240	1245		
	Euro TSCG	480	480	441	- 2 00
	Eurodisneyland	64			- 0 31
65	Europe 1	841		843	+ 0 24
940	Eurotunnel	30 30		30 20	- 0 33
	Exor	1460			
103	Finadel	103 20		103 20	
280	Finex				+ 1 39
770	Fonjancille	730	735	725	- 0 68
3280	Fromager. Bel	3280		3380	+ 4 31
	Gal Lafayette	1725		1730	+ 0 29
280	G.A.N.		269		+ 1 12
685	Gascogne (B)		398 80		+ 0 76
	Gaz et Eaux	1211	1198	1200	- 0 31
	Geophysique			585	- 0 85
620	Groupe Andre SA	635	640		
405	Groupe Cbd	401	406	404 80	
300	GTM-Entrep.	320		337	+ 5 31
1580	Guyenne-Gas			1585	+ 0 58
95 40	Hachette	82 80	83		- 0 97
420	Havas	422	430		+ 1 33
	Ida	231 80	229	232	+ 0 22
	Imetal	303		303	
	Immob. Phénix	120 80	121	123 50	+ 2 24
130	Ingénico	121 80	117 80	118 70	- 3 95
	Int. Métjam.	6980		6980	+ 0 29
	Interbail		410	406	- 0 98
	Intermarchés			386	
720	J. Lefebvre			730	+ 0 27
	Klopierre	809	802		- 1 77
	Labinal			530	+ 0 75
300	Labrge	312 80	311	314	+ 0 38

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 8,8% 78	100 01	2 78
10,80% 78/84		3 57
Emp.Etat 13,4% 83	104 27	12 83
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,20% ssem 88	105	7 39
OAT 10% 5/2000	109 60	5 12
OAT 9,6% 12/1997	106 60	8 84
OAT 9,6% 1/1998	103 95	8 16
PTT 11,2% 85	106 30	0'13
CFF 10,30% 86	105 30	7 97
CFF 10,25% nov 90	108 90	7 30
CNA 10 % 1978	102	7
CNB Bques 5000F	99	3 84
CNB Paribas 5000F	99 60	3 84
CNB Suez 5000F	99 50	3 84
CNI 1/82 5000F	99 10	3 84
CNT 9 % 85	100 60	8 25
CRH 10,90% déc.85	110 30	9
CHARB FCE 3% 100		
CNCA	1095	
Crous	2170	
Alcatel 6 % janv. 89	845	
Lyr. Eaux cv 6,5%	787	
Thoms. cv 9,25% 88	780	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Applications Hydr.	1576	1576
Actel	450	449 90
Bains C.Monaco	870	881
B.Hypoth.Europ.	300	
B.N.P. Intercont.	310 20	311
Bénéficiaire	2251	
Béton.Bourbon	260	273
Blanzy Ouest		
B T P	25	25 50
Cambodge	950	970
Carbone Lorraine	300 10	300 10
Case Pochin	1 50	
C.B.C.	263	238 10
C.E.G.F (Frigor.)	720	
Charbonn. Blanzy		315
Caragan	20 10	20
Cauquot Ny	20	20
CC (CP)	148	143
C.I.M.	874	851
C.I.T.B.A.M. (B)	2807	
Comptoirs	806	805
Cie Industrielle	3350	
Cpt Lyon Allemand	295	295
Concorde	506	471
Corsac Mic Prov	13	13
Crédit Gén.Ind.	148	
Cr Universel (Cie)	960	
Darblay	880	820
Delmas Vieljeux	1900	
Dmot Bonds	880	870
Eaux Bassin Vichy	2995	3000
Eda	273	270
Ent.Mag. Paris	3900	
Erbslœh-Brighin Cl	480	482
Filat	376 10	376 10
Finatone	300	
F.I.P.P.	70	
F.N.A.C.	1690	1690
Fraclion (Cie)	480	460
Fonciès	315 10	
France I.A.R.D.	356	351
France SA (Ly)	1240	1297
Frces. Parf-Rastad	2050	
Gaumont	318	310
Gervais	280	280
Glénéon	490	
S.F.C.	348	348
Groupe Victoire	788	
G.T.I (Transport)	247	247
Immobail	310 50	320
Immobanque	618	
Im Marseillaise	4250	4080
Invest.(Sin Cie.)	3000	3000
Lambert Frères		
Ulle Bonnières	911	920
Locafrance	500	
Louis Vuitton	519	506
Louvre	2130	2100
Lyon	233	
Machines Bull	21 35	22
Mag.Uniprix	162 10	
Magnetic	640	
Métal Déployé	350	350
Mors		
Navigation (Ste)	169	169
Oparg	240 20	245 10
Ordal (Cl)	540	534
Origny-Desvroises		448
Palais Nouveautés	1215	1211
Palais Mouvaux	495	495
Parfipance	158	159
Paris France	200	200
Paris-Orléans	189 50	
Pathéne Ivest.	300	295
Pathé Cinéma		
Piper Heidsieck	823	823
Pomfac	300	288
Promodès (Cl)	589	
Publicis	632	634
Rochefortaise	317 50	117 80
Rossia	126	126
Rougier	178 90	180
S.A.C.E.R.	733	740
S.A.F.A.A.	178	180
S.A.F.I.C Alsac.	168	
Sags	361	
Saint Dominique (F.)	118 80	118
Salins du Midi	825	821
Sancelloise M.	143	
S.C.A.C.	590	
Sensilo	510	510
S.Eaux.Part. (B)	152	
Silic	565	
Simrin	73	71
S.I.P.H.	105	99
S.M.C.I.	86	
Sobi	475	478
Sofia	181 10	182
Sofical	1019	990
Sotrag	65	65
Soucho Aunoginn.	2132	2133
Sovabail	683	688
Stern	353 80	
Trésinger	551	
Tissus-Acquisit.	1060	1065
Tour Eiffel	221	
Ubrac	1020	
Viel	469 90	427 30
Viniprix		
Vinci	102 50	
	300	

Règlement mensuel (suite)

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
	Lebon	274		274	
3870	Legrand	3870	3800	3885	
2150	Legrand (DP)	2119	2065		- 2 55
	Legris Industries	126	130	128	
700	Locindus	733	733		+ 0 27
3580	L.V.M.H.	3673	3600		+ 0 19
	Lyon.Eaux-Dumez	482 50	480	483 50	+ 0 21
37	Majorette Ly	37			
270	Mar. Wendel	281 50		269	+ 2 87
	Matra	188		194 90	+ 3 12
72	Metaleurop	89 10		89 30	+ 0 29
29	Métrologie Ia.	27 50			+ 1 82
	Michelin	177 60			
	MMB	82 50			- 0 28
81	Moulinex	81 50		82 20	+ 0 86
1990	Navig. Mixte		770	770	
	Nord-Est			123 50	- 2 76
	Nordon (Ny)	200	201	197	- 1 50
	Olipar		48	43 76	- 2 76
	Orkel	957	938	954	- 0 31
325	Paribas				
	Pechiney Int.	197	197	200	+ 1 52
	Pechiney (DP)			272 50	+ 2 83
	Penaud Ricard				+ 0 34
	Peugeot	528		529	+ 0 19
310	Pinault			305 50	
5900	Plastic-Omn.	808			- 1 61
195	Pollet Es.Lamb.Fr.				
800	Primagaz				+ 1 14
700	Printemps	890	891		+ 0 14
	Prodis	560			- 0 18
	Radiocasha			281	- 1 05
141	Redoute (La)	5230			- 0 19
	Remy Cointreau				- 1 97
	R. Poulenc DP		612		- 0 78
41	Rochette(La)	40 20	40		- 0 50
	Roussel Uclaf	400		395	- 1 25
	S.A.N.				
2800	S. Ingal-Ly	2762	2760	2760	- 0 43
	Sade (Ny)	140	147		+ 3 57
	Sagem	2280		2280	
	Saint Gobain	693			+ 1 79
	Saint Louis	1084	1089		+ 1 06
1410	Salomon Ly	1465	1464	1473	
225	Salvepar (Ny)		286	286	+ 1 06
1460	S A T				
280	Sect. Cbs	270		271	+ 0 37
815	Simplimat (Ns)	888	889		- 2 51
820	Schneider	635	639	636	+ 0 19
10 50	SCOA	10 60	10 25	10 25	- 2 38
315	Scor n.s.	325	315	315 50	- 2 82
345	S.E.B.	323	320	324 90	+ 0 56
415	Sefimeg	417 80			- 0 12
124	Selectibanque	129 10			- 0 48
136	Sextant A			140	+ 0 14
555	S.F.I.M.	540	549		
	S.G.E.				- 2 05
415	Sinco		438 90		

Etrangères

A.E.G.	493	
Akzo Nv Stoc.	370	
Alcan Aluminium	85	91
American Brands	215	
Anbed	230	
Asturiana Minas	81 10	82 10
Banco Popular Espa.	602	609
B.Reglements Int.	19100	18008
Can.Pacifique	89 60	90 60
Chrysler Corp.	180	181
C I R	3 51	
Commerzbank	220	220
Dow Chemical	295	
Fiat	15 45	15 15
Gill. (Brux Lamb.)	440	420
Gevaert	630	
Glaxo Holdings Ltd	65	66 90
Goodyear Tire	374	377 30
Grace and Co (WR)	183	
Honeywell Inc. In.	338	
Johannesburg	81 50	
Koninklijke Pakhoed	66 90	
Kubota	24 48	
Midland Bank	38	32
Noranda Mines	71 20	73
Olivetti priv.	4 68	4 65
Pfizer Inc	425	435 50
Ricoh	26	26 20
Robeco	290	289 50
Rodamco NV	138 60	139 50
Rolinco	286 10	286 10
Saipem	4	
Sanyo Group	27	27
SKF Aktiebolaget	52 55	
Tenneco Inc.	174	
Toray Ind.	27 80	
West Rand Cons.	3 49	

Hors-cote

Bque Hydro Energie	310	
Calcaphos	70	
C G H Copiendor	7 25	
Copanor	669	615
Drouot Assurances		
Electro-Banque		
Europ. Accum.	77 50	77 50
Europ Soufres Ind.	11	
Gachot S.A.	40	38 50
Guy Degrenne	355	
Lecteurs de Monde	178	
Nicolas	1895	
Particip. Panier	250	
Quadrant	40	
Boreno N.V.	239 40	239 10
St-Gobain-Emballage	1612	
Schlumberger Ind.	490	490
S E P R	1440	
S.M.T. Goupil	0 88	
S.P.R. act. B	226 10	
Waterman	1100	

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 30/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 445			
Ecu	6 845			
Allemagne (100 dm)	338 150			
Belgique (100 F)	16 480			
Pays-Bas (100 fl)	301 610			
Italie (1000 lires)	3 886			
Danemark (100 krd)	87 850			
Gde-Bretagne (1 £)	8 216			
Grèce (100 drachmes)	2 801			
Suisse (100 f)	378 040			
Suède (100 krs)	79 610			
Norvège (100 k)	83 040			
Autriche (100 sch)	48 203			
Espagne (100 pes)	4 693			
Portugal (100 esc)	3 780			
Canada (1 $ can)	4 243			
Japon (100 yens)	4 376			

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/11
Or fin (kilo en barre)	58450	58500
Or fin (en lingot)	58800	58500
Napoléon (20f)	334	333
Pièce Fr (10 f)	409	
Pièce Suisse (20 f)	335	328
Pièce Latine (20 f)	340	331
Souverain	443	434
Pièce 20 dollars	2205	2200
Pièce 10 dollars	1097 50	1040
Pièce 5 dollars	650	
Pièce 50 pesos	2190	2165
Pièce 10 florins	345	348

SICAV 27/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	199 39	191 13
Actidyn	7624 33	7623 39
Amplidyn	618 48	600 47
Associc	1165 67	1155 67
Atout Futur	406 28	398 37
Auxilia	1037 77	1007 84
Avenir Allian.	1743 17	1708 99
Axa Capital	178 82	173 81
Axa Court Terme	8339 76	8339 76
Axa Cro.Eu.Dr.Inve.	811 83	806 27
Axa.Ep.Fr.Ex Agrpng.	773 18	750 85
Axa Europe	124 67	121 04
Axa Investiments	108 46	105 88
Axa NPI	118 47	112 11
Axa Ob.Fr.Premies		
Axa Ob.In.Ex Mo.U.Ba.	137 12	
Axa Pmes.Ex. Agrpns.	120 86	117 33
Axa S&.Ex.Dr.Sele.	146 83	
Axa Valeurs PER		
Cadence 1		4045 17
Cadence 2	1054 86	
Cadence 3	1055 61	
Capimonetaire		
Capiobllg.	6765 28	6632 64
Capinacte	1388 16	1367 84
Capiva	1382 22	1348 51
Compteval	3681 15	3575 84
Convertimmo	326 29	321 86
Crediacte	433 83	421 19
Credit Mutuel Capasil	1342 90	1316 57
Cred.Mut.Ep.Cour.T	700 89	700 89
Cred.Mut.Ep.Indice		90 27
Cred.Mut.Ep.I		
Cred.Mut.Ep.long T.		
Créd.Mut.Ep.Monde		
Cred.Mut.Ep.Oxetre.	1110 81	
Diana		1291 77
Drouot France		
Drouot Sécurité		223 94
Ecocic		
Ecupar		
Ecureuil Capitalisat.		
Ecureuil Gloyateurs		
Ecureuil Invest.	147 63	
Ecureuil Monepremiere	70368 86	70368 86
Ecureuil Monétaire	41244 23	
Ecureuil Trésorerie		2342 50
Ecureuil Trimestr.		2009 70
Elancial		
Energia		
Epargne	3779 19	
Epargnort-Sicav	4524 90	
Epargne Associat.	26527 45	40
Epargne Capital	11329 44	11217 27
Epargne Croissance	1682 90	1637 86
Epargne Oblign.	205 02	
Epargne Premiere	15022 88	14911 05
Epargne-Unia		1245 07
Epargne Valeur	432 47	420 90
Esti Cash capi.	9309 03	
Estivest capi.	584 47	567 45
Eurco Solidarité	1078 22	1067 54
Eurocic Leaders		
Eurodyn		
Euro Gan		
Europe Nouvelle		473 88
Fonsicav		15123 14
France-gan	9418 05	
Francs Garantis		
France Obligations		491 13
Francic		421 40
Francic Pierre	95 14	
Francic-Regions		

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fonci-Associations	39 89	39 89
Foncl-Cap.	44 48	43 78
Frecodor	239 06	235 66
Fructifrance action C	673 51	662 20
Fructifrance action D	563 67	532 86
GAN Rendement	5347 86	5170 11
Gestion	16560 50	15493 46
Gest.Associations	170 61	166 96
Horizon	1216 10	1162 82
HLM Monétaire	14618 02	14618 02
Indicia	978 72	959 30
Indest.Fds.Court.T	1543 32	1543 32
Interepar	107738 28	104800 25
Interobllg.	14697 45	14399 48
Intersélection Fon	605 88	
Japacic	142 22	139 08
Jeunepargne	295 80	
Latibole	2358 78	
Laumi C.T.	13140 36	
Laumi L.T.	5852 21	5852 83
Lion Association	11808 16	11808 16
Lion Institution		31127 23
Liompluc	1036 43	1015 11
Lion Trésor	2227 71	2205 66
Lion 20 000	27445 62	27445 62
Livret Bourse Inv.	844 58	828 72
Livret Foncetud	896 86	876 58
Médiemaxia	161 31	156 81
Mensuel CIC	10250 89	10149 40
Moneden	71449 23	71449 23
Mone.I	38003 48	38003 48
Monévalor	86004 20	86004 20
Mutualité dépôts	14195 70	14167 37
Natio Court Terme	297936 00	297936
Natio-Epargne	18607 45	18423 22
Natio-Ep. Rst	121 76	
Natio Eparg.Trésor		6182 02
Natio-Fran.Index	951 72	926 25
Natio-Imm.		
Natio-Inter	1500 01	
Natio-Monétaire	26458 74	26458 74
Natio-Opportunités	974 50	
Natio-Patrimoine	10	
Natio-Perspectives		
Natio-Placements	67197 01	67197 01
Natio-Revenu	1040 30	
Natio Sécurité		
Natio-Valeurs	854 53	
Nippon-Gan	4786 52	4602 42
Nord Sud Dévelop.		
Obli-Associations		159 02
Oblicic-Mondial		
Oblicic-Régions		1053 15
Obligtor	2991 20	2918 24
Oblig. ces conf.	183 09	180 39
Oblilion	1428 20	
Obligécurié Sicav	13550 86	13550 86
Oracion		966 82
Orvalor	7151 07	7010 85
Paribas Capitalisation		1552 38
Paribas Opportunités	123 20	118 18
Paribas Patrimoine	570 14	548 90
Patrimoine Retrait.		229 62
Pervalor		597 35
Placement A	1417 67	
Placement J		
Placement M	70313 31	
Placement Mont.	897 38	
Pléiade		130 41
Poste Croissance		22828 02
Poste Gestion	69055 58	69055 58
Première Oblig.	11128 45	11117 33
Privoy. Ecureuil		115 25

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prv'Associations	30941 48	30941 48
Prolicic	976 67	952 85
Quartz	132 64	129 40
Rélévalor	695 71	682 07
Rentacic	161 68	159 27
Revenus Trimestr.	5337 76	6284 93
Revenu-Vert	1162 24	1133 89
St Honoré Vie & Santé	974 08	929 89
St Honoré Bons du Tr.	11788 81	11700 31
St Honoré Global	223 49	213 38
St Honoré Invest.	752 98	719 82
St Honoré Pacifique	598 01	568 03
St Honoré PME	478 44	453 88
St Honoré Real	16899 21	16838 68
Sélcomic	1822 38	1822 38
Sécur-Gan	13483 14	13198 18
Sécurisec	1457 31	1457 31
Sicindex	718 83	708 01
Sicav Associations	1831 37	1831 37
SFI-CMP Assur.	652 39	633 39
S.G. Fr. oppor. C et D	1078 98	1054 86
Sicav 5.000	426 18	414 76
S.I. Est	1331 81	1292 83
Sinefrance	859 92	841 28
Sinvert	396 67	378 27
Slevarex	217 14	212 86
Slivarex	434 92	413 85
S.N.I.	1056 53	1025 76
Sogeniance C et D	1088 43	1067 08
Sogepargne	307 35	301 32
Sogevar	937 85	919 48
Sogevar	1298 53	1283 85
Soleil Investissements	983 32	960 86
Solstice	2247 38	2241 78
State Street Act. Etr.	8733 44	8438 11
State Street Act. Fran.	9644 68	9363 77
St. Str. Act.Japon.	10285 40	9938 55
State Street Emer. Mkt	11266 15	10724 51
St.Street OAT Plus	10824 60	10612 35
Stratégie Actions	819 40	787 88
Stratégie Rendement	1479 93	1433 35
Technocic	994 07	965 12
Techno-Gan	5648 99	5431 72
Thesora	692 84	685 98
Trésor Plus	1381	1347 52
Trésor Transpriol	1041 15	1030 84
Trilsoncic	138409 71	136409 71
Trilion	5290 91	5193 40
UAP Investissement	420 32	405 13
UAP Actions France	559 50	539 28
UAP Act. Select	598 06	576 44
UAP Audificandi	523 86	504 93
UAP Alteli	210 04	202 45
UAP Alto Sicav	165 65	159 57
UAP Moyen Terme	147 46	142 13
UAP Première Cat.	11391 85	10980 19
Uni-Associations	128 23	128 23
Uni-Foncier	1166 58	1138 13
Unifrance	656 23	641 69
Uni Régions	1203 03	1173 89
Univar	246 39	246 39
Univers Actions	1218 67	1188 95
Univers Obligations	1824 57	1780 07
Valorg	2143 61	2141 47
Valrex	55895 11	

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE [redacted] NOVEMBRE [redacted] HEURE TUC

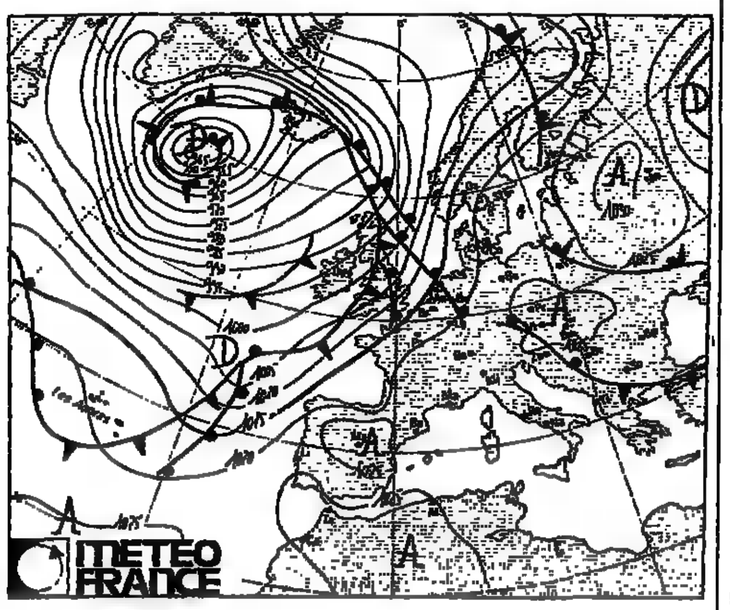

PRÉVISIONS POUR LE 1er DÉCEMBRE 1992

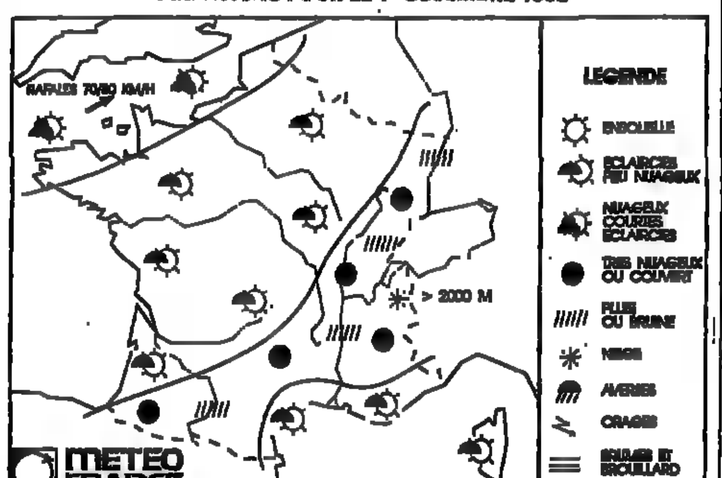

[redacted] : un peu [redacted] pluie [redacted] l'est, éclaircies [redacted]. – Sur les régions de l'Est, depuis la Lorraine jusqu'aux Alpes du Nord, ainsi que [redacted] le Midi-Pyrénées et le [redacted] Central, le ciel sera gris et accompagné d'un peu de pluie. Sur [redacted] Alpes, il neigera [redacted] 2 000 [redacted] L'après-midi, le [redacted] par l'ouest.

Sur [redacted] méditerranéennes, le ciel sera [redacted] nuageux.

Sur la moitié nord du pays, ainsi que [redacted] l'Aquitaine, [redacted] journée sera assez agréable, avec un [redacted] partagé entre les [redacted] et le soleil. Toutefois, [redacted] côtes de la Manche, le temps se dégra[redacted] journée.

[redacted] températures resteront douces [redacted] saison : [redacted] comprises entre 5 [redacted] 7 degrés [redacted] moitié nord, ainsi [redacted] les [redacted] alpines, entre 7 degrés et 10 degrés [redacted] ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 10 degrés et 13 degrés sur la moitié [redacted] 13 degrés et 16 degrés sur [redacted] moitié [redacted]

Le [redacted] de sud-ouest se mettra [redacted] souffler fort sur les côtes de la [redacted] jusqu'à 90 [redacted] en rafale [redacted] et assez [redacted] dans l'intérieur, [redacted] nord de la Loire, jusqu'à [redacted] km/h dans la nuit de mardi [redacted] mercredi. Ailleurs, le vent [redacted] modéré, ou même, sur la [redacted] sud, [redacted] faible.

PRÉVISIONS POUR LE 2 DÉCEMBRE [redacted] 0 HEURE TUC

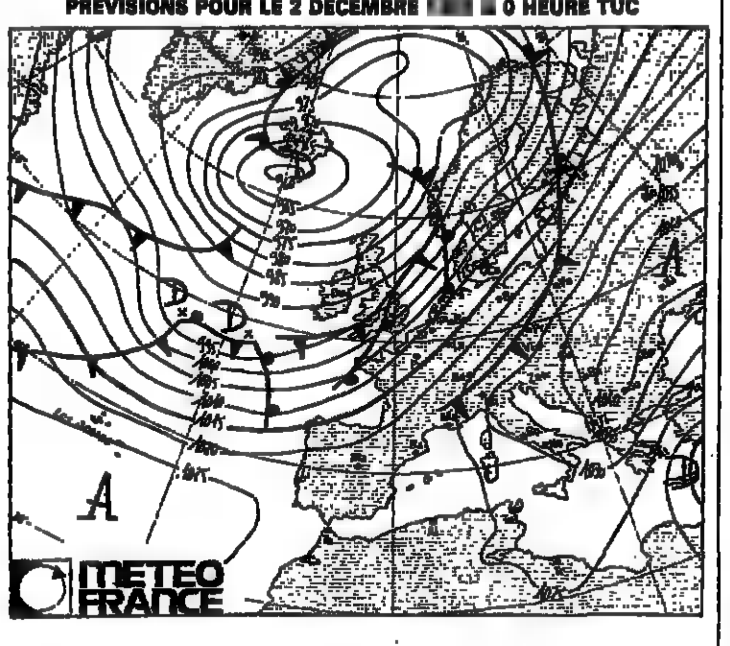

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-11-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-11-1992 [redacted] heures TUC et le 30-11-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	17	9	D
BIARRITZ	19	9	D
BORDEAUX	19	7	D
BOURGES	16	4	D
BREST	13	13	C
CAEN	16	10	D
CHERBOURG	14	12	C
CLERMONT-FER.	17	3	D
DIJON	13	3	B
GRENOBLE	13	1	B
LILLE	14	11	D
LIMOGES	15	6	D
LYON	16	2	B
MARSEILLE	15	4	D
NANCY	13	10	C
NANTES	15	7	N
NICE	15	9	D
PARIS-MONTS	12	10	C
PAU	20	5	D
PERPIGNAN	18	3	D
POINTE-A-PITRE	30	23	N
RENNES	15	9	C
ST-ETIENNE	17	1	D
STRASBOURG	8	7	C
TOULOUSE	15	1	B
TOURS	14	7	D

ÉTRANGER

ALGER	21	[redacted]	D
AMSTERDAM	12	[redacted]	C
ATHÈNES	17	[redacted]	C
BANGKOK	31	20	D
BARCELONE	16	6	D
BELGRADE	9	0	D
BERLIN	3	0	N
BRUXELLES	12	11	C
LE CAIRE	22	11	D
COPENHAGUE	6	– 2	C
DAKAR	27	23	D
DELHI	26	11	D
GENÈVE	14	2	B
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	12	9	P
JÉRUSALEM	16	7	D
LISBONNE	18	13	C
LONDRES	13	12	P
LOS ANGELES	22	10	D
[redacted]URG.	10	9	C
MADRID	14	2	B
MARRAKECH	24	9	D
MEXICO	20	8	D
MILAN	9	– 1	B
MONTRÉAL	5	1	C
MOSCOU	–18	–20	*
NAIROBI	26	13	N
NEW-YORK	7	4	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	18	6	B
PÉKIN	7	– 3	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	9	B
SÉVILLE	17	4	B
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	4	3	C
SYDNEY	20	11	N
TOKYO	11	8	N
TUNIS	22	7	D
VARSOVIE	4	1	C
VENISE	8	6	C
VIENNE	8	– 2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps [redacted], c'est-à-dire pour la France : [redacted] moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

[redacted] avec le support technique spécial de [redacted] Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

[redacted]

DANIEL SCHNEIDERMANN

Héros modernes

A mesure qu'ils se rapprochent du pouvoir, comme [redacted] écologistes deviennent conformes, prévisibles ! On les avait connus herborisant [redacted] l'écart [redacted] bétonneuses, manifestant en cirés jaunes devant les bulldozers pour protéger [redacted] lynx et [redacted] cormoran, terriblement séduisants, en un mot. Ils devaient [redacted] tenir congrès [redacted] tout [redacted] monde, mais [redacted] caméras [redacted] s'y intéressaient guère. Voilà l'oubli réparé. [redacted] ! c'est injuste, mais quoi [redacted] moins télégénique qu'un congrès ? Batailles pour [redacted] micro, guerres [redacted] mandats, [redacted] d'appareil, choc [redacted] motions, urnes plus ou moins bourrées, bagarres [redacted] négociations de couloir, manœuvres, magouilles : [redacted] la IVe République [redacted]ntré. Pauvres Verts ! A ce compte-là, combien [redacted] temps faudra-t-il pour que se dilapide leur plus précieux bien, leur différence ?

Comme on ne [redacted] pourtant [redacted] soupçonner de sous-estimer [redacted] rôle [redacted] médias, ils ont adjoint Dominique Voynet [redacted] Antoine Waechter. Dominique Voynet – elle [redacted] fit [redacted] démonstration au « 19-20 » [redacted] 3 – sait parler [redacted] : [redacted] droit d'asile, de [redacted] même [redacted] sa maman qui [redacted] manque jamais « [redacted] pour un champion ». Incidemment, avec une [redacted] suavité, [redacted] parla aussi [redacted] politique. [redacted] encore, [redacted] oreilles d'Antoine Waechter durent siffler : [redacted] verrait bien [redacted] la présidentielle. Oh ! pas [redacted] ambition personnelle, on [redacted] cela [redacted] Verts. Pour quelle raison, alors ? [redacted] *j'aimerais bien que ce soit une femme »*, confessa-t-elle, avec un sourire [redacted] modestie. [redacted]sons que [redacted] tombe [redacted]

[redacted] propos [redacted] pour [redacted] champion », [redacted] la [redacted] des finales. On n'entrevit [redacted] la maman [redacted] Dominique Voynet, mais on vit défiler, toujours sur [redacted] 3, un [redacted] échantillon [redacted] cette France anonyme incollable en lacs africains, en faune [redacted] en mythologie [redacted] Anonyme, oui. C'est d'ailleurs bien étrange. [redacted] que le premier roi de la pub ou du balai-brosse venu a droit aux projecteurs et aux couvertures des magazines, pourquoi jamais les lauréats de « Questions pour un champion » ou leurs frères en érudition ? Pourquoi ne leur demande-t-on jamais leur avis sur le GATT, la bioéthique ou la [redacted] ! Pourquoi [redacted] jamais invités [redacted] « 7 sur 7 » ? Parvenir à [redacted] caser [redacted] moitié d'une encyclopédie dans la tête fascine moins que gagner des courses à la voile, racheter [redacted] entreprises en faillite ou poser en body. Sans porter de jugement, [redacted] doute [redacted] significatif de quelque chose.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ [redacted] pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 30 novembre

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Invité : Michel Sardou. Avec Chantal Ladesou, Marie-Laure Augry, Danièle Gilbert, Macha Béranger, Evelyne Pagès, Maryse, Julie, Anne-Marie Peysson, Eve Ruggieri, Germaine Soleil, Valli, Carole Chabner, Julie Bataille, Anne Pérez, Brigitte Simonetta, Vonny, Marc Métral, Pierre Bachelet, Kim Wilde, Frédéric Château, Philippe Audin, Diego Modena, Hélène et les garçons, les Poubelles Boys.
22.35 Côté enfants
22.40 Magazine : Durand [redacted] nuit. [redacted] Guillaume Durand, en direct. Peut-on [redacted] fidèle aujourd'hui ?
0.00 Magazine : Minuit sport.

FRANCE 2

20.50 ▶ Téléfilm : La Peur. De Daniel Vigne, d'après Stefan Zweig, avec Marianne Basler, Hanna Zischler.
[redacted] Savoir [redacted] Magazine Diagnostic. Présenté par [redacted] Allain-Regnault et François de [redacted]. Tout [redacted] décide avant six ans. Invités : professeur Bertrand Cramer, psychanalyste ; docteur Julien Cohen-Solal, pédiatre.
23.40 Journal, Météo [redacted] Visages d'Europe.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial photo.

FRANCE 3

20.45 [redacted] : Fantasia chez les ploucs. ■■ Film français de Gérard Pirès (1970). Avec Lino Ventura, Jean Yanne, Mireille Darc.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Magazine : A [redacted] une sur la 3.
23.20 Océaniques.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : [redacted] l'ombre. De Thierry Chabert, [redacted] Marlène Jobert, Patrick Bouchitey.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma.
[redacted] Cinéma : Dans la soirée. ■ [redacted] franco-italien [redacted] Archibugi (1990). Avec [redacted] Mastroianni, San[redacted] Bonnaire, Zoe Incrocci.
0.00 Cinéma : Troll. ■ Film américain de [redacted] Carl Buechler (1985). [redacted] Noah Hathaway, Michael Moriarty, Shelley [redacted]
1.20 Cinéma : Le [redacted] de forges. ■ Film italo-espa[redacted] d'Anton Giulio Majano [redacted] Antonio Vilar, Virna Lisi, [redacted]

ARTE

20.40 Cinéma : Le Temps suspendu. ■■ Film hongrois de Peter Gothar (1982). Avec Istvan Zamenek, Henrik Pauer, Sandör Söth (v.o.).
22.15 Téléfilm : Rêves de Jamaïque. De Jürgen Bretzinger, avec Meret Becker, Katherine Brauren ([redacted] min).

M 6

20.45 Cinéma : Boire et déboires. ■■ [redacted] Blake Edwards (1987). [redacted] Kim Basinger, [redacted] John Larroquette.
22.35 Téléfilm : Passeport pour la peur. De Lou Antonio, avec [redacted] Remick, Norma Aleandro.
0.15 Magazine : Culture pub.
0.45 Six minutes première heure.
0.50 Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'alexandrin fait [redacted] la résistance. Avec Philippe Beaussant, Jean-Pierre Miquel, Guy Scarpetta, Jean-Marie [redacted]gier.
21.30 Dramatique. Basse surveillance, d'Alain Didier-Weill.
[redacted] La Radio dans [redacted] yeux. [redacted]
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.33 [redacted] Rendez-vous du soir. [redacted] international, par Michel Godard.
20.28 Un fauteuil pour l'orchestre.
20.30 Concert ([redacted] direct d'Oslo) : Ich [redacted] genug, can[redacted] BWV 92, de Bach ; Poemi pour violon et orchestre de chambre, de Hallgrimsson ; Symphonie no 14 pour soprano, basse et orchestre de chambre, par l'Orchestre de chambre de Norvège, dir. Heinz Holliger ; sol. : Terje Tonnesen, violon, Anne-Lise Berntsen, soprano, Stafford Dean, basse-baryton.
23.09 Ainsi la nuit. Par Anne-Marie Réby.
0.33 L'Heure bleue. [redacted] internationale du jazz, par Henri Renaud.

Mardi 1er décembre

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Club Dorothée.
17.25 Jeu : Une famille en or.
[redacted] : Hélène [redacted] les garçons.
18.25 Feuilleton : [redacted]
18.55 Magazine : Coucou, [redacted] nous !
[redacted] : Le Bébête Show.
20.00 Journal, [redacted] Météo.
20.45 Cinéma : La Fête des pères. □ Film français de Joy Fleury (1989). Avec Thierry Lhermitte, Alain Souchon, Gunilla Karlzen.
22.10 Côté enfants
22.15 Les Films dans les [redacted]
22.25 Cinéma : L'Hôtel [redacted] la plage. □ Film français de Michel Lang (1977). Avec Daniel Ceccaldi, Hélène Batteux, Valérie Boisgel.
[redacted] Magazine : [redacted] l'enjeu.

FRANCE 2

15.25 [redacted] : La [redacted] aux [redacted]
16.15 Jeu : Des [redacted] et des [redacted]
16.40 Feuilleton : [redacted] (et à 5.30).
17.05 Magazine : Giga.
[redacted] Le Jeu !
[redacted] Jeu : Que [redacted] meilleur gagne plus.
[redacted] Journal, [redacted] Journal [redacted] courses.
20.50 Cinéma : Tremblement de terre. ■ Film américain [redacted] Robson (1974). Avec [redacted] Heston, [redacted] Gardner, George Kennedy.
22.55 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Les enfants de stars. Invités : Olivier Richard, Fiona et Manuel Gélin, Franck et Vincent Fernandel, Claude Chirac. Reportages : Graines de Nobel, d'Anne-Marie Bennoun ; Fils de gangster, d'Isabelle Pelletier et Ariel Piasecki ; Kiki l'imposteur, d'Amélie Develay et Vincent Liger ; Même l'hérédité est relative, d'Anne-Marie Bennoun.
23.55 Journal, Météo [redacted] Visages d'Europe.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial arts [redacted] la table.

FRANCE 3

[redacted] : [redacted]
[redacted] Magazine : Zapper [redacted] pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 [redacted] livre, un jour.
[redacted] Le 19-20 [redacted] l'information.
20.05 Jeu : Hugodélire [redacted] 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ Feuilleton : Emilie, [redacted] passion d'une vie. De [redacted], d'après [redacted] roman [redacted] Cousture, [redacted] Marina Orsini, Roy Dupuis.
21.40 Mag[redacted] : Faut pas rêver. Turquie : les derviches d'Istanbul, de Frédéric Soltan, Alain [redacted] Philippe Morice ; Suisse : le désalpe, [redacted] Chignac et Stéphane Poulle ; France : [redacted] rol, de Patricia Micallef et Didier Portal.
22.35 Journal et Météo.
23.05 Opéra : Montezuma. De Vivaldi, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. [redacted] Malgoire ; sol. : Brigitte Balleys, mezzo-soprano ; Danielle Borst, Isabelle Poulenard, [redacted]nos ; [redacted], basse ; [redacted] Rivenq, baryton ; Dominique Visse, contre-ténor ; [redacted] en scène : [redacted]

CANAL PLUS

[redacted] : La [redacted] noire. ■ Film [redacted] d'Irwin [redacted] (1990). [redacted] De Niro, Annette Bening, George [redacted]
17.45 Magazine : [redacted] Jérôme ?
[redacted] peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça [redacted]
18.50 [redacted] Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
[redacted] Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : A la poursuite d'Octobre rouge. ■ Film américain de John McTiernan (1989). Avec Sean Connery, Alec Baldwin, Scott Glenn.
22.40 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Paris s'éveille. ■■■ Film français d'Olivier Assayas (1991). Avec Judith Godrèche, Jean-Pierre Léaud, Thomas Langmann.
0.20 Cinéma : Jeanne, papesse du diable. ■■ Film britannique [redacted] Michael Anderson (1972). Avec Liv Ullman, Trevor Howard, [redacted] (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam. Guitar Legends (rediff.).
19.00 Documentaire : L'Empire déchiré. De Stanislav Krzeminski. 5. Le [redacted], fleuve [redacted]
19.55 Série : Fawlty Towers.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Sauve qui veut la vie. Soirée proposée par Jacques Baynac [redacted] présentée par Romane Bohringer.
20.41 Extrait du défilé de Jean-Paul Gaultier.
20.50 Téléfilm : Andre's Mother. De Deborah Reinisch, [redacted] Sylvia Sidney, Sada Thompson.
[redacted] Intervention [redacted] Mikaël Merson. [redacted]S.
21.45 Documentaire : Bailey House. D'Alain Klarer.
22.40 Intervention d'Albert Spira. *Chef du service épidémiologique de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.*
23.15 Gala « Ballade de l'amour ». *Le show organisé, le 19 octobre aux Folies-Bergère, par Suzanne Bartsch, grande prêtresse des nuits new-yorkaises, au profit des malades du sida.*
0.00 Intervention de Diane Johnson. [redacted] prépare [redacted] avec [redacted] Ford Coppola *Cure*, [redacted] les problèmes du sida.
0.05 [redacted] Never Again. Ballet du groupe DV 8 (25 min).

M 6

14.15 Magazine : [redacted] musique.
17.10 Série : L'Heure du crime.
[redacted] : Equalizer.
19.00 Série : Les Routes [redacted] paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Jeu : Le saviez-vous ?
20.35 Le Mardi c'est permis.
20.45 Téléfilm : Polly. De [redacted] Allen, avec Keshia Knight-Pulliam, Phylicia Ra[redacted]
22.35 Série : Amicalement vôtre.
0.20 Informations : [redacted] minutes première heure.
0.25 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
[redacted] L'Amour sans voile. La vie sentimentale et sexuelle des jeunes filles maghrébines (2) (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Entretien avec un fada (jusqu'au 4 décembre).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.26 Un [redacted] pour [redacted]
[redacted] (donné le [redacted] mai [redacted] Budapest) : Sérénade no 9 en ré majeur K 320 « Cor de postillon » ; Petrouchka, de Stravinsky par l'Orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. Leopold Hager.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Jean Borthayre, baryton.
23.09 Ainsi la nuit. Quintette pour [redacted] cordes en [redacted] mineur op. 115, de Brahms ; Miroirs pour piano, [redacted] Ravel.
0.33 L'Heure bleue. [redacted] des [redacted] jazz, concerts [redacted] festivals, par Philippe Carles.

Le Monde

Au Tribunal constitutionnel de Russie

Verdict mitigé au procès du PCUS

MOSCOU

de notre correspondant

A procès confus, verdict ambigu : au terme de six mois de débats, le Tribunal Constitutionnel, de [redacted]ussie a jugé, lundi 30 novembre, que le président Boris Eltsine avait agi de bon droit en mettant un terme, à la [redacted] de l'échec [redacted] putsch [redacted] 1991, [redacted] l'activité [redacted] organes [redacted] du Parti communiste. Mais il [redacted] considéré que le président russe n'au[redacted] pas dû interdire les organisations de base du parti, et qu'en plus il avait péché [redacted] la forme, en affirmant [redacted] son décret entrait [redacted] vigueur au moment de la signature, alors que, d'après la Constitution, [redacted] décrets touchant aux *«droits [redacted] l'homme»* doivent être publiés préalablement. [redacted] même, [redacted] M. [redacted] agi conformément à [redacted] en nationalisant [redacted] fournis au [redacted] par [redacted] ressources [redacted] l'Etat, il [redacted] eu tort d'enlever au parti les avoirs constitués [redacted] l'origine par [redacted] militants, [redacted] distinction qui pourrait théoriquement fournir [redacted] prétexte [redacted] nouvelles [redacted] arguties, [redacted] la justice [redacted]naire. Parallèlement, le Tribunal constitutionnel met un terme à la procéd[redacted] par les partisans [redacted] qui tendait à [redacted]ver que le parti [redacted] lui-[redacted] *«inconstitutionnel»* [redacted] donc, [redacted] représentants ne pouvaient contester, au nom de la Constitution, [redacted] décrets portant [redacted] dissolution [redacted] la confiscation de ses [redacted] Le [redacted] considère [redacted] ce débat *est désormais sans objet*, puisque [redacted] Parti communiste n'existe plus.

Cette constatation aurait sans doute pu être faite plus tôt, [redacted] qui aurait permis de faire l'économie d'un p[redacted] qui a toujours paru [redacted] cheval entre la fiction et la réalité, le droit (soviétique) d'hier et [redacted] politique de la [redacted] d'aujourd'hui, et qui n'a vraiment suscité d'intérêt que lorsque M. Mikhaïl Gorbatchev a refusé d'y témoigner. Le verdict mi-chèvre mi-chou, rendu par un Tribunal où les «eltsiniens» détiennent une mince majorité, peut apparaître comme un peu frustrant pour le président russe.

JAN KRAUZE

La réunion du conseil politique [redacted]

Les dirigeants centristes s'inquiètent du «mauvais climat» au sein de l'opposition

Au [redacted] de la [redacted] leur conseil politique, [redacted] 28 [redacted] Paris, les dirigeants du Centre des démo[redacted] sociaux (CDS) [redacted] plié les [redacted] garde [redacted] l'adresse des autres responsables [redacted] l'opposition. [redacted] se prépare, selon eux, dans *«un mauvais climat»*.

Les centristes sont crispés. L'ambiance qui règne au [redacted] l'opposition [redacted] l'approche [redacted] élections législatives [redacted] leur paraît [redacted] bon augure. M. Bernard [redacted] résumé [redacted] mieux [redacted] sentiment général quand, sans manière et sous les applaudissements, il a exprimé [redacted] préoccupations du [redacted] en disant, samedi, à l'occasion [redacted] réunion du conseil politique [redacted] CDS : *«Alors [redacted] quasi-certitude de [redacted] devrait procurer [redacted]tain sang-froid, on a l'impression [redacted] que, dans certains [redacted] l'opposition, on [redacted] animé d'une certaine hargne qui [redacted] fait faire récemment deux bourdes politiques. Avec d'abord l'inculpation [redacted] Laurent Fabius. Tout le monde sait [redacted] j'ai [redacted] amis chez les socialistes. Laurent Fabius n'en fait [redacted] partie. Mais, en la circonstance, l'opposition ne s'est [redacted] grandie. Outre que c'est [redacted] injustice, le [redacted] Fabius risque de jeter le discrédit [redacted] l'opposition. Il y a eu ensuite le refus de la confiance sur le GATT. Les agriculteurs [redacted] demandaient de faire l'union nationale. Nous [redacted] succombé devant ceux qui [redacted] crié le plus fort.»*

Tout au long de ce conseil politique, les remords centristes allaient ainsi affleurer. Concernant le [redacted] Fabius», M. François Bayrou fut le premier [redacted] prévenir qu'il ne voterait pas la mise en cause [redacted] l'ancien premier ministre. *«On [redacted] peut soutenir*, a-t-il déclaré, [redacted] *responsabilité de M. Fabius est égale à celles de M. Hervé et de Mme Dufoix.»* Le secrétaire général [redacted] l'UDF [redacted] préconisé [redacted] mise [redacted] séparés. M. [redacted] Méhaignerie, au nom du CDS, [redacted] dit d'accord avec cette proposition. A [redacted] débat sur le GATT, [redacted] président du [redacted] également admis [redacted] l'opposition aurait pu avoir [redacted] comportement. *«La meilleure des solutions*, a-t-il ajouté, *c'était de ne [redacted] gêner le [redacted] de le laisser agir [redacted] de le juger [redacted] quatre semaines.»* Ce comportement de l'opposition lui [redacted] peur aussi parce qu'il traduit, [redacted] lui, [redacted] réveil dans [redacted] rangs d'*«[redacted] mouvement anti-européen inquiétant»*.

«Les [redacted]» et [redacted]

Ce n'est pas tout. En présentant leurs propositions pour la plate-forme politique de l'opposition, [redacted] dirigeants centristes [redacted] manifesté [redacted] d'autres soucis. L'opposition saura-t-elle, en [redacted] de victoire, [redacted] accepter au pays un [redacted] *«pacte social»*? Ils en doutent. *«Il faudra avoir [redacted] courage et ne pas se contenter de passer entre [redacted] gouttes,»* [redacted] averti M. Méhaignerie. M. Jacques [redacted] craint *«un [redacted]ralisme mou»*, M. Bernard Bosson *«une gestion populiste.»* Maître d'œuvre du programme centriste, M. [redacted] Alphandéry constate que *«les considérations idéologiques»* ne [redacted] pas absentes du [redacted]gramme [redacted] privatisations. Favorable à un *«approfondissement»* de la décentralisation, M. Méhaignerie dénonce *«le jacobinisme [redacted] RPR»*. Et c'est encore M. Bayrou qui voudrait, lui, [redacted] que l'opposition rompra demain *«avec la chasse [redacted] sorcières»*.

Enfin, les centristes ne se sont pas montrés plus tranquilles quant aux négociations engagées avec le RPR pour les élections législatives. Soupçonnant le mouvement chiraquien [redacted] vouloir multiplier d'une façon plus [redacted] moins déguisée les [redacted] les siens, M. Méhaignerie [redacted] prévenu que *«les centristes n'agresseront pas, [redacted] répondront s'ils [redacted]qués»*.

Sauront-ils vraiment [redacted] la parole aux actes? Car [redacted] plus [redacted]prenant [redacted] malgré [redacted] craintes [redacted] préventions, [redacted] dirigeants centristes ne tiennent guère [redacted] entrer [redacted] la cohabitation. *«Nous [redacted] donné en 1986»*, a trouvé pour [redacted] M. Méhaignerie. Comme [redacted] autres, [redacted] centristes [redacted] effet lancés [redacted] quins, ce qui [redacted] dire [redacted] impertinence [redacted] M. François Froment-Meurice : *«Les [redacted] se félicitent [redacted] proximité de Noël.»* [redacted] lors, [redacted] garde peuvent-elles apparaître [redacted] autre [redacted] que des tranquillisants pour [redacted] consciences?

DANIEL CARTON

Déraillement de l'Intercity Amsterdam-Flessingue

Au moins sept morts et trente-trois blessés dans une catastrophe ferroviaire aux Pays-Bas

AMSTERDAM

[redacted] correspondant

Une catastrophe ferroviaire s'est produite, [redacted] l'heure [redacted] pointe, lundi 30 novembre, à 10 [redacted] sud-ouest d'Amsterdam : l'Intercity Amsterdam-Flessingue [redacted] déraillé, à 7 h 15, à [redacted] sortie [redacted] la gare de Hoofddorp. Après un premier bilan, communiqué [redacted] milieu [redacted] matinée par [redacted] chemins [redacted] fer [redacted]dais (NS) faisant [redacted] de trois [redacted] de vingt-cinq blessés, dont quatre [redacted] gravement, on indiquait, [redacted] médicale, [redacted] bilan s'élevait [redacted] moins [redacted] trente-trois [redacted]

Les circonstances [redacted] étaient toujours, à [redacted] moment-là, mystérieuses. Un [redacted]sager [redacted] convoi accidenté [redacted] rapporté à [redacted] radio [redacted] le train [redacted]lait [redacted] une vitesse selon lui élevée et inhabituelle. Les [redacted] refusaient [redacted] confirmer ce [redacted] ou [redacted] évoquer [redacted] hypothèse. Deux [redacted] qui composaient l'Intercity [redacted] projetés sur [redacted] ballast, l'un s'étant retourné [redacted] plusieurs mètres de [redacted]

Il faut remonter [redacted] juin [redacted] pour trouver [redacted] d'un [redacted] ferroviaire comparable [redacted] Pays-Bas : la collision entre un omni[redacted] et un convoi d'entretien [redacted] réseau avait alors [redacted] morts. [redacted] le 31 octobre, deux trains [redacted] passagers s'étaient télécospés [redacted] l'entrée [redacted] la [redacted] d'Eindhoven et vingt-huit [redacted] avaient [redacted]

Les [redacted] profitent clairement [redacted] campagnes [redacted] promotion [redacted] transports publics [redacted] par [redacted] gouvernement au nom [redacted] la lutte [redacted] pollution : ils transportent désormais plus de 800 000 person[redacted] par jour [redacted] la [redacted] 14 milliards [redacted]gers-kilomètres devrait [redacted] fran[redacted] le rythme [redacted] investissements d'infrastructure [redacted] à suivre [redacted] progression [redacted] qui [redacted] simultanément [redacted] une augmentation [redacted] cadences [redacted] dégradation du service.

CHRISTIAN CHARTIER

Ancien directeur [redacted] du général [redacted] Gaulle

René Brouillet est mort

René Brouillet, ancien directeur du cabinet du général de Gaulle, ancien ambassadeur de [redacted] ancien membre du Conseil constitutionnel, est décédé à Paris, samedi 28 novembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

C'est René Brouillet, alors directeur adjoint du cabinet du président du gouvernement provisoire de la République française, qui avait proposé, en 1944, à de Gaulle, qui cherchait *«un agrégé sachant écrire»*, le nom de Georges Pompidou, son condisciple de l'Ecole normale supérieure. Si le futur successeur de De Gaulle faisait, ainsi, une entrée discrète pour un bref séjour en politique avant de retourner dans l'enseignement, René Brouillet, son aîné de deux ans (*il était né le 9 mai 1909 à Cleppé, dans la Loire*), avait déjà fréquenté les cercles du pouvoir et les milieux de la Résistance.

Entré à la Cour des comptes en 1937, chef adjoint du cabinet du président du Sénat avant la guerre, Jules Jeanneney, il *était demeuré à* Paris pendant l'Occupation, mais avait pris sa part dans l'action clandestine dès 1943 comme directeur du cabinet de Georges Bidault, alors président du Conseil national de la Résistance. C'est Michel Debré qui l'avait apprécié dans ses fonctions et qui l'avait alors recommandé à de Gaulle pour s'occuper des relations avec les forces politiques. C'est ainsi que, dès 1944, René Brouillet devenait l'adjoint de Gaston Palewski à la direction du cabinet de l'ancien chef de la France libre, responsable du gouvernement de la France libérée.

Pendant la «traversée du désert» de [redacted] Gaulle, René Brouillet, qui [redacted] entré au Quai d'Orsay, occ[redacted] divers postes diplomatiques à l'étranger. Mais il [redacted]trouve, en 1953, Georges Bidault au ministère des affaires étrangères, [redacted] il [redacted] directeur de [redacted] cabinet dans les gouvernements [redacted] Mayer [redacted] Joseph Laniel. Lorsque [redacted] général revient au pouvoir, en 1958, c'est en partie la [redacted] équipe qu'à la Libération qu'il reforme auprès de lui, m[redacted]s, cette fois-ci, Georges Pompidou devient son direc[redacted] de cabinet [redacted] Matignon et René Brouillet est nommé secrétaire général à la présidence du conseil pour les aff[redacted] algériennes. Ce poste est particulièrement important, puisque, à cette époque, de Gaulle déclare qu'il [redacted] lui-même *«le ministre de l'Algérie[redacted]*

Un catholique fervent

L'affaire de l'Algérie occupant, avec la réforme [redacted] institutions, l'essentiel [redacted] l'activité du pouvoir, René Brouillet, en janvier 1959, devient, [redacted] l'Elysée, le premier directeur du cabinet du nouveau président de la République. Pendant cette période intense, il joue auprès de De Gaulle un rôle discret mais efficace, qu'il a ainsi défini dans un entretien avec le journaliste Jean Lacouture : *«De Gaulle avait passé avec ses collaborateurs personnels, ceux que l'on appelait l'«entourage», un pacte d'engagement de transparence. [redacted] ne s'agit pas d'anéantissement, d'inconsistance, mais plutôt d'une sorte d'humilité de type franciscain.»* Ces principes lui inspireront, [redacted] l'extérieur, un comportement toujours aimable et souriant, mais totalement secret. A la différence de [redacted] autres de l'entourage, il n'a d'[redacted]lleurs publié, pour l'Histoire, aucun témoignage.

[redacted] tard, René Brouillet [redacted] nommé [redacted] Autriche, puis auprès du [redacted] Siège. [redacted] catholique fervent, pétri [redacted] la pensée démocrate-chrétienne et, [redacted] besoin, militant, y sera [redacted] tout le représen[redacted] personnel de De Gaulle auprès [redacted] jouera un certain rôle, lorsque Georges Pompidou accédera à l'Elysée, pour régler quelques affaires délicates avec l'Eglise, [redacted] à l'occasion [redacted] la grâce de Touvier. Il demeurera pendant [redacted] Vatican [redacted] sera admis à [redacted] retraite sur sa demande, en 1974, au moment où M. Valéry Giscard d'Estaing deviendra président de la République. Il sera aussitôt nommé membre du Conseil constitutionnel [redacted] Edgar Faure, [redacted] président de [redacted] nationale, qui avait reçu de Georges Pompidou une [redacted] recommandation [redacted] cet égard.

René Brouillet, demeuré au Palais-Royal jusqu'en 1983, a été élu, en 1987, à l'Institut, membre de l'[redacted] sciences [redacted] et politiques.

ANDRÉ PASSERON

Décès du mathématicien Jean Dieudonné

Le mathématicien Jean Dieudonné [redacted] mort à Paris, le 29 novembre, à l'âge de quatre-vingt-six [redacted] Jean Dieudonné était connu surtout pour avoir fondé, [redacted] 1935, le fameux groupe Bourbaki, avec d'autres grands mathématiciens [redacted] sa génération rencontrés [redacted] l'Ecole [redacted] supérieure, comme *Henri Cartan, André Weil, Charles* Ehresmann, Claude Chevalley ou Jean Delsarte. Une œuvre poursuivie, depuis, par [redacted] générations de mathématiciens, qui se relaient pour écrire, [redacted] le [redacted] de Nicolas Bourbaki, les *Eléments de mathématiques*, traité de référence dans le monde entier.

[Né le 1er juillet [redacted] à Lille (Nord), [redacted] d'une institutrice [redacted] d'un autodidacte devenu [redacted] d'une firme textile, Jean Dieudonné [redacted] à l'Ecole [redacted] supérieure dans la même promotion [redacted] Sartre, Raymond Aron et Paul Nizan. Agrégé de mathématiques en 1927, il poursuit [redacted] études [redacted] l'université de Princeton (Etats-Unis), puis à [redacted] Zurich, [redacted] il obtient [redacted] doctorat [redacted] sciences [redacted] 1931. Il est ensuite professeur aux universités de Rennes, Nancy, Nice, et à l'Institut [redacted] hautes [redacted] scientifiques. Il enseigne aussi dans plusieurs universités au Brésil et aux Etats-Unis. [redacted] fondateur du groupe [redacted] Jean [redacted] a publié de [redacted] personnels, [redacted] *Eléments d'analyse*, [redacted] neuf volumes, [redacted] entre 1969 [redacted] Il était mem[redacted] depuis [redacted] l'American [redacted] Society.]

SOMMAIRE

DÉBATS

[redacted] entretien [redacted] Claude Hagège .. 2

ÉTRANGER

Allemagne : [redacted] agressions racistes et les [redacted]ifestations de [redacted] avec les Turcs 3

[redacted] envisage la création d'un parti présidentiel 3

La [redacted] du [redacted] 4

Venezuela : une «normalisation» toute [redacted] 5

Au terme de son voyage en Jordanie, M. Mitterrand a réaffirmé que les dirigeants de l'OLP «sont des interlocuteurs qui s'imposent» 6

POLITIQUE

La convention nationale [redacted] Parti socialiste 7

La [redacted] du conseil national [redacted] Verts 8

M. Bérégovoy dénonce «le triple crime» du régime de Vichy 8

SOCIÉTÉ

[redacted] juge [redacted] s'intéresse [redacted] la dimension «médiatique» du dossier [redacted] 9

Des greffes de cellules fœtales donnent des résultats positifs dans le traitement de la maladie de Parkinson 10

Après l'accord [redacted] M. Dumas et son homologue [redacted] Kozyrev, les anciens des services spéciaux s'interrogent sur les archives [redacted]çaises [redacted] mains des Russes 11

SPORTS

Football : Nantes en tête du championnat [redacted] France 12

Tennis [redacted] table : Gatien [redacted] terre aux Internationaux de France 13

CULTURE

Photo : nées de la lumière 14

Théâtre : «Les Rustres», de Goldoni, vu par Jérôme Savary 14

Arts : le Jeu de Paume consacre le retour de Martial Raysse 15

ÉCONOMIE

La hausse des prix de détail atteint 2,4 % en un an 17

Un entretien avec [redacted] président de la Compagnie de Suez 17

Mme Lienemann présente un plan logement pour l'Ile-de-France ... 17

Une journée ordinaire au conseil de prud'hommes de Paris 18

Création d'une filiale Nordica France : Benetton sur les terres de Rossignol et de Salomon 20

L'ÉCONOMIE

• Robert Lion ou l'art de la sortie • Vins : on solde! • L'éclaircie américaine • Finances : options... de gains • Le chèque-vacances : dix ans et le succès • Algérie, l'an I de la réforme pétrolière • Portrait : «JR» en mer du Nord • La chronique de Paul Fabra : «Banque de France et SME moribond ... 25 à 36

Services

Abonnements 20
Annonces classées 14
Carnet 12
Loto, Loto sportif 12
Marchés financiers .... 20 et 21
Météorologie 22
Mots croisés 12
Radio-Télévision 22
Spectacles 16

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 25 à 36

Le numéro du «Monde» daté 29-30 novembre 1992 a été tiré à 517 509 exemplaires.

Demain dans «le Monde»

«Sciences-Médecine» :
les apprentis sorciers de Chicago

Il y a cinquante ans, l'équipe [redacted] Enrico Fermi réalisait la première pile atomique. Préfiguration des réacteurs [redacted] nos [redacted] modernes, [redacted] a d'abord servi à la [redacted] de la bombe de Nagasaki. [redacted] ce même supplément : De l'influence de la Lune sur le boson Z ; les physiciens des hautes énergies de même que les pêcheurs de crabes devront désormais se méfier des marées.

Mis en cause par un magistrat milanais

Giorgio Strehler «démissionne de l'Italie»

Le metteur en [redacted] italien Giorgio [redacted] a annoncé, [redacted] publiée samedi par le quotidien *la Repubblica*, qu'il *«démissionnait [redacted] l'Italie»*. Cette déclaration fait suite [redacted] sa mise en cause par le juge milanais, [redacted] Fabio De Pasquale, qui accuse Strehler [redacted] pouvoir justifier de 718 [redacted] de lires de subventions [redacted] par [redacted] CEE au [redacted] Teatro, la troupe du [redacted] *«Ce pays indigne, si profondément corrompu (...), [redacted] réussi à attein[redacted] l'une des quelques voix courageuses qui parlaient, écrivaient [redacted] encore. La mienne»*, écrit [redacted]

[redacted] et 1990, la CEE avait accordé [redacted] milliards 200 [redacted] de [redacted] au Piccolo Teatro au titre [redacted] la for[redacted] des techniciens. Sur [redacted] somme, [redacted] magistrature italienne demande [redacted] Giorgio Strehler, Nina Vinchi, [redacted] générale du Piccolo Teatro et [redacted] Grassi, ancien [redacted] Milan, et à [redacted] assistantes, [redacted] justifier l'emploi de 718 millions [redacted] lires (environ 3 millions [redacted] francs).

[redacted] magistrats, ces *subventions, accordées* [redacted] l'intermédiaire [redacted] la région Lombardie, étaient obtenues en présentant des *«prévisions de dépenses délibérément exagérées»* [redacted] justifiées par [redacted] prestations [redacted] *partie ou totalement inexistantes»*. [redacted] en cause s'inscrit dans le cadre [redacted] l'enquête du juge De Pasquale sur l'emploi des subventions européennes destinées [redacted] la formation, enquête qui [redacted] déjà entraîné l'arrestation d'un [redacted] *régional socialiste*, M. Michele Colucci.

LE VRAI DÉBAT

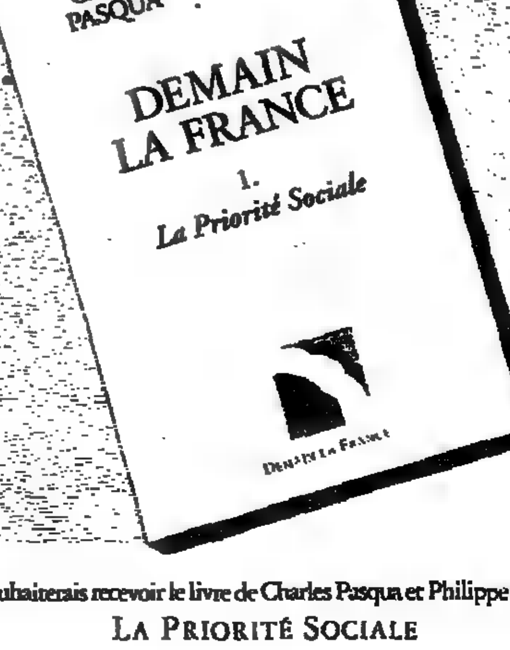

Je souhaiterais recevoir le livre de Charles Pasqua et Philippe Séguin
LA PRIORITÉ SOCIALE

[redacted] ____
Adresse ____

Ci-joint mon règlement de 75 F à l'ordre de
Demain la France I, [redacted] François Ier - 75008 Paris.

Editions Demain la France

هكذا من الأصل

BDDP

GRANT'S

d'origine résolument écossaise.

William Grant's
Family Reserve
FINEST SCOTCH WHISKY
70cl e

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

مكتب الأعمال

Le Monde

Algérie, l'an I de la réforme pétrolière

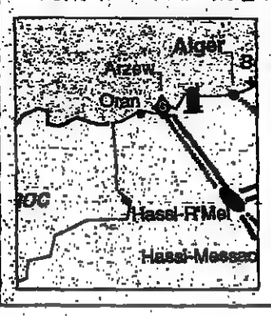

Un an après l'adoption d'une loi ouvrant le secteur des hydrocarbures aux investissements étrangers (jusqu'à 49 % du capital), l'Algérie s'apprête à signer, d'ici à la fin de l'année, ses premiers contrats d'exploration.

page 28

Opinions : la crise du GATT

La France a accumulé les erreurs dans la négociation commerciale, écrit Hervé de Charette, vice-président de l'UDF, qui propose des solutions. L'économiste Jean-Marie Benoist déplore la fin du volontarisme.

page 32

Banque de France et SME

Que le SME survive ou non à la crise présente, le prochain gouverneur de la Banque de France devra bien s'inspirer de donner à la Banque de France les compétences indépendantes permettant une baisse d'intérêt, écrit Paul Fabra.

page 35

MODE D'EMPLOI 26
Finances : options... et gains. Humeur, par Josée Doyère. La cote des mots. Lois et décrets.

ACTUALITÉ ..... 27 à 29
Le chèque-vacances : dix ans de lois. La montagne. Portrait : « JR » en mer du Nord.

PERSPECTIVES ..... 30 et 31

OPINIONS ..... 32, 33 et 35
Livres. Notes de lecture. Courrier des lecteurs.

CONJONCTURE 34
La production industrielle. L'Europe occidentale. L'Italie. Le verre.

L'ÉCONOMIE

Robert Lion ou l'art de la sortie

En démissionnant le directeur général de la Caisse des dépôts évite les affres de la « cohabitation » et ménage son avenir

ROBERT LION, « manager de l'année » ? On aurait pu le croire en l'apercevant assis parmi les anciens lauréats de cette distinction enviée, le 28 octobre, lors du couronnement de l'élu 1992, Jean-René Fourtou (PDG de Rhône-Poulenc). Le directeur général – aujourd'hui démissionnaire – de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), bien qu'il n'ait jamais été élu « manager de l'année », fait partie de la famille des grands dirigeants d'entreprise. Du moins en est-il convaincu. Et à travers sa démission, spectaculaire, rendue publique lundi 16 novembre (*Le Monde* du 17 novembre), il a sans doute voulu montrer qu'un grand patron doit aussi savoir gérer sa sortie.

A la tête d'une « entreprise » de 24 000 collaborateurs, gérant directement ou indirectement près de 1 600 milliards de francs – l'équivalent ou presque du budget de l'Etat, – le patron de la Caisse est l'un des hommes les plus puissants du système financier français. Compte tenu d'un statut atypique datant de 1816, il y dispose d'une marge de manœuvre importante. Et si le directeur général, nommé par le président de la République, n'est pas à proprement parler inamovible, son mandat n'a pas de terme.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 28

Vins : on solde !

Bonne nouvelle pour le consommateur : les prix des vins, de tous les vins, y compris les meilleurs, baissent, comme ceux de l'immobilier, du marché de l'art et des actions. Victimes de leurs excès passés, les viticulteurs, dans toutes les régions, sont aujourd'hui contraints de réduire leurs tarifs pour écouler leurs stocks et séduire les consommateurs, découragés par l'envolée des prix des années précédentes.

Lire pages 30 et 31 les articles de François Renard

L'éclaircie américaine

La conjoncture donnant des signes de raffermissement, les industriels américains prient pour que Bill Clinton n'en fasse pas trop, explique Albert Merlin directeur des études économiques de Saint-Gobain, de retour d'un séjour aux Etats-Unis

CE qui se passe entre le Capitole et la Maison-Blanche n'est certes pas sans intérêt. Mais pour comprendre les mouvements profonds de l'économie américaine, comme les incidences possibles du virage démocrate, rien ne vaut l'exploration du terrain. Une semaine de contacts avec des « business economists » des grandes entreprises américaines réserve quelques surprises.

Premier sujet d'étonnement : l'exercice qui consiste à fantasmer sur les contours et les atours de l'équipe Clinton, à se mêler au jeu des devinettes sur les portraits et les dossiers, ne passionne pas vraiment les économistes des grandes firmes. Il s'agit de professionnels qui mesurent le poids des contraintes, ce que la Conference Board appelle les quatre D, tous particulièrement pesants : D comme dettes, comme déficit budgétaire (entraînant des taux longs anormalement élevés), comme démographie (le rythme de formation des ménages se ralentit), comme défense, dont le programme d'économies est réducteur de croissance, au moins à court terme.

Deuxième surprise : en dépit de ces préoccupations, qui ne sont pas là pour six mois mais probablement pour le reste de la décennie, le tonus des entreprises résiste bien. Rien à voir avec le climat de doute qui affecte actuellement les milieux économiques européens. L'attitude pragmatique des Américains y est évidemment pour quelque chose : on analyse, on diagnostique dans la sérénité. Mais il y a plus. Si l'on scrute les indicateurs à la loupe, secteur par secteur, on aboutit à une vision nettement plus roborative que celle qu'on en donne sur les bords de la Seine.

INVESTISSEMENT • Ainsi, les Français expliquent fréquemment que les Etats-Unis n'investissent pas assez. C'est sans doute vrai si l'on veut parler du niveau *moyen* d'investissement au cours des dix dernières années ; l'effort moyen des Américains a été moins intense que celui des Européens. Mais dans la phase récente, depuis le début de 1991, le profil de la demande d'équipement a été nettement ascendant. Le « chief economist » de Conrail, firme spécialisée dans le frêt, brandissant la courbe des commandes de *camions*, fait état d'un quasi-doublement entre l'automne 1991 et l'automne 1992. Adrian T. Dillon, vice-président « planning » d'Eaton Corporation, grand producteur de biens d'équipement, explique comment les analyses macroéconomiques sous-estiment la reprise de l'investissement. On a l'habitude de considérer l'ensemble des investissements, y compris les dépenses de construction, dont on sait qu'elles ont fortement baissé en 1991 et 1992. Mais le matériel d'équipement, lui, (« *non-defence capital goods* ») est en progrès : plus de 7 % cette année, et les indicateurs suggèrent 10 % l'an prochain, compte tenu de l'accélération récente des commandes en matière d'informatique et d'appareils de communication. Caterpillar confirme, surtout lorsque viennent sur le tapis les perspectives de développement des infrastructures prévues dans le programme Clinton.

V. Bussmann, économiste de Chrysler, souligne que l'industrie automobile américaine a retrouvé en octobre son niveau de production de la fin 1990, et que la courbe est orientée, ce qui permet d'espérer, selon les chiffres recueillis auprès des huit constructeurs américains, une croissance de 4 % cette année et de plus de 6 % l'an prochain. La rentabilité, elle, n'est pas encore au rendez-vous mais les *progrès de productivité* ne sont pas à dédaigner ; chez Chrysler le ratio effectifs/véhicules produits par jour est passé de 4,9 en 1989 à 3,8 en 1992, *ce qui représente* un gain de productivité de plus de 6,5 % par an.

Albert Merlin

Lire la suite et l'article de Jean Lemerière page 29

IUA SAN FRANCISCO
INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
CALIFORNIA STATE APPROVED UNIVERSITY - A.C.B.S.P.
220 Montgomery Street San Francisco CA 94104

Université à San Francisco,
spécialisée en management international, habilitée à délivrer le :

MBA *Master of Business Administration for International Management*

- **Filière d'admission : 3e CYCLE :**
  Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA - DESS - IEP - Grandes Ecoles - Magistères, Maîtrises
- **Programme américain de 12 mois à San Francisco,** unique dans son concept - une pédagogie interactive liée à l'expérience du projet professionnel - conduisant au MBA en Management International.

Informations et sélections pour l'Europe :
17-25, rue de Chaillot, 75116 Paris
Tél. : (1) 40 70 11 71

Communiqué par International University of America - San Francisco - Programme associé en Asie : AMA HONG KONG

IUA SAN FRANCISCO

FINANCES

Options... de gains

Le marché des options offre aux particuliers un moyen assez commode de garantir leur portefeuille. A une condition cependant : que celui-ci soit déjà bien garni

DANS ces périodes [illegible] pour le moins tourmentées, il y a plusieurs façons de se prémunir contre la baisse. Le MONEP (Marché des options négociables de Paris) peut éventuellement offrir cette possibilité à l'investisseur [illegible]. A condition d'être prudent : les plus grandes fortunes se sont faites ou se sont perdues sur les marchés d'options.

[illegible] temps après le krach de 1987 et une quinzaine d'années après le marché des options de Chicago, le marché des options de Paris est avant tout utilisé par des professionnels avertis. [illegible] en [illegible] les particuliers qui y ont recours, au grand dam de son organisme de tutelle, la Société de compensation des marchés conditionnels (SCMC) : selon cette autorité, les [illegible] de marchés et les investisseurs institutionnels représentent [illegible] % de la clientèle, les particuliers 15 % seulement.

Pourtant, pour protéger son portefeuille, recourir à l'option peut être fort utile, en offrant un « matelas » contre la baisse (on peut aussi utiliser les options en pure spéculation pour profiter d'un effet de levier considérable à la hausse comme à la baisse, mais gare...).

Rappelons le mécanisme. L'acheteur d'une option acquiert le droit de vendre ou d'acheter un actif (baptisé sous-jacent) à un prix déterminé et sans aucune obligation. Le contrat donnant le droit d'acheter une action est appelé option d'achat ou *call*, celui qui donne le droit de vendre un actif est baptisé option de vente ou *put*. Dans les deux cas, on paie en contrepartie au vendeur une commission, dite *premium* ou prime : celle-ci compense l'obligation de vendre à la date prévue si l'acheteur exerce son droit. La prime, cotée tous les jours, représente la valeur de l'option.

Pour l'acheteur d'option, la perte maximale est limitée à la prime, mais les gains peuvent être théoriquement illimités. En revanche, pour le vendeur, l'exercice est plus périlleux. En effet, ses gains sont limités à la prime acquise au départ, et les pertes peuvent être, comme les gains de l'acheteur, sinon illimitées, du moins conséquentes... L'acheteur d'un *call* a le droit d'acquérir un titre jusqu'à la période d'expiration de son contrat au prix d'exercice. Il table donc sur une hausse du titre. Par exemple, quelqu'un qui [illegible] le 26 novembre un *call* Carrefour [illegible] un prix d'exercice de 2 600 francs, le cours de l'action étant de 2 398 francs, paye, en fonction du marché, une prime de 10 francs. Si fin décembre le cours de l'action est de 2 700 francs, il exercera son droit et gagnera 100 francs moins la prime, soit 90 francs. Il a donc multiplié par neuf sa mise initiale alors que l'action n'a gagné que 11 %. Si le titre baisse, il n'aura aucun intérêt à exercer son option, mais il n'aura perdu que les 10 francs de sa mise.

Le schéma est identique pour l'acheteur de *put*, à ceci près qu'il joue la baisse du marché. Il possède les mêmes droits que l'acheteur de *call*, c'est-à-dire qu'il peut vendre ses titres au prix d'exercice jusqu'à l'échéance prévue, mais il ne gagnera que si la baisse de la valeur dépasse le montant de la prime. Pour reprendre le même exemple, le *put* (option de vente) Carrefour, échéance décembre à 2 400 francs, lui coûtera une prime de [illegible] francs. Si au mois de décembre le cours de l'action Carrefour est à 2 600 francs, il abandonnera son option et ne perdra que les 87 francs de prime déjà versés. En revanche, si le titre baisse à 2 200 francs, il exercera son option et empochera 113 francs (la différence entre [illegible] francs et [illegible] francs plus le montant de la prime).

STRATÉGIE • Si les deux précédentes opérations ne présentent pas de risques majeurs pour l'acheteur, il en va tout autrement pour le vendeur : dans les deux cas, il ne peut vraiment espérer [illegible] que la prime, car si l'acheteur a la liberté de confirmer ou d'abandonner son droit, le vendeur, lui, est tenu de s'exécuter si l'acheteur confirme son option. La seule façon de se garantir est d'avoir en portefeuille le titre qui lui permettra de s'acquitter de sa dette. Vendre à découvert, c'est-à-dire sans posséder les titres, implique d'être vraiment sûr de l'évolution du marché.

Reste maintenant pour l'épargnant à choisir la bonne stratégie. La meilleure solution paraît être l'achat d'options de vente (*put*), qui [illegible] de s'assurer une bonne protection de son portefeuille en cas de baisse de l'action : si le titre monte, le gain réalisé sur la valeur des actions compensera la perte de la prime versée. Mais il n'existe pas encore d'options sur vingt-six valeurs ; on ne peut donc [illegible] protéger son portefeuille. Il y a tout de même une autre possibilité, à condition de posséder un portefeuille qui calque à [illegible] les valeurs de l'indice CAC 40 : c'est de prendre des « options sur indices ».

Le [illegible] du système est similaire. Avec une différence : les contrats ne portent plus sur un minimum de 100 titres mais de 200. Ces montants sont, en fait, avec les dépôts de garantie, un des barrages qui limitent l'accès des particuliers au marché des options...

François Bostnavaron

HUMEUR • par Josée Doyère

Flux tendus

ENTENDU au bistrot, la semaine dernière, rue de Vaugirard, tout près du journal, ce dialogue de deux MM. Tout-le-Monde, que j'ai trouvé [illegible] et inattendu.

Je ne résiste pas à l'envie de vous le livrer, « brut de décoffrage » :

« Y'en a [illegible] de leurs grèves, à la RATP ! J'ai mis deux heures à rentrer à la maison dans des bus bondés...

– Je croyais qu'tu v'nais toujours en bagnole... Me dis pas qu'tu l'as laissée à la maison, [illegible] parce qu'y avait pas de métro... C'est d'la provoc'...

– Pas du tout. Mais elle est au garage, ma tire. Depuis huit jours. Je tanne le cuir du garagiste, deux fois par jour, mais il me dit qu'il n'y peut rien. Il attend la pièce. Alors en attendant, je prends le métro. Enfin... quand y en a.

– Ouais. Je [illegible]. Moi, ça m'a fait pareil, au retour de [illegible]. [illegible] jours, il l'a gardée, ma bousine. Il attendait la pièce, lui [illegible]

– Oui, mais toi, ça se comprend. Tu as toujours des bagnoles fabriquées au diable. Des japonaises, des russes, des coréennes, des trucs venus des pays de l'Est où y a jamais de pièces en réserve, en admettant que les usines tournent [illegible]. [illegible] j'ai une Renault. Et Renault, c'est toujours français, même [illegible] maqués avec Volvo, [illegible]. Et leurs usines, elles sont en France, pas à Pétaluma.

– Tu dérailles. J'ai une Peugeot, [illegible]. Et ça aussi, c'est français. C'est d'ailleurs pour ça que je l'ai [illegible]. Vu [illegible] le [illegible], j'ai trouvé normal d'acheter français. Mais tu sais, maintenant, les constructeurs, ils n'ont plus de pièces d'avance. C'est de la bonne gestion, il paraît. « Zéro stock », qu'ils appellent ça. [illegible] *(emphatique)* la « politique des flux tendus ». Même dans les usines, pour la fabrication, ils n'ont pas de pièces d'avance. Ils sont livrés, tous les jours, par une noria de camions, qui ont juste le temps d'arriver pour que les robots montent les pièces sur les chaînes. Même qu'en juillet dernier, avec les barrages des transporteurs, ça a été la panique : les pièces n'arrivaient pas. J'ai lu ça dans le journal.

– Flux [illegible], flux tendus... Je veux bien, si ça leur fait gagner des sous. Mais moi, ma bagnole, j'en ai besoin. Pas dans trois semaines. Tout de suite.

– Ah ! le mot est lâché : tout de suite. Mais tu rêves, coco. Tu penses que livrer un garagiste, ça les perturbe. Et puis, c'est pas Renault directement qui le livre, ton garagiste. Y a des grossistes, pour ça, qui se fournissent auprès [illegible]. Et eux aussi, ils limitent leurs stocks. Les stocks, ça coûte très cher, il paraît.

– C'est à moi que ça coûte très cher, leur « zéro stock ». Parce que, quand il l'aura, ma pièce, mon garagiste, tu vas voir combien il va me la facturer. Au prix de l'argent massif. Alors, tu vois, moi, leur « politique de flux tendus », où j'ai envie de leur dire de se la mettre...

La suite est tout simplement impossible à imprimer dans un journal aussi [illegible] que le nôtre. Mais pour être grossier, c'était grossier. ■

LA COTE DES MOTS

Cash

Avant que de parler de *cash* tout court, nous [illegible] un petit ajout sur *cash and carry (shore* ou *market)* – dont nous condamnions le remplacement par l'insolite *payer-prendre*, – pour signaler le bon équivalent préconisé par l'association Actions pour promouvoir le français des affaires (APFA) (1) : *magasin de gros en libre-service.*

Popularisé par le cinéma américain, notamment les « films noirs », le mot a d'abord figuré dans la locution verbale franglaise *payer cash*, que l'on relève dans *Maria Chapdelaine* (1916), de Louis Hémon : *« Ils ont de l'argent en masse, et ils paieront cash pour toutes les peaux de première qualité. »* S'agissant d'un livre dont l'intrigue se situe au Canada, l'interférence entre les deux langues n'est guère surprenante... *Payer cash*, c'est « payer (au) comptant ». *Cash*, de là, a été employé seul, comme adjectif invariable ou adverbe, au sens de « comptant » (« payer 500 000 francs cash »), voire comme synonyme du familier, sinon argotique, recta (« Pour avoir la paix, j'ai tout casqué recta ! »), avec la nuance d'« immédiatement ».

De récents films publicitaires, en particulier diffusés à la télévision – et comportant, quoique destinés en principe à un public francophone, un dialogue en anglo-américain (!), – ont plusieurs fois [illegible] *cash* (prononcé « kèch », avec un [illegible] digne de James Cagney), [illegible] « exotique », « couleur locale », peut-on [illegible]. Cette fois, on a affaire à un nom masculin, équivalant à « argent », « espèce ».

Si critiquer et rejeter totalement l'emploi populaire de l'adverbe *cash* nous semble relever d'un rigorisme digne d'un Aristarque, d'un hyper-purisme qui confine à la sclérose linguistique, en revanche, condamner l'utilisation du mot comme [illegible] est une [illegible] plus saine, fondée, justifiée.

Liquidités, capital, espèces, argent, disponibilités, fonds, etc. : [illegible] donc ce *cash* inutile qu'on ne devrait trop voir !

Jean-Pierre Colignon

(1) APFA, *700 mots d'aujourd'hui pour les affaires*, plaquette-dépliant publiée aux Editions Foucher [illegible].

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

UNE AUTO JAPONAISE A ÉTÉ ÉLUE « VOITURE DE L'ANNÉE », pour la première fois, le [illegible] novembre, par un jury de journalistes européens. La Nissan Micra est fabriquée en Angleterre (*le Monde* du 25 novembre).

12 MILLIARDS DE MARKS POUR L'EX-RDA. Le projet de budget allemand présenté le 24 novembre comporte des crédits supplémentaires s'ajoutant aux [illegible] milliards prévus pour les cinq nouveaux Lander (*le Monde* du 26 novembre).

LE FRANC A NOUVEAU ATTAQUÉ. De nouvelles tensions monétaires, avivées par la mise en flottement de la couronne suédoise le 19 novembre, se sont répercutées sur le franc français lundi et mardi. Mais celui-ci a bien résisté et le [illegible] a retrouvé [illegible] 25 un cours [illegible] à 3,39 francs (*le Monde* des 24, 25 et 26 novembre).

EXCÉDENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN OCTOBRE. Avec un solde positif de 3,2 milliards de francs, en données brutes, et de 1,06 milliard après correction des variations saisonnières, l'excédent cumulé depuis le début de l'année atteint 23,8 milliards.

PIERRE BÉRÉGOVOY DEMANDE LA CONFIANCE DES DÉPUTÉS. Le premier ministre, jugeant inacceptable l'accord conclu entre les négociateurs de la CEE et des Etats-Unis sur le volet agricole du GATT, a demandé mercredi 25 novembre la confiance de l'Assemblée. Il a obtenu 301 voix contre 251, l'opposition ayant voté contre. Une manifestation d'agriculteurs à Paris, le même jour, a [illegible] parmi les forces de l'ordre. La Commission européenne estime que les conséquences de l'accord sont compatibles avec la réforme de la politique agricole (*le Monde* des 26 et 27 novembre).

CHRISTIAN BLANC QUITTE LA RATP. L'ancien préfet [illegible] Nouvelle-Calédonie a remis son mandat de PDG de la RATP jeudi [illegible] novembre. Après les grèves du métro, il s'est senti désavoué par le gouvernement sur la question du service minimum (*le Monde* du 27 novembre).

TROIS MILLIONS DE CHÔMEURS EN OCTOBRE. Pour la première fois, le nombre des demandeurs d'emploi en données [illegible] a franchi le cap des trois millions, atteignant en octobre 3 [illegible] 111 (*le Monde* [illegible] novembre).

MARDI 1er DÉCEMBRE. Strasbourg. Grande manifestation européenne des agriculteurs contre l'accord du GATT.

Dakar. Forum industriel entre la CEE et l'Afrique de l'Ouest (jusqu'au 4 décembre).

Paris. Colloque sur l'Asie centrale, organisé par le Centre d'analyse sur la sécurité européenne (palais du Luxembourg).

Buenos-Aires (Argentine). Rencontre annuelle du groupe de Rio, qui rassemble les présidents de 14 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (jusqu'au 2 décembre).

Paris. Débat public sur le thème : « Villes et banlieues », organisé par la Société civile des [illegible] multimédia (SCAM) (Vidéothèque de Paris).

MERCREDI 2 DÉCEMBRE. Bruxelles. Colloque sur le thème : « Santé, sécurité et hygiène pour les travailleurs agricoles », organisé par la Fédération européenne des syndicats de travailleurs agricoles (EFA) (Comité économique et social).

Bruxelles-CEE. [illegible] Commission européenne. Examen de propositions pour une « initiative européenne de croissance ».

[illegible] Visite officielle du président gabonais, Omar Bongo (jusqu'au 4 décembre).

JEUDI 3 DÉCEMBRE. Bonn. Sommet franco-allemand (jusqu'au 4 décembre).

Addis-Abeba (Ethiopie). Conférence sur la famine en Somalie, organisée par l'ONU (jusqu'au 4 décembre).

VENDREDI 4 DÉCEMBRE. Minsk (CEI). Réunion [illegible] de la CEI.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE. [illegible] internationale sur la nutrition organisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (jusqu'au 11 décembre).

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE. Suisse. Référendum populaire sur la ratification du traité de l'espace économique européen.

LUNDI 7 DÉCEMBRE. Rome. Visite [illegible] du premier ministre israélien, Itzhak Rabin.

Bruxelles. Conseil des ministres européens des affaires étrangères qui se prononcera sur l'accord du GATT (jusqu'au 8 décembre).

Bruxelles. Conseil « affaires générales » de la CEE.

Bruxelles. Conseil « transports » de la CEE.

LOIS ET DÉCRETS

Conseil supérieur d'hygiène publique

■ Depuis plus de cent cinquante ans, le Conseil supérieur d'hygiène publique de France donne son avis à l'administration sur les problèmes de santé liés aux milieux de vie de l'homme. Au cours du temps, ses missions se sont élargies et diversifiées. Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France a un rôle consultatif, cependant ses avis sont suivis dans la quasi-totalité des cas et il joue un rôle fondamental dans la prise de décision sanitaire. Un décret modifie la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Désormais ce Conseil comporte 4 sections :

– une section chargée de la prophylaxie des maladies transmissibles.

– une section des eaux, chargée notamment de l'étude des questions concernant les eaux destinées à la consommation, [illegible] eaux usées [illegible] thermales ;

– une section de l'évaluation des risques de l'environnement sur la santé, chargé notamment des problèmes du bruit et du risque chimique, de l'étiquetage des [illegible] préparations dangereuses, des effets des rayonnements ionisants et des questions relatives à l'hygiène de l'habitat ;

– et une section de l'alimentation et de la nutrition.

Décret nº 92-1187 [illegible] du [illegible] novembre 1992, *Journal officiel* du 6 novembre [illegible], pp. [illegible] 15341.

Prix des terres

■ Un arrêté enregistre la valeur vénale moyenne des terres agricoles, par hectare et par département pour l'année 1991.

Les prix en francs par hectare en 1991 sont les suivants :

– Terres labourables : 21 900 ;
– Prairies naturelles : 15 825 ;
– Vergers : 58 650 ;
– Vignes à AOC : 260 000 ;
– Autres vignes : 78 600.

Contrairement aux années précédentes, le prix moyen des terres labourables a perdu 0,8 % et celui des prairies baissé de 1,9 % par rapport à l'année 1990. [illegible] les prix des vignes à AOC et des autres vignes ont progressé respectivement de 8,6 % et de 12,6 % pour la même période.

Arrêté du 16 octobre 1992, *Journal officiel* du 14 novembre 1992, pp. 15631 à 15659.

Modernisation des moyens de paiement

■ Un rapport sur la modernisation des moyens de paiement, présenté par Jacques Vandier au Conseil économique, vient d'être publié. La première partie de ce document traite de l'évolution des moyens de paiement scripturaux (avis de prélèvement, cartes, chèques, effets de commerce et virements) et des circuits d'échange au cours de ces dix dernières années.

Sur dix ans, on [illegible] une croissance moyenne annuelle de plus de 10 % pour le nombre des opérations et de plus de 15 % pour les capitaux. Si le chèque est toujours le premier moyen de paiement, pour l'année 1991 il n'a représenté que 52 % des échanges en nombre contre 78 % au début des années 80. La carte bancaire, qui s'inscrit au deuxième rang des instruments de paiement, a vu ses échanges évoluer de 3 % à 21 % en dix ans, les paiements et les retraits par carte bancaire représentant respectivement 14 % et 7 %.

La seconde partie de ce rapport traite des problèmes posés par l'évolution des moyens de paiement et leurs coûts de gestion. Ceux-ci représentaient en 1990 34 % des charges d'exploitation des banques. Actuellement le chèque a un coût global unitaire de 3 à 5 francs tandis qu'une transaction faite par l'intermédiaire d'une carte bancaire est de l'ordre de 2 à 2,25 francs. Avis et rapports du Conseil économique et social, session de 1992, séances des 13 et 14 octobre 1992, *Journal officiel* du 14 novembre 1992 (82 pages).

□ **Précision :** Le [illegible] commun [illegible] Nouvelle [illegible] gie 50, évoqué dans l'article « Quand l'éthique gagne la finance » du [illegible] novembre 1992, est géré par la [illegible] Meeschaert, société de gestion de portefeuille distincte de la société [illegible] Meeschaert-[illegible].

Le chèque-vacances : dix ans et le succès

Quatre millions d'utilisateurs, 1 milliard de francs de chiffre d'affaires une vingtaine de millions de bénéfice : en dix [redacted] le chèque-vacances a fait son trou. Mais beaucoup d'entreprises et de salariés [redacted] restent encore exclus

LE chèque-vacances est entré dans les mœurs. Dix [redacted] après son lancement, il a su séduire aussi bien les entreprises qui [redacted] distribuent que [redacted] salariés qui l'utilisent, ou les prestataires de services qui le reçoivent comme titre de paiement. En 1992, on a dénombré un million de bénéficiaires de chèques-vacances (contre 4 600 [redacted] 1983), soit, estime-t-on, quatre millions de pe[redacted] avec les familles. Le chiffre d'affaires est passé de 4,6 millions de francs à 1 milliard. Enfin cette «aide à la personne» offre une grande variété de choix : outre les formules collectives de tourisme social (villages-vacances, voyages organisés...), une location ou un séjour à l'hôtel, elle peut servir [redacted] billet de train, [redacted] d'autoroute, ou encore une place [redacted] théâtre.

Auparavant, il avait [redacted] dix ans de lobbying pour que le chèque-vacances voie le jour. Le 25 mai 1971, les grandes organisations syndicales et les associations de tourisme social, les yeux tournés vers la Suisse où le titre [redacted] paiement [redacted] depuis 1939, [redacted] société coopérative Le chèque-vacances (1), pour défendre auprès des pouvoirs publics et des employeurs ce produit qui doit bouleverser [redacted] tourisme social.

L'idée est simple. Elle repose sur le principe d'une épargne du salarié complétée par l'employeur [redacted] le [redacted]mité d'[redacted] et utilisable sous forme de chèques versés à des prestataires agréés. *«Tous les politiques étaient théoriquement pour,* [redacted] souvient Jean Faucher, [redacted] président de Tourisme [redacted] travail et aujourd'hui à [redacted] l'Agence nationale des chèques-[redacted]cances. *Mais en dix ans aucun gouvernement n'a pris les [redacted] législatives nécessaires [redacted] création : on [redacted] de faire perdre des recettes fiscales à l'Etat.»* En effet, les défenseurs du chèque souhaitaient que les versements de l'employeur soient exonérés d'impôts et de charges sociales.

TEMPS LIBRE • Inscrite parmi les 110 propositions du candidat François Mitterrand, la création de l'Agence nationale pour [redacted] chèques-vacances (ANCV) [redacted] par André Henry, ex-secrétaire général de [redacted]tion [redacted] l'éducation nationale, devenu ministre du temps libre : le décret [redacted] publié le 16 [redacted] 1982. Le démarrage est très lent. [redacted] deux ans, [redacted] chèque-vacances [redacted], bridé par des contraintes très restrictives. Au départ, seuls peuvent [redacted] les salariés qui ne paient pas plus de 1 000 francs d'impôts et les versements [redacted] l'employeur [redacted] exonérés de charges sociales contrairement [redacted] comités d'entreprise. S'y ajoutent [redacted] lourdeurs administratives, [redacted] méfiance à l'égard [redacted] ce nouveau produit, des réticences des comités d'entreprise et des mutuelles qui possèdent [redacted] propres [redacted] ou bons de vacances. Pour [redacted] première [redacted] en 1983, l'ANCV n'atteint [redacted] du [redacted] d'affaires prévu (10 millions [redacted] francs).

«Au [redacted] l'agence [redacted]vent, rappelle Jean Faucher. *Notre [redacted] prestataires se [redacted] quelques [redacted] membres et dans le même temps nous avions [redacted] faire face [redacted] charges administra[redacted] importantes.»* [redacted] successives, [redacted] finira [redacted] place [redacted] soleil. Le pla[redacted] d'imposition [redacted] est porté à 5 000 francs en 1983, [redacted] 000 [redacted] 1987, pour attein[redacted] francs en 1993, ce qui élargit d'autant [redacted] clientèle. Enfin, le chèque [redacted] étendu aux fonction[redacted] l'Etat, qui représentent aujourd'hui environ la moitié du [redacted] d'affaires des chèques-va[redacted].

[redacted] la cohabitation, cependant, l'ANCV évitera de justesse la privatisation. L'entreprise [redacted]citaire. Le gouvernement incrimine [redacted] gestion [redacted] que [redacted] un passage [redacted] privé pourra [redacted] mettre un peu d'ordre. Fin 1987, un projet de [redacted] au [redacted] mais il [redacted] survivra pas [redacted] de [redacted] gauche au pouvoir. *«Ce projet revenait à renoncer à l'une des missions essentielles du chèque : redistribuer les bénéfices à des fins sociales,* note, aujourd'hui, [redacted] Crespy, directeur [redacted] l'ANCV. [redacted] *plan financier, c'eût été une erreur de s'arrêter si près du but.»*

> **“Une mesure fondamentalement sociale ne [redacted] pas [redacted] plus de la moitié des salariés du secteur privé.”**

En effet, la formule ne tarde pas à [redacted] la preuve [redacted]. En 1989, l'ANCV, enregistre [redacted] premier bénéfice : 5,8 millions [redacted] francs. Il grimpera [redacted] millions [redacted] 1990, 20,4 millions en 1991 [redacted] atteindre 23 [redacted] année : l'agence touche 1 [redacted] du [redacted] des chèques à l'achat [redacted] remboursement, [redacted] tire aussi [redacted] grande [redacted] du placement [redacted].

Aujourd'hui, cependant, la *formule [redacted] d'un [redacted]* coup de pouce. Le chèque-va[redacted] à l'étroit [redacted] la réglementation actuelle : [redacted] entreprises de moins [redacted] cinquante salariés, dépourvues [redacted] comité d'entreprise, n'en disposent quasi[redacted]. Les petits patrons, en effet, [redacted] l'intérêt d'insti[redacted] ce système : contrairement [redacted] comités d'entreprise, [redacted] bénéficient [redacted] d'exonération des charges sociales. *«On aboutit à [redacted] véritable paradoxe [redacted] fondamentalement sociale [redacted] profite pas [redacted] plus de la moitié des salariés du [redacted] privé de ce pays»,* déplore [redacted] président [redacted] l'ANCV.

Les comités d'entreprise [redacted] éprouvent [redacted] difficultés [redacted] en place des systèmes d'épargne et beaucoup [redacted] de distribuer [redacted] chèques avec ou [redacted] participation du salarié. [redacted] les fonctionnaires [redacted] l'Etat bénéfi[redacted] d'un système d'épargne effi[redacted], complété pour 20 % par le comité interministériel des services sociaux (CISS), la situation des [redacted] des collectivités locales [redacted] la discrétion des départements, *régions [redacted] communes.* Les travailleurs immigrés, de leur côté, en [redacted] largement exclus, [redacted] pouvant utiliser [redacted] chèques-vacances pour [redacted] billet pour des vacances [redacted] leur pays, puisqu'ils ne doi[redacted] employés qu'en France.

Enfin, [redacted] aide a la [redacted] limitée aux salariés en activité. Pourquoi ne pas [redacted] faire [redacted] retraités, par [redacted] biais des mutuelles ou des [redacted] retraite, [redacted] RMistes, [redacted] l'expérimente [redacted] département du Nord, ou [redacted] les chômeurs ?

Martine Laronche

(1) A l'initiative de la CFDT, la CGT, [redacted] CGT-FO, la FEN, [redacted] Groupe[redacted] national [redacted] la coopération, [redacted] la Fédération nationale [redacted] la mutualité française [redacted] principales associations [redacted] tourisme social.

La montagne convalescente

Après plusieurs années catastrophiques les professionnels reprennent espoir. Mais la concurrence internationale est sévère

PEUT mieux [redacted]. Le bilan que tirent les professionnels de la montagne de leurs récentes performances est pour le moins mitigé. Certes, après trois années catastrophiques, faute de neige, à la fin [redacted] la décennie 80, [redacted] d'une [redacted] plutôt médiocre [redacted], la [redacted] son d'hiver [redacted] de la reprise. Il [redacted] temps.

En 1991-1992, les stations françaises ont comptabilisé [redacted] millions de passages aux remontées mécaniques, soit 10 % de mieux que l'année précédente, [redacted] 50 millions de journées-skieurs (+8,7 % [redacted] rapport [redacted] 1990-1991). Le chiffre d'affaires [redacted] remontées mécaniques (3,7 milliards de francs) a reflété cette embellie en progressant de 6,8 % en francs constants. Les Alpes du Nord continuent de se tailler la «part du lion» avec 74,6 [redacted] ce marché.

Mieux encore, [redacted] nouvelle sai[redacted] s'annonce plutôt bonne. [redacted] chutes de neige précoces et l'«effet Jeux olympiques» [redacted] attirer les skieurs. Mais les mauvaises surprises sont encore possibles, tant est fragile le redressement amorcé. *«Le tourisme hivernal en montagne est un secteur soumis à une concurrence internationale sévère, sur un marché sans doute devenu mûr, où les potentialités de croissance s'amenuisent»,* rappelait récemment le ministre du tourisme, Jean-Michel Baylet, à l'occasion du Salon Objectif neige.

Le «plan montagne» lancé en avril 1991, qui visait notamment à ralentir le rythme de la construction immobilière, commence seulement à produire ses premiers [redacted] Il [redacted] accompagné de la mobilisation [redacted] professionnels, qui, échaudés par la déconfiture de leur activité, [redacted] cherché [redacted] mieux cerner [redacted] attentes de la [redacted]. Il [redacted] apparu que, pour 70 % des clients, le ski n'est plus la seule raison de fréquenter la montagne en hiver, mais que la détente, les promenades ou d'autres activités motivent également le déplacement. On a même noté, à côté des 20 % de passionnés de la glisse, [redacted] présence de 10 % de «contemplatifs» qui ne cha[redacted] pas de skis.

Les professionnels cherchent donc à s'adapter [redacted] changements avec l'aide [redacted] pouvoirs publics. La politique des projets de stations, qui vise à réorienter et à diversifier leur activité, se poursuit : trente-deux expertises préalables sont en cours, et le choix des stations qui bénéficieront d'une aide de l'État sera effectué en janvier prochain.

L'enjeu principal est toutefois ailleurs : pour survivre durablement, la France doit chercher à attirer plus d'étrangers sur son domaine skiable, le plus grand d'Europe, estiment [redacted] professionnels. Durant la saison 1991-1992, près de dix millions de skieurs allemands, italiens, néerlandais, britanniques, belges et [redacted]ls ont fréquenté des [redacted] étrangers, [redacted] seulement 1,37 million (14,2 %) ont [redacted] la France. Les Allemands boudent particulièrement l'Hexagone, préférant l'Autriche et la Suisse. Alors que 6,2 millions [redacted] ont [redacted] hors de leur pays, 300 000 seulement [redacted].

> **“Il faut améliorer notre politique d'accueil, rénover une hôtellerie parfois obsolète et équilibrer les stations.”**

«[redacted] environ 3,5 millions [redacted] skieurs étrangers, note Jean-Guy Cupillard, [redacted] de L'Alpe-d'Huez, président de [redacted] France (1). *[redacted] n'avons pas [redacted] faire connaître [redacted]fisamment [redacted] domaine skiable. Il faut [redacted] politique d'accueil, rénover [redacted] hôtellerie parfois obsolète et équilibrer les stations entre les hôtels, les rési[redacted] secondaires et les résidences de tourisme».*

M. L.

(1) Commission de promotion de l'Association des [redacted] des stations françaises de sports d'hiver et d'été.

ENVELOPPE TED 250 FRANCE.
POUR L'ENVOI EXPRESS DE VOS DOCUMENTS [redacted] TOUTE LA FRANCE.

SI, POUR VOUS, EXPÉDIER [redacted] DOCUMENT URGENT [redacted] EXPRESS EST CHER ET COMPLIQUÉ, LES MAÎTRES DU TEMPS VOUS RÉPONDENT : TED 250 FRANCE. TED 250 FRANCE, LA NOUVELLE ENVELOPPE DE CHRONOPOST, EST ÉCONOMIQUE : 89 F TTC LES 250 G, PRATIQUE CAR PRÉPAYÉE, FIABLE GRÂCE [redacted] SUIVI INFORMATISÉ, ET BIEN ÉVIDEMMENT [redacted] : LIVRÉE LE [redacted] AVANT MIDI... MAÎTRES DU TEMPS OBLIGENT !

N° VERT : 05.43.21.00

CHRONOPOST. LES MAÎTRES DU TEMPS.

JEUX OLYMPIQUES DE 1992

CHRONOPOST

Algérie, l'an 1 de la réforme pétrolière

Adoptée il y a tout juste un an par le Parlement, [illegible] nouvelle loi sur [illegible] hydrocarbures [illegible] met en place, lentement, rompant avec vingt ans d'une politique ultranationaliste

ALGER
[illegible] envoyé spécial

C'ÉTAIT il y a [illegible] juste un an. Le [illegible] novembre, l'Assemblée nationale algérienne adoptait une nouvelle loi [illegible] hydrocarbures. L'objectif : rouvrir aux compagnies [illegible]rangères l'accès [illegible] gisements de pétrole [illegible] de [illegible] exploités par la Sonatrach, la compagnie pétrolière nationale. Le [illegible] acquis [illegible] large majorité [illegible] d'un [illegible]sionné. Entre le quotidien [illegible] FLN, *El Moudjahid*, dénonçant *[illegible] pur [illegible] simple au régime des concessions* » d'antan, [illegible] le premier ministre d'alors, [illegible] Ahmed Ghozali, qui, volontiers provocateur, [illegible] disait « *prêt [illegible]dre [illegible] quart d'Hassi-Messaoud* », adversaires et partisans [illegible] nou[illegible] loi s'étaient affrontés durement.

Depuis, les passions [illegible] apaisées, [illegible] personne ne conteste le bien-fondé [illegible] l'enterrement [illegible] vingt années d'une politique pétrolière ultranationaliste. Les chiffres militaient [illegible] son abandon. En 1973 – deux [illegible] après [illegible] nationalisation des intérêts étrangers, – les réserves pétrolières prouvées atteignaient 1,5 milliard de tonnes. Sanction d'un effort insuffisant pour [illegible] renouveler, [illegible] 1992, elles étaient [illegible] 1,2 millard.

PRUDENCE ■ L'environnement international plaidait tout autant pour un changement de cap. Conséquence de l'effondrement des prix du brut [illegible] 1986 (1,2 milliard de dollars de [illegible] pétro[illegible] en 1986 [illegible] Alger contre 3 [illegible] 1985), [illegible] aujourd'hui les pays pétroliers [illegible] de financer leurs [illegible] pétroliers. [illegible] l'In[illegible] Nigéria, de l'Angola au Venezuela, c'est à qui courtisera le plus [illegible] compagnies étrangères. L'Algérie, asphyxiée par une [illegible] extérieure dont le remboursement « mange », bon an mal an, les trois quarts [illegible] exportations d'hydrocarbures, n'échappe [illegible] règle. Il lui [illegible] s'ouvrir.

Avec la loi [illegible] 1991, le plus flamboyant des symboles [illegible] l'indépendance algérienne a disparu. Détentrice [illegible] 100 [illegible] gisements de gaz et de pétrole, la Sonatrach doit [illegible] place aux pétroliers internationaux qui financent [illegible] pro[illegible] champs. Jusqu'ici, [illegible] prises de participation (pouvant [illegible] jusqu'à [illegible] dix gisements, dont celui d'Hassi-Mes[illegible] partie celui [illegible] R'mel, ont [illegible] proposées [illegible] trentaine de compagnies internationales. « [illegible] *reçu seize offres* (1) *pour huit gisements. Trop anciens, deux d'entre eux n'ont* [illegible] *trouvé preneur* », explique le ministre algérien du pétrole, Hacen [illegible] parler d'un succès ? « *Ni succès ni échec,* [illegible] le responsable d'une compagnie européenne. *De* [illegible] *jours, les pétroliers* [illegible] *sollicités partout dans* [illegible] *monde pour investir. Ils n'ont* [illegible] *l'embarras* [illegible] *choix. Le* [illegible] *politique médio*[illegible] *qui prévaut* [illegible] *Algérie freine les enthousiasmes.* »

De fait, [illegible] accord n'a [illegible] signé. « *L'Algérie* [illegible] *aboutir mais* [illegible] *n'est* [illegible] *pressée* », répète [illegible] l'envi le chef [illegible] gouvernement algérien. Et [illegible] d'ajouter [illegible] le projet [illegible] budget [illegible] 1993 avait [illegible] bâti en faisant abstraction [illegible] négociations en [illegible] rentrées [illegible] devises qu'elles généreront. Prudence excessive ? Le ministre [illegible] l'énergie [illegible] montre [illegible] plus optimiste. « *La Sonatrach* [illegible] *fera* [illegible] *religion* [illegible] *fin* [illegible] *l'année.* [illegible] *le premier accord* [illegible] *signé dans* [illegible] *foulée* », affirme Hacem Mefti, qui prévoit « [illegible] *accroissement de* [illegible] *production de* [illegible] *barils/jour pour 3,2 à 4,7 milliards* [illegible] *dollars d'investis*[illegible] » [illegible] part [illegible] compagnies étrangères [illegible] (le « droit d'entrée » [illegible] s'y ajouter). « *Nous prévoyons d'étendre* [illegible] *formule* [illegible] *vingtaine d'autres gisements* », conclut-t-il.

Seconde priorité de [illegible] loi [illegible] 1991 : relancer l'exploration en s'appuyant sur les compagnies étrangères [illegible] technologies sophistiquées peu ou mal maîtrisées par la Sonatrach. Entre 1988 [illegible] 1989, vingt [illegible] un [illegible] de recherche ont [illegible] signés. C'est peu, et Alger cherche [illegible] en accroître le nombre. De [illegible] une série d'appels d'offres [illegible] en juin dernier qui devraient [illegible] sur la signature d'une quarantaine de [illegible] d'explora[illegible] supplémentaires. « *L'accueil des compagnies est encourageant* », note [illegible] ministre de l'énergie. Au[illegible] deux découvertes d'hydrocarbures faites récemment (l'une [illegible] l'espagnol Cepsa, l'autre [illegible] l'italien Agip), l'abandon de la règle qui voulait que tout [illegible] mis [illegible] évidence revienne à la Sonatrach explique [illegible] doute ce regain d'intérêt. Ainsi que le [illegible] un spécialiste, [illegible] *Algérie. Il y* [illegible] *davantage de* [illegible] *à découvrir que* [illegible] *pétrole* ».

RENDEZ-VOUS ● Avec le gaz, le goulet d'étranglement ne se situe pas à [illegible] production [illegible] l'autre bout [illegible] la chaîne : traitement [illegible] transport. Ainsi, [illegible] Arzew, sur la [illegible], et [illegible] Skikda, [illegible] la [illegible], d'où partent [illegible] chargés [illegible] naturel liquéfié (GNL) [illegible] « trains de liquéfaction », dont les plus anciens ont près [illegible] trente ans d'âge, [illegible] tournent en moyenne qu'à [illegible] leur capacité « *faute d'un bon* [illegible] *équipements périphériques* [illegible] *départ* », [illegible] valoir le directeur général adjoint de la Sonatrach. Explication [illegible] mais [illegible] peu [illegible] : [illegible] tentatives algériennes [illegible] la [illegible] obtenir [illegible] alignement du prix [illegible] gaz sur celui [illegible] pétrole [illegible] fuir [illegible] et amputé [illegible] gazières. Selon [illegible] chef du gouvernement, « *le manque* [illegible] *gagner* » atteindrait plus [illegible] milliards de dollars. Il s'est répercuté [illegible] les installations gazières, peu ou mal [illegible] pendant [illegible] présidence de Chadli Bendjedid.

[illegible] la capacité initiale [illegible] liquéfaction, la Sonatrach [illegible] lancé un programme d'investis[illegible] milliards [illegible] (l'équivalent d'une [illegible] d'exportations de [illegible] liquéfié). [illegible] pour [illegible] des [illegible] américains (le Japon, [illegible] France [illegible] Canada fourniront [illegible] solde), le « *programme* » permettra [illegible] porter, [illegible] de 1995, la capacité [illegible] liquéfaction de [illegible] milliards [illegible] mètres cubes [illegible] 30,5 milliards. Un milliard de dollars [illegible] supplémentaires par [illegible] attendues : l'enjeu [illegible] taille mais, de l'avis [illegible] certains techniciens, il [illegible]ficile à atteindre dans [illegible] délais.

[illegible] volontarisme identique marque [illegible] exportations [illegible]duc. [illegible] capacité du Transmed, la [illegible] 2 [illegible] kilomètres qui approvisionne [illegible] Tunisie, [illegible] en cours de doublement. Sur la [illegible] est, [illegible] construction [illegible] gazoduc Algérie-Maroc-Espagne [illegible] acquise. [illegible] premiers tuyaux [illegible] imminente, [illegible] Alger. En provenance [illegible] gisement d'Hassi-R'Mel, situé plusieurs centaines [illegible] kilomètres [illegible] sud, quelque 7 milliards [illegible] mètres cubes supplémentaires pourront ainsi être exportés à partir du milieu des années 90.

Au total, [illegible] 1996, [illegible] tous les projets gaziers [illegible] achevés [illegible] temps, l'Algérie [illegible] la [illegible] d'exporter [illegible] milliards [illegible] de [illegible]. [illegible] fois le niveau de 1990. Le fardeau de la dette extérieure [illegible] sera singulièrement allégé.

Jean-Pierre Tuquoi

(1) Dont Phillips Petroleum, Mobil, Arco et [illegible] Elf, histoire oblige, se tient toujours à l'écart de l'Algérie, sa rivale. Total, a présenté trois offres à la Sonatrach.

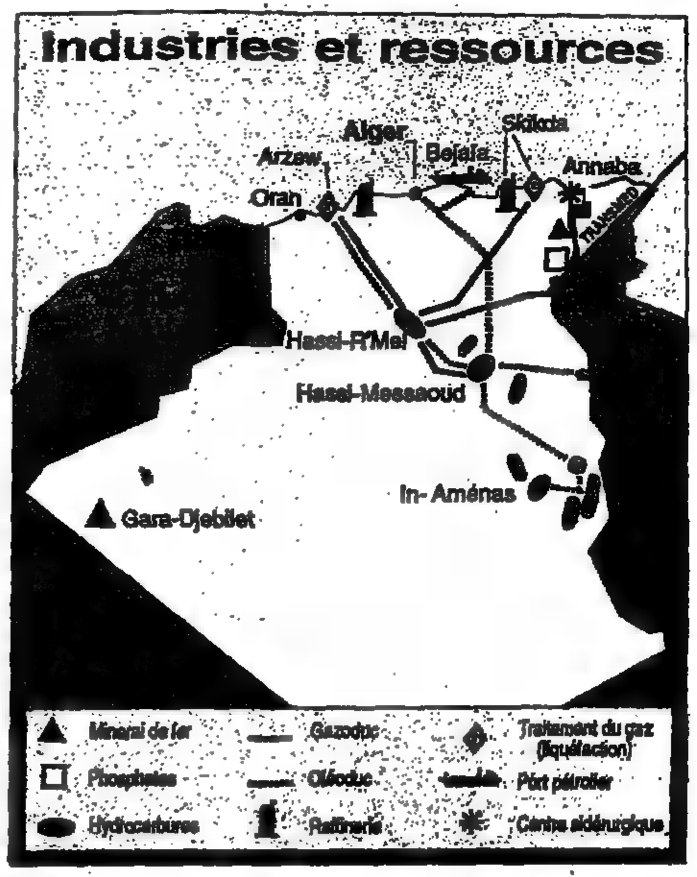

PORTRAIT

« JR » en mer du Nord

Inconnu du grand public, Anthony Craven-Walker a créé de toutes pièces une société pétrolière, devenue en cinq ans la troisième compagnie indépendante du Royaume-Uni

LONDRES
correspondance

ON s'attend à découvrir un implacable magnat [illegible] l'or noir. Un pionnier ne rêvant que d'en découdre avec [illegible] *majors* de [illegible] mer [illegible] Nord. Le visiteur [illegible] donc tout surpris de [illegible] retrouver dans un entretien grave [illegible] un *ordinary guy*, un type ordinaire. Mais l'œil est malin et la voix étonnamment agréable : « *Mon métier consiste à savoir soupeser les risques, jauger le facteur temps* », [illegible] Anthony Craven-Walker, quarante-neuf ans, directeur général de Monument [illegible] and Gas.

Le cours du baril gigote autour des 20 dollars. L'économie britannique dépri[illegible], mais, pour [illegible] fondateur de [illegible] compagnie indépendante de pétrole [illegible] gaz du Royaume-Uni, [illegible] « *bons* [illegible] *jours* » sont de [illegible]. Dopé par [illegible] de la livre sterling vis-à-vis du dollar, devise pétrolière, [illegible] du titre Monument [illegible].

[illegible] quatre plates-formes situées au large [illegible] de Galles [illegible] il [illegible] vrai de [illegible] de [illegible] de pétrole, une véritable [illegible] d'or à en croire les rumeurs. La chance est-elle au côté d'Anthony Craven-Walker ? « *C'est un pétrolier exceptionnel, un* [illegible] *rares à avoir une approche financière. Ce n'est* [illegible] *un géologue qui tombe amoureux de ses gisements ma*[illegible] *un entrepreneur qui raisonne en industriel et parle en* [illegible] *de cash-flow, de trésorerie et de rentabilité* », assure un banquier de [illegible] City qui connaît bien Monument.

Diplômé de mathématiques de l'université de Cambridge, l'heureux pétrolier [illegible] carrière à la British Pétroleum, dans le département « Exploration ». Après avoir [illegible] Libye, à Abou-Dhabi, [illegible] Houston, en Alaska et au quartier général, il [illegible] désigné, en 1972, [illegible]dinateur du gisement Forties, en [illegible].

« *C'était* [illegible] *défi technique* [illegible] *financier incroyable.* [illegible] *presque toutes les compagnies, petites* [illegible] *moyennes, opérant* [illegible] *Un jour, je me suis dit : pourquoi pas les Britanniques ! Après tout, ce* [illegible] *nos richesses.* »

[illegible] plus tard, il quitte la BP [illegible]pagnie, qui deviendra Charter House Petroleum, inscrite à [illegible] Bourse de Londres. En 1986, [illegible] la [illegible] du ressac pétrolier, Anthony Craven-Walker accepte [illegible] de [illegible]. Les Belges le limogent vite. [illegible] sa traversée [illegible] sera brève. Avec l'aide de Paribas (1), du groupe Bruxelles Lambert et [illegible] la firme d'investissements britanni[illegible] Electra, il [illegible] 1987 [illegible] nouvelle entreprise privée, NIMEX. Celle-ci rachète 38,1 % d'une société énergétique moribonde, Monument Oil and Gas. Deux créneaux d'activité spécifiques – la gestion d'un portefeuille de valeurs énergétiques et l'exploration – [illegible] choisis.

Aujourd'hui, la plus [illegible] *story* [illegible] compagnies indépendantes du Royaume-Uni « pèse » plus [illegible] millions de livres (2), [illegible] un capital de départ [illegible] 5 millions. [illegible] étude [illegible] banques [illegible] Brothers [illegible] Warburg, [illegible] d'exploration [illegible] très loin inférieurs à [illegible] ses principaux concurrents, Enterprise [illegible] Lasmo.

Aux énormes bureaucraties des multinationales, [illegible]prise [illegible] quarante-quatre employés [illegible] esprit d'innovation cher [illegible] petits « indépendants » du pétrole [illegible]. Seule [illegible] au tableau, l'insuffisance [illegible] fonds [illegible] l'expansion d'un groupe présent [illegible] vingt et un pays au total, en Europe, en Asie (Laos, Pakistan...), en Australie. Trente-quatre concessions au total, plus de 50 [illegible] kilomètres carrés, quinze puits planifiés en [illegible]. « *La* [illegible]*ture du capital de Monument est bien verrouillée.* [illegible] *si on* [illegible] *lui faire une proposition de rachat à l'amiable qui serait intéressante, Craven-Walker n'est* [illegible] *du genre à refuser. Il empocherait la* [illegible] *recommencerait ailleurs* », estime Roger Elyard, analyste pétrolier du courtier Warburg.

« *L'image des nouveaux riches à la JR qui* [illegible] *colle à* [illegible] *est erronée. Nous constituons* [illegible] *personnel d'élite,* [illegible] *conséquent supérieurement payé.* [illegible] *aucun pétrolier* [illegible] *figure dans* [illegible] *liste* [illegible] *plus* [illegible] *ce* [illegible] » Les [illegible] du bureau d'Antony Craven-Walker ne sont [illegible] déco[illegible] des habituelles peintures campagnardes mais d'une énorme photo [illegible] plate-forme pétrolière. Tout un [illegible] d'esprit ?

Marc Roche

(1) En 1991, Paribas a revendu sa participation dans le cadre d'une opération de réalisation de ses actifs.
(2) 1 livre vaut environ 8,20 F.

Robert Lion ou l'art de la sortie

Suite de la page 25

« *Une disposition hors* [illegible] *commun* », reconnaît-il aujourd'hui. La question l'insupportait jusqu'alors. Pourquoi un homme [illegible] ambitieux décide-t-il d'abandonner [illegible] vieille dame [illegible] rue [illegible] Lille ?

« [illegible] *suffit* », explique le partant, effectivement las. [illegible] prédécesseurs – il n'y en [illegible] eu [illegible] treize depuis 1816 – sont [illegible] en moyenne 13 [illegible]. Et [illegible] n'a démissionné. Ils sont partis pour [illegible] retraite... ou [illegible] une promotion [illegible]. François Bloch-Lainé, le grand ancêtre, avait quitté [illegible] Caisse [illegible] qu'il avait [illegible] nommé [illegible] du Crédit Lyonnais. Hyperactif [illegible] quelque peu mégalomane, [illegible] ceux qui [illegible] eu [illegible] travailler [illegible] lui, [illegible] Lion avait pour sa part [illegible] à la Caisse une révolution permanente, sortant l'institution [illegible] léthargie administrative. Et il n'avait [illegible] achevé [illegible], comme [illegible] témoigne [illegible] réforme qu'il avait annoncée, il y a [illegible] mois, à ses [illegible] à Deauville..

En fait, la vraie raison [illegible] départ [illegible] ailleurs. Fin stratège, Lion [illegible] mieux que quiconque qu'il vaut mieux anticiper [illegible] évé[illegible] – [illegible] maîtriser – plutôt que d'en [illegible] victime. Or, pour lui, l'avenir [illegible] clairement écrit. « *Après* [illegible] *1993,* [illegible] *il subissait* [illegible] *déballage indécent,* [illegible] *débarqué* », explique un cadre [illegible] la maison. En dix [illegible] Lion, fermement engagé [illegible] gauche, s'est naturellement [illegible] de multiples ennemis. Au ministère [illegible] où l'on ne se gêne pas pour évoquer [illegible] « *comportement monarchique.* » A la Cour [illegible] comptes, [illegible] l'Assemblée nationale, à droite mais [illegible] PS – [illegible] attitudes n'ont [illegible] toujours [illegible] appréc[illegible]. Dans [illegible] milieux [illegible] enfin où, [illegible] avoir [illegible] l'occasion [illegible] raid manqué [illegible] générale [illegible] 1988, enfreint certaines règles du jeu, il [illegible] brouillé [illegible] une [illegible] partie [illegible] personnalités [illegible] place. Les [illegible] l'enquête [illegible] sujet risquait d'ailleurs [illegible] venir à [illegible].

Au delà, certains n'auraient [illegible] manqué, après [illegible] victoire plus que probable [illegible] en mars, de proposer un [illegible] bilan de la « décennie Lion ». L'ex-directeur [illegible] Pierre Mauroy [illegible] Caisse un [illegible] dynamisme. Mais il a aussi, [illegible] passif, [illegible] opérations [illegible] heu[illegible] dans les [illegible] du tourisme, de la communication [illegible] du câble, voire dans l'immobilier. Enfin, Robert Lion sait que la droite envisageait de déposer, dès la première session parlementaire, un projet de loi permettant de [illegible] fin à l'irrévocabilité [illegible] du DG de la Caisse.

OCCASION ● Une [illegible] donc pour Lion, prendre les devants. Et [illegible] beaucoup [illegible] dirigeants d'entreprises [illegible] s'accrochent [illegible] pouvoir, à leurs voitures [illegible] en nature, [illegible] s'en [illegible]. Tel un [illegible] désinteressé, il démissionne. Et, surtout, il [illegible] l'opéra[illegible] communication.

Premier choix : [illegible] date du départ. A l'instar [illegible] maître, François Mitterrand, [illegible] adore [illegible] symboles, [illegible] anniver[illegible]. A l'occasion [illegible] 175 [illegible] de [illegible] Caisse, en 1991, il avait reçu, [illegible] faste, le président de la République [illegible] de la rue [illegible] Lille. Il aura, lui, [illegible] ans de Caisse [illegible] 16 juin [illegible]. Une belle occasion. [illegible] la [illegible]. Le démissionnaire devra donc attendre quelques [illegible] d'obtenir [illegible] feu vert. Deuxième étape : la communica[illegible] l'événement. L'annonce [illegible] doit [illegible] lundi [illegible]. La [illegible] doit [illegible] expliquée [illegible] *l'establishment* [illegible] le 17 lors de la remise, [illegible] Bérégovoy, [illegible] sa médaille d'officier [illegible] légion d'honneur. Côté [illegible] Lion voit grand et vise haut. Il gère [illegible] « plan [illegible] direct. La [illegible] pré[illegible] officielle, [illegible] confidence [illegible] dirigeants [illegible] quelques grands [illegible] soigneusement sélectionnés [illegible] audiovisuelle (TF 1, F2, Europe 1...). Avec la vision très uti[illegible] qu'il a toujours eu [illegible] médias, il propose aux uns [illegible] autres des interviews, [illegible] « libres-opinions » [illegible] auprès [illegible] amis [illegible] quelques explications [illegible] avant-première. Et leur impose un embargo.

Certains journaux avec lesquels il a eu, au cours des derniers mois, quelques accrochages – *Les* [illegible] *Libération* – [illegible] l'ignorance. Il [illegible] aussi à informer [illegible] proches, [illegible] membres [illegible] commission [illegible] sur[illegible] quelques [illegible] la place de son projet. [illegible] même [illegible], il envoie [illegible] personnalisée, [illegible] du [illegible] novembre, à une bonne centaine de destinataires. « *Vous l'apprendrez bientôt*, leur écrit-il, *je vais quitter mes fonctions. J'ai* [illegible] *expliquer* [illegible] *décision,* [illegible] *qu'elle ne soit rendue publique* ». Il y invoque [illegible] raisons. « *Je crois*, explique-t-il d'abord, *que dans le service public, une responsabilité,* [illegible] *tution,* [illegible] *doivent* [illegible] *s'identifier trop longtemps à un homme. Je* [illegible] *crois d'autant plus quand* [illegible] *fonction* [illegible] *prestigieuse* [illegible] *donne* [illegible] *pouvoir* ».

On ne sait pas si le patron de la CDC a profité de sa rencontre avec François Mitterrand [illegible] lui développer [illegible] argument ! [illegible] élément : il [illegible] vouloir, par [illegible] « *introduire une* [illegible] *tion coutumière du statut, qui* [illegible] *la durée du mandat* [illegible] *affecter l'indépendance* [illegible] *directeur général* ». Alors qu'il est l'une [illegible] personnalités [illegible] plus [illegible] place, il s'en [illegible] finalement [illegible] bonne [illegible]. Quelques [illegible] – l'embargo grillé [illegible] le lundi, l'évocation [illegible] certains journaux de l'affaire embarrassante du [illegible] du Théâtre des Champs Elysées, conçu par sa femme architecte – l'indisposent. Mais [illegible] pré[illegible] œcuménique [illegible] tout *l'esta*[illegible] de la cérémonie de remise [illegible] ravit.

Il [illegible] réussi sa [illegible] va pouvoir maintenant [illegible] consacrer... [illegible] son livre, *l'Etat-passion*. Il y plaide en faveur de l'introduction dans l'administration des [illegible] de gestion [illegible] l'entreprise privée. Et après ? Il n'aurait eu jusqu'à présent [illegible] proposition. « *Je n'ai pas à ce jour décidé ce que sera* [illegible] *mon parcours* », affirme-t-il dans sa [illegible] puissants. On a parlé, [illegible] tort [illegible] doute, de [illegible] un poste de commissaire [illegible] se libérer en janvier.

A cinquante-huit ans, il va rejoindre... l'Inspection [illegible] Finances, son corps d'origine. Et profiter de son temps [illegible] pour s'adonner [illegible] quelques-uns [illegible] ses [illegible] : [illegible] Tiers Monde, l'Est, l'environnement, l'architecture peut-être. Fera-t-il école ? Certains patrons [illegible] commencent [illegible] s'interroger. Lui en tout cas, il ne [illegible] plus, maintenant, qu'à attendre... [illegible] de la gauche. L'art [illegible] la sortie consiste aussi à préparer [illegible] rentrée [illegible].

Erik Izraelewicz

Le programme Clinton — par deux experts français

Le mystère des filiales étrangères

Les groupes étrangers réduisent-ils artificiellement leurs profits en jouant sur les prix de transfert entre filiales et maisons mères ? Le futur gouvernement espère récupérer plusieurs milliards de dollars par un meilleur calcul de l'impôt

AU moment où le nouveau président américain se propose de récupérer sur les sociétés étrangères 45 milliards de dollars en quatre ans, sans aggravation de la fiscalité et par la stricte application des lois existantes, la question de la rentabilité des investissements directs aux Etats-Unis, qui intrigue depuis longtemps les économistes, devient tout à fait d'actualité.

Officiellement, les filiales de groupes étrangers installées aux Etats-Unis ont conservé une rentabilité – mesurée par les taux de profit par rapport à l'investissement – beaucoup plus faible que la moyenne des entreprises américaines (à prix courants : 2,2 % contre 8,5 % pour la moyenne des années 1983-1991 et – 0,8 % contre 7,7 % sur la seule année 1991). Elle est restée surtout très inférieure à celle des filiales des groupes américains à l'étranger, quels que soient les modes de calcul (*Survey of Current Business*, août 1992). Comment expliquer ces disparités durables ? Pourquoi, dans ces conditions, les investissements directs auraient-ils affiné aux Etats-Unis et doublé de volume entre 1985 et 1990 ?

Les profits des filiales étrangères aux Etats-Unis se sont effondrés en 1989 *(voir graphique)*. Malgré des pertes de plus en plus sensibles, les dividendes distribués se maintiennent autour de 8 milliards de dollars, et les investissements directs, bien qu'en forte régression, n'ont pas été stoppés, en particulier ceux des sociétés françaises. Dans le même temps, les bénéfices des filiales américaines à l'étranger se maintenaient à peu près à leur niveau de 1988, avec des dividendes supérieurs à 30 milliards de dollars.

Généralement, on présente l'ancienneté de l'investissement *comme la principale cause des différences de rentabilité*. C'est une explication pertinente mais non suffisante. De fait une part importante des investissements américains à l'étranger sont antérieurs aux années 70, tandis que la majorité des investissements étrangers aux [illegible] sont postérieurs à 1985. Les investisseurs néerlandais et surtout britanniques, présents depuis plus longtemps aux Etats-Unis, y ont en [illegible] un taux de profit nettement plus [illegible] que [illegible] autres pays d'Europe ou du Japon.

Comment d'ailleurs les nou[illegible] pourraient-ils s'attendre à des rapports importants dans l'immédiat ? Les trois quarts des investissements effectués aux Etats-Unis dans les années 80 par les dix premiers pays investisseurs sont constitués par des achats d'entreprises généralement en difficulté.

PRESTIGE ● Les décisions d'investissement ne sont pas seulement guidées par les résultats financiers escomptés : interviennent aussi des *résultats économiques à long terme*, comme la présence sur un marché important, sans parler des considérations de prestige. Une multinationale cherche son profit, non pas pour chaque [illegible] d'implantation mais au niveau du groupe par une somme de gains et de pertes calculée au mieux dans une stratégie globale.

Des taux qui semblent faibles ici peuvent d'ailleurs paraître intéressants aux investisseurs par comparaison avec la rémunération du capital dans leur propre pays. De fait, pendant la décennie 80, le taux de profit a été plus élevé aux Etats-Unis que dans les principaux pays investisseurs, surtout le Japon où, entre 1983 et 1989, la rémunération moyenne du capital investi a été de 2,8 %.

La dépréciation du dollar après 1985 a contribué aussi à [illegible] les investisseurs. Certains espéraient qu'un [illegible]ressement du dollar accroîtrait de toute façon leurs profits – et ils l'espèrent encore. Des investissements ont alors été conçus à la fois comme placements et comme investissements productifs. Les achats d'entreprises, en particulier, en ont été fortement stimulés.

La fiscalité, sans parler de

> **Les autorités n'auraient-elles pas avantage à mieux surveiller les prix internes des multinationales américaines ?**

l'évasion des bénéfices vers les paradis fiscaux, a une incidence majeure sur la façon dont les sociétés présentent leurs résultats. Or le taux effectif de l'impôt sur les revenus de l'investissement est plus élevé aux Etats-Unis que dans les principaux pays investisseurs. D'après une récente étude de l'OCDE, en janvier 1991, cette différence était de 18,5 % en moyenne pour les dix premiers pays investisseurs, très sensible pour les Français, les Néerlandais, [illegible] les Britanniques et les Allemands.

TRANSFERT ● C'est par les prix de transfert entre filiales et maison mère que les firmes tiennent compte de ces différences de fiscalité dans la répartition des profits : elles ont tendance à minimiser les bénéfices d'une filiale soumise à un impôt plus fort [illegible] par la maison mère, et à les reporter sur celle-ci. Parmi les moyens des prix à l'intérieur du groupe, [illegible] alors les prix de leurs livraisons aux filiales ou biens ou services en minimisant les prix des envois reçus des filiales.

Cette question des prix de transfert est au centre du projet du nouveau président Bill Clinton de tirer annuellement des multinationales étrangères 11 milliards de dollars supplémentaires en réduisant l'évasion fiscale. Il ne s'agirait pas de modifier la fiscalité, mais d'appliquer les taxes actuelles en calculant plus justement les prix de cession interne. Cette meilleure transparence des échanges devrait en outre améliorer légèrement la balance commerciale américaine...

Sur quelles sommes peut porter la manipulation des prix de transfert ? Cette pratique ne peut concerner naturellement que des échanges intrafirmes aux frontières. Mais ceux-ci représentent près de 75 % des importations des filiales étrangères aux Etats-Unis, soit 135 milliards de dollars en 1990. En supposant que ces manipulations portent sur la moitié de ces échanges et augmentent alors d'un quart les prix réels, elles gonfleraient donc de 13 milliards de dollars les montants déclarés, totalisant environ 6,5 milliards de dollars récupérables par le fisc américain. A cela pourrait s'ajouter un plus 1 milliard de dollars venant des exportations des filiales.

Peuvent se trouver concernées en premier lieu les filiales liées à leur groupe pour leur production ou encore les filiales commerciales distributrices les produits de leur maison mère. Les filiales japonaises, qui assurent à elles seules plus de la moitié des importations intrafirmes, sont les premières visées. Des allemandes pourraient aussi être concernées (11 % des importations intrafirmes), et, parmi les françaises, peut-être les [illegible] qui ont organisé une production en liaison étroite avec la France, [illegible] que L'Oréal, LVMH, Seb, Moulinex ou Michelin. Mais les françaises n'assurent que 4 % des importations intrafirmes.

Compte tenu des difficultés de contrôle, des accords avec les grandes multinationales constitueraient sans doute la meilleure garantie du succès d'un tel projet. Mais le risque existe d'écarter les investisseurs étrangers déjà [illegible] ou (plus grave !) d'inciter des sociétés étrangères à quitter les Etats-Unis, ce qui se traduirait par des pertes d'emploi.

En suivant leur raisonnement, les autorités américaines n'auraient-elles pas avantage à *mieux surveiller* les prix internes des multinationales américaines ? Si les taux de profit de leurs filiales installées à l'étranger sont si élevés, ne serait-ce pas justement parce qu'ils sont ainsi évalués au détriment des bénéfices déclarés aux Etats-Unis même ? La part des seules filiales majoritaires dans les bénéfices des groupes américains est passée de 20 % en 1982 à 35 % en 1990. Les échanges intrafirmes entre les sociétés mères et leurs filiales dépassent largement ceux des groupes étrangers avec leurs filiales implantées aux Etats-Unis. Le fisc américain trouverait là un tout autre pactole à récupérer !

Jean Lemperière
Conseiller commercial honoraire

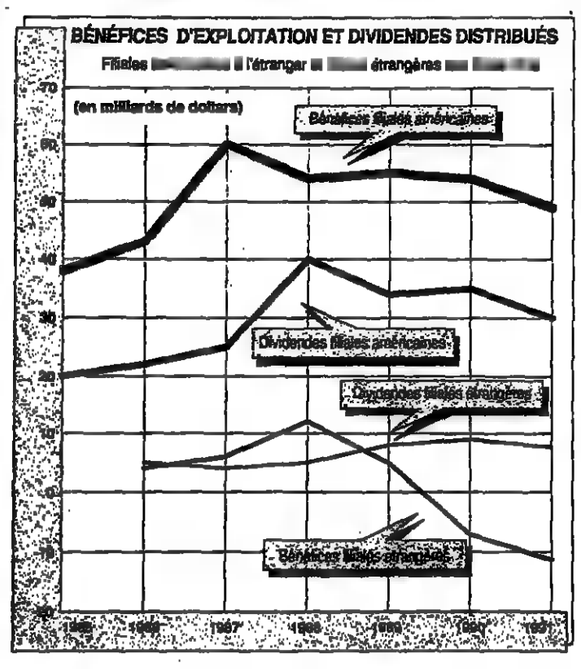

L'éclaircie américaine

Suite de la page 25

Le paysage est plus contrasté dans le bâtiment. Pour tout ce qui concerne le « non-résidentiel » (industrie, commerce, tertiaire), la *baisse a été profonde* (– 45 % depuis le sommet de 1989 !) et la courbe des nouveaux contrats, stabilisée depuis la fin de 1991, ne donne toujours pas de signe de reprise ; on évoque timidement l'hypothèse d'un début de redressement à la mi-1993. Pour les logements, il en va tout autrement : après une baisse continue des mises en chantier de 1987 jusqu'au début 1991 (de 1,8 million à ... 900 000 !), on est progressivement remonté à 1,2 million d'unités. Si l'on considère les seules *maisons individuelles*, le rebond est beaucoup plus net ; on n'est *pas loin du niveau record de* 1987, la progression de 1991 à 1992 avoisinant 25 %. Ce qui, au passage, entraîne un renouveau de la demande de bois de construction, et un rebond des prix : plus de 30 % en deux ans, selon le groupe Weyerhaeuser !

Le visiteur européen en vient à se frotter les yeux. Où trouve-t-on cette conjoncture hésitante, molle, et pour tout dire inquiétante dont parlent les journaux ? La réponse est dans les magasins. Le relatif optimisme des industriels n'a pas été suivi, jusqu'à une date récente, par les consommateurs. L'argument qui vient à l'esprit est le niveau élevé de l'endettement des ménages ; pourtant, il n'est pas placé en tête de liste par les économistes, lesquels font d'ailleurs remarquer que la charge de la dette, après avoir atteint un record fin 1990 (13,9 % du revenu disponible) est revenue aujourd'hui à un niveau comparable à celui de 1986-87, soit 12,5 % du revenu.

En réalité, ce qui a pesé, aux dires des spécialistes de la consommation, c'est la baisse du sentiment de confiance, l'inquiétude du lendemain, le malentendu vis-à-vis des « politiques ». L'explication n'est guère satisfaisante pour des économistes nourris de rationalité, mais c'est ainsi. Qu'ils procèdent de l'université du Michigan ou du Conference Board, les indices de confiance n'ont cessé, depuis deux ans, de patauger à un niveau anormalement bas. Comme par *hasard*, on vient de constater un rebond en novembre, *immédiatement* après l'élection présidentielle ! Comme par *hasard également*, les ventes au détail apparaissent *maintenant plus dynamiques*. Autrement dit : il y a désormais quelque chance de voir la consommation repartir d'un meilleur pied, ce qui *permettrait* une reprise plus assurée et surtout plus homogène.

A cela une condition : que la finance suive. Y est-elle prête ? Qui peut affirmer que l'assainissement des bilans bancaires est terminé, et que les banquiers sont de nouveau disposés à accorder les crédits nécessaires à la reprise ? Personne. Simplement, chacun peut observer que les banques, en ne répercutant que très partiellement la baisse des taux sur leurs clients, ont sensiblement augmenté leurs bénéfices. *Quand on fait* observer au spécialiste Henry Kaufman que la Fed était déjà allé très loin dans la baisse des taux, il nous rétorque que de nouvelles baisses ne sont pas exclues ; il va même jusqu'à nous confirmer qu'il les souhaite. Il y a donc encore de l'espoir de ce côté...

ÉCLAIRCIE ● La conclusion de ce tour de piste, c'est que les entreprises américaines, en dépit de leurs problèmes, voient le paysage s'éclaircir. Lentement, avec des ratés ici ou là, *mais assez nettement tout de même*. Elles ont, il est vrai, un véritable sujet d'inquiétude, qu'elles expliquent et répètent à l'envi : l'Europe. Comment leur donner tort lorsqu'on voit les difficultés de la plupart des économies européennes, y compris celle de l'Allemagne ? Heureusement pour les industries américaines, le marché européen n'est pas le plus gros, et les autres continents (Afrique exceptée) restent dynamiques. Caterpillar a fait le calcul pour les biens d'équipement : les régions actuellement en voie de développement (Europe et Moyen-Orient) achètent qu'un tiers des exportations américaines, alors que les régions où l'on prévoit un maintien ou une accélération de l'expansion (Canada, Amérique latine, Asie) représentent 65 % de leurs ventes extérieures.

Quant aux Etats-Unis eux-mêmes, *sensu*, si l'éclaircie actuelle se confirme et que l'on passe ainsi d'une conjoncture molle à une conjoncture suffisamment ferme, *il est clair que la problématique* clintonienne va s'en trouver radicalement transformée. Les entreprises donnent le ton : leur crainte, maintenant, n'est plus la nouvelle équipe, obsédée par l'idée d'être suractive dans les premiers mois, en fasse trop. Un petit peu, personne n'est contre : quel industriel ferait la fine bouche vis-à-vis de telle ou telle dépense en faveur de l'investissement ? Et qui pourrait se plaindre d'une réorientation des dépenses publiques en faveur des infrastructures ? Mais une relance massive, risquée, se surajoutant à une conjoncture en voie d'affermissement, irait inévitablement « dans le mur » et tout le monde y perdrait.

D'où la prière fréquemment entendue ces jours derniers dans les états-majors industriels : pourvu que le nouveau président n'y aille pas trop fort ! Raison de sagesse. Avec un peu de chance, il se pourrait que Bill Clinton soit rapidement en mesure, tel Chantecler, de pousser son cocorico en ayant – et en donnant – l'impression d'être l'artisan de la reprise. Peut-il rêver mieux ?

Albert Merlin

[redacted] ON SOLDE !

Le monde viticole

Après plusieurs années d'euphorie et de spéculation, baisse de la consommation et des tarifs dans toutes les régions, rechute des prix d

T[redacted], c'était trop! Après [redacted] années d'excès et [redacted] spéculation, [redacted] prix des vins diminuent dans pratiquement [redacted] régions vinicoles.

Il est vrai que, [redacted] le monde entier, [redacted] ralentissement [redacted] croissance économique, voire la récession, a provoqué [redacted] baisse [redacted] la consommation, rebutée par [redacted] tarifs manifestement trop élevés. C'est le [redacted] la Champagne, où [redacted] augmentation du prix [redacted] de raisin [redacted] % en trois [redacted] 1987 à 1990, sous l'emprise [redacted] la pénurie, avait poussé à la [redacted] tarifs [redacted] producteurs et découragé les achats, surtout après [redacted] crise du Golfe. En Bourgogne, [redacted] des Hospices de Beaune, qui, [redacted] la tendance du marché, [redacted] enchères avaient [redacted] en quelques années. [redacted] Bordelais, l'ascension [redacted] prix, amorcée [redacted] 1981, avait porté la valeur [redacted] crus à [redacted] sommets vertigineux.

CORRECTION ■ Aujourd'hui, [redacted] stocks [redacted] gonflent, [redacted] producteurs comme négociants doivent consentir [redacted] rabais [redacted] importants pour renflouer [redacted] trésoreries [redacted] séduire [redacted] réticents. Apparemment, cette [redacted] à faire sentir [redacted] effets, notamment en Bourgogne, où les [redacted] redémarrent lentement, mais également en Champagne, où [redacted] producteurs [redacted] une reprise de la demande dans les grandes surfaces, [redacted] des prix unitaires amputés de [redacted] à 30 %, ce qui les ramène [redacted] cinquantaine [redacted] pour le [redacted].

Néanmoins producteurs [redacted] négociants se plaignent que les importants [redacted] consentis ne soient [redacted] peu [redacted] répercutés [redacted] les restaurateurs. [redacted] derniers, [redacted] de [redacted] exceptions près, persistent [redacted] facturer leurs bouteilles [redacted] prix cinq [redacted] sept [redacted] supérieurs [redacted] leur prix d'achat. Tôt ou tard, une correction s'imposera, [redacted] que, [redacted] entreprises, [redacted] contrôleurs [redacted] gestion rejettent les [redacted] trop salées, [redacted]

Bourgogne : « Faire moins pisser la vigne »

OUF! Le commissaire-priseur [redacted] son marteau d'un coup [redacted] adjugeant le trente-huitième [redacted] dernier lot, [redacted] pièces [redacted] Batard-Montrachet, de la cent trente-deuxième [redacted] annuelle [redacted] vins des Hospices [redacted] Beaune, [redacted] Bourgogne, placée, [redacted] 15 novembre dernier, [redacted] la présidence de la [redacted] cantatrice Bar[redacted] Hendricks. Le soulagement [redacted] l'assistance, composée de négociants et de vignerons, [redacted] visible car, au [redacted] enchères, les prix ont baissé de « seulement » [redacted] (1). Certes, un nouveau [redacted] était souhaitable, face au marché engorgé, [redacted] avant la vente, on redoutait un « trou », une chute [redacted] 30 [redacted] ou 40 [redacted] qui, [redacted] suite aux replis [redacted] 30 [redacted] en 1991 [redacted] 20 % en 1990, aurait été de nature [redacted] complètement casser [redacted].

Il est vrai qu'à la [redacted] décennie, les prix s'étaient emballés, + [redacted] 1988, + 20 % en 1989, [redacted] qui [redacted] marquée par une véritable explosion [redacted] blancs, grande spécialité [redacted] la Bourgogne : [redacted] enchères monte[redacted] % [redacted] la [redacted] pices ! Les vignerons se [redacted] les mains, mais [redacted] négociants faisaient grise [redacted] car, ces vins [redacted] prix, il faudrait [redacted] écouler [redacted] deux [redacted] suivantes, notam[redacted] le plus grand marché [redacted] blancs, [redacted] Etats-Unis, qui [redacted] s'engager dans la récession. Trop, c'était donc trop, [redacted] la sanction commençait [redacted] s'abattre.

DÉSTOCKAGE ■ En France, [redacted] campagne 1990-1991 se traduisait [redacted] une diminution de 15 [redacted] livraisons. La [redacted] du [redacted] avait [redacted] moitié vidé hôtels [redacted] restaurants pendant l'hiver. A l'exportation – un peu moins [redacted] la moitié de la production dans les belles années, – [redacted] livraisons plongeaient [redacted] 17 [redacted] (– 37 [redacted] aux Etats-Unis). Au recul [redacted] la consommation s'ajoutaient [redacted] déstockages [redacted] provoqués par [redacted] pressions de banquiers inquiets pour la situation [redacted] grossistes.

La chute [redacted] s'ajoutant à [redacted] relativement abondantes, [redacted] à leur plus haut niveau historique [redacted] Bour[redacted] : 1 300 000 hectolitres, [redacted] plus d'une année [redacted] production, qui s'ajoutent [redacted] récolte de 1 250 000 hectolitres, un véritable fleuve de vin. [redacted] stocks, il [redacted] « porter », c'est-à-dire [redacted] financer, [redacted] des [redacted] d'intérêt, eux aussi, [redacted] niveaux historiques [redacted] c'est-à-dire [redacted] inflation [redacted] 11 [redacted] 12 %.

Lorsque [redacted] consommation fléchit, il n'existe que deux remèdes : [redacted] prix [redacted] quantités offertes, c'est-à-dire la production, [redacted] on [redacted] gonfler [redacted] stocks. En [redacted] qui concerne [redacted] prix, c'est déjà fait. Au printemps dernier, les négociants ont abaissé de 20 [redacted] à 25 % les tarifs sur leurs stocks et ils vont répercuter sur [redacted] vignerons, pour [redacted] 1992, le repli enregistré à [redacted] Hospices.

> **Les baisses de prix ont porté essentiellement sur les vins de basse et moyenne gamme.**

Le [redacted] est que les tarifs, après une [redacted] trois [redacted] revenus, en francs constants, [redacted] niveau de l'année 1982, dix ans en arrière. [redacted] Hospices, [redacted] retour [redacted] arrière s'est même [redacted] en francs nominaux, hors inflation (environ 17 000 francs la pièce de 228 [redacted] époque [redacted] 17 900 francs [redacted] année), [redacted] qui donne l'ampleur du [redacted] balancier.

Autre résultat, qui [redacted] du premier, les [redacted] de bourgogne ont légèrement repris [redacted] pro[redacted] basse [redacted] moyenne gamme : + 12 % [redacted] la France, + 3,5 % [redacted] l'exportation, où le creux [redacted] la vague semble avoir été touché [redacted] la fin [redacted] 1991 pour les vins blancs (+ 8,[redacted] depuis [redacted] date) [redacted] à la fin du [redacted] pour les vins rouges, encore en recul de 2,7 [redacted] Etats-Unis, premier client, [redacted] en flèche (+ 23 [redacted] blancs et + 11 [redacted] en rouges) après une longue phase [redacted] déprime, [redacted] il [redacted] tenir compte [redacted] anticipés liés [redacted] rétorsion agitées pendant [redacted] négociations sur [redacted] GATT. En Allemagne (+ 22 [redacted] + 3 [redacted], c'est un redémarrage après une pause [redacted] ans qui [redacted] suite, elle-même, [redacted] période de forte croissance.

Sans doute, [redacted] cela [redacted] souligné, [redacted] prix ont porté [redacted] sur [redacted] vins [redacted] de moyenne [redacted] sur les premiers [redacted] grands crus, [redacted] très cher. Mais l'évolution du [redacted] prouve qu'un tel phénomène permet d'allécher le consommateur et, aussi, [redacted] reprendre des parts de marché comme est [redacted] train [redacted] le faire la Bourgogne qui en avait perdu auparavant dans ses années de folie. Certains, [redacted] cette belle province, redoutent [redacted] que la tendance ne s'in[redacted] trop vite : [redacted] le monde attend pour acheter, estimant qu'on [redacted] le temps et voyant qu'on trouve ce que l'on veut, la reprise [redacted] avec une [redacted] sibilité [redacted] On n'en est pas encore là !

LA QUALITÉ ■ [redacted] prix, [redacted] facile, quoi[redacted] douloureux. Réduire les [redacted] tités offertes, c'est-à-dire la production, et, en [redacted] temps, améliorer la qualité, c'est [redacted] plus dif[redacted] et [redacted] plus douloureux. [redacted] c'est indispensable [redacted] un univers où [redacted] concurrence s'exacerbe, surtout sur [redacted] blancs, avec [redacted] montée [redacted] puissance [redacted] vins sud-américains (Chili et Argentine) et [redacted] « *On n'échappera pas* [redacted] *diminution des rendements* », [redacted] Bertrand Devillard, ancien [redacted] HEC, chef [redacted] la maison Antonin Rodet, président du syn[redacted] négociants et exploitant de vignobles lui-même, [redacted] la plupart [redacted] pairs.

Un [redacted] de vignerons commencent [redacted] comme lui, pratiquant l'ébourgeonnage [redacted] printemps (suppression [redacted] main [redacted] jeunes bourgeons parasites [redacted] trop nombreux), [redacted] l'éclaircissage [redacted] grappes fin juillet (vendanges vertes). Pour d'autres vignerons, [redacted] manière [redacted] conduire la viticulture correspond [redacted] une mutila[redacted] dangereuse, [redacted] intempéries, la grêle notamment, frapperaient [redacted] les vendanges. Mais, reprend [redacted] Devillard, « *Il faut faire moins pisser la vigne* », [redacted] d'engrais notam[redacted]. Il relève, en outre, que l'ex[redacted] fumures potassiques depuis plusieurs [redacted] entraîne une diminution du degré d'acidité [redacted] vins, au préjudice [redacted] leur [redacted] longévité : [redacted] nus, malique [redacted] surtout tartrique, constituent [redacted] « colonne verté[redacted] vins.

Cet [redacted] de production, le beaujolais l'a [redacted] avec, pour résultat, une chute [redacted] 20 % qui [redacted] suite, [redacted] est vrai, [redacted] un bond de 30 % il y a [redacted]. En août dernier, [redacted] sait, une crise a éclaté [redacted] sein de la profession, [redacted] dirigeants [redacted] l'Union [redacted] beaujolaise (UVB) ayant dû démissionner sous la pression de nombreux viticulteurs qui s'opposaient à [redacted] projet [redacted] réduction [redacted] quantités [redacted] vin commercialisables, [redacted] vendange en vert, taille plus courte et fumure moins [redacted] Les opposants estimaient qu'ils [redacted] obligés, pour [redacted] d'amputer [redacted] revenus, [redacted] compenser la [redacted] prix [redacted] l'augmentation [redacted] volumes. [redacted] n'a [redacted] empêch[redacted] beaucoup de vignerons d'avoir, [redacted] année, [redacted] récolte au-dessous du prix de revient.

F. R.

(1) Sans doute [redacted] prix pratiqués [redacted] cette manifestation sont-ils [redacted] supérieurs [redacted] ceux du commerce, de trois à cinq [redacted] plus [redacted] (il s'agit d'une vente de charité, [redacted] médiatisée), mais, [redacted] vingt [redacted] statistiques, [redacted] exceptions près, révèlent [redacted] bonne [redacted] prix [redacted] Hospices (1 [redacted] production [redacted] de la [redacted] et [redacted] du marché.

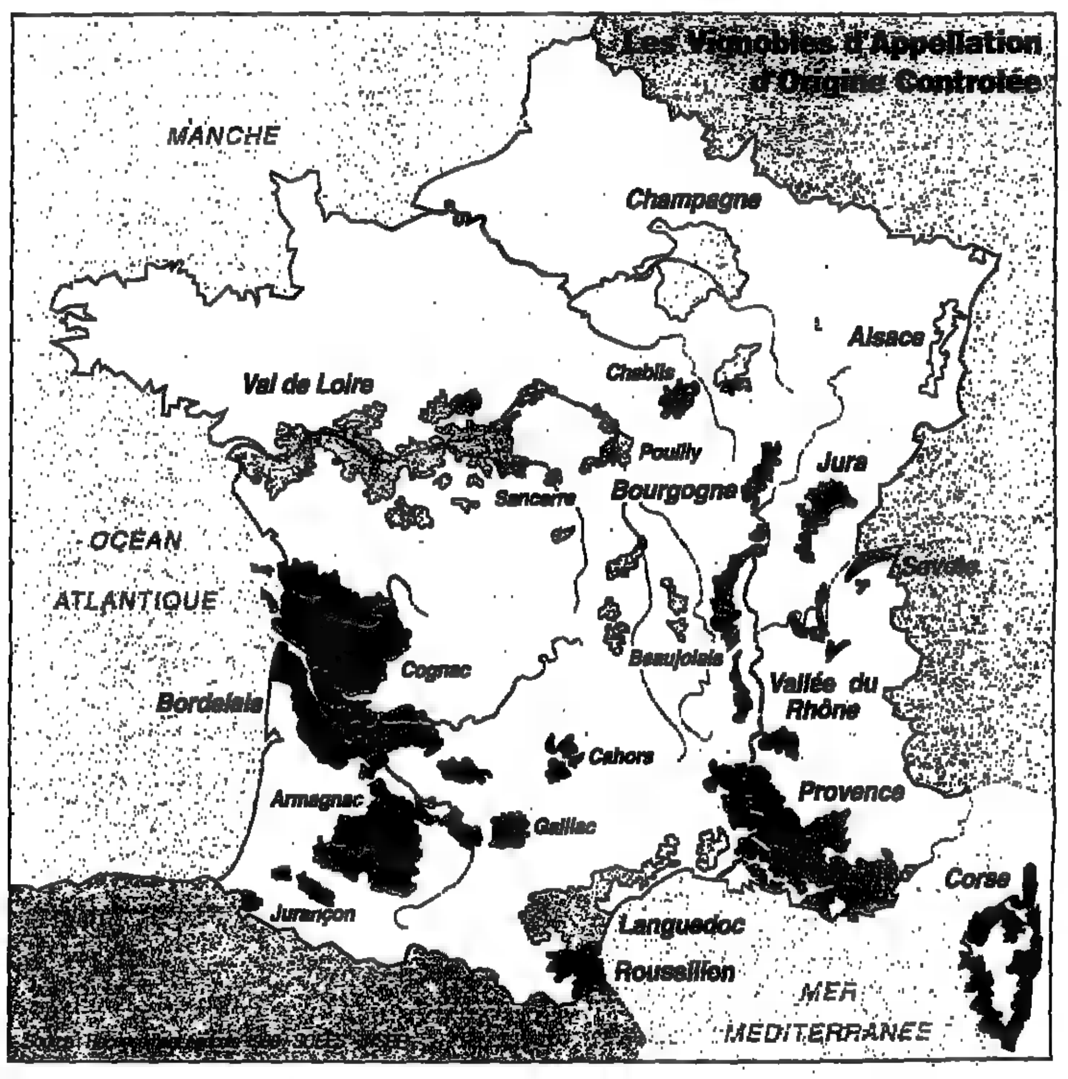

Champagne : la guerre des prix

LE vendredi 11 septembre 1992, le prix « incitatif » du [redacted] de raisin payé aux vignerons champenois [redacted] négoce (les marques) a [redacted] contre [redacted] francs en 1991, soit une [redacted] de 20 [redacted] Ce [redacted] un [redacted] événement, auquel, pourtant, on s'attendait à Reims et à Epernay en raison de la crise de consommation qui a frappé [redacted] champagne [redacted] partir de l'hiver [redacted] jusqu'à l'été 1992.

Le prix [redacted] de [redacted] avait déjà [redacted] ramené [redacted] 32 francs à [redacted] francs l'an dernier après une folle ascension qui l'avait en trois [redacted] 1990, renchéri de près de 50 %. Il faut dire qu'à l'époque se [redacted] une pénurie [redacted] raisin, donc de bouteilles, [redacted] à une [redacted] qui obligeait [redacted] exportateurs [redacted] ration[redacted] étrangers, soit le [redacted] intérieur, soit les deux.

Pour la [redacted] 1990, [redacted] prix du kilo fut porté de 26,77 [redacted] à 32 francs, pour la plus grande [redacted] pro[redacted] raisin, [redacted] au moment même [redacted] la consommation [redacted] mençait à fléchir, en pleine [redacted] du Golfe : [redacted] véritable suicide. Ce qui devait arriver arriva : passées de 146 [redacted] bouteilles en 1982 [redacted] millions de bouteilles en [redacted] historique, – [redacted] ventes furent ramenées [redacted] 232 millions de [redacted] 214 millions [redacted] 1991. L'exportation [redacted] % [redacted] la récolte) fut [redacted] plus [redacted] chée, [redacted] 1990, [redacted] 11 [redacted] en 1991 [redacted] 4 [redacted] en 1992, en raison [redacted] la chute [redacted] livraisons aux Etats-Unis (marasme économi[redacted] et [redacted] du dollar) et [redacted] Grande-Bretagne, premier [redacted] Champagne, et touchée [redacted] plein [redacted] par la crise.

GROS EFFORTS ■ Le marché domestique, moins affecté, [redacted] quand [redacted] fléchi [redacted] plus de 13 % en deux ans, par [redacted] hausses [redacted] prix sensibles tant [redacted] bouteilles les moins chères, dont [redacted] passèrent [redacted] 60 francs [redacted] 70 francs (l'effet raisin) que sur [redacted] grandes marques.

Le [redacted] livraisons, conjugué [redacted] une série de récoltes abondantes, a provoqué une mon[redacted] des [redacted] qui, [redacted] millions [redacted] bouteilles – record historique – représentent quatre [redacted] de production, sans compter [redacted] 260 à [redacted] millions [redacted] de la [redacted] 1992.

Pour [redacted] face, l'interprofession champenoise, outre la diminution du prix du raisin, [redacted] bloquer un quart [redacted] récolte, dont [redacted] partie utilisable [redacted] rame[redacted] 11 [redacted] kilos de raisin à l'hectare à [redacted]. En [redacted] de [redacted] gros efforts ont [redacted] pour diminuer les prix des gammes basses, réduits [redacted] 20 [redacted] à 30 [redacted] la pression [redacted] grandes surfaces, pour [redacted] ramener à une cinquantaine de [redacted] en moyenne par bouteille.

Pour Paul Vranken – un « mousquetaire » atypique dont [redacted] dynamisme commercial [redacted] la réussite (4 milliards [redacted] bouteilles annuellement) [redacted] grincer pas mal de dents [redacted] Champagne, – « *quand les prix* [redacted] *abaissés, les* [redacted] *redeviennent spectaculairement fortes* ». Cet effort sur [redacted] prix [redacted] probablement stimuler les livrai[redacted] pour [redacted] fêtes. [redacted] que le quatrième trimestre représente traditionnellement la moitié des [redacted].

Quant [redacted] grandes marques, certaines [redacted] leurs tarifs, par[redacted] spectaculairement comme Pommery, [redacted] l'on [redacted] à moins de 90 francs [redacted] grandes surfaces ; [redacted] comme Veuve Clicquot [redacted] Pol-Roger, se [redacted] de [redacted] maintenir stables ; d'autres, enfin, comme [redacted] Chandon, [redacted] promotion. Toutefois, [redacted] murmure à Reims [redacted] Epernay que beaucoup [redacted] accordés [redacted] distributeurs sous [redacted] de bouteilles gratuites en supplément, ce qui permet de [redacted] pas [redacted] prix nominaux [redacted] faire [redacted] une inconnue : que se passera-t-il après [redacted] ? En janvier dernier, [redacted] ventes, traditionnellement basses à [redacted] l'année, [redacted] quand même [redacted] % [redacted] hôtels [redacted] en [redacted] temps que leur fréquentation et leur chiffre d'affaires.

F. R.

Un bon millésime 1992

Après [redacted] millésimes [redacted] (1988, 1989, 1990), [redacted] sans précédent, [redacted] un millé[redacted] 1991 [redacted] irrégulier, [redacted] raison [redacted] pluies, la Bourgogne [redacted] d'une [redacted] récolte, grâce à [redacted] clémence du ciel. Après un débourrement relativement précoce [redacted] une pousse rapide, grâce à la chaleur [redacted] mai, [redacted] rafraîchissement [redacted] température au début de juin [redacted], affecté un peu la fructification [redacted] fleur (coulure). Mais les fortes chaleurs de [redacted] ont [redacted] la [redacted] et [redacted] vendanges [redacted] de bonnes conditions, [redacted] un seul jour [redacted] pluie. En fait, [redacted] se sont [redacted] au moment où commençaient [redacted] du Bordelais, [redacted] par [redacted] précipitations.

Dans [redacted] conditions, pré[redacted] communiqué du Bureau international [redacted] de Bourgogne (BIVB), [redacted] *présentent une* [redacted] *complexité aromatique* [redacted] *l'ensemble,* [redacted] *gras* [redacted] Quant [redacted] vins [redacted] pinot noir, ils ont « *un potentiel* [redacted] *matique très développé, dominé par des* [redacted] *puis*[redacted] *de fruits* [redacted] *Les* [redacted] *sont amples* [redacted] *confè*[redacted] *au* [redacted] *à la* [redacted] *souplesse. Déjà très plaisants,* [redacted] *entrevoir un avenir très prometteur* ».

Au-delà [redacted] la phraséologie officielle (le BIVB n'a jamais [redacted] dire qu'un millésime pou[redacted] médiocre, il [redacted] alors de « petite garde »), [redacted] œnologues estiment que le millésime 1992, qui s'annonçait « très *grand* » [redacted] début [redacted] vendanges, [redacted] « *grand* ». Selon Claude Bouchard Père et Fils, il ressemble à [redacted] 1989 qui [redacted] partie du « fabu[redacted] tiercé ». Simplement, l'aci[redacted] relativement basse risque d'affecter un peu [redacted] longévité. A boire dans cinq ou six ans.

nde viti

er la vigne»

Les Vignobles d'Appe
d'Origine Co

n bon millésime 19

ramené à la raison

nonde du vin subit aujourd'hui une sérieuse remise en ordre :. opriétés viticoles. Seul le consommateur se réjouira : ce sera bientôt le moment d'acheter

Dieu sait que les boissons font vite gonfler ces notes... Conséquence très logique, le prix des châteaux et autres vignobles «de luxe», qui avaient bondi de 1981 à 1991, multipliés par des coefficients allant de 7 à 20 selon les appellations, refluent spectaculairement. Les acheteurs se raréfient et il n'y a plus de Japonais. En 1989, le puissant groupe alimentaire britannique Allied-Lyons avait racheté la moitié qui lui manquait encore du fameux Château-Latour, l'un des quatre grands crus du Médoc, sur la base de 1,2 milliard de francs pour le tout.

RENDEMENTS ■ Aujourd'hui, il le remet en vente et souhaite en tirer 1,2 ou 1,3 milliard de francs, dont 200 millions de francs pour les vignes. Mais les candidats, dont le groupe d'assurances français AXA, ne seraient pas disposés à payer plus de 600 à 800 millions de francs. Comme les espoirs de fortes plus-values disparaissent, du moins dans l'immédiat, les investisseurs réclament des rendements qui ne soient pas ridicules, de l'ordre de 5 % par exemple, ce qui revient à capitaliser vingt fois les bénéfices, au lieu de quatre-vingts fois, ou plus, ces dernières années. Château-Latour a gagné 45 millions de francs en 1991 avec le très beau millésime 1989, mais dans les années qui viennent, les profits pourraient retomber à 25 ou 30 millions de francs : bonjour les comptes. Certes, il n'existe qu'un seul Château-Latour au monde, mais tout de même...

Une telle remise en ordre, analogue à celles qui ne sont produites sur les peintures modernes, les voitures de collection, et maintenant sur l'immobilier, était attendue. Elle est salutaire, car elle va permettre aux amateurs de bons vins de pouvoir, à nouveau, en acquérir. Mais elle risque aussi de mettre en difficulté des producteurs trop gourmands. Les excès et les prix ne grimpent jamais jusqu'au ciel.

François Renard

VINS : ON SOLDE !

Bordeaux : Noël morose

SUR les bords de la Gironde et de la Dordogne, dans le Médoc, les Graves, l'Entre-Deux-Mers, le Sauternais, les régions de Saint-Emilion et de Pomerol, l'ambiance n'est pas à la fête, car la consommation de vins de Bordeaux a chuté en France comme à l'étranger. Après le terrible gel d'avril 1991, qui a ramené la récolte à 2,5 millions d'hectolitres, la vendange 1992 s'est montrée très abondante, plus de 6 millions d'hectolitres. Cette vendange, abîmée par les pluies, est de qualité très irrégulière, comme celle de 1991, après les grands millésimes 1988-1989-1990. En conséquence, les stocks s'accumulent et pèsent lourdement sur la trésorerie des maisons de négoce, ce qui contraint certaines d'entre elles à déstocker massivement.

Chez Cordier, Bernard Magrez, le dos au mur, a mis en vente 100 000 bouteilles de Château Pot, sur plusieurs millésimes, notamment 1981, 1982 et 1983 avec des rabais de 40 % à 50 %, tandis que Jean-François Mouex, chez Duclos, écoule des millésimes 1988 de crus classés à 40 % ou 50 % moins cher que les prix de place. Il est probable que pour les fêtes, et sans doute après, les ventes «promotionnelles» vont se multiplier, à la grande satisfaction des éclairés, dont certains veulent retrouver les «occasions» du milieu des années 70, après la grande crise de 1972-1974. Déjà, on trouve des millésimes 1988 et 1989 en grandes surfaces à des prix moins élevés que ceux des primeurs, à la grande fureur des acheteurs initiaux.

Mais les consommateurs vont-ils se précipiter? En France, il en va du vin comme de l'économie, particulièrement morose. Les achats des

Sur le marché, on évoque à mots couverts une baisse potentielle de 30 %.

CHR (cafés, hôtels, restaurants), dont l'activité est affectée avec des clients plus économes, surtout quand ils s'inscrivent en diminution, et la clientèle commerciale engorgée du haut en bas. Quant aux particuliers, ils se montrent réticents, attentifs au niveau des prix.

INTERROGATIONS ● A l'étranger, les marchés ne sont guère porteurs, surtout en Europe, où la Grande-Bretagne continue de souffrir tandis que les autres pays risquent d'entrer en stagnation. Aux Etats-Unis, néanmoins, une timide reprise des achats est enregistrée, grâce aux baisses des prix, mais le Japon est frappé par la crise. Pour ne rien arranger, l'Europe entière regorge de vins, avec une vendange portée de 150 millions d'hectolitres en 1991 à près de 200 millions d'hectolitres cette année. Jean-François Mau, issu d'une maison de négoce qui monte, Yvon Mau, à Gironde-sur-Dropt, porte un diagnostic plutôt pessimiste : *«Les années qui viennent ne seront pas faciles, et Bordeaux a des soucis à se faire, surtout l'année prochaine avec une récolte de 6 millions d'hectolitres alors qu'on n'en vend que 4.»* Pour un autre négociant : *«Toute la décennie 90 sera difficile.»*

En attendant, tout le monde, dans le Bordelais, s'interroge sur les prix de la récolte 1992, qui seront connus au printemps. Pour le millésime 1991, les prix des premiers crus avaient ont baissé de 22 % à

Avec les éditions Lamy

les questions sociales

sont de moins en moins lourdes

à gérer

Depuis 1892, les Editions Lamy publient à l'usage des professionnels des ouvrages juridiques de référence constamment actualisés, qui favorisent les prises de décision en toute sécurité juridique. La collection Sociale, avec ses nombreuses déclinaisons, en est l'exemple le plus probant.

Lamy
EDITIONS JURIDIQUES ET TECHNIQUES

Aujourd'hui, les Editions Lamy maîtrisent également les supports électroniques tels que télématique, logiciels, banques de données en ligne, CD ROM... En conciliant la rigueur de l'écrit et la souplesse de l'électronique, Lamy vous donne à tout moment la capacité d'agir en connaissance de cause.

L'Art de Communiquer le Savoir

OPINIONS

Commerce international

La mort du GATT

Américains et Européens, tout en faisant mine de négocier depuis 1986, ont dans la pratique tué le multilatéralisme, l'un des fondements de la prospérité d'après-guerre. En l'absence d'une autorité commerciale suprême, la logique de confrontation devait prévaloir.

par JEAN-MARIE SIROËN (*)

L'URUGUAY Round, la huitième « négociation commerciale multilatérale » organisée par le secrétariat du GATT. En fait, elle n'était ni exclusivement commerciale (puisque les investissements directs étaient sur la sellette) ni, surtout, multilatérale. Où étaient le Japon, la Corée du Sud, l'Inde et l'ensemble des pays en voie de développement ?

Trop long et trop conflictuel, le « Round » aura donc été une négociation économique bilatérale. Comme si l'avenir des relations économiques internationales devait reposer sur les conclusions imprévisibles d'un jeu de ping-pong entre la CEE et les Etats-Unis ! A ce titre, les mésaventures de l'Uruguay Round ne signifient pas seulement la mort du GATT ; elles nous permettent d'entrevoir ce que seront les relations dans un monde divisé en blocs commerciaux.

Ce comportement des acteurs ne doit pas donner lieu à une erreur d'interprétation. Que doit-on retenir du jeu des Etats-Unis, du GATT et de la CEE ?

La stratégie fondamentale des Etats-Unis n'est pas la protection, du moins au sens strict. Mais les choses sont peut-être pires. Depuis quelques années, ils sont engagés dans une politique de croissance par les exportations considérée, à tort ou à raison, comme optimale par les autorités politiques. N'est-ce pas la meilleure stratégie pour redresser la balance commerciale sans, pour autant, adopter d'insupportables mesures restrictives ? La politique commerciale de l'administration américaine est donc orientée vers l'ouverture des marchés étrangers aux exportations américaines. Les mesures « protectionnistes », de type surtaxe à l'importation, n'ont pas pour fonction de protéger les producteurs américains mais d'affaiblir les partenaires commerciaux qui résistent à cette politique.

Relations asymétriques

La taxe sur les vins blancs ne sera levée que si la CEE garantit, de fait, une partie de son marché aux oléagineux américains. Cette arme ne peut bien sûr pas être maniée sans précautions par les Etats-Unis. Trop systématique et visant tous les pays ou tous les produits indistinctement, elle pourrait favoriser une escalade de représailles qui finit à l'encontre de la stratégie américaine par les exportations. Cette politique commerciale d'ouverture des marchés étrangers est donc conditionnée à des relations de pouvoirs asymétriques qui laissent improbable l'adoption de rétorsions par les pays visés.

Du point de vue, la négociation, qui avait une multitude de domaines (dont les services), ne s'est pas polarisée par hasard sur l'agriculture. Les Etats-Unis avaient cru trouver là un point faible de l'Europe : politique agricole impopulaire dans les pays tiers (regroupés dans le groupe des Cairns), hétérogénéité des intérêts nationaux à l'intérieur de la Communauté... L'échec de l'Uruguay Round aura, en partie, dû au fait que les Etats-Unis ont mal évalué les réactions européennes : réforme de la politique agricole commune, solidité du bloc européen face aux pressions américaines, réticences des pays tiers vis-à-vis de l'attitude américaine.

Le GATT n'est pas une organisation. Les commentateurs se sont indignés que les Etats-Unis prennent des sanctions contre la CEE sans l'aval du GATT (qui avait néanmoins condamné les subventions communautaires dans le secteur des oléagineux). Mais institutionnellement, les décisions doivent être prises par consensus. La CEE aurait dû accepter ! C'est à cause de cette carence institutionnelle que les mesures de rétorsion sont toujours les lois des commerces nationales. Et celles-ci appliquent leur propre juridiction, qui n'est d'ailleurs pas toujours conforme aux règles du GATT.

Le problème fondamental est que les Etats sont à la fois juges et parties des conflits. Les Etats-Unis et la CEE accepteront-ils que les plaintes soient maintenant instruites par des organismes internationaux indépendants et que le GATT (ou toute autre institution) puisse effectivement autoriser, interdire, voire sanctionner des sanctions justifiées par la loi internationale ?

Erreur stratégique

La réponse à cette question se révèle, pour l'instant, négative. Mais au-delà, c'est le principe même du multilatéralisme qui est condamné. La mort annoncée du GATT sera la conséquence de son incapacité institutionnelle à imposer un ordre multilatéral aux échanges. Le GATT n'a pu empêcher l'expansion des négociations bilatérales – pays à pays – et des « zones grises » comme les accords d'autolimitation. A l'inverse, le multilatéralisme ne pourra être préservé que si une organisation internationale – GATT ou autre – dispose des moyens nécessaires à l'instauration d'un ordre coopératif effectif.

Pour nous, Français et Européens, les pressions américaines apparaissent, à raison, inacceptables. Les concessions ne se manifestement pas équilibrées, non seulement en matière agricole mais aussi dans d'autres domaines comme l'ouverture aux services financiers. Pourtant, la CEE, qui mène la politique commerciale pour l'ensemble des pays membres, s'est passivement emprisonnée dans une problématique de conflit.

Elle s'est d'abord laissé imposer les termes du débat. Lorsque les négociations furent lancées, en 1986, les Etats-Unis considéraient la libéralisation des services comme largement prioritaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que la CEE a commis une erreur stratégique fondamentale qui consistait à dissocier la réforme de la politique agricole commune – évidemment nécessaire – de l'Uruguay Round. Mais les Etats-Unis ont progressivement pris conscience des inconvénients d'une libéralisation dans un secteur tertiaire qu'ils croyaient dynamique. Le principe de « réciprocité » dans le domaine des services financiers ne risquait-il pas de conduire à importer une industrie bancaire malade ? A la demande américaine de diminution des subventions agricoles, la CEE aurait dû répondre par la demande du système américain aux institutions financières européennes.

Mais, plus fondamentalement, la CEE n'a pas affirmé, au-delà du verbe, son attachement au multilatéralisme. Elle n'a fait aucune véritable proposition pour renforcer le cadre institutionnel. Elle a renforcé ses propres mesures de « zones grises » (accords d'autolimitation), adopté des « règles du jeu » unilatérales parfois incompatibles avec le GATT (comme le volet antidumping communautaire). Elle a multiplié les négociations bilatérales, notamment avec le Japon. D'une manière générale, elle s'est alignée, par mimétisme, sur les évolutions les plus discutables de la politique commerciale américaine. Elle se privait alors de toute légitimité pour la sanctionner.

Le traité de Rome avait cette force d'instaurer une union douanière qui faisait de la CEE un bloc commercial puissant. Ce pouvoir aurait pu servir à accélérer l'évolution du système économique mondial vers un multilatéralisme renforcé qui aurait servi équitablement les intérêts de toutes les nations commerçantes. Bref, la CEE aurait pu tenter de se substituer d'un leadership affaibli largement accepté par les Etats-Unis. Mais, à l'instar de son seul véritable interlocuteur, elle a préféré accompagner le déclin d'une forme d'organisation qui, malgré ses insatisfactions, a fortement contribué à la croissance économique de l'après-seconde guerre mondiale. C'est ce que nous pourrions regretter.

(*) Professeur d'économie à l'université d'Orléans.

Refuser la capitulation

Pour avoir accumulé les erreurs tactiques depuis le début des négociations de l'Uruguay Round en 1986, la France se retrouve aujourd'hui dans l'impasse, contrainte de choisir entre une crise européenne majeure ou une capitulation catastrophique pour le monde agricole, estime Hervé de Charette. Refusant ce désastre, le vice-président de l'UDF suggère un autre scénario permettant de limiter les dégâts en négociant des compensations auprès des autres pays membres de la CEE.

par HERVÉ DE CHARETTE (*)

MÊME si les décisions ne sont pas encore officiellement prises, tout permet de penser que la négociation de l'Uruguay Round arrive à son terme et que la France ne sera pas en mesure de s'opposer à d'importantes concessions agricoles. Ce sera un échec grave pour notre pays et pour notre agriculture. S'il en est ainsi, c'est que trois erreurs ont été commises par notre diplomatie à trois moments-clefs de la négociation.

La première de ces erreurs a été de mal apprécier la volonté des Etats-Unis d'obtenir le démantèlement de la politique agricole commune. Dès sa naissance, dans les années 60, cette politique a été considérée par Washington comme une remise en cause inadmissible de la traditionnelle exportatrice « naturelle » de l'Amérique. D'où des « guerres » commerciales répétées entre les deux rives de l'Atlantique. Lorsque l'Uruguay Round s'est ouvert en 1986, avec l'agriculture parmi ses dossiers principaux, il était clair que les Etats-Unis, s'alliant au groupe de Cairns, chercheraient une percée définitive.

La France devait au moins anticiper le choc, par exemple en exigeant d'emblée l'élargissement du champ de la négociation au marché des produits tropicaux (café, cacao, sucre) afin de rallier à une cause de nombreux pays du tiers-monde. La France aurait ainsi restée fidèle à sa ligne traditionnelle d'écoute et de soutien des pays du Sud.

Or au contraire, tout au long de l'Uruguay Round, la France, oubliant sa spécificité, son souci d'organisation des rapports mondiaux, s'est laissé prendre au piège d'un libéralisme très orthodoxe, selon lequel les échanges seraient régis par des règles du jeu parfaitement transparentes, l'élimination des soutiens aux Etats. C'était à l'ouverture de la négociation qu'il fallait être exigeant. Était-ce facile ? Certainement pas. Mais mieux eût valu une crise au début de la discussion qu'un échec en finale.

La deuxième erreur n'est pas la moindre : elle a consisté, pour la France, à accepter, en mai, une réforme de la politique agricole européenne particulièrement douloureuse pour elle, alors que rien n'aurait dû être concédé avant l'aboutissement de l'Uruguay Round. Sans doute le gouvernement a-t-il espéré impressionner les Américains et fixer les limites de nos concessions. A l'expérience, cela s'est révélé une grossière erreur d'appréciation. Loin de s'en satisfaire, les Etats-Unis ont exigé, et sont en passe d'obtenir que l'Europe – c'est-à-dire surtout la France – aille encore plus loin dans la diminution de ses productions agricoles, sans qu'ils offrent aucune contrepartie. Ce n'est plus une négociation, c'est la loi de la jungle. Pour la France, l'échec est total.

Paresse intellectuelle

La troisième erreur, celle-là partagée par plusieurs gouvernements successifs et par la profession, est le fruit amer de la paresse intellectuelle et du manque de courage politique. La politique agricole commune, qui avait vécu trente ans, durait bien encore quelques années. Or au cours des décennies écoulées, l'agriculture a connu une succession de mutations, loin d'être achevées : explosion des rendements, apparition de nouveaux concurrents, endettement des fermiers condamnés à moderniser sans cesse leurs exploitations. La politique agricole commune, comme toutes les forteresses, était condamnée à être assiégée et bousculée. Faute de s'y être préparée de longue main, la France s'expose aujourd'hui à un réveil brutal.

Au point où l'on se trouve, on ne peut que s'affliger devant l'étendue du désastre. La France en effet, par sa faute, paraît n'avoir plus guère le choix qu'entre une crise impossible et une capitulation inacceptable.

Or c'est précisément ce dilemme qui est intolérable. Personne ne peut envisager, fût-ce un seul instant, de vider les campagnes françaises de deux agriculteurs sur trois et de jeter six cent mille exploitants au chômage ou à la préretraite, cela, au surplus, dans le délai terrifiant de six courtes années. Mais il faudrait être bien inconscient pour accepter de gaieté de cœur de plonger la Communauté européenne dans une crise à côté de laquelle celle de 1966 – la plus grave que nous ayons connue jusqu'à présent – ressemblerait à une discussion mondaine. C'est pourtant bien ce qui résulterait d'un recours, par la France, au fameux droit de veto issu du compromis de Luxembourg.

On voit assez clairement, en effet, ce que serait le scénario de la crise européenne. L'Europe basculerait d'un coup dans un déchirement interne majeur avec, d'un côté, la France isolée et mise en accusation et, de l'autre, la plupart des autres Etats. Le processus de ratification du traité de Maastricht serait enrayé et en tous cas, sa mise en œuvre repoussée aux calendes grecques.

Enfin la solidarité franco-allemande subirait une redoutable épreuve, à laquelle rien ne nous assure qu'elle résisterait. La vérité, c'est que, même si elle le voulait, la France est hors d'état de se lancer dans une telle aventure : l'autorité internationale et européenne du président de la République et du gouvernement est trop affaiblie ; la cohésion nationale est trop ébranlée par une succession de scandales ; notre monnaie est trop fragile.

Refuser les concessions

C'est donc vers un autre scénario qu'il faut se diriger. Nous mettons le gouvernement en demeure, après tant d'erreurs, de n'accepter ni la crise agricole ni la crise européenne. Cela suppose que la France parvienne à convaincre nos partenaires qu'aucun gouvernement ne pourra accepter des conditions aussi léonines, alors que le monde rural français traverse déjà une crise à la fois économique et morale d'une exceptionnelle gravité.

Dès lors, la France doit présenter trois demandes à ses partenaires. La première concerne le refus des concessions exigées par les Américains, en l'état actuel de la négociation, car elles sont à la fois trop élevées et d'application trop rapides. La seconde se rapporte à la nécessaire « réforme de la réforme » de la PAC, de façon que la nouvelle réduction des productions agricoles qui nous serait imposée soit compensée par une augmentation du soutien au revenu des agriculteurs. La troisième concerne enfin le partage du fardeau : si l'agriculture doit supporter des sacrifices, qu'au moins la charge en soit équitablement supportée par tous les Etats membres et pas seulement la France.

Enfin, il devient urgent que la France trace à notre agriculture des perspectives à long terme, cohérentes dans le nouveau contexte européen et international. Depuis dix ans, les gouvernements socialistes successifs se sont comportés avec une incroyable légèreté envers les agriculteurs. Il est grand temps qu'une nouvelle majorité ouvre un véritable dialogue, sincère et courageux, et fixe, par une loi d'orientation que Raymond Barre a justement proposée, les voies du salut et de la modernisation pour nos campagnes.

En tous cas, le moins que l'on puisse dire c'est que la négociation ouverte à Punta-del-Este en 1986 a été conduite dans des conditions telles que le pouvoir socialiste laissera, en ce domaine comme dans d'autres, et quoi qu'il arrive désormais, un lourd héritage à ses successeurs.

(*) Vice-président de l'UDF et délégué général des clubs Perspectives et Réalités.

UNE CHARTE POUR L'EUROPE
L'UTOPIE
DE THOMAS MORE, LE « MONTESQUIEU ANGLAIS ».
TEXTE INTÉGRAL, élucidé, commenté, traduit par André Prévost, docteur ès lettres, lauréat de l'Académie.
L'Europe de More : anarchie, corruption, inflation, guerres. Le Remède : L'instrument utopique : les finalités, urbanisme, économie, vie de l'esprit, pluralisme religieux, relations internationales : Fédérations.
UN LIVRE QUI ÉCLAIRE L'AUJOURD'HUI
UNE ÉDITION D'ART qui reproduit l'esthétique de l'original : titres or, illustrations par Holbein, signets, Custode relevée de portraits. Notes. Tables. Lexique. Index. 760 pages.
LE LIVRE A OFFRIR : 250 F franco.
Bégédis Paris et chez l'auteur. Par poste, commandes par CCP. A. Prévost 1462.61 Z Lille ou par chèque ou eurochèque libellé en francs français à l'ordre de A. Prévost, 16, avenue des Fleurs F. 59110 LA MADELEINE. Livré par retour, emballage à toute épreuve. Pour envoi recommandé, ajouter 20 F.
Tél. : 20-59-29-16. Dédicacé sur demande.

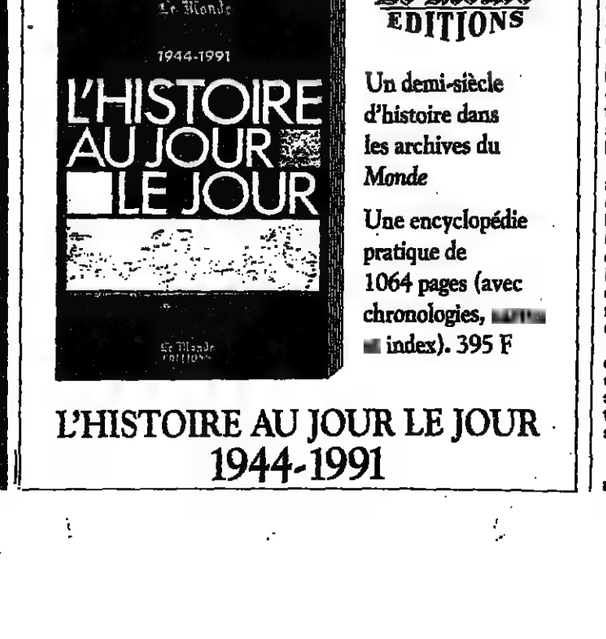

Le Monde EDITIONS
Un demi-siècle d'histoire dans les archives du Monde
Une encyclopédie pratique de 1064 pages (avec chronologies, index). 395 F
L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR
1944-1991

LIVRES

L'économie racontée aux lycéens

Peut-on apprendre la « science sans entrailles » à travers un dictionnaire ? Certes, mais on commencera par lire le moins sérieux

DICTIONNAIRE DES IDÉES REÇUES EN ÉCONOMIE
sous la direction de Dominique Sicot.
Syros, Alternatives économiques, 230 pages, 120 F.

DICTIONNAIRE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
d'Henri Bourachot.
Bordas, 192 pages, 67 F.

DICTIONNAIRE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
d'Alain Beytone, Christian Dollo, Jean-Pierre Guidoni et Alain Legardez.
Armand Colin, coll. « Cursus », 354 pages, 79 F.

QUI aime la lecture aime les dictionnaires, lieux de promenade où les portes ouvrent d'autres portes sur le trésor de la langue. Avant d'entamer une visite dont le grand initiateur fut Gustave Flaubert et son *Dictionnaire des idées reçues* – lequel définissait, mystérieusement, l'économie comme *« la science sans entrailles »* – un salut à la troupe réunie derrière la revue *Alternatives économiques*, fondée et dirigée par Denis Clerc. Celle-ci fit plus pour la diffusion de l'économie en France que toutes les chapelles d'économistes.

Les idées reçues poussent facilement en terrain économique. Dominique Sicot en retient une centaine, faites de convictions, proverbes, clichés, remarques de bon sens et finasseries classiques, type : *« La Bourse reflète l'état de santé de l'économie »*, *« Les Français ne travaillent pas »*, *« La croissance crée des emplois »* (qui y croit encore ?). Quelques-unes plus récentes, comme : *« Il n'y aura personne pour payer les retraites »*, *« Pour relancer les investissements il suffit de baisser le taux d'intérêt »*, ou encore : *« La France subit la contrainte extérieure. »*

Chaque adage, sur double page, est accompagné d'une brève bibliographie et d'un encadré. Celui-ci évite souvent que la critique des idées reçues ne débouche sur des platitudes ou d'autres idées, « encore plus reçues » si l'on peut dire. Prenons le poncif : *« Quand le bâtiment va tout va »*. L'article démontre, en gros, que le bâtiment ne va pas, parce que le secteur marche mal, ce qui est un peu frustrant ! En revanche, le petit encadré : « Les vertus d'une relance par le bâtiment » est extrêmement intéressant car il rappelle : 1) que le bâtiment est une manne fiscale, 2) qu'il représente moins de 7 % du PIB, ce qui exclut un rôle moteur.

D'autres idées sont pourfendues avec plus de bonheur. Ainsi : *« On est tous égaux devant la mort »*, ou encore *« Les Français ne travaillent pas assez »*, slogan masochiste enfoncé au plus profond de l'inconscient économique national – entre *« Les Français paient trop d'impôts »* et *« Les Français ne savent pas vendre »*, – grâce auquel un fabricant de biscuits fit son beurre en vendant un livre tartiné de contre-vérités intitulé *la France pareseuse*.

Hélas, quelques défauts. Le plus grave concerne les très rares fausses critiques. Exemple : *« La contrainte extérieure oblige la France à faire la même politique que les autres. »* Voilà une idée reçue très excitante ! Lecture faite, il ne s'agissait pas d'une idée reçue. Et lorsqu'on argumente que *« comparativement le déficit chronique de l'économie américaine est bien plus lourd (de 3 % à 4 % du PIB), ce qui n'empêche pas les Etats-Unis de mener la politique qu'ils désirent »*, il est à craindre que l'on ne feigne d'ignorer les vertus supranationales du dollar.

ANTOINE PINAY • Le deuxième défaut tient aux inévitables redondances. *« Il faut stopper l'immigration »* voisine avec *« Si les étrangers restaient chez eux le chômage baisserait »*. D'autres idées sont-elles vraiment reçues, comme : *« Le dialogue social a progressé dans l'entreprise »* ou *« Industriels et distributeurs sont des alliés objectifs »*, même si celle-ci a le mérite de révéler la compétition entre grandes surfaces ? Au fond, voilà la qualité majeure du livre : raconter l'économie française d'une manière originale et agréable, sans jargon, et faire ainsi aussi bien que nombre de manuels d'économie du secondaire. Antoine Pinay n'a pas redressé l'économie française, et la publicité sert aux publicitaires plus qu'aux vendeurs : ce genre de vérités ne peuvent être dites que de manière amusante.

Le *Dictionnaire des sciences économiques et sociales* proposé par Bordas est plus inégal. L'amateur de paradoxes sera déçu de ne pas y trouver celui d'Allais, et de voir celui de Condorcet présenté de façon compliquée. L'impossibilité d'Arrow n'est qu'évoquée, l'électeur médian est absent, et il est abusif de faire de *« seigneuriage »* un synonyme de *« rognage »*. Milton Friedman est-il vraiment connu pour être *« accélérationniste »* ? Les articles *« motion de censure »*, *« décentralisation »*, *« déconcentration »* ont-ils ici leur place ?

Faisant la part tellement belle à l'économie, ce dictionnaire aurait dû s'en contenter. La rigueur et la concision y eussent gagné. Il a le défaut de ses avantages : petit, bon marché, soucieux d'actualité et de vulgarisation. On lui préférera le très sage *Dictionnaire des sciences économiques* de la collection « Cursus » d'Armand Colin. En attendant de voir traduit de l'anglais le majestueux *« Palgrave »*.

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

L'ÉCONOMIE DES SERVICES
de Jean Gadrey.
Ed. La Découverte, collection « Repères », 125 pages, 45 F.

Dans les pays développés, le secteur tertiaire regroupe quelque 60 à 70 % de la population active. Il est souvent le seul secteur créateur d'emplois, depuis les années 80. Voilà un ouvrage qui vient à point nommé pour nous aider à comprendre la nature des services, et les tendances lourdes de l'économie française.

En matière d'emploi tertiaire, la France est à mi-chemin entre l'Allemagne et les Etats-Unis. La croissance du tertiaire est-elle inexorable et pourquoi ? Implique-t-elle, tout aussi inexorablement, un essoufflement de la croissance globale ? Que signifie cette consommation de plus en plus importante de biens immatériels ?

L'ouvrage présente de façon exhaustive les données sur la croissance des services, ainsi qu'un bilan des théories économiques sur la nature et la croissance des services (voir les réflexions très pénétrantes de Daniel Bell sur le passage de valeurs « industrialistes » à des valeurs « collectivistes » ou de « gestion sociale »). Les risques d'une économie duale de service, partagée entre « grands experts » et « petits boulots » sont évoqués, à côté de la naissance d'une société de communication et de transactions. Ce livre, très facile à lire, vaut surtout par les très nombreuses informations et définitions collectées sur toutes les activités tertiaires. Il devrait intéresser un très large public.

B.M.

ÊTRE HEUREUX AU TRAVAIL
d'Yannick Bonnet.
Ed Droguet-Ardant, 278 pages, 75 F

L'auteur, qui a passé de longues années à la direction des ressources humaines dans deux importants groupes français, puis dirigé l'Ecole supérieure de chimie industrielle de Lyon, fait part ici de son expérience sur les rapports de l'homme avec son travail. Il propose mieux que des recettes pour repousser, dès l'apprentissage, la tentation du repli sur soi et de la morosité dans la contrainte du travail collectif.

Il croit (aidé par son catholicisme affiché en fin de parcours) aux richesses de la personne et aux possibilités de son développement en toutes circonstances, aux vertus du temps, des rapports avec l'autre, à la joie de transmettre, à la préservation de l'équilibre grâce à la famille, à la force apportée par le syndicalisme. Un peu rose ? Sans doute, mais sa foi est assez communicative.

P. D.

A SIGNALER

MODES DE CONSOMMATION, MESURE ET DÉMESURE
Textes réunis par Pierre Chambrat. Ed. Descartes, Coll. « Université d'été », 278 pages, 100 F.

LE PACTE DU FUTUR. CULTURE, ÉCONOMIE, COMMUNICATION : LES NOUVEAUX RÉSEAUX D'ÉCHANGES ET DE SOLIDARITÉ
Sous la direction de Jean-Fred Bourquin. Ed. Zoé, 20, avenue Cardinal-Mermillod, CH 1227, Carrouge-Genève.

CULTURE TECHNIQUE N° 25
Automobile et progrès, PUF, 292 pages, 210 F.

LES PAYS D'EUROPE OCCIDENTALE
Edition 1992, sous la direction d'Alfred Grosser. La Documentation française, 342 pages, 110 F.

L'EUROPE DANS LE MONDE.
Cahiers français, La Documentation française, 136 pages, 55 F.

L'HOPITAL. ENJEUX POLITIQUES ET RÉALITÉS ÉCONOMIQUES
de Bernard Bonnici. La Documentation française, 182 pages, 180 F.

MANUEL DE MACRO-ÉCONOMIE ÉLÉMENTAIRE
d'André Chaineau. Armand Colin, 446 pages, 180 F.

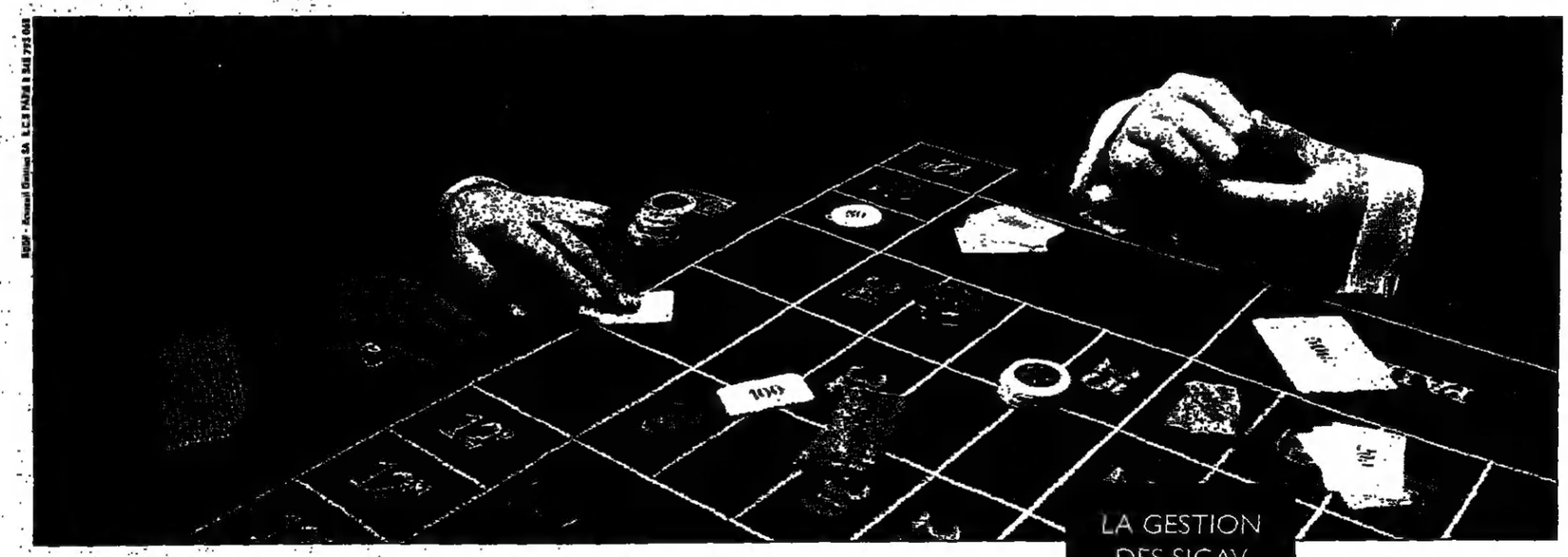

Il y a plusieurs moyens de gagner de l'argent... Choisir nos Sicav est l'un des plus payants.

La Caisse d'Epargne est aujourd'hui une des mieux placées pour vous proposer des placements performants. Elle a remporté La Corbeille d'Or "Mieux Vivre" 1992 pour la bonne gestion de ses SICAV. Ces dernières ont obtenu des performances bien supérieures à la moyenne de leur catégorie, grâce au savoir-faire des spécialistes d'Ecureuil Gestion.
De plus, à la Caisse d'Epargne, tout a été fait pour que vous puissiez trouver facilement les placements qui vous conviennent. La présentation ainsi que la définition simple des produits vous permettront d'étudier, avec l'aide de votre conseiller, les solutions les mieux adaptées pour constituer ou valoriser un capital, recevoir des revenus complémentaires, profiter d'avantages fiscaux...
Parmi tous les moyens de gagner de l'argent, choisir les SICAV Ecureuil est l'un des plus payants : des placements performants, une gestion reconnue pour son professionnalisme et le conseil de la Caisse d'Epargne.

La Corbeille d'Or de la revue "Mieux Vivre" récompense chaque année l'établissement financier qui a obtenu les meilleures performances sur la gamme de ses SICAV actions et obligataires.

Rémunérer des disponibilités à court terme		
ECUREUIL MONETAIRE	monétaire	capitalisation
ECUREUIL TRESORERIE	monétaire	capitalisation
EPARGCOURT SICAV	court terme régulière	distribution
Investir à moyen / long terme en obligations		
ECUREUIL CAPITALISATION	obligataire françaises	capitalisation
PREVOYANCE ECUREUIL	obligations françaises	distribution

Investir à moyen / long terme en actions		
ECUREUIL INVESTISSEMENTS	grandes valeurs de la bourse française	distribution
ECUREUIL CROISSANCE	valeurs internationales de l'éco-industrie	capitalisation
HORIZON	actions diversifiées dominante française	capitalisation
Recevoir des revenus réguliers sur moyen / long terme		
ECUREUIL TRIMESTRIEL	obligations françaises revenus trimestriels	distribution

Ecureuil Gestion - Filiale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.

CAISSE D'EPARGNE

CONJONCTURE

INDICATEUR ● La production industrielle

Levée des incertitudes

LES périodes de stagnation sont difficiles à suivre : comme elles entretiennent l'incertitude, leur fin est souvent particulièrement délicate à prévoir et à dater. A ce titre, les indicateurs récents sont plutôt réconfortants pour l'analyse. Après plusieurs mois sans direction marquée, les voilà, à nouveau, plus clairement orientés à la hausse ou à la baisse.

Les données américaines confirment l'amélioration de la situation aux Etats-Unis. La stagnation de la production durant l'été, sans doute davantage liée à un attentisme préélectoral qu'au manque réel de moteur à la reprise, s'interrompt. La création de nouveaux emplois est néanmoins indispensable pour améliorer les revenus des ménages et accélérer la demande : la faiblesse du taux d'épargne, revenu à ses plus bas niveaux (4,5 %) dès la première accélération des dépenses, est toujours une contrainte de taille.

L'Allemagne occidentale, à l'inverse, plonge dans la récession. Après six mois de baisse, sa production est, en septembre, inférieure de 5,2 % à son niveau du premier trimestre. Les risques d'entraîner vers le bas les autres pays européens sont importants. Privés de débouchés extérieurs et victimes de l'atonie de leur demande intérieure, les industriels ajustent leur activité. En France comme en Grande-Bretagne, les rebonds de l'énergie dopent les indices et dissimulent ainsi le repli des productions manufacturières. Dans le reste de l'Europe, les mouvements de baisse s'accentuent.

Le Japon, pour sa part, fait exception. Après une période où l'effondrement de la production ne laissait aucun doute sur la situation du pays, sa stabilisation puis son redressement récent contribuent à améliorer les perspectives.

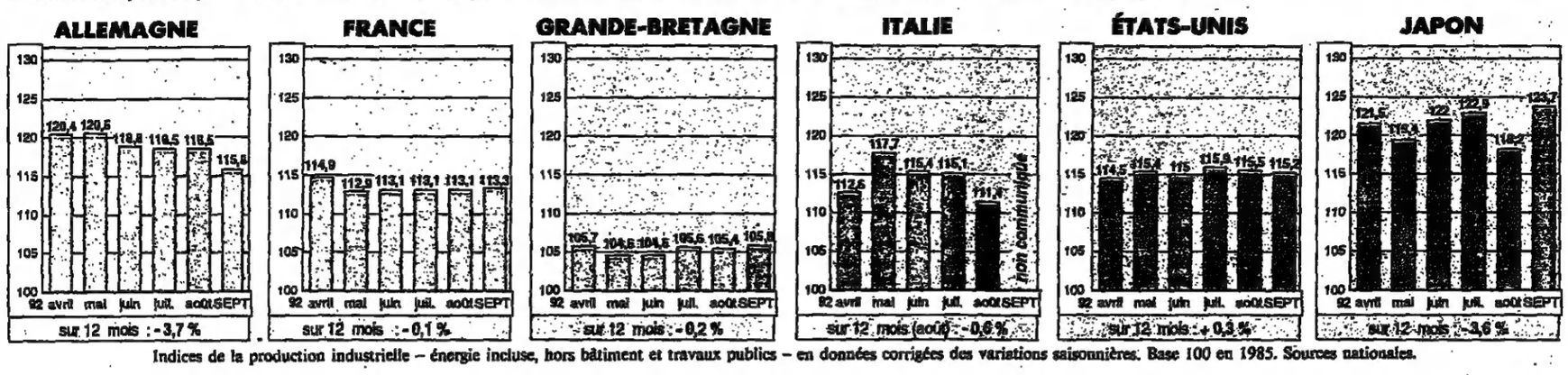

Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION ● L'Europe occidentale

Convergence des difficultés

A récession amortie, reprise lente. Même si la plupart des économistes s'accordent depuis plus de deux ans sur ce diagnostic, qui aurait cru il y a quelques mois que 1993 s'engagerait aussi mal en Europe occidentale ? La reprise américaine tant escomptée se dessine, mais c'est cette fois au cœur même de la Communauté que s'amoncèlent les inquiétudes. Alors que l'Allemagne s'engouffre dans la récession, les autres pays européens sont à nouveau sur le point de basculer vers de plus sombres auspices. La léthargie que connaît l'Europe depuis la mi-1990 ne risque-t-elle pas de dégénérer en une véritable dépression dont les craquements enregistrés ces dernières semaines sur les marchés financiers seraient les prémices ?

La dégradation de la conjoncture en Allemagne occidentale depuis le printemps ne laisse plus de doute : l'économie entre en récession. La production chute ainsi que les commandes aux industriels. Dans l'industrie, les dégraissages d'effectifs (– 3 % l'an à l'automne) ne suffisent pas à restaurer les gains de productivité des entreprises : contraintes de comprimer leurs marges pour compenser l'appréciation du mark, elles auront vraisemblablement recours à de nouvelles réductions d'emplois. De la réplique que donnera la Bundesbank à la situation présente dépendent largement la tournure que prendra la récession outre-Rhin et ses implications sur le reste du continent. Mais l'incertitude demeure. La hausse des coûts salariaux unitaires (5 % l'an), celle de la TVA et l'ouverture des négociations salariales de 1993, sont des raisons suffisantes pour empêcher une détente notable des taux d'intérêt avant le printemps. La croissance zéro en 1993, telle que l'anticipe aujourd'hui le groupe des « cinq sages », menace lourdement l'ensemble européen.

Après deux années de quasi-stagnation pour les uns et de récession pour les autres, les pays d'Europe occidentale semblent bien mal en point pour affronter une détérioration supplémentaire chez leur principal partenaire commercial.

Au sud, d'abord, parce que l'engagement de l'Italie et de l'Espagne sur la voie de l'assainissement structurel s'accompagne de politiques éminemment restrictives. Dans l'un comme dans l'autre cas, les productions et l'emploi chutent de manière inquiétante depuis le printemps. Confrontées à des pressions récurrentes sur leurs devises, ces économies sont ballotées entre les envolées de dernier recours de leurs taux d'intérêt et les dépréciations/dévaluations incontournables de leurs monnaies. Au nord, où les récessions sévissent dans les pays scandinaves et au Royaume-Uni depuis plus de deux ans, la situation ne paraît guère plus encourageante, en dépit des distances récemment prises par les autorités de ces pays à l'égard des mécanismes de changes européens.

Au Royaume-Uni et en Suède, comme en Italie et en Espagne, seul un environnement international plus porteur permettra d'engranger les bénéfices potentiels des dévaluations en chaîne enregistrées ces dernières semaines. Dans l'attente, il y a fort à craindre que celles-ci soient au contraire source de difficultés accrues : regain inflationniste et emballement des déficits extérieurs, consécutifs au renchérissement des importations, seront sans doute, sauf dans le cas d'un effondrement supplémentaire de l'activité, le lot commun de ces économies au cours des prochains trimestres.

Les pays du centre du continent, moins contraints par leurs antécédents structurels, ne semblent pas beaucoup mieux lotis pour faire face à la récession allemande. Les turbulences financières de cet automne ont montré la précarité de l'équilibre actuel, et bien que rapidement dissipées, rien ne garantit aujourd'hui la préservation du calme apparent. En France, comme chez ses voisins du Benelux, le satisfecit général occasionné par la baisse des taux d'intérêt du mois de novembre a tôt fait de gommer des esprits les inquiétudes des semaines antérieures.

Pour autant, quand bien même les niveaux actuels de taux d'intérêt pourraient être préservés, ce qui est loin d'être acquis, ceux-là ne sont guère compatibles avec un rétablissement de la confiance des agents susceptibles d'impulser un regain de la demande intérieure. Dans ce pays, un peu plus qu'ailleurs, la dévalorisation du patrimoine des ménages résultant de la dépréciation des actifs immobiliers et boursiers est un frein important à la reprise des dépenses que seule une redéfinition des modalités monétaires est en mesure de desserrer à court terme. En l'absence de raffermissement de la demande internationale, la reprise américaine risquant de n'être que d'un bien maigre effet sur les exportations européennes, les perspectives d'investissements tant productifs qu'immobiliers sont donc lourdement affectées.

Dans ces conditions, une éclaircie conjoncturelle n'est guère envisageable avant plusieurs mois. Tout au plus peut-on espérer, dans le meilleur des cas, que la situation ne s'aggrave pas davantage, scénario des plus optimistes au regard des résultats allemands. En conséquence, les menaces de nouvelles turbulences financières, dont l'issue est des plus aléatoires, demeurent. Parmi celles-ci, l'éventualité d'un krach boursier est en première ligne. S'il venait à se produire, celui-ci pourrait être l'élément catalyseur de baisses impromptues des taux d'intérêt, indispensables au dégagement de nouvelles voies pour l'économie européenne.

Véronique Riches
Economiste au Crédit d'équipement des PME

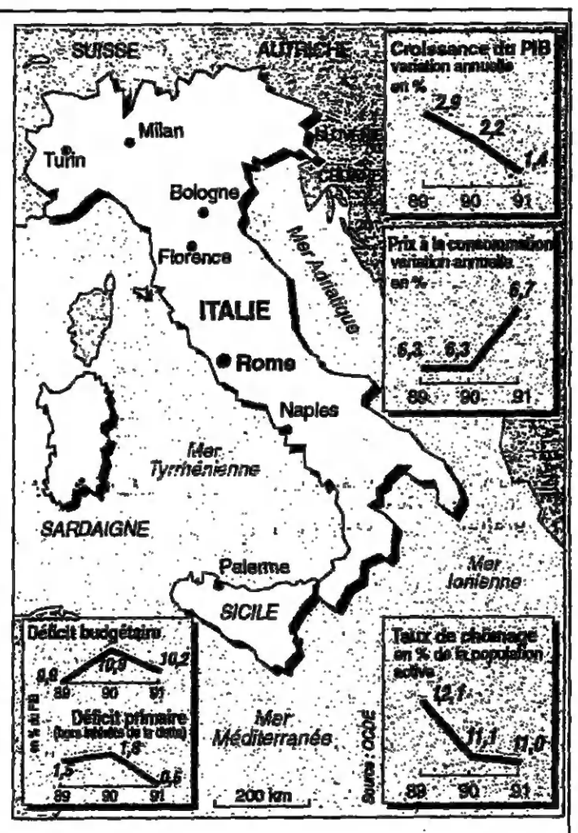

PAYS ● L'Italie

Velléités

LE programme d'assainissement de l'économie italienne lancé par le gouvernement Amato n'est pas une mince affaire. Destiné à accélérer la convergence de son pays vers les critères définis par le traité de Maastricht ses objectifs relèvent d'un véritable coup de force.

L'essentiel des ajustements réside dans l'épuration des déficits publics indispensable à la décélération de la dette de l'Etat, dont le montant s'élève à près de 110 % du PIB nominal au lieu des 60 % imposés aux prétendants à la monnaie unique européenne. Pour atteindre cet objectif les efforts sont colossaux. En juin dernier l'OCDE chiffrait à – 7,7 % par an la baisse des dépenses réelles de l'Etat, hors charge d'intérêts de la dette, nécessaire d'ici à 1998 pour rejoindre à ce terme les normes d'endettement européennes. Sans s'imposer de telles restrictions, le budget 1993 et ceux préconisés pour les deux exercices suivants n'en sont pas moins de véritables budgets d'austérité, établis sur la base de réformes en profondeur des modalités fiscales et du système de sécurité sociale, d'un gel partiel des retraites, et accompagné d'un plan de privatisations sans précédent (dont les recettes s'élèveraient à 27 trillions de lires d'ici à 1994).

Bien qu'insuffisant pour autoriser un arrêt de l'accroissement de la dette, l'ensemble de ces mesures permettrait toutefois de réduire de 10,5 % du PIB en 1992 à 4,7 % en 1995 le besoin de financement du secteur public (niveau de moitié inférieur à la moyenne des vingt dernières années), le rapprochant ainsi du seuil des 3 % fixé par le traité de Maastricht.

Ces orientations ont peu de chances d'aboutir sans conduire le pays dans une récession sévère et durable. Au moment de leur mise en place, l'économie vacille ; production industrielle, emplois, carnets de commandes et indicateur de confiance des ménages sont au rouge depuis le début de l'été. La politique monétaire, contrainte de faire front aux pressions incessantes sur le cours de la lire dans le SME, est elle-même très restrictive : réduit de 14 à 13 % lors de la présentation du budget 1993, le taux d'escompte ne pourra guère être davantage abaissé au cours des mois à venir, compte tenu des retours inflationnistes attendus de la dépréciation de la lire.

Ces circonstances sont doublement dommageables : sur le plan de l'activité d'une part, parce qu'elles compromettent tout redressement de la production et des investissements, sur le plan des objectifs budgétaires, de l'autre, car elles grèvent le déficit public, par le seul alourdissement de la charge d'intérêts de la dette qu'elles engendrent.

Dans de telles conditions, les autorités italiennes pourraient se retrouver dans l'impasse et réviser à la baisse leurs prétentions initiales afin de ne pas laisser sombrer leur économie.

V. R.

SECTEUR ● Le verre

Plat comme un miroir

INQUIET, le président de Saint-Gobain, Jean-Louis Beffa. Alarmiste, même. *« Nous n'avons pas encore atteint le point bas,* déclarait-il, vendredi 13 novembre, lors de l'inauguration du nouveau four de l'usine Saint-Gobain Desjonquères à Mers-les-Bains (Somme). *Un redémarrage est aujourd'hui perceptible aux Etats-Unis, mais la situation s'aggrave en France et dans toute l'Europe du Sud, avec une diminution sensible des volumes. » « 1993,* concluait-il, *risque d'être encore difficile. »* Le jour même, la Bourse sanctionnait sévèrement ces prévisions pessimistes, le titre Saint-Gobain chutant de plus de 6 %.

L'alarme du président de Saint-Gobain était bien sûr celle du numéro un mondial du secteur, mais elle était surtout celle d'un verrier européen. Car, dans un marché mondial estimé à plus de 50 milliards de dollars (270 milliards de francs), où Europe, Etats-Unis et Japon pèsent à eux seuls les trois quarts du marché, chaque fabricant avance à son rythme, selon son implantation géographique et selon ses spécialités. L'industrie du verre se divise, en effet, en branches au poids inégal : le verre « creux », avec bouteilles et flacons (70 % du tonnage produit dans la Communauté européenne) ; le verre « plat », utilisé dans l'automobile et le bâtiment (20 % du tonnage) ; le verre « textile », ces « fibres de renforcement » utilisées, par exemple, dans les pare-chocs de voiture (4 %) ; la laine de verre...

« Aux Etats-Unis, note ainsi le directeur des études économiques de Saint-Gobain, *le marché des biens d'équipement résiste bien, l'automobile donne des signes de reprise et le bâtiment repart : l'on peut aujourd'hui tabler sur 1,2 million mises en chantier cette année, contre 900 000 l'an dernier. Les prévisions sont donc raisonnablement optimistes. »* Au Japon, en revanche, l'immobilier s'effondre et la production automobile fléchit, frappée par une crise dont nul ne voit l'issue avant le milieu de 1993.

Dans l'Europe des Douze, enfin, la production de verre est frappée d'atonie après des années de forte croissance : 18,6 millions de tonnes en 1986 ; 20,4 millions en 1988 ; 22 millions en 1990 et 22,4 seulement l'an dernier. La France n'a pas échappé à cette stagnation. Avec 4,83 millions de tonnes de verre, la production nationale de verre n'a augmenté que de 1 % l'an dernier. La baisse du verre « plat » (– 4 %), de la fibre « textile » (– 9 %) ou encore de la fibre « isolation » (– 1 %) étant compensée par une hausse du verre « creux » avec 3,75 millions de tonnes produites contre 3,68 millions en 1990.

Le long terme, toutefois, ne s'annonce pas de façon défavorable. L'industrie du verre peut amortir un retournement conjoncturel par l'élargissement des besoins de stockage ou en développant l'usage d'un matériau de plus en plus multiforme. La surface vitrée d'une voiture, par exemple, est passée de 3,4 mètres carrées en 1984 à... 3,9 l'an dernier. Le verre « textile », après son apparition dans les pare-chocs, a gagné de nouvelles pièces automobiles. Le verre « plat », enrichi de couches métalliques protégeant du soleil et des intempéries, a quitté les fenêtres pour gagner les façades. Le verre « creux », enfin, table, à la fois, sur la constante réduction de son poids (une bouteille de bordeaux pesait 800 grammes il y a quinze ans, 380 aujourd'hui) et sur l'obligation du recyclage des emballages pour gagner des parts de marché.

« Notre profession subit, comme toutes les autres, les effets de la récession mondiale, explique le président de la Fédération des chambres syndicales de l'industrie du verre, Pierre Breitenstein. *Mais elle n'est pas dans une situation périlleuse. »* Très capitalistique, elle reste hors de portée de la plupart des pays en développement. Très concentrée, elle est dominée par quelques grands groupes – Saint-Gobain, Asahi, Pilkington, Owens Illinois... – aux rapports de force équilibrés. *« Les deux grands verriers français Saint-Gobain et BSN contrôlent 45 % du marché européen »,* note ainsi Pierre Breitenstein. Toute l'industrie française ne peut en dire autant.

Pierre-Angel Gay

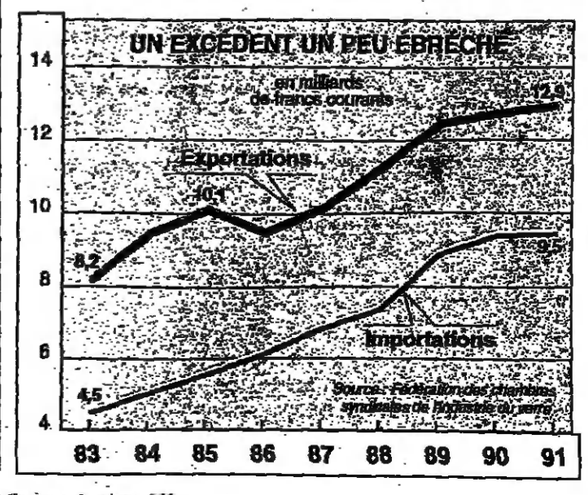

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

هكذا من الأصل

OPINIONS

CHRONIQUE • par Paul Fabra

Banque de France et SME moribond

A en croire les propos tenus mardi dernier au déjeuner de la Sovac par son invité d'honneur, Edouard Balladur, l'opposition est cette fois-ci, en cas de victoire aux élections législatives de mars prochain, bien décidée à conférer à la Banque de France un «statut d'indépendance». Le gouvernement de l'alternance n'avait pas, il y a six ans, tenu sur ce point son engagement. Pourquoi la droite entend-elle maintenant donner la priorité à cette réforme? Quel avantage exceptionnel pourrait-elle en attendre?

Mentionnons pour mémoire la volonté de se mettre plus tôt que prévu en règle avec le traité de Maastricht. L'article 107 stipule qu'une banque centrale nationale ne pourra *«solliciter ni accepter des instructions»* de la part du gouvernement. La loi du 3 janvier 1973 sur les statuts de la Banque de France dit exactement le contraire. Son rôle est de *«contribue[r] à la préparation et* [de] *participe[r] à la mise en œuvre de la politique monétaire arrêtée par le gouvernement...»* (art. 4). S'il est bien vrai qu'elle *«régularise les rapports entre le franc et les devises étrangères»*, il est spécifié (art. 3) qu'elle accomplit cette tâche *«pour le compte de l'Etat et dans le cadre des instructions générales du ministre de l'économie et des finances»*. Maastricht fait obligation aux Etats signataires de conformer leurs législations respectives au texte du traité au plus tard à la date du passage à la phase «définitive».

C'est un fait que l'ancien ministre de l'économie et des finances du gouvernement de Jacques Chirac ne s'est nullement référé à cette raison. Ce dont il s'agit aujourd'hui, dix semaines après le référendum du 20 septembre, ce n'est déjà plus de savoir s'il faut ou non poser le plus vite possible les jalons de l'hypothétique union monétaire. C'est plus crument de déterminer la politique à suivre pour le franc dans les prochains mois. Le sort de la monnaie nationale restera-t-il lié à un SME réduit et fragilisé par la tourmente monétaire qui secoue l'Europe depuis le début de septembre? Cette question, le gouvernement en place refuse de la poser. Edouard Balladur, au contraire de Charles Pasqua, de Philippe Seguin et de quelques autres, s'en tient, lui aussi, dans ses discours, à l'idée d'un franc fort *au sein du «mécanisme de change» européen* existant. Il n'empêche que...

NICOLAS GUILBERT

Il *n'empêche qu'aucun homme* ayant des chances sérieuses d'exercer le pouvoir en 1993 *ne peut pas ne pas se rendre à l'évidence*. Continuer à participer, contre vents et *marées, au SME-croupion* comporte bien, théoriquement, des avantages (voir les difficultés inextricables dans lesquelles se débat la Grande-Bretagne). Mais pratiquement les inconvénients risquent de s'aggraver de mois en mois, sinon de semaine en semaine. Toute la politique monétaire est subordonnée à l'immobilisation du taux de change franc-mark.

Même si on ne prend qu'à moitié au sérieux l'«échéance» du 1er janvier 1993, ouverture du grand marché sans frontières, on ne peut que s'inquiéter de voir la France, en pleine période de déflation, aborder cette nouvelle phase d'intensification de la concurrence dans une conjoncture monétaire aussi défavorable. Le pire est en train d'arriver : un nombre croissant de pays de la CEE s'engagent, bon gré mal gré, dans un processus de dévaluation compétitive, soit par flottement en baisse, soit par dévaluations à répétition. Dans les deux cas de figure, le SME est impuissant. Déjà, la livre et la lire ont baissé de quelque 15 % par rapport au franc en deux mois, la peseta de 12 % ou 13 %.

Pour la France, le choix d'une politique consiste à résoudre une contradiction : comment conserver l'«acquis» du franc fort sans subir l'effet déflationniste supplémentaire de la débandade de l'Europe monétaire? Un élément nouveau pourrait permettre de desserrer le piège en train de se refermer.

Les hommes qui étaient directement responsables, pendant le gouvernement de l'alternance, de la politique économique et financière ont sans doute gardé en mémoire la chance insigne de faire baisser les taux d'intérêt qu'ils ont, par leur faute, laissée passer dans les deux ou trois premiers mois de leur arrivée au pouvoir (après les élections du 16 mars 1986). Cette chance pourrait se reproduire. Seront-ils *capables de la saisir?*

Supposons que la droite l'emporte haut la *main en mars prochain et que, hypothèse déjà* nettement plus hasardeuse, un gouvernement, de surcroît cohérent, soit vite constitué et présente *un progamme raisonnable (on reviendra in fine* sur ce point capital). Si toutes ces conditions *sont réunies et que le franc fort arrive à* peu près indemne jusque-là, Paris a des chances, comme ce fut *le cas il y a six ans* dans des circonstances politiques analogues, de devenir un véritable aimant pour les masses énormes d'argent en quête de profits avec le minimum de risque. C'est 7 à 8 milliards de dollars, soit une cinquantaine de milliards de francs, qui avaient au printemps de 1986 afflué en trois semaines. On n'avait jamais vu ça...

Que l'on songe aux fonds considérables qui se sont portés de 1990 à la mi-1992 sur les placements en pesetas, en lires, puis en livres, ces devises qui firent des mois durant illusion à la tête du SME : on se fera une idée de l'apport que la France pourrait recevoir, la chance aidant. Le montant pourrait en être de 20 à 35 milliards de dollars, soit l'équivalant de 100 à 190 milliards de francs. Pour tirer le meilleur parti de cette aubaine, il faudrait prendre le contre-pied de la politique suivie en 1986.

C'est ici qu'une Banque de France véritablement autonome (voir notre chronique «Pour une Bundesbank à la française du 8 septembre) apparaît comme une des conditions du succès. Pour consolider sa position, le franc a besoin d'un garant qui soit autre que le pouvoir politique lui-même. La mise en veilleuse du SME, s'il faut en arriver là, cesserait d'apparaître comme un drame pour notre monnaie : elle n'en souffrirait pas plus que le deutsche mark. Une Banque de France autonome, ce serait en quelque sorte une solution tout terrain. Le SME, s'il survit, ne pourrait qu'y gagner : n'oublions pas qu'il s'agit d'un accord de change entre banques centrales. Le SME, s'il venait à disparaître, serait immédiatement remplacé par une coopération souple, comportant un minimum d'interventions, entre les deux plus grands instituts d'émission du continent, qui partagent *désormais le même* objectif de stabilité. *Cette formule, incluant* les autorités monétaires belges, *néerlandaises*, etc., serait *mieux adaptée à la* conjoncture présente.

Cependant, la politique du futur gouvernement *se solderait* à son tour par un échec sur la question la plus importante, à savoir la diminution du chômage, si l'afflux des liquidités n'était pas mis à profit. Pour quoi faire? Pour provoquer la baisse importante des taux qui doit inéluctablement en résulter si on laisse jouer le marché.

Il y a six ans, le Trésor, qui avait fini par convaincre le ministre, était obsédé par la crainte des effets inflationnistes de la détente des taux. Il s'employa, hélas! avec succès, à la freiner, au point de stopper net toute répercussion sur les taux à long terme (voir notre article «Une politique monétaire dangereuse» du 26 avril 1986). Il le fit, notamment, par un relèvement des «réserves obligatoires» (liquidités bancaires déposées auprès de l'institut d'émission sans intérêt). Depuis le printemps, le système des réserves obligatoires n'existe pratiquement plus. C'est une bonne chose. Mais ce n'est pas suffisant.

LA Bundesbank ne traîne pas que le boulet que constitue une intégration des territoires de l'ex-RDA mal emmanchée par le gouvernement Kohl. Elle doit encore tenir compte de la fuite des capitaux (au profit de Luxembourg) provoquée par *le nouvel impôt* sur les valeurs mobilières. Plus forte que prévue, *cette fuite est maintenant évaluée à 30* milliards de deutsche marks depuis le début de l'année, soit *quelque 100 milliards de francs*. Au cas où la Banque de France aurait à gérer un *phénomène inverse, elle serait d'autant plus en* mesure de laisser les taux du marché monétaire (à court terme) *glisser très sensiblement* au dessous du niveau allemand.

Une forte baisse du court terme devrait pousser investisseurs résidents et non résidents à augmenter *leur demande d'obligations* françaises. Les cours des titres monteraient (appât pour les épargnants) et, donc, les taux à long terme diminueraient. On n'avait pas non plus clairement vu en 1986 l'indispensable condition pour assurer la réussite de l'opération : qu'à une augmentation de la demande de valeurs à revenus fixes ne corresponde pas un accroissement de l'offre, par émissions supplémentaires du Trésor. De l'accomplissement de cette condition dépendra le sort de la future *politique... Les propos* d'Edouard Balladur n'ont été qu'à moitié rassurants à cet égard.

COURRIER DES LECTEURS

Le corporatisme des banques

L'article publié dans *le Monde* du 10 novembre «La France doit réduire le coût du crédit» sous la signature de Philippe Jaffré ne manque pas de me surprendre par son aspect corporatiste, pour la défense des banques de dépôt, dont le Crédit agricole est le fleuron. (...) Au nom de quoi peut-on demander aujourd'hui aux Français de mettre leurs économies à la Caisse d'épargne *pour toucher 4,5 % de revenu afin* de faciliter le financement des HLM, *ou de les laisser sur un* compte sans rémunération pour permettre aux banques de dépôt de garder leurs parts de marché vis-à-vis des établissements financiers, qui, faute de guichets, ne peuvent trouver leurs ressources que sur les marchés?

Sur le mécanisme des *«réserves obligatoires négatives»*, on pourrait être d'accord s'il *devait être appliqué* par des êtres humains infiniment vertueux. Il faut rappeler que l'Etat a déjà eu l'occasion de prendre des mesures pour alléger le financement des PME *comme par exemple les* CODEVI, qui procurent des ressources peu chères aux banques, mais celles-ci commencent par se servir les premières en reconstituant leurs marges, et il ne revient que des miettes aux entreprises. C'est sans doute pour cela que l'Etat n'a pas poursuivi l'expérience.

La déréglementation voulue *en France par la gauche comme* par la droite, et adoptée par l'ensemble des pays de la CEE, vise la vérité des coûts et l'égalité des chances pour tous les acteurs économiques, seul système permettant de vaincre les corporatismes trop nombreux en France.

Albert Smadja
ancien directeur de la Fédération des sociétés de crédit immobilier de France.

Pour Jacques Rueff

Pour relancer sur de nouvelles bases le débat économique, pourquoi ne pas republier les quelques *articles que Jacques Rueff, au début* des années 60, avait consacrés au «Gold standard»? Ces textes, qui semblent partiellement séduire Edouard Balladur, aboutiraient avec beaucoup d'éclat à renouveler le débat monétaire en cours. S'ils étaient en outre commentés substantiellement par quelque grand auteur de la même école, comme Maurice Allais, les conséquences seraient *considérables*.

Jacques Rueff écrit exceptionnellement bien. Ensuite il a le don de la synthèse. (...) Enfin, il est possible que Jacques Rueff ne se soit trompé – s'il s'est trompé, ce que je ne crois guère – qu'en ce qui concerne la durée des événements, l'élément le plus difficile à apprécier.

Roger Soulier
Ancien administrateur du plan et de sociétés cotées

OAT. BTAN. BTF. ECU. DM. £. PTAS. LIT.

"Les marchés de taux. C'est notre métier & notre passion".

Choisir le meilleur emprunt d'État
au meilleur taux
au meilleur moment,
c'est un métier.
C'est notre métier.

Arbitrer la courbe des taux
sur toutes ses échéances,
du jour-le-jour au 30 ans,
C'est notre métier.

Proposer à nos clients,
à tout moment,
des prix en temps réel,
sur tous les marchés
de la dette publique,
C'est aussi notre métier.

Agir de manière significative,
sur le marché monétaire,
C'est encore notre métier.

Assurer un service complet
de gestion de risque de taux,
C'est toujours notre métier.

Sur les marchés de taux,
nous voulons offrir à nos clients
l'expérience du Groupe Louis Dreyfus,
nos méthodes rigoureuses,
la qualité de nos équipes.

Pour nous,
les marchés de taux,
C'est plus qu'un métier.
C'est une passion.

LDF
LOUIS DREYFUS
FINANCE
Spécialiste des marchés de taux

Diffusion de nos cotations des Valeurs du Trésor sur écran Reuters pages LDCO (OAT), LDCP (OAT), LDCQ (BTAN), LDCR (BTF)
87, avenue de la Grande Armée - 75782 Paris cedex 16 - Tél : (1) 40 66 11 10

PRL Communication

Parce qu'aujourd'hui plus de la moitié des maladies n'ont pas de réponses thérapeutiques satisfaisantes, Rhône-Poulenc Santé a fait de la recherche et de l'innovation sa mission essentielle.

En pharmacie humaine, Rhône-Poulenc Rorer, l'un des dix principaux groupes pharmaceutiques mondiaux, développe ses recherches dans six domaines thérapeutiques essentiels : cardiovasculaire, maladies infectieuses et SIDA, système nerveux central et douleur, cancer, asthme et allergies, métabolisme osseux et rhumatologie. Sept nouveaux médicaments vont être commercialisés prochainement dans le monde, plusieurs autres sont en cours d'homologation.

Dans le domaine des vaccins et de l'immunologie, Pasteur Mérieux Connaught, leader mondial et filiale de Rhône-Poulenc, a lancé notamment cette année au niveau européen un nouveau vaccin contre la méningite du nourrisson.

En santé animale, Rhône-Mérieux a, par exemple, lancé avec succès un nouveau vaccin antirabique permettant la vaccination de la faune sauvage et coupant ainsi le cycle de transmission à l'animal domestique et à l'homme.

En nutrition animale, Rhône-Poulenc leader mondial de la méthionine (élément essentiel de l'alimentation du bétail) s'affirme comme l'un des grands mondiaux des additifs, vitamines et acides aminés avec de nouvelles formulations.

Premier groupe chimique et pharmaceutique français, 7e groupe mondial, Rhône-Poulenc a placé l'innovation au cœur de sa stratégie.